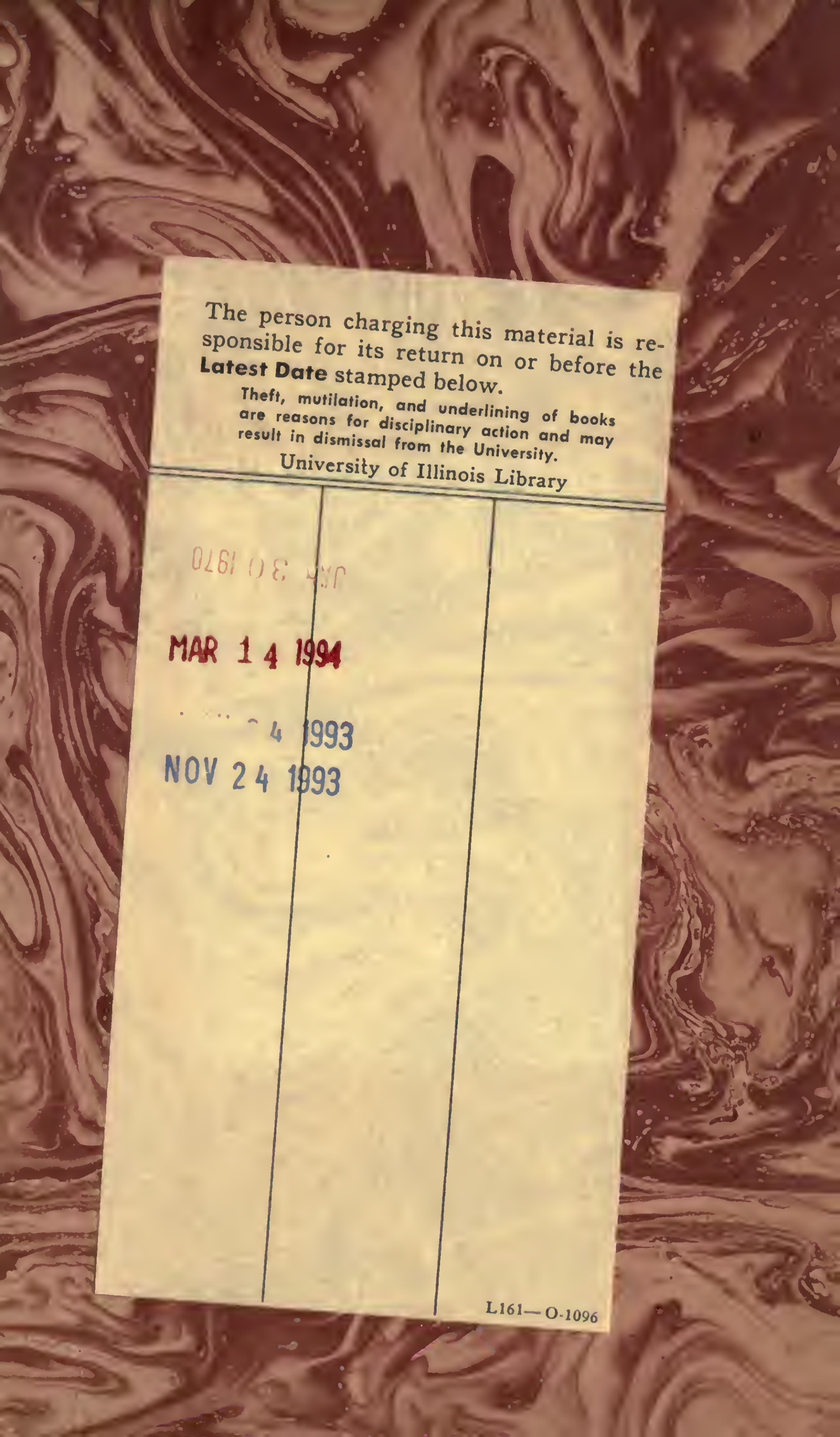








ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# PROSPER MÉRIMÉE

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE PIERRE TRAHARD
ET ÉDOUARD CHAMPION

---

# LETTRES
# A
# VIOLLET-LE-DUC

(1839-1870)

TEXTE ÉTABLI ET ANNOTÉ
AVEC UNE INTRODUCTION PAR
PIERRE TRAHARD

---

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, VI<sup>e</sup>
1927

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# PROSPER MÉRIMÉE

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE

PIERRE TRAHARD ET ÉDOUARD CHAMPION



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

PROSPER MÉRIMÉE

---

# LETTRES

A

# VIOLLET-LE-DUC

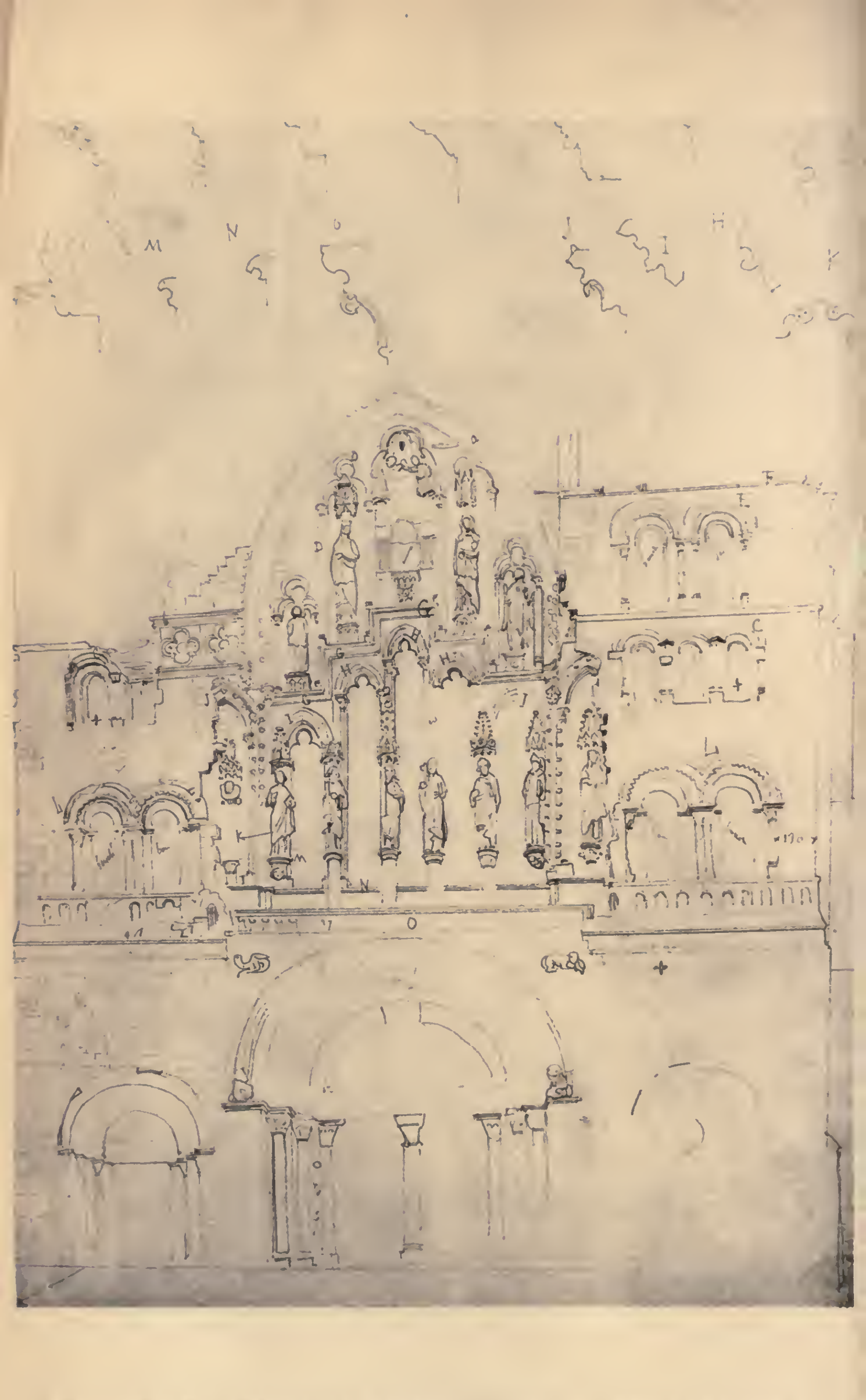
Il a été tiré de cet ouvrage :

*Vingt-cinq exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 1 à 25.*

*Cent exemplaires sur papier d'Arches, numérotés de 26 à 125.*

*Onze cents exemplaires sur papier vélin pur fil des Papeteries Lafuma, de Voiron, numérotés de 126 à 1225.*

№ 444 *



FAÇADE DE L'ABBAYE DE VÉZELAY AVANT LA RESTAURATION
Dessin par VIOLLET-LE-DUC
*(à M. Georges Viollet-le-Duc)*

PROSPER MÉRIMÉE

# LETTRES
# A
# VIOLLET-LE-DUC

(DOCUMENTS INÉDITS)

1839-1870

ARTICLES DU *MONITEUR UNIVERSEL*

1854-1860

TEXTE ÉTABLI ET ANNOTÉ

PAR

PIERRE TRAHARD

AVEC CINQ FAC-SIMILE HORS TEXTE




PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, VI[e]

1927

# INTRODUCTION

Nous devons les plus vifs remerciements à M. Georges Viollet-le-Duc. Il a bien voulu tirer de ses précieuses archives les lettres adressées par Mérimée à son grand-père, il a reproduit lui-même les originaux, il n'en a omis aucun, il n'a pratiqué aucune coupure[1]. Ainsi les admirateurs de l'écrivain et de l'archéologue pourront juger cette correspondance dans son intégrité.

Je me suis borné à classer les lettres, à préciser les dates parfois incertaines, à rectifier les dates fausses, à établir les notes indispensables. J'ai tâché de réduire celles-ci au nécessaire; mais le texte est tellement technique parfois, tellement rempli d'allusions contemporaines et de menus événements qu'il n'était pas superflu de l'éclairer. Si j'ai pu le faire sans de trop grandes difficultés, c'est grâce à la complaisance et au désintéressement de M. G. Viollet-le-Duc qui mit à ma disposition sa bibliothèque, ses archives de famille, les dossiers, les rapports, les notes, la correspondance qu'il hérita de son grand-père, sans oublier l'admirable collection d'aquarelles et de dessins où excella le restaurateur de Vézelay.

1. Toutes ces lettres sont inédites.

Pour rendre ce commentaire moins aride, j'ai rapproché ces lettres des lettres adressées par Mérimée à d'autres correspondants. Tel passage trouve son commentaire dans une lettre adressée à Jenny Dacquin, tel autre dans une lettre adressée à Panizzi, celui-ci dans la correspondance échangée avec M[me] de La Rochejacquelein, celui-là dans la correspondance échangée avec Gobineau... Ainsi, pour le lecteur qui prendra la peine de confronter ces lettres avec les lettres indiquées dans les *Notes*, la vie de Mérimée, entre 1840 et 1870, reprendra si bien son unité que nulle part la trame ne paraîtra rompue; et ce n'est pas un cortège indifférent pour Viollet-le-Duc que celui des Lenormant, des Lagrené, des Childe, de Panizzi, de la princesse Mathilde, de la princesse Julie, etc... Les physionomies, rapprochées, s'éclairent l'une l'autre, et les textes, quand on les compare, prennent vie. De même, chaque fois qu'il s'agit d'un livre en préparation ou d'un livre récemment paru, j'ai signalé les allusions, les commentaires, les critiques qui ont précédé ou accompagné la publication de ce livre. Non seulement la correspondance générale de Mérimée et celle de Viollet-le-Duc sont, en cette occasion, précieuses à consulter, mais les revues et les journaux de l'époque restent le guide indispensable. J'ai donc renvoyé aux nombreux articles que publia Mérimée entre 1834 et 1870, aux ouvrages de Viollet-le-Duc, aux livres et aux revues techniques sur l'architecture, aux Instructions du *Comité historique des arts et monuments*, aux journaux contemporains comme le *Constitutionnel*, le *Moniteur universel*, la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, la *Revue des Deux Mondes*, etc... Enfin les documents, si mal connus, qui sont con-

servés à la direction des Monuments historiques de la rue de Valois, et les archives particulières de M. G. Viollet-le-Duc, qui représentent un énorme labeur, m'ont rendu les plus grands services.

*
* *

Les lettres adressées par Mérimée à Viollet-le-Duc offrent un double intérêt. Elles donnent des précisions sur les liens qui unirent l'auteur de *Colomba* au restaurateur de Notre-Dame, et montrent les deux hommes à l'œuvre, soit qu'il s'agisse de sauver nos vieux monuments, soit qu'il s'agisse, dans le domaine théorique, de combattre des doctrines périmées et des préjugés tenaces. Elles évoquent la société du second Empire et elles sont, année par année, le commentaire des événements qui se déroulent en France et en Europe. S'il ne faut point exagérer leur importance, il convient de ne pas les négliger.

Mérimée connut Viollet-le-Duc de très bonne heure. Emmanuel Viollet-le-Duc avait épousé Élisabeth-Eugénie Delécluze, la fille de Jean-Baptiste Delécluze, la sœur d'Étienne-Jean Delécluze. Mme Emmanuel Viollet-le-Duc ouvrit un salon dans son appartement de la rue de Chabanais : tous les vendredis elle groupa autour d'elle un certain nombre d'artistes et de littérateurs [1]. Le classique Étienne Delécluze présida ainsi chez sa sœur un petit cénacle romantique où brilla Stendhal. Lui-même reçut chez lui, tous les dimanches, les mêmes amis dans la même maison [2].

1. J'emprunte ces détails, ainsi que les détails précédents, à l'ouvrage de M. P. Gout, *Viollet-le-Duc, 1814-1879*. Paris, Champion, in-4°, 1914, p. 6 et suiv.

2. Cf. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*. Paris, M. Lévy,

Mérimée fut l'hôte de M^me Emmanuel Viollet-le-Duc et de Delécluze. C'est chez eux qu'il connut Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, le futur architecte, qui était né le 27 janvier 1814. En effet, le *Journal* inédit de Delécluze précise que Mérimée pénétra dans cette société choisie le 13 mars 1825 : Eugène avait onze ans. Mérimée ne fit sans doute que l'entrevoir, car l'oncle, qui s'occupait activement de son neveu[1], s'installa en 1827 à Fontenay-aux-Roses, où il dirigea l'éducation et l'instruction de l'enfant[2]. Celui-ci revint à Paris en 1829, pour compléter ses études. De 1829 à 1839, il ne semble pas que Mérimée ait eu des rapports suivis avec le jeune homme, ni qu'il ait été mêlé à sa formation intellectuelle, à ses voyages d'études, à ses débuts d'architecte. Sans doute il reste en relations avec la famille, correspond avec le père, mais il n'a pas l'occasion de fréquenter Eugène Viollet-le-Duc.

1862, in-12, p. 221-222 et suiv. — Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1884, les deux articles sur Delécluze, t. III, p. 77 et p. 102, en particulier, p. 108 et suiv. — Gout, *ouvr. cité*, p. 8.

1. « Le soir ma famille s'est rassemblée chez moi. Les deux enfants y étaient. Eugène était venu de Fontenay. Je lui ai fait expliquer les deux premières pages de Quinte-Curce qu'il n'a pas encore vues. Il s'en est assez bien tiré. Il sait, mais il manque de force d'attention. S'il pouvait joindre cette qualité à l'intelligence naturelle et facile qu'il a ce serait un fort écolier » (*Journal* de Delécluze, 8 avril 1825. *Inédit*).

M. G. Viollet-le-Duc a bien voulu mettre à ma disposition le manuscrit du *Journal*, qui remplit douze gros cahiers. Ce *Journal* est presque entièrement inédit, car la *Revue rétrospective* n'en a publié que de courts extraits (t. IX, p. 1, 193, 259; t. X, p. 49, 158, 262).

2. Le séjour à Fontenay occupe un cahier presque entier du *Journal;* ce cahier est inédit. On a plaisir à y découvrir le bon bourgeois précepteur que fut Delécluze. — Cf. également les *Souvenirs de soixante années*, p. 332. — Gout, *ouvr. cité*, p. 12-13.

Il le fréquente à partir du jour où le jeune homme entre dans la carrière officielle. A la fin de 1837 Viollet-le-Duc revient d'Italie [1]. La Commission des Monuments historiques est créée au ministère de l'Intérieur : Mérimée en est le secrétaire. La Commission cherche un architecte qui soit capable de restaurer les monuments dont elle décide de faire un classement immédiat. Viollet-le-Duc paraît désigné pour cette lourde tâche ; toutefois, il n'obtient pas qu'elle lui soit confiée, et il porte ailleurs son activité.

C'est alors, semble-t-il, que Mérimée intervient. Déjà il s'est occupé du jeune homme. Une lettre inédite, adressée à Emmanuel Viollet-le-Duc, sans doute en 1835 [2], le prouve :

« Monsieur,

« Je serais très heureux de pouvoir être utile à M. votre fils. Malheureusement je ne puis qu'*écrire* au Ministère. Je pars dans une heure pour Londres, où je vais passer une quinzaine de jours. Le moyen de faire expédier promptement la permission serait d'aller voir M. Martin, le chef de cabinet de M. Thiers, qui, je n'en doute pas, lèvera avec empressement tous les obstacles, s'il y en avait.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« P. Mérimée. »

1. Gout, *ouvr. cité*, p. 42.

2. Mérimée partit, en effet, pour Londres au printemps de 1835 (cf. F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*. Paris, Dorbon, in-8°, 1903, p. 80-82). Cette lettre, qui appartient à M. G. Viollet-le-Duc, n'est pas datée ; elle doit être du début de mai. M. G. Viollet-le-Duc suppose qu'elle fait allusion aux travaux de Notre-Dame de Paris.

Ainsi Mérimée cherche à faciliter la besogne du jeune architecte. Mais il va faire davantage et mieux ; c'est grâce à lui que Viollet-le-Duc obtient une partie des grandes restaurations projetées. En effet, dès 1839, Mérimée lui ouvre l'accès du service des Monuments historiques. L'architecte capable d'entreprendre et de réaliser la restauration délicate de nos monuments, on ne l'avait pas trouvé. Ni Duban, ni Caristie n'avaient la formation ou la culture nécessaires. Mérimée, qui connaît les hommes, songe au fils de son ami. Prudent, il hésite : ne s'agit-il pas d'une œuvre considérable, de la restauration de l'église de la Madeleine, à Vézelay, qui menace ruine ? Vitet s'inquiète, fait un rapport alarmant[1]. Il faut agir vite et bien. Viollet-le-Duc a vingt-six ans ; il s'offre, présente un projet de restauration avec plan et devis. Mérimée se renseigne, écrit à Étienne Delécluze, et l'oncle répond : « Si Eugène a dit qu'il s'en chargeait, ne craignez rien, il réussira[2]. » Dès lors le choix de Mérimée est fixé. Il recommande Viollet-le-Duc à la Commission des Monuments historiques, et la Commission confie les travaux à son protégé. En décembre 1839, puis en février 1840, Mérimée envoie lui-même les instructions nécessaires à Viollet-le-Duc[3]. Désormais, il ne le quitte plus ; c'est lui qui le guide, le conseille, l'appuie de son autorité, le soutient dans la lutte incessante qu'il engage contre l'inertie des municipalités et des préfets, le couvre partout et toujours de son autorité. Mérimée devient le patron et le protecteur du jeune architecte ; sans lui,

1. Tous ces détails sont empruntés aux archives de M. G. Viollet-le-Duc.

2. Cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 44.

3. Je les ai placées en tête de la correspondance.

Viollet-le-Duc, à ses débuts, aurait peut-être été entravé dans son œuvre.

Vézelay rapproche les deux hommes. Des premiers rapports, purement administratifs, naît une amitié solide. Pendant trente ans, sans défaillance, les deux amis mènent le même combat, vivent souvent la même vie. On peut juger, par la liste des restaurations qui, dans l'espace de trois ans, de 1842 à 1845, furent confiées à Viollet-le-Duc[1], combien l'initiative de Mérimée fut heureuse. Bientôt il ne s'agit plus seulement d'instructions écrites, de rapports et de lettres. Mérimée visite Viollet-le-Duc dans ses chantiers provinciaux, Viollet-le-Duc accompagne Mérimée dans ses tournées d'inspection. Les deux hommes voyagent de conserve. En août 1843, ils visitent Vézelay, parcourent la Côte-d'Or[2]. Du mois d'août au mois d'octobre 1844, ils font un voyage d'études dans l'ouest de la France[3]. En 1850, ils entreprennent un voyage en Angleterre, visitent Londres, Cambridge, Oxford, Canterbury, et s'intéressent particulièrement à l'architecture[4]. En 1854 Viollet-le-Duc accompagne Mérimée en Autriche et en Allemagne[5], etc...

1. Cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 47, note 1.

2. Cf. *Lettres à une Inconnue*. Paris, Calmann-Lévy, 2 vol. in-12, 1899, t. I, p. 183-192. — Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 183.

3. Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 228, 238, 240. — Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 197-205.

4. Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 306-310. — *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, recueillies et annotées par son fils. Paris, Librairie-Imprimerie réunies, in-8°, 1902, p. 9, note 2.

5. Cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 18, note 1. — *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 339, 343-354; t. II, p. 265. — *Lettre à une autre Inconnue*. Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1875, p. 167, 186. — *Une correspondance inédite*. Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1897, p. 2. — *Lettres aux Lagrené*. Paris, in-8°, 1904, p. 87.

Puis, à partir de 1858, lorsque les premières atteintes de la maladie obligent Mérimée à résider pendant l'hiver dans le Midi, les voyages en commun cessent, mais la correspondance entre les deux hommes n'en est que plus active. De 1860 à 1870 les lettres sont nombreuses, car la vie de Mérimée et celle de Viollet-le-Duc se pénètrent l'une l'autre. Plaisirs, désillusions, souffrances, tout leur est commun; Viollet-le-Duc réconforte Mérimée que tourmentent la maladie et les idées noires; Mérimée soutient Viollet-le-Duc dans ses luttes, souvent fort âpres, contre l'Académie des Beaux-Arts. Jusqu'au dernier jour, Viollet-le-Duc fut pour Mérimée un ami pieusement fidèle.

De cette amitié, fondée sur la raison comme sur le sentiment, des échos nous sont parvenus. En 1843 Viollet-le-Duc communique à son père ses impressions de voyage : « Mon bon temps touche à son terme, demain nous irons à Saint-Seine, et..., et je prendrai ma route, M. Mérimée la sienne; cela me coûte plus que je ne puis le dire, car je m'étais fait bien vite à cette manière de vivre en tête à tête avec l'homme le plus aimable que l'on puisse rencontrer; nous nous entendions, je crois, parfaitement[1]. » En 1844, l'entente entre les deux compagnons est aussi étroite. « Je n'ai pas besoin de te dire, écrit Viollet-le-Duc à son père, que le *Capo della viegiattura* (Mérimée) est toujours aussi aimable et que le temps passe rapidement avec lui, toujours gai, d'une humeur égale et plein d'attentions pour son très humble serviteur. Il n'y a pas de minute dans la journée qui ne se trouve remplie tout à fait à mon avantage, car je ne puis guère donner et lui me donne bien des choses à

1. Cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. v.

prendre. Il possède cette qualité précieuse des gens qui ne se livrent que très difficilement. C'est que tous les jours on découvre de nouvelles choses parmi cet esprit fin et cette intelligence élevée. C'est pour moi un voyage de découvertes au physique comme au moral. Il m'a fait connaître dans tous les endroits où nous sommes passés une foule de choses que je n'aurais pas vues sans lui. Et quand nous cessons de courir après les monuments, c'est pour causer sur des objets qui sont pour moi du plus grand intérêt. Le soir, après ces journées si bien remplies, quand il nous reste une heure, elle est employée à résoudre quelque problème de perspective dans un nuage de fumée. Voilà comme se passe notre temps : peu de sommeil, beaucoup d'activité et toujours de la bonne humeur. C'est la vie enfin[1]... » Cinq semaines plus tard, Viollet-le-Duc s'inquiète d'être seul. « Me voici pour la troisième fois abandonné par mon compagnon de voyage, et livré à mes propres ressources[2] », écrit-il de Carcassonne à son père. Mérimée n'a pas une sympathie moins vive pour son compagnon de route. Le 8 août 1843, il écrit à Jenny Dacquin : « J'ai pour me consoler un compagnon de voyage très aimable et une admirable église qui me doit de ne pas être par terre à l'heure qu'il est[3] ». Le 12 août de la même année, il écrit à Lenormant : « Je pars pour Mandeure et je quitte aujourd'hui Viollet-le-Duc qui me convenait de cent mille façons[4] ». Plus tard,

1. Cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 46, note 4, et *Lettres inédites de Viollet-le Duc*, p. v.

2. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 3.

3. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 185. La lettre est datée de Vézelay et il s'agit de l'église de la Madeleine que Mérimée, aidé par Viollet-le-Duc, vient de sauver en effet.

4. Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 184.

lorsque Viollet-le-Duc entreprend ses grands ouvrages, Mérimée lui donne des conseils autorisés. Le ton est affectueux, presque paternel; Mérimée apporte à ses critiques le soin minutieux et le tact que méritent des livres comme le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* ou les *Entretiens sur l'architecture*[1]. Le reproche est toujours fondé, l'éloge ne tourne jamais au dithyrambe : c'est la plus grande marque d'amitié qu'un homme puisse donner à un autre. D'ailleurs Mérimée sait qu'il parle à un maître; ses observations, dit-il, ne sont que des observations *de détail*, ses notes sont *insignifiantes*[2]... Il n'empêche que sur le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* et sur le *Dictionnaire du mobilier* Mérimée a écrit quatre longs articles qui ont la valeur d'un petit volume. Ces articles éclairent si vivement toute une partie de la correspondance — et non la moindre — que je les publie à la fin de ce livre; ils sont indispensables à qui veut suivre les discussions techniques de Mérimée et saisir la portée de sa critique d'art.

Que celle-ci n'aille pas très avant, que, sur le fond des questions, Mérimée se borne à refléter les théories de Viollet-le-Duc, il n'importe. L'essentiel est que ces deux esprits se soient pénétrés. Mérimée et Viollet-le-Duc avaient les mêmes préoccupations, les mêmes goûts, le même idéal; ils ont poursuivi la même œuvre. Ainsi, grâce à eux, nos plus belles églises romanes et gothiques, nos plus riches abbayes ont été sauvées. La tâche quotidienne les rapprocha, et ils se vouèrent une inaltérable amitié.

1. Cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. V et VI.
2. Cf. *Ibid.*, p. VI.

D'accord, en général, sur les principes — Mérimée soutient Viollet-le-Duc dans la lutte contre l'Académie des Beaux-Arts et il approuve la plupart des théories que Viollet-le-Duc expose dans ses livres — les deux amis ne le sont pas moins quand il s'agit de passer à la pratique. Le principal attrait de cette correspondance est de montrer l'inspecteur général des monuments historiques et l'architecte s'appliquant, malgré d'innombrables difficultés, à sauver l'église de Vézelay, l'abbatiale de Saulieu, l'Hôtel de Ville et l'église Saint-Just à Narbonne, la cité de Carcassonne, etc... Les lettres de Mérimée nous conduisent dans le monde des architectes et des artistes. On noue, ou l'on renoue connaissance avec Vitet, Bœswillwald, Courmont, Lenormant, Duc, Nieuwerkerke, Romieu, Ernest Chesneau, Constant Dufeu, Henri Révoil, Caristie, Leblanc, Mallay, Denuelle, etc... Il faut ouvrir la *Description de la Grèce* de Pausanias, l'*Album* de Villard de Honnecourt, beaucoup d'ouvrages techniques que Viollet-le-Duc utilisa pour ses *Dictionnaires* et pour ses *Entretiens sur l'architecture* ; il faut relire les *Notes de voyage* de Mérimée et ses correspondances, pour suivre les deux archéologues à travers la France et tirer profit de leur érudite compagnie. A l'étranger les points de comparaison utiles ne manquent pas. En Angleterre, en Autriche, dans le Tyrol, en Italie, Viollet-le-Duc et Mérimée étudient les monuments anciens, les comparent aux nôtres : Salisbury, Insprück, Venise ont été pour l'un et pour l'autre de vivantes leçons. Comme tous les hommes qui créent un organisme ou qui élaborent des théories nouvelles, ils ont commis des erreurs, ils sont tombés dans certains excès. L'œuvre archéologique de Mérimée nous semble un peu vieillie, celle de Viollet-le-

Duc suscite encore des controverses. Il n'en est pas moins vrai qu'en 1840 tout était à pied d'œuvre : il fallait organiser les services, former un personnel, obtenir des crédits, lutter contre les préjugés locaux, agir vite avec des moyens limités pour sauver des centaines de monuments qui tombaient en ruines. Aujourd'hui la tâche est plus aisée; le service des Monuments historiques est régulièrement constitué; souvent il lui suffit d'entretenir les monuments que de bons architectes sauvèrent grâce à la direction d'un Vitet et d'un Mérimée. On peut excuser les tâtonnements chez ceux qui n'avaient pas les ressources dont nous disposons. La science archéologique a fait de sensibles progrès depuis cent ans; convient-il de retourner cette science contre ceux qui contribuèrent à la former? Vézelay, Saint-Savin, Carcassonne, mis à l'abri de la destruction, valent mieux qu'un bon livre.

*
* *

En dehors de l'intérêt archéologique, les lettres adressées par Mérimée à Viollet-le-Duc présentent un intérêt humain. Mérimée aime la société, l'étudie, s'applique à la peindre. A dire vrai, cette correspondance ne nous apprend presque rien sur la monarchie de Juillet. Jusqu'en 1852, Mérimée est trop absorbé par ses fonctions d'inspecteur des monuments historiques, il voyage trop souvent en province, il se tient trop à l'écart de la cour de Louis-Philippe pour mener une vie mondaine. Mais, à partir de 1853, il abandonne la lourde succession de Vitet, accepte un siège de sénateur, fréquente les Tuileries moins en courtisan qu'en ami. Désormais, il est attaché aux souverains, il les accompagne à Saint-Cloud, à

Compiègne, à Biarritz, il est mêlé à l'entourage de l'Empereur, dont il est, semble-t-il, un des conseillers les plus écoutés[1]. On retrouve donc dans ces lettres, non seulement les souverains et le Prince impérial, mais des personnages que d'autres correspondances nous ont fait connaître. Voici le monde officiel et l'aristocratie du Second Empire, les princes Jérôme et Napoléon, la princesse Anna Murat, la comtesse de Montijo, la princesse Mathilde, le comte Walewski et sa femme, le duc de Luynes, des étrangers comme le roi Louis de Bavière... Voici, au second plan, le personnel diplomatique et militaire, politique et judiciaire, M. de Païva, les Fould, le maréchal Vaillant, le général Cousin-Montauban, le comte Bacciochi, d'Antas, de Persigny, Thiers, Rouher, Morny, Rochefort, le président Bonjean... Mérimée se plaît toujours aux intrigues académiques; aussi nous laisse-t-il entrevoir Lacordaire et Guizot, Théophile Gautier, le prince de Broglie, Dufaure... Mieux encore, il nous introduit auprès d'Émile Augier, de Renan, de Sainte-Beuve, de Taine, de Cousin, de Flaubert, ou auprès de personnages moins illustres comme Beulé, Grasset, Dalloz...

Lorsque la maladie l'éloigne de cette société parisienne, il étudie à Cannes une société cosmopolite qui lui offre une riche matière à d'ironiques observations; les Anglais même, qu'il fréquente avec plaisir, n'échappent point à ses railleries. D'ailleurs il n'est jamais seul; des amis

1. « Ami de la maison, il inspira seul toute confiance et fut preque toujours écouté. » (Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*. Paris, Germer-Baillière, 6 vol. in-8°, 1874-1875, t. VI, p. 2). MM. Fleury et L. Solonet contestent cette influence (cf. *La Société du Second Empire*. Paris, A. Michel, 3 vol. in-8°, s. d. [1911], t. III, p. 313, 317-319, 322-323, 454).

fidèles s'efforcent de soigner ou d'égayer sa morose vieillesse. Le docteur Maure, Fould, le fils de Du Sommerard, Cousin et l'inséparable miss Lagden l'entourent, le réconfortent. Cette petite société n'est pas la moins curieuse ni la moins sympathique.

Soit à Paris, soit à Compiègne, soit à Cannes, Mérimée commente les événements politiques et sociaux ; le lecteur de Montluc et de Brantôme a laissé dans son énorme correspondance une foule de petites chroniques dont les chroniqueurs de l'avenir devront et sauront profiter. Très lié avec l'Empereur, chargé quelquefois par l'Impératrice de missions officieuses, il n'en garde pas moins une grande liberté de jugement et de parole. Dans les lettres qu'il adresse à Viollet-le-Duc, il ne se fait pas faute de critiquer *Isidore*[1] ; il désapprouve la politique libérale des dernières années de l'Empire et s'irrite maussadement des concessions faites par Napoléon III à ses adversaires. Le jeune homme qui, en 1825, portait sur ses épaules le cercueil du général Foy, ne survit pas dans le vieillard. Rallié à l'Empire autoritaire et gâté par lui, Mérimée ne comprend pas que l'Empereur puisse aliéner son autorité. Malade, pessimiste, il juge que tout va mal, à l'intérieur du pays et à l'extérieur. Rien ne trouve grâce devant lui, ni la politique financière, ni la politique militaire, ni la politique religieuse. Anticlérical, il n'a pas assez de railleries pour le pape Pie IX, pour les *pointus* et les *archi-pointus*[2], pour le clergé, pour les *ratichons* en général. Il ne traite pas mieux l'Europe que la France ; très sévère aux Anglais, aux Italiens, aux Allemands, il n'a de sympathie que pour les Danois. Il sent que, après Sa-

1. L'Empereur, qu'il appelle aussi *papa*.
2. Les évêques et les archevêques.

dowa, un malaise général pèse sur l'Europe troublée, mais il n'en discerne point avec netteté les causes, pas plus qu'il ne comprend l'évolution de la politique impériale à l'intérieur. Les fautes du régime lui sautent aux yeux; mais il est trop intéressé au maintien de ce régime pour prévoir une catastrophe. A la veille de la guerre qui va mettre aux prises Français et Allemands, il déclare qu'il ne croit pas à la guerre. Sur ce point, lui, si clairvoyant, manque de clairvoyance. De plus en plus, il se révèle un bourgeois égoïste, ennemi des partis extrêmes; il a peur des *rouges*, mais il craint davantage les *blancs*[1]. La dictature l'effraye autant que le socialisme. S'il ne prévoit pas la guerre, il annonce la révolution; il blâme la faiblesse extrême de l'Empereur, la sotte vanité de Thiers qu'il ne réussit pas à rallier à l'Empire et qui, en fin de compte, lui paraît un faux grand homme. Il meurt, aigri et désabusé, en plein désastre national, dans la conviction douloureuse que la sottise envahit le monde. Les lettres adressées à Viollet-le-Duc sont, au point de vue des jugements politiques portés par Mérimée, le complément des lettres adressées à Panizzi : le même homme s'y révèle, le même vieillard s'y peint.

*
* *

Le lecteur ne découvrira donc pas un Mérimée nouveau, mais il verra s'accuser les traits d'une physionomie connue. Toutes ces lettres sont loin d'avoir la même valeur : s'il en est quelques-unes qui paraîtront insignifiantes, c'est parce que M. G. Viollet-le-Duc a voulu respecter l'ensemble[2]. En revanche, plusieurs lettres pren-

1. Cf. par exemple la lettre du 29 décembre 1869.

2. Il a même ajouté quelques-unes des réponses que Viollet-le-

dront rang parmi les grandes lettres de l'écrivain : telles les lettres des années 1857 et 1858 sur l'architecture et sur l'art en général, telle la lettre du 28 août 1858, datée de Venise, etc... Chacun, d'ailleurs, y glanera selon son plaisir et son goût; le studieux amateur qu'était Mérimée aurait plaint l'homme qui eût attaché trop de prix à des lettres écrites *la bride sur le cou*; il aurait plaint celui qui eût méprisé des lettres spontanées où le moraliste peut apprendre à mieux connaître le cœur humain.

Duc fit à Mérimée, deux lettres de Mérimée à Mme Lenormant et deux lettres de Mme Mérimée à Viollet-le-Duc. On les trouvera dans les *Appendices*.

---

# LETTRES DE MÉRIMÉE
## A VIOLLET-LE-DUC

---

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS.

Paris, décembre 1839.

[*Instructions données par Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques.*]

M. Viollet-le-Duc se rendra à Vézelay[1] et lèvera le plan de l'église de la Magdeleine. Il examinera l'état de l'édifice et fera le devis des réparations nécessaires. Il devra distinguer celles qui sont les plus urgentes de celles qu'on peut ajourner sans inconvénient.

Il serait essentiel que M. Viollet-le-Duc s'entendît avec l'architecte du département qui sera chargé de surveiller les réparations et lui indiquât le système d'après lequel il y procédera et les parties de l'église sur lesquelles il doit faire commencer les travaux.

M. Viollet-le-Duc s'informera du prix des matériaux et de la main-d'œuvre, des ressources qu'offre le pays pour la bonne exécution de la restauration.

*N. B.* — Les numéros renvoient aux Notes et Éclaircissements placés à la fin du livre.

Il examinera s'il ne serait pas nécessaire d'envoyer de Paris un sculpteur pour réparer l'ornementation de l'église, dans le cas toutefois où M. Viollet-le-Duc penserait qu'on dût la réparer. Ces travaux, au reste, étant les moins essentiels, M. Viollet-le-Duc est prié de porter toute son attention sur les moyens de consolider l'édifice et d'éviter toute nouvelle dégradation.

---

Février 1840.

[*Note de Mérimée.*]

M. Viollet-le-Duc se rendra à Vézelay et lèvera le plan de l'église de la Magdeleine. Il examinera la situation de l'édifice et fera le devis des réparations nécessaires, en distinguant les réparations urgentes, qu'on doit exécuter cette année, de celles qui peuvent être ajournées.

A cet effet, il s'entendra avec l'architecte du département, ou celui qui sera désigné par M. le Préfet de l'Yonne pour diriger les travaux, et réglera avec lui, sauf approbation des ministres de l'Intérieur et des Travaux publics, la manière dont la restauration doit être conduite, quelles sont les parties que l'on doit réparer d'abord, les instructions qu'il conviendra de donner aux entrepreneurs, les travaux qui doivent être mis en adjudication, etc., etc.

Il est essentiel que M. Viollet-le-Duc prenne des renseignements exacts, non seulement sur le prix

des matériaux et de la main-d'œuvre, mais encore sur les ressources qu'on peut trouver pour l'exécution et la surveillance des travaux à Vézelay même, à Avallon ou dans des villes voisines. La Commission des Monuments historiques croit n'avoir pas besoin de recommander à M. Viollet-le-Duc de respecter exactement dans son projet de restauration toutes les dispositions anciennes de l'église. Si quelques parties de l'édifice devaient être reconstruites à neuf, ce ne serait que dans le cas où il serait impossible de les conserver.

La Commission verrait avec plaisir que M. Viollet-le-Duc rapportât quelques dessins de l'ornementation de l'église, particulièrement du portail des catéchumènes[1].

---

Ministère
des Travaux publics.

Paris, le 7 mars 1840.

Monsieur,

Les gens de Saulieu, à qui nous avons donné 1,200 francs pour la réparation de leur portail, nous demandent la permission d'appliquer cette somme à leur clocher qui, disent-ils, menace ruine. Lorsque vous reviendrez à Paris, vous nous rendriez service de vous arrêter un instant à Saulieu pour voir la situation des choses.

Saulieu est sur votre route[2] et c'est d'ailleurs une assez belle église qui vous intéressera.

Je crains que vous n'ayez beaucoup de vent et de neige à Vézelay. Tâchez de n'y attraper aucune fluxion de poitrine. Vous serez aimable de nous donner de vos nouvelles.

Mille compliments et amitiés.

MÉRIMÉE.

---

[*A M. Mérimée,*
*inspecteur général des Monuments historiques.*]

Vézelay, 10 mars 1840[1].

Monsieur,

Je finis demain mon travail sur l'église de Vézelay; j'espère que vous en serez satisfait, et je suis sûr qu'il est complet. Je pourrai vous présenter cette malheureuse église sous toutes ses faces et vous faire voir ses plaies les plus cachées. Mais ce monument est un gouffre dans lequel vous pourrez jeter bien des 40,000 francs sans qu'on s'en aperçoive. Cependant je commence à espérer que cette somme pourra suffire pour l'empêcher de tomber d'ici à quelques années. Certes, il ne faut penser actuellement qu'aux travaux de consolidation, car je les regarde comme très urgents. Depuis dix jours que je suis ici, il y a encore eu quelques mouvements dans les voûtes de la nef et les lézardes s'agrandissent singulièrement. J'ai vainement attendu M. Leblanc[2]. M. le Maire lui a fait part de mon arrivée ici, et, à moins qu'il ne vienne demain, je ne le verrai pas. Mais, du reste,

j'ai trouvé ici toutes les facilités possibles pour achever et compléter mon travail.

Je viens de recevoir votre lettre et je me rendrai à Saulieu comme vous le désirez. J'y serai vendredi, car je m'arrête jeudi à Avallon pour prendre quelques nouveaux renseignements chez Monsieur votre oncle et M. Caristie[1] sur les moyens d'exécution dont on pourra disposer.

Vous êtes bien bon de penser à ma poitrine et aux fluxions dont elle pourrait être affectée, mais, jusqu'à présent, le froid n'a eu d'action que sur mes doigts qui sont d'un bleu superbe.

Veuillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de ces messieurs qui veulent bien s'intéresser à moi et croire au dévouement sincère de votre serviteur.

VIOLLET-LE-DUC.

---

Juillet 1844.

Mon cher Ami,

Je suis bien fâché de tant vous canuler, mais ce sera, j'espère, pour la dernière fois. Il s'agit d'un conseil pour l'arrangement d'une chambre et d'une cuisine à faire dans un appartement très commode, d'ailleurs, et que ma mère a retenu, je crois.

C'est rue Jacob, nº 18[2]. Si vous aviez le temps demain, à l'heure que vous voudrez, ma mère vous mènera sur les lieux et vous expliquera l'affaire.

Tout à vous.

MÉRIMÉE.

---

6 mars 1846[1].

Mon cher Ami,

J'ai montré votre lettre[2] à Vitet et à Lenormant aujourd'hui (nous n'avions pas de commission). Elle a produit sur eux l'effet de la pile électrique. « Pourquoi ne pas prévenir plus tôt? Pourquoi ne pas déposer la façade et ajourner sa réédification à des temps plus heureux? Pourquoi ne pas obtenir des délais des entrepreneurs? et vingt autres *pourquoi.* » De l'argent, cette année, cela me paraît absolument impossible, à moins que le ministre ne consente à demander un crédit extraordinaire. Or, il y aurait de très grands inconvénients à cela. On ne manquerait pas de rapprocher cela de Saint-Denis et l'on en tirerait peut-être une conclusion très funeste aux *Monuments historiques.* Enfin, étant donnés un ministre et une chambre tels que nous en avons, il est à peu près impossible que ce crédit extraordinaire soit demandé.

Voici qui est plus possible :

1° Vous avez 20,000 francs que vous pouvez dépenser; 2° on les augmentera de ce qu'on aura de libre; 3° on vous donnera tout ce qu'on pourra sur 1847 et 1848, et des intérêts, s'il le faut, aux entrepreneurs; 4° Vitet demandera 200,000 francs de plus sur 1847. S'il les obtient, on vous donnera vos 70,000 francs sur cet exercice et tout est dit. Si on les refuse, nous nous ferons marchands de peaux de lapin, le métier d'antiquaire n'étant plus tenable.

J'attends avec impatience les détails que vous m'annoncez. Je désirerais bien les avoir avant vendredi prochain. Aussitôt après la séance je vous écrirai un mot, si toutefois vous n'êtes pas déjà de retour à Paris. *Dixi.*

Mille amitiés.

P. M.

---

9 juillet 1846.

Mon cher Ami,

Veuillez lire cette introduction[1] au texte de Vézelay et faites-y les changements que vous jugerez à propos. J'écris sans livres, sans plans et de mémoire.

De plus, veuillez m'indiquer par une note l'ordre des travaux et les circonstances remarquables de la restauration, accidents, etc.

Probablement vous y joindrez des croquis des étaiements, etc., qu'on pourra exécuter sur bois et intercaler dans le texte selon qu'il a été convenu.

Je crois encore qu'il serait bon de donner au graveur quelques dessins de chapiteaux et, si vous le pouvez, une ou deux figures de la façade, peut-être encore quelques détails d'ornementation. Cette façade si étrange n'est représentée que très en petit, comme vous savez.

Je pense que tout cela, bois et texte, fera notre affaire, avec une description des planches gravées. Le bas-relief des catéchumènes, seul, tiendra trois ou quatre pages; encore je crois qu'il faut s'abstenir de toute explication.

Vous avez un grand nombre de croquis : voyez ceux que vous voulez sur bois.

J'ai à déjeuner mercredi (après-demain) M. Willis, notre ami de Cambridge, que je mène ensuite à Cluny. Il serait charmé de vous voir : vous seriez aimable de venir.

Tout à vous.

P. Mérimée.

En 1848, Viollet-le-Duc dessine pour l'ouvrage de Mérimée le portrait de Don Pèdre[1].

*Ex-libris* composé par Viollet-le-Duc pour Mérimée à la même époque :




---

Octobre 1848.

Mon cher Ami,

Je suis fâché de ne m'être pas trouvé chez moi. Je comptais vous rencontrer chez M. Durrieu[2] qui montrait ses daguerréotypes, vraiment très curieux.

J'ai fort causé vendredi avec le C$^{en}$ Blanc[3], qui me paraît plus patriote qu'archéologue. Il vous donne de très grandes envies d'envoyer tout promener. Mais vous avez raison, il ne faut pas jeter le manche après la cognée.

Tout à vous.

P. M.

Ministère de l'Intérieur.

12 janvier 1849.

Mon cher Ami,

On écrit au préfet de l'Aude de donner un poil vigoureux au maire de Narbonne[1]. Nous lui disons que le monument est historique, que l'architecte et son inspecteur sont nos hommes et qu'il ne peut y toucher sans se brouiller avec nous.

Mille amitiés et compliments.

P. M.

Mai-juin 1850. Viollet-le-Duc est à Londres avec Mérimée[2].

---

Ministère de l'Intérieur.
Direction des Beaux-Arts.

7 septembre 1851.

[*Note de Mérimée*[3].]

M. Mallay, architecte à Clermont, possède un christ en bois du XIII^e siècle, haut de six pieds et d'une exécution très remarquable. Cette statue est en bois de noyer.

Sur le torse et les jambes est appliquée une toile peinte, si bien marouflée qu'il n'est pas facile de découvrir les coutures et que le modelé du bois paraît parfaitement sous la toile.

Une des mains est endommagée, ainsi que la tête, mais tout est facile à réparer avec de la cire à modeler.

Je ne connais pas de plus beau crucifix, de plus grand, ni de mieux exécuté. L'expression de la tête

est admirable et on peut le considérer comme une œuvre capitale d'un des meilleurs imagiers du XIIIe siècle.

Une pièce de cette importance serait parfaitement placée dans un musée public et particulièrement au musée de Cluny[1].

Il est difficile d'apprécier la valeur d'un objet unique en son genre. Celle de ce crucifix, à part la rareté, ne me paraît pas pouvoir être estimée à moins de 3 ou 4,000 francs. Il est probable que dans une vente publique il obtiendrait un prix encore plus élevé.

---

Paris, 13 septembre [1851].

Mon cher Ami,

Avant-hier, en quittant Clermont[2], on m'a remis votre lettre comme j'entrais dans la malle. Je vois avec plaisir que votre mémoire a fait effet sur les gens de Carcassonne[3].

J'ai reçu une lettre du *pointu*[4] qui, avec un gâchis de mots très peu clairs, me dit qu'il a employé son autorité auprès du conseil de fabrique de Narbonne pour les engager à terminer à l'amiable le différend. Il a chargé, dit-il, le curé de Saint-Just, M. Laprade, d'interposer sa médiation. D'ailleurs il ne dit pas un mot, selon la diplomatie ratichonne, de la question générale que j'avais traitée tout au long dans ma lettre. A tout prendre, je crois qu'il nous faudrait un procès pour mettre ces messieurs à la raison.

J'ai trouvé à Lyon la crypte de Sainte-Blandine, peinte à fresque par le curé d'Auray[1] et ornée de mosaïques de la façon de M. Duval, architecte de Lyon. Il est impossible de décrire cela. C'est à soulever le cœur.

Au Puy, j'ai rencontré Denuelle[2] dans l'admiration de la peinture découverte l'année dernière. Il était temps qu'il vînt. Les couleurs se sont à moitié effacées et ont toutes changé de valeur. Denuelle croit que c'est une peinture à l'huile. Je ne crois, ni ne décrois, mais cela me paraît plutôt une détrempe vernie. Denuelle est venu avec nous à Brioude, où la chapelle de Saint-Michel, désencombrée et époussetée par Mallay[3], présente un ensemble de décoration admirable. Nous avons gratté trois autres chapelles où nous avons reconnu les sujets, lu les inscriptions, mais les peintures sont tellement effacées qu'elles n'offrent plus d'intérêt qu'aux fanatiques. Cependant, nous avons calqué une vingtaine de motifs d'ornementation très curieux dans les trumeaux et autour des archivoltes. Tout cela ressemble fort à Saint-Savin, sauf que cela est bien moins bien conservé. L'église a été réparée par un toc, nommé Bravard, en dépit du sens commun.

A propos de tocs, j'ai trouvé à Lyon le général Castellane se promenant en grand uniforme, suivi de quarante gamins qui le contemplent comme nous eussions fait croque-mitaine autrefois. La garnison est très bien tenue. Quand un soldat s'est laissé battre au cabaret par les *canuts*, le général le met

en prison pour quinze jours. Quand il a fait usage de ses armes, il est loué à la tête de sa compagnie. L'autre jour, un cuirassier a coupé le nez à un *quidam* facétieux qui lui demandait l'heure à onze heures du soir. Le général a répondu au plaignant qu'il y avait des horloges publiques et que sa question était indécente.

Mais je ne saurais vous dire quels affreux préfets j'ai rencontrés. Où les prend-on?

Mallay a découvert un christ en bois du XIIIe siècle, grand comme nature, d'un travail magnifique, recouvert de toile et peint à l'huile ou au vernis. Comment a-t-on appliqué cette toile? Je n'y comprends rien. La tête est de toute beauté. Il n'y manque que le petit bout d'une narine et quelques cheveux, plus une main. J'espère le lui extirper pour le musée de Cluny, si M. L. Foucher est gentil. Mallay demande les peintures des catacombes pour s'en défaire. Je lui donnerais l'auteur par-dessus le marché.

J'ai trouvé dans les montagnes pluie et neige. Je croyais qu'au même moment vous étiez emporté par-dessus la porte Narbonnaise, vous et votre instrument. Jouez-en au plus vite et revenez.

Le ministre est allé à Rouen faire de l'archéologie avec Laborde et Mme Foucher.

Mille amitiés et compliments.

P. M.

---

23 mai 1852.

Mon cher Ami,

La loi des 400,000 francs[1] a passé comme une lettre à la poste. Le cardinal n'a pas soufflé mot et j'ai dû rengainer mon improvisation, qui était des plus démosthéniques.

Ce soir, je suis allé à Saint-Cloud, où l'Empereur m'a dit en riant : « Il paraît que Viollet-le-Duc et vous, vous allez détruire Notre-Dame. » Je l'ai assuré que nous en laisserions quelque chose. Il m'a paru fort indifférent à tout ce tracas.

L'Impératrice marche comme une personne naturelle.

Tout à vous.

P. M.

---

6 juillet 1852.

Mon cher Ami,

Je voudrais bien avoir votre conseil sur la question de l'appartement que vous avez vu[2]. D'un côté pesez les avantages de proximité, de l'autre mon bail n'expire qu'en avril 1853, ce qui me fait 1,200 francs pour les trois termes. La question de la chambre pour Sophie est résolue : on en a trouvé une convenable au même étage que moi et qui est comprise dans le prix de l'appartement, 1,000 francs.

Enfin guidez-moi dans cette occurrence.

J'entre aujourd'hui à la Conciergerie[3], où je serai

visible à l'œil nu pour vous, j'espère, si, comme je crois, il suffit de donner votre nom au directeur.

Tout à vous.

P. Mérimée.

*P.-S.* — Méditez bien la chose et résolvez dans votre sagesse.

---

1852.

Mon cher Ami,

Vous croyez apparemment qu'on fait une inscription latine comme une cathédrale. Voici ce dont je suis accouché :

ECCLESIA · B · MAGDALENAE · VIRZILIACENSIS
SAECULO · XI · CONDITA
XII · CONTINUATA
XIII · ABSOLUTA
SAEPIUS · DE · COELO · TACTA
INCENDIO · CORRUPTA
BELLIS · CIVILIBUS · DEVASTATA
AN · D · MDCCCXL · TANDEM · PUB · PECUNIA
REPARATUR
OPUS · ABSOLUTUM · AN · D · MDCCCLII
E · VIOLLET · LE · DUC MAGISTRO[1] ·

Mais gardez-vous bien de la faire peindre. Il faut que je la montre au père Hase[2] pour qu'il la corrige. Je ne puis vous la promettre avant vendredi prochain, après l'Académie.

Voici votre mémoire[3]. Je crois qu'une partie de la fin, en ce qui concerne les matériaux, pourrait être supprimée, comme répétition de ce qui a été dit plus haut; mais Voltaire dit qu'il faut répéter vingt

fois les mêmes choses aux Welches, à plus forte raison aux Narbonnais.

Bien que votre affaire soit plus claire qu'eau de roche, je vous engage à écrire au préfet et à vous plaindre très haut à lui du mauvais procédé du maire[1].

Mille amitiés.

P. M.

---

Moulins, 27 septembre 1852.

Mon cher Ami,

Toute l'économie de mon voyage[2] s'est trouvée renversée par une lettre du ministère qui m'invitait à aller voir l'évêque de Moulins. Il se trouve que ce *pointu* est en retraite. Je ne sais trop s'il me recevra, sinon je vais rester à Paris, quitte à revenir plus tard quand il rentrera dans son évêché.

J'ai failli crever pour avoir été voir cette fameuse rotonde de Simiane. Je vous ai regretté, non pour le coup de soleil que vous auriez partagé avec moi, mais pour la singularité du monument qui aurait besoin d'un Œdipe tel que vous. Je n'ai jamais rien vu de plus étrange, rien dont il fût plus difficile de deviner la destination.

Partout je ne vois que ruines. Saint-Maurice de Vienne, où l'on a dépensé 150,000 francs, menace de se casser en deux. Un mur romain traverse les fon-

dations; il est dur comme du diamant, et l'effet suivant se produit en icelles :



Quant à la façade de Saïnt-André-le-Bas, elle est en train de dégringoler. Le théâtre d'Orange me donne aussi de l'inquiétude, et Saint-Trophime aussi, Montmajour encore davantage.

Je ne comprends rien à ce que vous me dites de la Commission du ministère de l'Instruction publique. Je la croyais morte et enterrée. Vous avez bien raison de dire qu'en ce temps-ci il faut faire sa petite besogne sans esbroufe. C'est pour cela que je n'ai pas voulu me trouver sur le passage du prince. Qu'aurais-je pu lui dire? Ces conseillers municipaux qui vous reçoivent si bien sont des imbéciles ou des filous, qui se font graisser la patte pour laisser bâtir des maïsons contre les remparts d'Avignon et qui n'aspirent qu'à les détruire. J'aime mieux expliquer tout cela à mon colonel[1] par le menu, et c'est ce que je suis en train de faire.

J'aspire après votre retour, pour tous les mémoires à payer que vous me réglerez. Je hais les dettes et, quelque désagréable qu'il soit de se séparer de son argent, il y a un plus grand désagrément encore, c'est de ne pas savoir exactement ce qu'on doit.

Que dites-vous des Marseillais et de la machine



PORTRAIT DE NIEUWERKERKE
Dessin par VIOLLET-LE-DUC
*(à M. Georges Viollet-le-Duc)*

infernale[1]? Je voudrais être sur la Cannebière pour entendre les terreurs rétrospectives des vénérables Mocaux (?). Mais quel temps que celui-ci et quel peuple que celui qui se prétend le plus civilisé de l'univers! Quelle folie de donner une constitution à pareils sauvages! Si on avait seulement un million de plus pour réparer les belles choses que ces vandales laissent tomber *en cannelle!*

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et revenez-nous vite.

T. à v.

P. M.

---

Lundi, janvier 1854.

Mon cher Ami,

Il n'y a absolument rien de fait[2]. On ne sait même pas si ce ne sera pas le ministère d'État qui sera chargé de la chose. Afin de le prévenir, M. Romieu[3] avait remis ce matin à M. de Persigny une note sur la nécessité de préparer la fête, et M. de P. devait en parler aujourd'hui au Conseil.

On a reçu déjà aux *Beaux-Arts* quantité de projets rédigés par MM. Josse, orfèvres, qui proposent des pendules, etc. J'ai dit à M. Morny qu'avec vous les choses se feraient bien et honnêtement. Il m'a promis d'en parler à M. R.

J'ai essayé de voir ce dernier, mais il était avec des personnes du sexe attachées aux théâtres nationaux. Peut-être feriez-vous bien de faire parler au mi-

nistre, ou mieux au président, par Visconti. Il n'y aurait pas de mal à voir Romieu ou à lui écrire. Dès que je saurai quelque chose, je vous préviendrai.

Mille amitiés.

P. M.

---

Jeudi, janvier 1854.

Mon cher Ami,

Je suis allé chez vous à cinq heures : vous veniez de sortir. La première personne que j'ai trouvée au ministère d'État, c'est Nieuwerkerke[1], à qui j'ai conté l'affaire de Notre-Dame. Il est entré en fureur et je l'ai mené aussitôt au ministre, à qui nous nous sommes débondés. — Il a haussé les épaules. — « Que voulez-vous que j'y fasse? C'est le ministre de l'Intérieur que cela regarde. Il doit venir ce soir, vous lui parlerez. » — Nieuwerkerke et moi nous avons couru des bordées devant la porte jusqu'à dix heures. — Point de ministre de l'Intérieur. — La princesse Mathilde était là. Je me suis approché d'elle. Elle m'a dit tout de suite : « Je connais M. Viollet-le-Duc et M. Lassus. Je serais heureuse de faire quelque chose pour eux. Il faut parler à Chevreau (c'est le secrétaire général du ministère de l'Intérieur). Venez demain soir chez moi. Nous lui parlerons. »

J'envoie demain à M^me de M°[2] un paquet qui l'intéresse. J'y joindrai un mot sur votre affaire. Je ne

sais si tout cela réussira dans un moment où tout le monde a la tête tournée; cependant il faut voir. Nous verrons demain.

T. à v.

P. M.

*P.-S.* — Nieuwerkerke doit aller demain matin faire une scène à Romieu; c'est son expression.

---

1854.

[*Note.*]

Après une alerte, Viollet-le-Duc et Lassus ayant été finalement chargés de la décoration de Notre-Dame pour la cérémonie du mariage, Mérimée s'employa, ainsi que le montrent les deux lettres suivantes, à fournir à Viollet-le-Duc tous les renseignements nécessaires pour composer le blason de l'Impératrice.

---

1854.

Mon cher Ami,

Je vois avec peine que l'Impératrice n'est pas forte sur son blason.

Tenez pour assuré que Teba et Guzman ont le même écusson, c'est-à-dire : écartelé d'hermine et d'azur à une chaudière échiquetée d'or et de gueules, avec les têtes de serpents que vous savez et qui doivent faire de mauvais bouillon. Je trouve encore

Moya d'une autre façon qu'on me l'avait donné, mais vous le calquerez demain chez moi en dînant avec Joly.

Notez encore que les écartelés sont en sautoir. Haro dit d'une façon, Molina d'une autre; on n'y comprend rien.

T. à v.

P. M.

---

1854.

Mon cher Ami,

On attend les armes d'Eugénie, Dieu sait quand elles viendront. Mais voici les armes des Montijos au bas de la patente ci-jointe :

*Item*, je trouve dans le nobiliaire d'Espagne les description suivantes : Teba, écartelé d'hermines, et d'azur à deux chaudières au naturel en pal.



Les chaudières, qui sont le signe ancien des Ricos-hombres, se font ainsi :



*Banos*, parti d'argent à la bande de sable bordé d'azur à la chaîne de Navarre, et d'or à trois loups (?) de sable en pal, bordé de gueules, semé de santoirs d'or(?) (voyez l'écusson de Montijo).

*Mora*, d'or à cinq étoiles (ou molettes?) d'azur, 2, 1 et 2 (voir l'écusson).

*Teba*, *Baños* et *Mora* sont les trois grandesses. Les couronnes sont celles de comte; vous pouvez y joindre les armes de Guzman : d'azur à deux chaudières échiquetées d'or et de gueules, aux trois têtes de serpents à chaque anse.

Quelquefois il est bordé de même.

Ardales (couronne de marquis).

Guzman, bordé d'hermines.

Porto Carrero, échiqueté d'or et d'azur à quinze pièces.

Lacerda, écartelé de Castille et de Léon.

Castille, d'or au château de gueules.

Léon, d'argent au lion de gueules.

Quelquefois écartelé au 1^er^ et 4^e^ parti de Castille et Léon, au 2^e^ et 3^e^ de France.

Fernandez de Cordova, d'or à quatre fasces de gueules.

Leiva, coupé d'or à cinq cœurs de sinople, 2, 1 et 2 et d'argent au buste de roi enchaîné de carnation.

Mais Eugénie craint de déplaire à l'armée; ce roi était François I^er^.

Ce sont les trois grandeurs qu'il faut mettre en évidence.

J'oubliais Moya (couronne de Marquis), parti au 1er des gueules à une échelle d'or en pal, au second de vair.

Je ne trouve pas de supports. Mettez des lambrequins horrifiques.

Les manteaux appartiennent aux grandesses. Tâchez de vous en tirer[1].

P. M.

J'ai les bouquins chez moi, mais ils sont à l'ambassade d'Espagne qui les redemande. Ils ne vous serviront pas à grand'chose.

---

1854.

[Viollet-le-Duc passa en Allemagne le mois de septembre 1854 avec Mérimée et Bœswillwald[2].]

---

27 octobre 1854.

Mon cher Ami,

Je suis très content et très honoré et vous remercie de grand cœur. Je ne trouve qu'un mot à changer, qui est le *Monsieur* du commencement. Je ne vois pas pourquoi, l'ayant depuis longtemps supprimé entre nous, nous le garderions devant le public.

Mille amitiés et compliments.

P. Mérimée.

[Cette lettre fut écrite à la suite de la publication par Viollet-le-Duc de son *Essai sur l'Architecture militaire du*

*moyen âge*, ainsi qu'en témoigne la dédicace de l'ouvrage :

*A M. Mérimée.*

Sénateur, membre de l'Institut,
inspecteur général des Monuments historiques.

Mon cher Ami,

Permettez-moi de vous dédier ce livre : il n'est que le résumé de travaux au milieu desquels vous avez bien voulu souvent me servir de guide. Il vous rappellera nos excursions en France, et si le souvenir de ces jours d'étude est resté pour vous comme pour moi un des meilleurs parmi les bons, vous lirez, je l'espère, avec indulgence cet *Essai* d'un de vos amis les plus dévoués.

E. Viollet-Le-Duc.

Paris, novembre 1854.]

[Mérimée fut chargé de faire remettre un exemplaire de l'ouvrage à l'Empereur, ainsi que la lettre suivante en témoigne :

Monsieur,

J'ai remis à l'Empereur l'ouvrage que vous m'aviez fait donner pour Sa Majesté par M. Mérimée.

Je suis chargé de vous remercier de la part de l'Empereur. S. M. prend un vif intérêt au sujet que vous avez traité avec une si grande supériorité.

Permettez-moi aussi de vous dire combien j'ai

été sensible à l'attention que vous avez eue de m'offrir un exemplaire de votre ouvrage.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Achille Fould.]

---

Mai 1856.

Mon cher Ami[1],

« F. est une f... bête qui a eu la plus sotte idée du monde. En ma qualité d'hérétique et de païen, je ne puis dire tout ce que je pense de ses évêques convoqués en masse qui nous donneront de l'embarras. Quant à M. V. L., qu'il fasse son affaire, on ne l'embêtera plus, il faut l'espérer, et j'y ferai mon possible. »

Voilà le résumé de notre conversation.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 17 décembre 1856.

Mon cher Ami,

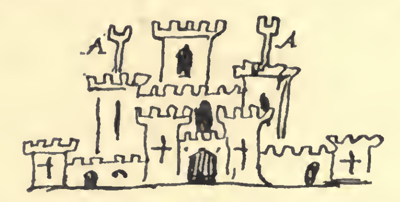
Avant de partir j'ai remis à Courmont, pour notre ministre, une note dans laquelle j'ai fait entrer les faits principaux que vous m'aviez communiqués[2]. J'ai craint que dans le *Moniteur* on ne fît difficulté de mettre un article qui dévoile une assez vilaine plaie du pays, et comme nous avions à faire un nouvel effort pour avoir de l'argent auprès du ministre, j'ai pensé que vos arguments seraient de poids et

pourraient être mis sous les yeux de l'Empereur. En réfléchissant à tout ce que vous dites de si sensé sur la barbarie croissante de ce pays, je crois que la cause du mal est pour beaucoup dans nos lois qui ont consacré le principe de l'égale division des successions avant que nous eussions compris le système de l'association, au moyen duquel beaucoup de petits capitaux parviennent aux mêmes résultats qu'obtiendrait un gros capital.

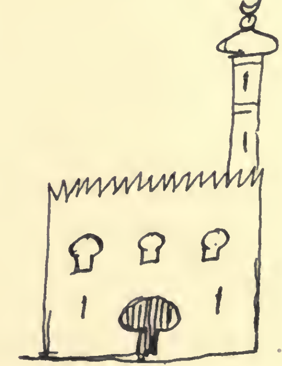
Vous savez que nos monuments tombent parce qu'ils ne sont pas assez connus. Ils ne le sont pas parce qu'il n'y a pas d'auberges en France, et il n'y a pas d'auberges parce que personne n'a les reins assez forts pour en établir. Seulement les gargotiers, remplis d'envie contre les restaurateurs, achètent des lithographies coloriées et les mettent dans leurs chambres, par quoi ils s'imaginent avoir pris une importance considérable. Voilà le progrès tel qu'on l'entend chez nous. Je viens de passer quelques jours à Nice[1] et je suis frappé du contraste entre cette ville et le pays où je suis. Pour la situation, Cannes est fort au-dessus de Nice. Les environs sont délicieux, tandis qu'on ne peut guère se promener que sur une grande route à Nice. Mais il y a de bonnes auberges, bien tenues, on a tous les conforts de la vie, tandis qu'à Cannes on ne peut pas même en trouver une à acheter, fait que je viens de constater aujourd'hui même. En revanche, il y fait un temps incroyable. Je vous écris la fenêtre ouverte et je suis embêté par les mouches. Tout est vert et les cassis

sont en fleur. Je ne me sens presque plus de mon épaule et si j'avais de quoi cacher mes formes je prendrais des bains de mer.

Les Anglais se sont établis ici comme en pays conquis. Ils ont bâti cinquante villas ou châteaux plus extraordinaires les uns que les autres, ordinairement en briques, parce que la pierre est magnifique ici et qu'on a tout, depuis le porphyre jusqu'au calcaire. Voici un croquis du style d'un de ces monuments qui a été bâti pour lord Launtborough.




Un autre, nommé Trippey, a préféré le genre mauresque.



Il est impossible de passer devant ces abominations sans avoir envie d'y mettre le feu. Un autre

Anglais a acheté l'île de Saint-Honorat, mais il veut la revendre. Heureusement, il n'y a rien bâti encore.

Je suis tombé d'un cheval il y a huit jours et me suis un peu foulé la main; à cela près je suis en assez bon état de conservation. Je travaille un peu, je me promène beaucoup et je me chauffe au soleil. Je vous dirai que je me suis mis au régime, parce que je me croyais atteint de plusieurs maux graves. J'espère m'en débarrasser dans le Midi, où je vais errer encore quelque temps. Je pense dans une dizaine de jours être à Marseille.

Adieu, mon cher Ami, portez-vous bien et, si vous n'avez rien de mieux à faire, donnez-moi de vos nouvelles.

P. Mérimée.

---

Mai 1857.

Mon cher Ami,

Je crois que vous attribuez aux anciens un procédé qui appartient aux hommes de génie de tous les temps[1]. Il me semble que l'expérience et le calcul ne servent qu'à montrer que l'intuition qu'on a eue est juste. C'est la preuve d'une opération de l'esprit fort singulière. Un homme rêve et remue plusieurs idées vieilles; tout d'un coup il en vient une nouvelle. On ne sait pas plus le comment ni le pourquoi qu'on ne sait comment de la conjonction d'un mâle et d'une femelle il naît un enfant. Le grand avantage des anciens, à mon avis, a été de venir les premiers.

Homère m'a volé un grand nombre de belles choses que j'aurais peut-être inventées, s'il ne les avait dites avant moi. Ils avaient encore le bénéfice d'une éducation moins bête que la nôtre. On ne les abrutissait pas par une multitude de détails, parce qu'ils n'étaient pas obligés de savoir tant de choses que nous. Enfin la première de toutes les sciences, celle du cœur humain, était plus facile dans un pays où l'on vivait dans la rue et où tout le monde se mêlait de tout.

Dans les arts, je ne crois pas qu'ils aient procédé par intuition. Il me semble que dans la sculpture, par exemple, ils ont commencé par où commencent les enfants, exagérant ce qui les frappait et arrivant petit à petit à mettre en relief ce qui doit frapper tout le monde. Ils ont commencé par faire les dieux gros comme des colosses, puis ils leur ont donné la forme humaine divinisée.

Si je conteste vos prémisses, je suis cependant tout près d'adopter vos conclusions. Il me paraît certain qu'on ne peut plus, aujourd'hui, formuler de principe absolu sur rien, ni, par conséquent, ramener tout à un système unique. Notre rôle dans les arts est très difficile. Nous avons une infinité de vieux préjugés, de vieilles habitudes qui tiennent à une civilisation qui n'est plus la nôtre, et, en même temps, nous avons nos besoins, nos habitudes, nos convenances modernes. Concilier tout cela me paraît la mer à boire. Cependant nous avons, comme les anciens, la faculté de raisonner et, un peu, celle de

sentir. Pour moi, je crois que c'est par le raisonnement qu'il faut travailler notre génération et je suis convaincu qu'en l'habituant à raisonner on parviendra à perfectionner un peu son goût. Observez : dans un grand nombre de cas le raisonnement rend compte du jugement que le goût a prononcé. Très souvent (peut-être toujours), le sentiment du goût n'est qu'un raisonnement involontaire et dont les termes nous échappent. Il y a des idées si subtiles que les mots manquent pour les exprimer, mais on les comprend néanmoins.

Je ne trouve rien dans Pausanias[1]. Je suis sûr cependant d'y avoir vu jadis un temple de bois rond. J'écris à de Witte pour lui demander le passage.

Pausanias rapporte sur Delphes[2] que le premier temple fut bâti avec les branches de laurier qui est à Tempé. Sa forme était, dit-on, celle d'une cabane, καλύβη? Le second temple était en cire et en plumes. Pausanias soupçonne qu'il y a là une confusion de mots. Peut-être l'appelait-on πτέρευς parce qu'il avait été bâti par un architecte nommé Pteras, ou bien qu'il était couvert de fougères : πτέρις.

Le troisième temple était en airain.

De ce que le premier temple fut bâti avec les branches d'un certain laurier[3], j'en conclus que ce devait être une hutte de branchages comme celles que se font les douaniers au bord de la mer.

T. à v. P. M.

*P.-S.* — J'ai oublié de vous parler d'un temple[4]

bâti par Trophonius et Agamedes, cité par Pausanias, livre VIII, chapitre x, bâti avec des poutres de chêne jointes ensemble et fermé d'une ficelle. Le passage est curieux, mais ce n'est que par une supposition qu'on peut le croire circulaire.

Pausanias dit qu'Adrien fit bâtir un autre temple autour.

Les Romains, sauf dans leurs premières guerres avec leurs voisins, ne confisquaient pas les terres des particuliers. Ils prenaient seulement l'*ager publicus*, le domaine public de leurs ennemis et l'affermaient. Leur système était d'encourager les émigrations chez les peuples vaincus. On assurait aux Romains et à leurs alliés une existence dans le pays où ils allaient pour ainsi dire tenir garnison et fonder des colonies.

Le mot barbare βάρβαρος n'est pas très ancien en grec. Je ne crois pas qu'il se trouve dans l'*Iliade*.

On peut le définir par homme d'une race autre que celle dont Hellen fut l'auteur; cependant, je ne crois pas que les Pélasges aborigènes de la Grèce et les tribus qui en descendaient fussent considérés comme barbares. Il y a un passage d'Hérodote qui, autant qu'il m'en souvient, insinue qu'il sont barbares[1].

Le mot *barbarus* n'a jamais été en usage chez les Romains que parmi les gens *grécisés*, c'est-à-dire parmi l'espèce correspondant aux Français qui ont des *grooms*, des *broughams*, etc... Les Romains appelaient l'étranger *hostis*.

On n'a jamais appelé Socrate *barbare*. Il était impossible d'appeler ainsi un Grec. Au fond il fut condamné : 1° parce qu'il était en contravention formelle avec une loi religieuse fort bête ; 2° parce qu'il blaguait les dévots ; 3° parce qu'il était l'intime des petits tyrans établis dans Athènes par les Spartiates et qui venaient d'être chassés par une contre-révolution.

Je trouve d'ailleurs que dans ce passage[1] vous jouez un peu sur les mots. Dans notre langue, *barbare* a deux sens principaux : sauvage, non cultivé, et cruel. Un peuple très barbare peut être fort doux et un peuple très civilisé très barbare. Il me semble que vous n'avez à vous occuper ici que de la civilisation et de la non-civilisation[2]. L'homme a toujours des instincts féroces qu'on l'oblige à cacher plus ou moins, mais il peut apprécier les arts même en se livrant à ses mauvaises passions. Exemple, les cruautés de la guerre du Péloponèse pendant qu'on bâtissait le Parthénon.

---

Mai 1857.

Mon cher Ami,

Je vous renvoie votre manuscrit[3] qui m'a fait grand plaisir et qui, je crois, aura beaucoup de succès. J'ai marqué au crayon quelques observations de détail, qui auraient besoin de commentaires de ma part. Il y en a une que je vous recommande, c'est la

substitution du *je* au *nous*. *Nous* a le désavantage de rappeler le prophète et le chef de secte. Vous vous posez très justement comme n'appartenant à aucun parti, cherchant le bien où il est et montrant les inconvénients de l'esprit de système. *Je* est plus modeste, plus simple et vous laisse vos allures plus libres.

Il me semble que le premier Entretien commence trop *ex abrupto*. J'ai lu quelques pages sans bien voir où vous vouliez en venir. Pour mener les gens, il faut leur dire un peu où l'on va.

Donc, je pense que vous devriez débuter par quelques phrases pour dire qu'on a divisé depuis longtemps l'histoire de l'art en périodes d'*éclat* et périodes de *barbarie;* qu'on a confondu d'ordinaire la barbarie des mœurs avec la barbarie de l'art, et qu'en cette occasion, comme dans bien d'autres, l'erreur était venue d'un jeu de mots.

Puis vous expliquerez qu'on peut être artiste et très barbare.

Politiquement parlant, je vous conseille d'éviter les allusions à l'histoire moderne.

Le passage sur les *triglyphes*, que j'avais oublié, est très curieux. Pour moi, je ne doute pas que vous ne l'ayez mieux entendu que les hellénistes de profession. Il est cependant un peu obscur dans le texte à cause d'une préposition qui, prise dans son sens le plus ordinaire, voudrait dire que Pylade prétend entrer par les triglyphes dans les triglyphes. Je

m'explique la chose en croyant que dans la langue du monde on appelait triglyphe toute la frise où ils sont. Du reste, il est hors de doute qu'il s'agit des triglyphes de la *cella*[1].

Je consulterai demain le père Stak sur le vers d'Euripide.

Je ne puis retrouver le temple rond de bois en Béotie. Je m'en informerai également demain.

Tout à vous.

P. M.

---

Février 1848.

Mon cher Ami,

M. Fould m'a écrit très gracieusement aujourd'hui pour m'annoncer que l'Empereur acceptait votre plan[2].

Le ministre désirerait causer avec vous de quelques détails. Je lui ai dit que vous étiez à Coucy. Voyez-le dès votre retour — d'abord pour le remercier, puis pour vous entendre avec lui.

J'ai la vanité de croire que mon petit factum n'a pas nui, ni un argument peu artistique que j'ai employé.

Mille amitiés et compliments.

P. Mérimée.

---

Août 1858.

J'ai relu tout le premier Entretien et j'approuve

beaucoup les additions que vous y avez faites. J'ai mis encore çà et là quelques observations de détail.

Vous dites, page 25, des choses très justes et très vraies sur les premières idoles et les poupées que se font les enfants. Je voudrais un peu plus de développement pour que vous fussiez bien compris de tous. Je voudrais que vous distinguassiez bien les idées du sculpteur d'idoles primitif. Selon moi, il y a :

1° L'amour de sa chose et le sentiment de vanité que cause une création.

2° L'idée de sainteté particulière que cette chose acquiert par la consécration.

3° La conscience d'avoir exprimé la divinité.

C'est le dernier sentiment qui est ici l'important.

En effet, un sauvage, en voyant un magot à quatre bras, verra dans ces quatre bras quelque chose de grand ou de terrible, de divin surtout.

Il est remarquable que tous ces peuples ont commencé par des statues monstrueuses et qu'ils les ont de plus en plus humanisées. Les anciennes têtes de méduses ont des dents de sanglier et une gueule énorme. On a fini par une tête d'une ravissante beauté, et cependant l'artiste a toujours eu le même but et l'a cherché presque par les mêmes moyens; seulement, à mesure que son cercle devenait plus poli et plus intelligent, il a raffiné son œuvre et est parvenu à donner à des gens sachant comprendre l'idée d'un être malfaisant et terrible sans le faire laid.

J'ai écrit deux ou trois notes insignifiantes sur le

troisième Entretien qui est tout technique. Très clair et très juste, ce me semble. Jusqu'à un certain point vous me réconciliez avec l'architecture romaine.

Cependant à Athènes[1] j'ai éprouvé un violent désir de démolir le temple de Jupiter Olympien et la porte d'Adrien.

Je vous traduis le passage de Pero Niño[2].

T. à v.

P. M.

---

Août 1858.

Mon cher Ami,

Je vous ai marqué au crayon quelques critiques de mots.

Je crois que vous avez omis un trait important de la société romaine[3] : c'est une aristocratie très puissante en possession de traditions politiques admirables et se recrutant sans cesse dans toutes les classes, même parmi ses adversaires.

Malgré mainte et mainte émeute, le sénat romain était la force de Rome et dirigeait tout. Les sénateurs étaient ou des nobles de vieille roche, ou des gens distingués ayant rempli des emplois publics. On ne maniait les affaires qu'après avoir passé par le sénat. Les sénateurs n'avaient que trois manières de passer le temps : 1° faire la guerre ; 2° administrer leur pays et des provinces conquises ; 3° plaider ou rendre la justice. Il n'y a pas une de ces occupations qui ne soit contraire au culte des arts.

On ne voit en Grèce qu'une seule aristocratie, c'est celle de Sparte; mais stupidement organisée, car d'abord elle ne pouvait se recruter; on ne devenait jamais Spartiate.

En second lieu, la seule satisfaction qu'un Spartiate tirait de sa position c'était une satisfaction d'orgueil. Il était obligé d'être plus pauvre, plus mal vêtu, plus mal nourri que ses sujets. Il ne pouvait rien faire que se battre ou s'exercer à la guerre, et ce n'était que fort tard qu'un Spartiate, de très haute naissance pouvait devenir un homme politique. Ni l'aristocratie romaine, ni celle de Sparte n'ont rien entendu aux arts.

La démocratie athénienne avait l'avantage de beaucoup d'oisiveté. Toute les affaires se faisaient par des esclaves. Les Athéniens passaient leur vie dans la rue à causer, à philosopher, à échanger des idées sur une foule de sujets élevés. Je crois que toutes les villes très intelligentes de la Grèce avaient les mêmes avantages dans leur petit gouvernement démocratique. Il faut toujours se rappeler que la population d'Athènes et de sa banlieue ne dépassait pas 30 à 35,000 hommes libres, dont 20,000 tout au plus se mêlaient des affaires. Les 15,000 autres étaient marins ou soldats, éloignés du pays, et y rapportaient des nouvelles et des idées.

T. à v.

P. M.

Venise, 21 avril 1858[1].

Mon cher Ami,

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre et je ne perds pas de temps pour y répondre. D'abord, je me réjouis fort de votre recrucifiement[2] et j'ai écrit à M. F.[3] pour le féliciter. Je suis surtout aise qu'il ait fait la chose gracieusement. Il fait de bonnes choses souvent en négligeant la forme. Je lui sais bon gré d'avoir fait bien et aimablement. Puis je vous demanderai comment vous avez le front d'admirer l'architecture des palais de Venise[4]. Ce sont d'affreux marchands qui ont pris des Auvergnats pour architectes. Toujours le même plan, toujours le même négligé dans les détails; quant à la construction, elle est à la diable. Tout est minable, sale, ruiné.

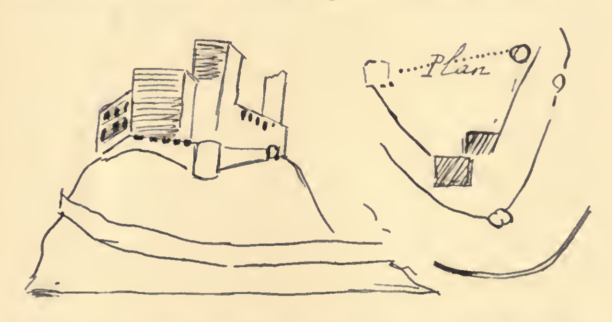
Il est vrai que c'est pittoresque, qu'à portée de carabine cela plaît comme un décor d'opéras, mais il ne faut pas voir de près.

Quant aux tableaux le musée n'a rien qui vaille le *Christ* de Dresde[5] ou les *Noces de Cana*. Mais il y a des peintres de second ordre que je ne soupçonnais pas et qui sont de forts gaillards. Je suis épris d'un Bonifazio[6]. C'est une école où on l'apprenait à brosser. Les modèles féminins et masculins courent les rues[7]; il n'y a qu'à se baisser pour en prendre. Je n'ai jamais vu tant de jolies femmes[8], sans grand air, mais diantrement appétissantes, bien qu'elles soient sales comme de vieux peignes. Au total, l'en-

semble me plaît, surtout l'air de bonne humeur de tout le monde. Ils n'engendrent pas de mélancolie et ne perdent jamais une occasion de chanter ou de s'amuser. Il y a eu une exposition moderne de tableaux à faire mourir de rire et, le drôle, c'est qu'on jurerait que pas un des artistes modernes n'a vu un tableau vénitien.

J'ai vu deux ou trois églises curieuses dans le Tyrol[1], celle de Trente entre autres. Elle a une magnifique rose en roue et un porche avec toutes les bizarreries de colonnes dont on a pu s'aviser.

La vallée qui débouche de Botzen en Italie est bordée de châteaux fortifiés et de maisons crénelées destinées à résister à un siège d'un jour ou deux.




Croquis du château de Gerdrach entre Rattenberg et Feigen.

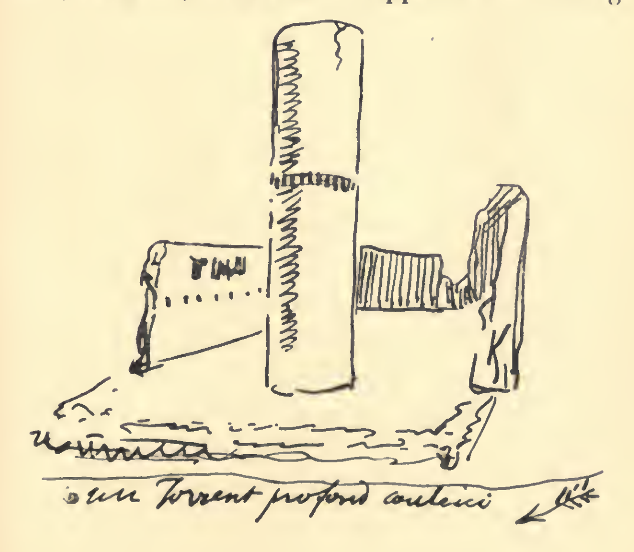
L'Inn couvre parfaitement les deux côtés du triangle qui n'ont pas de tours. Cela a l'air parfaitement construit en énormes matériaux. Point de portes, du moins conservées?

Voici maintenant un type de maison fortifiée qui se trouve partout :




Les créneaux ont toujours cette forme :

La plus curieuse construction que j'ai vue, mais où je n'ai pu monter parce que l'intérieur de la tour sert de chiroir à une population de 1,500 âmes, est à Mals et s'appelle Fröliehsburg.



Je ne sais comment expliquer les trous en cercle autour de la tour ronde, si ce n'est qu'ils devaient recevoir une charpente, car ils ne pénètrent pas les murs de la tour. Elle est au milieu d'une enceinte carrée, épaisse, qui a l'air d'être du xv^e^ siècle ou du commencement du xvi^e^. Voici la restauration que j'en propose. La tour a plus de quatre-vingts pieds de haut et le couronnement est à bas.



Saint-Marc est dans un état à fendre l'âme. Tous les *gnafs* du royaume lombardo-vénitien se sont entendus pour y faire des réparations.

La confession est pleine d'eau, le niveau du pavement est : 

Tout cela s'enfonce dans la crotte. Au fond, c'est dommage, quoique cela soit si mal bâti.

J'attends ici Panizzi ce soir. Je pense être à Milan au commencement de septembre et je ne tarderai pas à reprendre le chemin de Paris, à petits pas, s'entend.

Adieu, mon cher Ami, portez-vous bien, vous et les vôtres.

Mille choses à tous vos amis[1].

P. M.

---

[*Lettre de Viollet-le-Duc au Grand Chancelier.*

31 août 1858.

Monsieur le Grand Chancelier,

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien désigner M. Mérimée, sénateur, officier de l'Ordre, comme devant procéder à ma réception au grade d'officier dans le même ordre.]

---

12 novembre 1858.

Mon cher Ami,

Vous ne me surprenez nullement. Je prophétise aux oiseaux. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis content de la chose. J'en avais appris les trois quarts par votre colonel[2] qui n'est pas encore remis de ses douleurs (?) et qui croit qu'il s'agit de construire la pyramide de Chéops.

Quant au proverbe[3] dont vous me parlez, il y a deux légers défauts : impiété et immoralité.

L'auteur, il est vrai, s'est moqué des légitimistes, mais encore des autres et de tout. Et puis il y a une petite proposition d'assassinat qui pouvait être divertissante en 1825 et qui ne l'est plus du tout. Je

vous porterai la chose, et si vous en lisez deux lignes votre feutre s'en hérissera. M. Hucher[1], du Mans, est venu me voir avec une lettre de Laborde qu'il avait séduit, me demandant de lui laisser faire les vitraux de sa cathédrale au moyen de religieuses carmélites et de Munichois.

Je lui ai répondu que cela ne me regardait pas, ni la commission. Que si l'on nous demandait notre avis, nous répondrions que notre habitude était de laisser aux architectes le choix absolu de leurs ouvriers.

Là-dessus, des tirades et des phrases de ratichon que vous pouvez imaginer. Après m'avoir quitté, il s'en est allé de ma part chez M. A. qui lui a dit exactement la même chose, puis chez Courmont et chez Bœswillwald, qui l'ont brutalisé. Bœswillwald est furieux. Le Hucher me paraît un mélange de ratichon et de cuistre avec beaucoup de jocrisse.

Je me suis engagé à faire un article sur Villard de Honnecourt[2]. Il y a bien des choses que je n'entends pas. Je vous l'apporte pour que vous m'expliquiez certains passages. De plus, je ne suis pas trop content du commentaire de Lopas, ni de la tartine sur l'architecture chrétienne qu'il a mise ou qu'on a mise en tête. Je vous apporterai les proverbes et les comédies d'A. de Musset. A la cour il faut n'exposer que les morts, les vivants n'y pouvant causer que du scandale.

T. à v.

P. M.



PORTRAIT DE LA PRINCESSE MATHILDE
Dessin par VIOLLET-LE-DUC
*(à M. Georges Viollet-le-Duc)*

Ci-joint un curieux document que Laborde m'a donné pour vous.

---

Lundi soir, 20 décembre 1858.

Mon cher Ami,

Notre Princesse[1] m'invite à déjeuner mercredi. Je suppose qu'elle vous écrit dans le même sens. Voulez-vous me prendre? On mange un gigot chez moi jeudi et j'espère que vous en viendrez prendre une tranche.

T. à v.

P. Mérimée.

---

Cannes, 7 janvier 1859.

Mon cher Ami,

C'est pour vous dire[2] que je travaille depuis hier après vous. J'avais oublié seulement la moitié de ce que je voulais emporter, entre autres votre volume[3]. Je l'ai reçu avec mon paletot d'été.

Ma grande critique c'est que vous avez pris l'ordre alphabétique. Vous y avez remédié par la tournée chez les artisans et la description des mœurs de la noblesse et de la bourgeoisie. Mais je crois que je vous tancerai.

Où avez-vous pris que *buffet* fût synonyme de *soufflet?* Vous renvoyez aux ustensiles. *Buffet*, en vieux français, c'est un soufflet sur la joue. Cela a encore le même sens en anglais. Je doute qu'il s'agisse dans

le passage où vous avez trouvé ce mot d'un soufflet à feu. Si cela était, il faudrait citer le passage qui serait fort curieux.

Plaignez-moi. J'ai été obligé de mettre mon domestique à la porte et de le faire partir dans la journée. J'ai trouvé ici un gamin de Nice pour cirer mes bottes. Trouvez-moi quelque trésor qui aille comme un chronomètre et qu'on n'ait pas besoin de remonter de temps en temps en se mettant en colère et sans se faire du mauvais sang.

Que dit-on de l'Autriche[1]? Allons-nous en Italie? Savez-vous qu'en passant à Marseille on m'a dit qu'on faisait de grands préparatifs de projectiles des plus vilains, en grand, tant à Toulon et à Marseille et sur la frontière du Piémont?

Quand vous verrez Isidore[2] demandez-lui ce qu'il faut croire. Il fait ici un soleil magnifique, comme celui de Diogène. Il ne faut pas qu'on se mette devant, car alors l'air qui s'est rafraîchi sur les Alpes vous pince parfaitement. Ne le dites pas à Penguilly si vous le rencontrez ou plutôt dites-lui d'emporter un parasol pour la promenade de midi à deux heures et un paletot pour le reste de la journée.

Adieu, mes respects à M^me^ Leduc et à M^me^ Ouradou[3]. J'espère qu'elle ne recommencera pas si tôt.

P. M.

Cannes, 23 janvier 1859.

Mon cher Ami,

Voilà cette tartine[1]. Revoyez-la, faites-y les changements ou additions que vous voudrez et renvoyez-moi l'épreuve par le canal de M. Pelletier.

Penguilly est ici, mais avec des clous. Cela ne l'empêche ni de dessiner, ni d'admirer. Hier nous prîmes un bernard-l'hermite[2]. Nous en cassâmes la coquille avec soin et la mîmes dans un plat d'eau de mer. Il était horriblement sot et vexé. On lui présenta une coquille vide. Il s'en approcha, éleva une patte en l'air à côté de la coquille (*sic*) :




Satisfait de la mesure prise, il plongea la même patte dans la coquille pour s'assurer qu'elle était vide. Alors il empoigna les deux bords, A et B, entre ses pinces, prit son élan, fit une culbute afin de se retourner en l'air et retomba la queue la première dans la coquille. Un moment après il se promenait, fier comme un paon, dans le plat.

Vous savez que la nature, toujours tendre, a négligé d'armer d'une cuirasse la queue de ces bêtes. Elle leur a donné les moyens de mesurer même sans double décimètre.

T. à v. P. M.

Cannes, 21 février 1859.

Mon cher Ami,

Votre article avance[1], malgré Penguilly qui est arrivé et qui me retarde dans mes écritures. Je l'enverrai d'ici à peu de jours à M. Pelletier pour qu'il soit soumis à votre censure. J'aimerais assez avoir une épreuve. Cela fera un retard de quelques jours, mais je ne pense pas que ce soit un cas grave. M. Pelletier a des moyens subreptices de me faire passer la chose.

J'ai ici un domestique assez bon qui serait même présentable à Paris, sans son allure qui laisse à désirer. Je crois même que je m'arrangerai d'un frère de Sophie, à moins que vous n'ayez en main la huitième merveille du monde.

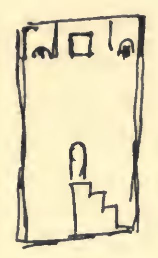
Je suis charmé des plans de campagne que vous me communiquez. Le mien est une descente à Trieste avec embargo mis sur le marasquin de Lara. Je n'aime pas qu'on parle guerre sans se battre un peu. Cela donne des airs d'estaminet. Heureusement, j'espère qu'on a eu plus peur ailleurs que chez nous. Le ton des journaux autrichiens est devenu, ce me semble, plus aimable.

Le temps qui était magnifique avant l'arrivée de Penguilly, s'est mis au *libeccio*[2], si bien que je lui ai procuré hier une trempée merveilleuse. Tous nos vaisseaux sont pleins, mais nos plaids et nos bonnets sont à sécher. Heureusement, le soleil est revenu et il refait chaud.




TOUR DES BRIGANDS, AU CANNET
Aquarelle de PROSPER MÉRIMÉE
*(à M. Georges Viollet-le-Duc)*

Voulez-vous des cotes de la maison fortifiée pour un seul brigand du Cannet? Je vous en ai donné une mauvaise aquarelle. Tour carrée avec mâchicoulis aux angles.



Adieu, mon cher Ami, portez-vous bien et les vôtres aussi.

Vous ne me donnez pas de nouvelles de Pierrefonds.

Le papier est très rare à Cannes; je vous écris sur une demi-feuille.

J'écris à M. Rouland pour M. Frontera[1], mais je ne sais pas trop ce qu'il demande. Si vous le savez, parlez-en au nom de M^me de Montijo audit ministre.

T. à v.

P. M.

---

Cannes, février 1859.

Mon cher Ami,

Vous avez dû recevoir mon article. Si vous l'approuvez vous aurez, en votre sagesse, pris le journal qui vous aura le plus plu. Pour moi, je n'ai pas de préférence particulière.

Je vais m'occuper de la maison du voleur. La difficulté c'est de pénétrer à l'intérieur. Je vous en donnerai, en tout cas, un plan et un dessin meilleur que ce que vous avez.

Je me porte assez bien, malgré des spasmes d'estomac de temps en temps. Celui que nous avons ici est très bon pour moi. J'ai découvert que c'est la lumière qu'il me faut pour vivre. Vos brouillards me fichent malheur.

Les gens qui viennent d'Italie disent qu'il y a tant d'Autrichiens en Lombardie que le fromage de parmesan manquera, que le pape en demande (des Autrichiens) et que le général de Goyon n'en veut pas. C'est là, dit-on, le nœud de l'affaire. Il me semble que personne n'est prêt; cependant il est toujours imprudent de se quereller l'épée au côté, et c'est ce qu'on fait, malheureusement.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre Hatzfeldt qui aurait pu rendre de bons services en cette occurrence. Adieu. J'ai écrit à M. Rouland pour M. Frontera et lui ai envoyé la lettre de Mme de Montijo, qui fera plus d'effet que la mienne.

T. à v.

P. M.

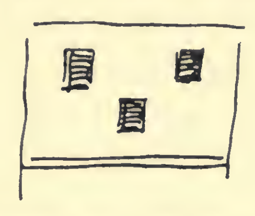
---

Février 1859?

[*Note*[1].]

Cette tour se trouve à l'entrée du Cannet, petit village auprès de Cannes.

La disposition intérieure est entièrement transformée, et le service des mâchicoulis est aujourd'hui impossible. Je crois les fenêtres modernes. Peut-être y avait-il autrefois d'autres fenêtres encore plus petites. Les quatre parois à l'intérieur présentent trois petites niches qui ont pu être des baies du temps du voleur qui a fait bâtir la tour, mais ces baies ne correspondent pas avec les mâchicoulis.



Il y a trois étages, en comptant une cave dont l'entrée est moderne. Probablement, autrefois, on y descendait par un trou au plancher du premier étage. La voûte, très mal bâtie, est à nervures.

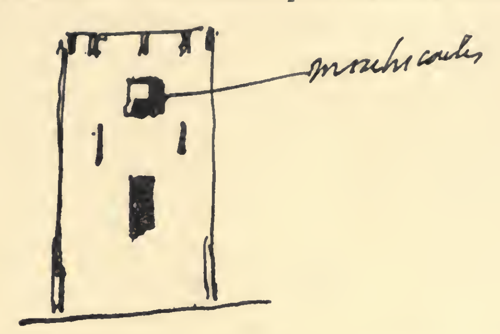
Les planchers ne consistent qu'en poutres non équarries avec quelques planches dessus. Le toit est encore plus grossièrement fait. Je serais tenté de croire qu'il y avait autrefois une plate-forme.

Appareil très grossier, replâtré par places.

Échelle d'un centimètre pour mètre.

Cela me paraît curieux en ce qu'il y a dans cette construction une intention de défense bien évidente, mais défense à l'usage d'une ou deux personnes au plus. Au lieu de pierres amoncelées qui forment escalier, je crois qu'il y avait autrefois une échelle

qu'on retirait à l'intérieur. C'est le système des tours isolées[1] et de beaucoup de maisons en Corse.




Observez l'ornementation de la porte à cintre surbaissé.




Point de cheminée. Je suppose qu'on faisait le feu sur une pierre plate au deuxième étage.

---

21 février 1859.

Mon cher Ami,

J'écris aujourd'hui à Taschereau. Il est possible que je ne lui aie pas remis la note que vous m'aviez donnée pour M. Violet, attendu qu'il me dit, lorsque

je lui en parlai, qu'il lui avait été déjà recommandé de plusieurs côtés et qu'il en faisait cas. Au reste, il a souvent des distractions.

Il est probable que je serai à Marseille le 28. Je tâcherai de m'y arrêter un jour pour que nous puissions manger une bouille-abaisse (*sic*) ensemble. Cependant, je voudrais bien être à Paris pour le commencement de mars.

Du Sommerard m'a envoyé des photographies de ses couronnes. Il dit que vous allez lui faire une armoire wisigothique[1].

Je suis charmé que l'article vous ait plu[2]. Demandez au *Moniteur* pourquoi il imprime *Dictionnaire* RÉSONNÉ *de l'architecture*. Il y a donc des Marseillais dans leur imprimerie?

Adieu, il est plus de minuit, heure indue à Cannes.

T. à v.

P. M.

---

[*A M. Courmont.*

31 mai 1859.

Mon cher Ami,

Voici l'avis de nos jurisconsultes du Luxembourg :

1° Les couronnes sont devenues possession du domaine. Le ministre ne peut les rendre que si un tribunal prononce l'annulation du contrat de vente.

2° Un avis du Conseil d'État n'aurait aucun effet,

pas plus que celui d'un jurisconsulte quelconque, pour décharger le ministre de sa responsabilité.

3° Il est essentiel, pour que la vente soit réellement consommée ou plutôt pour ôter tout prétexte à l'argumentation contraire, de faire sommer par huissier le sr Navarro[1] et de déposer le prix à la Caisse des dépôts et consignations.

4° Les couronnes ne peuvent être considérées que comme des choses antiques, des épaves dont le propriétaire originaire est inconnu.

5° L'acquisition est légitime, ayant été faite en l'absence de tout indice de vol par un marchand trafiquant de ces sortes de choses, qui les a offertes à l'acheteur français.

6° Jamais en matière d'art on n'a tenu compte des lois étrangères sur les trésors, pas plus que de celles qui défendent l'exportation de ces objets.

Je vais répéter cela au ministre ce soir.

T. à v.

P. M.]

---

Tarbes[2], [septembre] 1859.

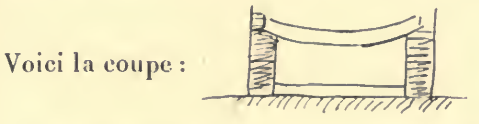
Mon cher Ami,

Jusqu'à présent on croit que Compiègne ne verra ses hôtes qu'au commencement de novembre. Il n'est pas question d'autre voyage auparavant.

L'architecture est ici ce qu'elle est partout. L'in-

fortuné fils[1] a acheté une maison en face de la paternelle avec un toit soutenu par des arbalétriers sans entraits, mais des blochets qui passent par les tuyaux de cheminées. De plus, le rez-de-chaussée se trouve au-dessus de caves pleines d'eau, mais non voûtées.

Voici la coupe :



Je regrette que vous n'ayez pas vu l'architecte du lieu et ses plans de châlets composites.

On s'inquiète beaucoup d'un certain dessin[2] de Bœswillwald qui n'arrive pas. L'a-t-il envoyé directement à M. Isidore? On aurait voulu, je crois, qu'il l'envoyât ici. M. Isidore et son épouse ont grondé le maître de cet établissement[3] qui est trop économe à l'égard de Pierrefonds.

J'ai voulu lui expliquer le théâtre et le temple de Champlieu, mais il paraît que tout cela ce n'est que pour flatter une malheureuse passion archéologique qu'il aurait fallu laisser tranquille.

Le pays est très beau, surtout très vert. Je me livre au paysage non historique.

Nous revenons, Adolphe F. et moi, probablement de lundi à mercredi prochains.

T. à v.

P. M.

---

Paris, 23 novembre 1859.

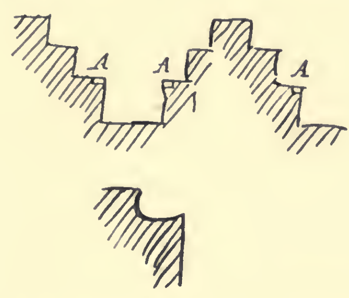
Mon cher Ami,

Bien que je sois comme une pomme cuite au point de vue de la conservation de ma peau endommagée par une malle-poste très peu tendre, je vous fais ces lignes pour vous dire que j'ai repassé les Pyrénées[1] (au sud desquelles montagnes il fait bien plus froid qu'au nord) et pour vous donner des nouvelles du pauvre Bœswillwald, qui a fort près manqué de claquer. Il est revenu de Barcelone il y a huit jours en mauvaise disposition, ne pouvant remuer ni patte, ni parler. Mal de tête, fièvre, accablement général. Il a été trois ou quatre jours très en danger. Puis la petite vérole s'est déclarée et il est hors d'affaire. C'est-à-dire, cloué dans son lit pendant un mois avec un masque sur le visage et sur les mains. J'ai vu hier sa femme qui est tout à fait rassurée, et, bien qu'il ne voie encore personne, il parle et cause comme une personne naturelle. J'ai souffert mort et passion entre Madrid et Vittoria. J'ai conservé mon nez à grand'peine, mais j'ai l'estomac et le flanc dans un état pitoyable. Je pars la semaine prochaine pour Cannes, où j'espère me refaire.

Vous aurez su que Du Sommerard a une troisième fille. Il est évident qu'il s'y prend mal.

Vous aurez su, peut-être, que j'ai vécu presque toujours à la campagne. Je n'ai pas d'observations archéologiques à vous envoyer, cependant je suis

allé voir un château de Belmonte[1], dans la Manche, qui appartient à l'Impératrice et qui est assez curieux. Bœswillwald en a fait un très joli dessin qu'il aurait envoyé à S. M. sans son désastre. J'ai remarqué là une disposition toute nouvelle pour moi que je soumets à vos lumières. Il y a des créneaux de cette forme :




En A. A. la pierre est partout échancrée et forme une espèce de mortaise arrondie et polie. A quoi bon? Je vous propose en toute humilité cette explication : que devant le créneau il y avait un mantelet de bois se mouvant sur des gonds ajustés dans les mortaises de pierre susdites. *Quid dicis?*

Je m'en vais donc à Cannes et je voudrais y faire quelque chose. Comme il est à croire que je serai parti lorsque vous reviendrez, ne pourriez-vous pas m'envoyer votre dernier volume comme vous avez fait le précédent (si vous l'avez relié)? Je vous le rendrai, foi d'animal, avant l'août avec un article poussant à la consommation.

Adieu, mon cher Ami, j'ai voulu vous donner des

détails sur Bœswillwald et vous prier de l'excuser auprès de S. M. si le dessin que la comtesse de Montijo a annoncé n'est pas arrivé[1]. Dites-moi les fêtes[2] que vous avez vues et mettez-moi aux pieds de *tutti quanti.*

T. à v.

P. Mérimée.

---

Cannes[3], 2 janvier 1860.

Mon cher Ami,

Je vous souhaite une bonne année. Vous n'avez pas commencé 1860 par un si beau jour que nous, mais vous avez eu des discours et des chapeaux à plumes, choses inconnues chez nous. Nous vous attendons avec la moitié d'un jambon nourri de vipères et peut-être un melon. Je vous prie de nous mander votre départ de Paris, à peu près, afin de régler nos flûtes en conséquence, attendu que nous devons faire une expédition de quelques jours à Grasse[4], et comme nous ne sommes pas pressés, nous nous arrangerions selon les circonstances. Cannes est peut-être la seule partie de l'Europe où il n'y ait pas eu de neige cette année, mais il a gelé pendant trois jours assez serré pour tuer les géraniums et maléficier quelques oranges aigres.

Depuis huit jours nous avons un temps magnifique que nous conserverons, j'espère, car c'est ce que nous avons de mieux à vous offrir. J'avais, de mon

côté, écrit à S. M. au sujet des monuments et des treize millions. Je lui parlais de l'avantage qu'il y avait à les répandre en province, et j'insistais sur la nécessité de faire quelque chose pour les arts, les lettres et les sciences. Je disais que j'avais un projet d'encyclopédie magnifique que je montrerais quand j'en serais requis. Notre ministre, que j'avais choisi comme ambassadeur, m'a écrit que cette idée d'encourager les lettres et les arts par les économies de la guerre avait paru frapper S. M., qu'il avait trouvé l'idée d'une encyclopédie bonne, mais on ne m'a pas demandé d'explications et j'ai rengainé mon projet, très content, d'ailleurs, qu'on nous donne nos treize petits millions.

J'ai lu la brochure qui m'a plu[1]; je regrette de n'avoir pas le factum Dupanloup qu'on dit très vert. Je ne suis pas fâché de voir les ratichons[2] se lancer dans un trou dont ils ne voient pas le fond.

Ici nous commençons à douter du Congrès[3] qui ne se dépêche guère. Je m'imagine que chacun voulant y apporter son petit plan, il se rédige partout une foule de mémoires filandreux. Les Anglais et les Russes paraissent très contents. Ce sont les seuls étrangers que nous ayons.

Je suis mécontent de ma montre, et si vous avez confiance dans la solidité de la paix et la solvabilité du trésor public, je vous demanderai de me prendre une montre comme la vôtre chez Bréguet. Je crois que vous m'avez dit qu'elle vous avait coûté mille ou

onze cents francs. Bréguet, qui aimait beaucoup mon père, me traitera aussi bien que vous, j'espère. Si la montre était prête, vous pourriez me l'apporter et je préviens du Sommerard, qui a ma grenouille, de vous compter l'argent, mais je crois qu'il vaut mieux qu'elle reste quelque temps à se régler chez Bréguet.

J'ai sué sang et eau pour faire une oraison funèbre à ce pauvre Lenormant[1]. J'en suis accouché enfin et la famille en paraît contente. Comme il n'y avait guère d'idées communes entre nous, je n'ai jamais été plus embarrassé.

Lorsque vous viendrez, je vous prierai de vous charger de quelques feuilles de papier à enveloppe sur lesquelles je peine. Vous savez, c'est un papier gris brun qui se vend au mètre et qui sent le goudron; il a l'avantage de ne pas goder à l'humidité.

Vous savez qu'il y a deux diligences qui vont tous les jours de Marseille à Cannes, plus un bateau à vapeur partant une ou deux fois par semaine, mais fort irrégulier dans ses allures. On peut, à Paris, prendre sa place aux *messageries impériales*, qui vont un peu plus vite que les autres. Arago m'a écrit et m'a envoyé d'effroyables bêtises. Il ne parle pas de venir me voir. En tout cas, ne l'attendez pas.

On m'a envoyé de Paris un assez bon livre sur les églises de Palestine, par M. de Vogüé, avec des images meilleures qu'il n'appartient à un gentilhomme de nom et d'armes[2].

Apprêtez-vous à voir la pure nature à Cannes, car, à l'exception des églises de Saint-Honorat et de la tour du Brigand, au Cannet, nous n'avons pas un monument à six lieues à la ronde.

Adieu, mon cher Ami, présentez mes hommages à Madame V. L. et dites à la Princesse que je crains les rhumes et que je suis vieux. Quand elle sera vieille, elle ira peut-être à Cannes.

T. à v.

P. M.

---

Cannes, 29 janvier 1860.

Mon cher Ami,

Je croyais vous avoir dit que j'avais fait votre article et que je vous attendais pour que vous le lussiez avant de l'envoyer au *Moniteur*. Votre dernier volume[1] n'a guère de mots offrant un intérêt général et compréhensibles au respectable public. J'ai choisi *construction* et *cuisine*. Dans le premier, qui est un peu fort pour moi, je ne voudrais pas qu'il y eût de boulettes : voilà pourquoi je désire vous le montrer.

Quand viendrez-vous? La semaine prochaine, veuillez prendre chez moi un petit paquet de tabac. Léonor vous donnera l'argent de la montre. Veuillez encore m'apporter quelques feuilles de papier-enveloppe comme celui sur lequel je fais mes chefs-d'œuvre. Il n'y en a pas à Marseille, quoi que vous en disiez.

Votre article[1], que j'ai reçu ce matin, m'a amusé. Je ne le crois pas venu de Rome, mais bien des quatre nations. Le *tergemini* est du Villemain tout pur. Je souhaite que cela le console des aménités que lui adressent le *Times* et le *Daily News*. Au reste, je crois que le *fiasco* a été des plus complets.

J'ai écrit à M. Fould au sujet de Courmont[2], carrément et franchement, pour son bien et le bien de la chose. Je ne sais comment il prendra cela. Vous le saurez probablement soit par Arago, soit par d'autres.

Je suis fricassé. J'ai mal à la hanche. Rhumatisme ou quelque chose d'aussi embêtant. Je marche, mais je ne puis m'asseoir sans souffrir le diable.

T. à v.

P. M.

Écrivez pour qu'on aille au-devant de vous. Vous pouvez prendre le télégraphe de Marseille : il vous en coûtera 2 francs.

---

Cannes, 31 janvier [1860].

Mon cher Ami,

Ayez la bonté de m'envoyer ou de m'apporter quand vous viendrez le passage de W. de Honnecourt où il parle de l'art ogive; je voudrais le citer dans ma tartine[3].

Augier m'écrit que le P. Lacordaire sera nommé[4]. Que les successeurs de Voltaire sont bêtes!

Je compte sur vous et sur du Sommerard pour la fin de la semaine ou le commencement de l'autre.

T. à v.

P. M.

---

Cannes, 4 février 1860.

Mon cher Ami,

La meilleure manière de venir à Cannes est, je crois, de prendre à Paris les *messageries impériales*. Partant de Paris le 9 au soir, vous serez à Cannes le 11 à sept heures du matin. Vous allez en chemin de fer jusqu'à Toulon où les messageries vous attendent. Il y a encore à Marseille les *messageries générales* qui partent vers quatre ou cinq heures de Marseille et qui arrivent à Cannes un peu plus tard que les *impériales*. Enfin un bateau à vapeur part de Marseille le soir du mardi et est à Cannes à huit heures du matin. Il n'est pas trop exact. Je vous conseille les *messageries impériales*. On ira vous chercher le 11 et le 12. En cas où vous ne trouveriez pas mon domestique, prenez la parole et faites-vous conduire rue du Bivouac Napoléon, maison Sicard, n° 6, au second étage.

Je crains de ne pouvoir loger Bœswillwald sous le même toit que vous, mais il ne sera pas loin.

N'emportez pas d'habit, à moins que vous ne veuilliez être présenté aux rupins de l'endroit. Des chemises de laine. On a très chaud dans le jour et l'air

devient froid une demi-heure après le soleil couché.

Je n'ai pas besoin d'argent, mais Léonor vous donnera de quoi payer M. Bréguet, à qui vous ferez mille remerciements.

Je suis très curieux d'apprendre les choses que vous n'osez me dire sur l'affaire Courmont.

Je crois que les ratichons filent un mauvais nœud, mais il s'agit de savoir si l'on aura le toupet de persévérer.

J'en doute d'après ce que vous me dites.

Je n'ai pas trouvé dans mon journal le résultat des élections académiques qui devaient, dit-on, avoir lieu jeudi dernier. On m'annonçait l'élection de Lacordaire comme assurée[1].

Je viens de trouver le moyen de caser Bœsw.

Adieu, à bientôt, n'oubliez pas le passage de W. de Honnecourt.

P. M.

---

Mai 1860.

Mon cher Ami,

Parler de Messine[2], cela est très nécessaire.

La difficulté est grande de parler de Courmont à l'Empereur. J'aurais l'air de vouloir jouer un tour à M. Fould. Mais cependant, l'occasion se présentant, je ne dis pas non. J'entreprendrai le ministre dès son arrivée.

T. à v.

P. M.

Mai 1860.

Mon cher Ami,

Pourriez-vous mettre l'adresse à cette lettre?

Le préfet de la Seine me dit que la Ville va publier le travail de M. Berty[1]. Il en était très content et m'en a fait de grands éloges.

Voici ceux de Soubeyran[2] que je vous envoie. Mais si l'ambassadeur de Naples faisait son métier, il vous dénoncerait à S. M. pour avoir donné dans le *Moniteur* des conseils stratégiques à Garibaldi.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 27 novembre 1860.

Mon cher Ami,

Vous qui êtes une tête froide et qui dînez en petit comité avec Isidore, dites-moi donc un peu ce qui se passe, ce qu'on veut, qui l'on trompe, comme dit Basile. Le diable m'emporte si j'y comprends quelque chose. Je suis très triste de ce remue-ménage, d'abord parce qu'il me semble mauvais en soi, puis parce qu'il est funeste à nos amis. Je crains surtout pour Courmont, qui n'a pas encore pris son assiette et dont la place doit être fort reluquée par une grande quantité de gens de qualité. Je crains aussi pour notre pauvre petite boutique archéologique[3] que nous avons si longtemps administrée en famille, pas

trop mal à ce que je crois, et qui peut aller à tous les diables si les gens de qualité y fourrent le nez et si les belles dames veulent y placer les neveux de leurs parfumeurs. Dites-moi surtout pourquoi, voulant faire du libéralisme[1], au lieu de vous défaire de toute votre fripouille de ratichons, vous allez chercher dans le vieil arsenal du parlementarisme la discussion de l'*adresse* pour la remettre en honneur, agiter le pays qui n'y pensait plus, faire briller les talents oratoires de M. J. Favre? *Et cui bono?* Mieux valait le projet Augier et charger M. Lemaire de régler les affaires de l'Italie. Dites-moi encore pourquoi vous avez fait occuper Terracine et pourquoi vous ne voulez pas qu'on bombarde Gaëte? Enfin, dites-moi quelque chose, car je suis ici au fond d'un pot de moutarde. Moutarde est le mot, car depuis cinq jours, ce qui ne s'était jamais vu à Cannes et qui, j'espère, ne s'y verra plus, il pleut à verse, on ne voit pas les montagnes de l'Estérel, la mer est furieuse et menace d'entrer chez moi. Enfin, je me suis écorché le talon, je suis enrhumé, dans la déveine la plus profonde et je crois à la fin du monde prochaine.

Adieu, mon cher Ami, si vous voyez la Princesse, mettez-moi à ses pieds, dites lui que je suis trop *avvilito* pour lui écrire et que j'attends pour cela que vous m'ayez remonté le moral.

Mille amitiés.

P. M.

---

Cannes, 1er décembre 1860.

Mon cher Ami,

J'ai reçu votre lettre qui me paraît se ressentir des influences de la cuisine que vous venez de déguster. Des deux résultats que vous m'annoncez il y en a un que je nie tout à fait, c'est que le bavardage parlementaire ennuie. Il n'ennuiera pas plus que n'ennuie le pied de mouton ou tout autre ouvrage remis à la scène après un long intervalle entre les représentations. Il est évident qu'on ne dira rien de bien nouveau, mais cela sera inusité et cela semblera bon. On en prendra l'habitude et on demandera qu'on aille de plus fort en plus fort.

On me disait aujourd'hui, d'assez bonne source, qu'un écrivain illustre et national[1] se mettrait sur les rangs pour être député. Je crois avec vous qu'un certain nombre de parlementaires, des *roses* surtout, remordront à la grappe et nous apporteront le tribut des lumières avec lesquelles ils ont allumé les incendies que vous savez. Peut-être est-ce une soupape de sûreté, comme on dit, mais elle ne m'inspire pas une grande confiance et elle peut, si elle n'est pas bien manœuvrée, amener une explosion, *tempore et occasione prælibatis*.

Le second résultat[2] que vous augurez, la mise à la raison des ratichons, est certainement plus probable que le premier. Cependant, il ne faut pas se dissimuler que tout ce qui a un habit noir en France et

un chapeau rond est papiste et quasi légitimiste. Cela est triste et ne prouve ni le bon sens ni l'esprit des classes supérieures, mais cela me semble être ainsi et me consterne un peu. Il est vrai que de l'autre côté les masses sont animées de sentiments tout à fait opposés.

C'est le malheur de la France que la bourgeoisie veut singer les manières de l'aristocratie; voilà pourquoi elle est dévote aujourd'hui. Or, je me demande ce que dira le corps législatif consulté au sujet de N. S. P. le Pape. Sans la question financière, qui est la conséquence immédiate d'une restauration du vicaire de J.-C., je suis porté à croire que la majorité se prononcerait pour conserver le temporel. Les mêmes hommes, qui, étant jurés, ne condamnent pas les assassins parce que leurs femmes ne voudraient plus coucher avec eux s'ils avaient occasionné mort d'homme, ces gens-là, qui sont très nombreux, voteraient le rétablissement de l'infect gouvernement du vicaire de J.-C. si cela ne coûtait rien. Heureusement, il en coûte pour tenir Goyon de garde[1], et cette considération pourra faire pencher la balance. Mais, de toute façon il y aura du tirage et beaucoup de salive à dépenser de la part des grands orateurs sans portefeuille dont nous parlions. Ce qui me paraît surtout délicat c'est le travail à faire sur les députés, individuellement, pour leur faire comprendre ce qu'*on voudrait qu'ils disent*, et je ne sais pas trop qui sera chargé de cette négociation. Enfin ma grande

et principale crainte est le grugeage. N'est-il pas à craindre qu'il ne prenne des proportions colossales et dangereuses?

D'un côté, de la facilité à se laisser extraire des carottes et, de toutes parts, la plus grande activité à les tirer. C'est à ce point de vue surtout que je regrette la retraite de notre ex-colonel[1]. Est-il vrai qu'il l'ait prise peu philosophiquement? L'enterrement de la duchesse d'Albe est-il pour quelque chose là-dedans, comme on me l'assure? Et comment, si cela était, les autres auraient-ils tiré leur épingle du jeu?

Je n'ai nulle envie de revenir. Cette fondation sur têtons ne me paraît pas assurer la solidité du bâtiment. On vous prendra quelques idées, et puis on les confiera à des joueurs qui en feront leurs choux gras et qui gâteront tout. Cela n'est pas une raison pour ne pas essayer, sans doute, mais je n'ai nulle envie de me mettre en avant lorsque je n'ai pas grande confiance dans le capitaine. La phrase que vous me dites sur le *pouvoir divin* me fait grand peur.

J'ai écrit deux fois à notre ex-colonel, une fois à J. P.[2]. Ils ne m'ont rien dit. Je suis fort en peine du dernier, qui me fait l'effet d'être un peu abandonné. Qu'en pensez-vous?

Courmont m'a écrit. Il a toujours bien peur. Je ne crois pas à un directeur, à moins que l'on n'ait quelque cousin à colloquer.

Celui qui écrivait la prose de votre charade *propria*

*manu*[1] aime à faire par lui-même. Tant mieux et tant pis.

Adieu, portez-vous bien et donnez-moi des nouvelles.

T. à v.

P. M.

---

Cannes, 11 décembre [1860].

Mon cher Ami,

Je suis charmé de vous savoir consulté[2], c'est déjà une bonne chose qui prouve la faveur des gens. Je voudrais bien qu'ils suivissent vos conseils, mais j'en doute toujours. Parlez aussi à Madame[3]; il paraît, d'après ce qu'on me dit, qu'elle a du goût pour mettre la main à la pâte, et certainement elle en est d'une plus fine que Monsieur. Quand je me rappelle nos répétitions et la prose du proverbe[4], je suis tenté de me voiler la face. N. serait la doublure de la même étoffe que l'habit, doublure plus solide et plus honnête peut-être, mais j'aime mieux les doublures d'étoffe et de couleur différente.

Je crois que vous avez raison sur les sentiments des différentes classes de gens au sujet des ratichons. Mais parmi ceux qui mettent des habits de drap noir[5], combien y en a-t-il qui pensent comme vous et moi? Toutes les femmes, même les plus catins, sont dévotes et rendent dévots leurs maris et leurs amants[6]. Il y a encore beaucoup des gens du peuple

qui sont, surtout en ce pays-ci, non pas seulement dévots, mais encore soldats de la ratichonnerie et tout prêts à faire les cent dix-neuf coups à ses ordres. Vous avez toute raison de dire que les ratichons auraient fait un coup de partie en se mettant jusqu'au cou dans la démocratie. Ils en ont bien été tentés en 1848 et ils y allaient gaîment, lorsqu'ils ont vu qu'il y avait plus à gagner de l'autre côté. Maîtres des masses et confessant les rois, ils auraient pu faire de très grandes choses. Les généraux leur manquent, mais ils ont de bons capitaines qui font bien la petite guerre.

Ici, il y a une ratichonnerie toute démocratique, composée de tous les fainéants qui n'ont pas voulu travailler et qui, en même temps, se sont résignés à vivre avec 800 francs par an. Ils voudraient avoir davantage et portent beaucoup d'envie aux propriétaires. Ils disposent d'une petite armée composée de la fine fleur des drôles.

Les circulaires de M. de P.[1] me plaisent. Elles sont bien écrites, nettes et franches, deux grands points. Il faudrait que M. Rouland se piquât d'honneur et en fît une aux *pointus*. Je lui fournirais quelques phrases, s'il en avait besoin.

La tournure des affaires d'Italie[2], qui me fait grand'peine, me réconcilie d'un autre côté avec nos libertés nouvelles. Je crois qu'elles pourront nous donner le moyen de demeurer neutres, ce qui eût été difficile, le pays demeurant muet. Il est évident

qu'au printemps prochain les Italiens vont faire *delle grosse*. Si d'ici là les Hongrois et la banqueroute n'ont pas ruiné l'Autriche radicalement, ils recevront une frottée des plus rudes. Seul le maître n'aurait pu prendre la chose philosophiquement. Les Chambres crient : ne nous mêlons de rien; il peut, sans rien perdre de son prestige, se croiser les bras et dire aux Prussiens et autres : veuillez laisser les gens se battre en paix ou je vous prends le *rein*.

Mais ne croyez pas qu'on soit las en France de l'éloquence. Il y a encore des gens qui lisent Lamartine et on s'étouffera pour entendre Lacordaire et Guizot[1]. Il vaut mieux être soûl que d'être bête, et vous voudriez me faire croire que la bourgeoisie française n'est que soûle.

J'ai reçu une lettre de C.[2], lamentable comme toujours. Le patron[3] est aimable et poli. J'espère qu'ils feront bon ménage. Pourvu qu'il devine le parti qu'il peut tirer de C., son affaire est sauvée et assurée. Je compte beaucoup sur la Princesse et sur vous.

Notre ex-colonel[4] est, en effet, moins philosophe que je ne le serais à sa place. J'aimerais, pour nous, à le voir aux finances, mais s'il me demandait conseil pour lui-même je ne lui conseillerais pas. Il ne faut jamais aspirer à descendre. A la bonne heure, quand, après quelques mois de *grugeage*, on lui promettait d'être bien sage et qu'on lui ferait réparation. Je pense le voir un de ces jours à Cannes, et probablement il me contera la chose. J'étais fâché

du palais. A sa place je ne l'aurais pas fait si bien, j'entends si coûteux, et j'aurais tenu à justifier le proverbe que le fils d'un cordonnier est mal chaussé; mais, les juges étant donnés, il n'y a pas là de quoi pendre un homme.

Ce qui reste à faire serait de mettre à la porte une douzaine de préfets, après plainte justifiée et publique, et supprimer un grand journal[1] pour tendance anti-dynastique. La circulaire de M. de P. est excellente, mais les exemples *ad hominem* valent mieux que tout. Dans ce pays on est d'autant plus libre qu'on est plus près du maître. Il faudrait le contraire. Je voudrais qu'en province on tolérât beaucoup de la presse locale qui jamais ne mettra le feu aux poudres, mais qui peut empêcher beaucoup d'abus; je voudrais, au contraire, qu'on fût sévère en diable pour ceux qui se mêlent de politique pour s'amuser ou amuser les oisifs.

Adieu, mon cher Ami, envoyez-moi quelqu'un si vous ne venez pas vous-même, ce qui serait le mieux. Nous avons eu une inondation et la mer nous a, pendant une soirée, changés en île. Vous connaissez la maison.

Mille amitiés à tous les vôtres. Mettez-moi aux pieds de la Princesse et dites à son cousin[2] que j'ai fait une forte tartine sur la religion des Romains.

P. M.

---

Cannes, 23 janvier 1861.

Mon cher Ami,

Je vous félicite de votre vigueur; vous êtes d'acier et de diamant. Si, comme je l'espère, vous nous faites un opéra, vous vous trouverez en relations avec ces dames; alors prenez garde de vous esquinter le tempérament. Mais qui sera juge du concours? Est-ce Mme W.[1] ou l'Institut? Je crains qu'après toutes vos fatigues vous n'ayez affaire à des imbéciles, ce qu'à Dieu ne plaise!

Je n'ai pas de bouquins ici et je n'ai pas d'épigraphes à vous donner[2], à moins que vous ne preniez la devise des Montmorency : Ἀπλανῶς, ou bien ce proverbe grec : Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει. *Tire parti, embellis ce que tu as reçu du sort.* Il est bon que ce soit du grec pour embêter le président de l'Académie.

Je suis ici depuis quelques jours avec notre ancien colonel. Il m'a conté par le menu son anecdote, qui me montre un assez vilain côté de notre auguste ami[3], c'est l'indifférence pour les hommes et la dissimulation. Il est vrai que sa profession doit lui apprendre passablement l'un et l'autre, mais il est triste qu'il soit si facile à céder aux obsessions qui l'entourent et qu'il soit entouré comme il l'est. Notre secrétaire ne dérage pas, à ce qu'il me semble. Il s'aperçoit qu'il a troqué son cheval borgne pour un aveugle. Pourvu qu'on fasse quelque chose! Mais il paraît que le temps se passe à vouloir faire.

Si vous voyez l'Empereur, dites-lui que je commence à lancer très proprement un javelot avec l'*amentum*[1].

J'ai fait à Cannes des élèves plus forts que moi, et si vous veniez nous voir je vous formerais rapidement.

Je ne vais pas trop mal. Cependant, j'ai eu une crise de spasmes d'estomac la semaine passée et mon docteur m'a défendu de me mettre en route avant le dégel. J'ai écrit à mon président[2] pour lui dire de m'attendre sous l'orme. Si vous trouvez le moyen de dire à S. M. que je suis dans un mauvais état de conservation, vous me rendrez service. Vous devriez surtout lui dire *d'oser*, en matière d'arts s'entend. S'il faisait ce qu'a fait le roi de Bavière avec les Allemands, le résultat serait selon la proportion qu'il y a entre un Allemand = cornichon et un Français = bon instrument ayant besoin de direction. Malheureusement tout se fait ici par les opinions des salons, lesquels représentent l'absence de toute idée de grandeur, de toute vérité, de toute simplicité. Ce sont les gens qui se délectent des porcelaines tendres de Sèvres qui dirigent les beaux-arts. Par-dessus le marché, ils sont devenus dévots, en sorte que nous n'avons pas même l'avantage de la gaudriole qui jetait quelque charme sur le style Louis XV.

Je suis fâché du *fiasco* d'Augier[3]. Sa pièce m'avait plu à la lecture, surtout parce qu'il avait eu le courage de prendre quelquefois le taureau par les cornes et

de s'attaquer aux choses les plus sacro-saintes, comme, par exemple, le sacerdoce du journalisme. Le style ne me plaisait pas. Je le trouvais recherché, courant après les traits et plein de ces néologismes en usage dans la mauvaise compagnie; mais il y a des caractères bien dessinés, et surtout le Vernouillet, qui n'est pas plus coquin que bien des gens que nous rencontrons partout.

Vous ne m'avez pas dit comment Augier a pris la chose. Je n'ai rien su que par vous et par un ou deux articles de journaux, naturellement assez peu bienveillants.

Je me demande s'il est possible, aujourd'hui, d'écrire pour le théâtre, le public et les critiques étant donné ce qu'ils sont, c'est-à-dire les plus mauvais possibles.

Il paraît que vous n'avez pas encore eu de séance de la Commission des Monuments Historiques, pas même une séance d'installation. Je suppose que ce n'est pas moi qu'on attend. J'ai écrit au ministre pour le féliciter des adjonctions et regretter les suppressions dont le *cui bono* ne me frappe point et qui ont l'inconvénient d'amener la politique dans notre affaire. Montalembert, assurément, ne nous apportait pas un concours bien utile, mais, dans une occasion donnée, on aurait pu se servir de lui pour intermédiaire auprès des ratichons. Dans l'institution du *Trustee* du *British Museum*[1], on a eu grand soin de prendre dans tous les partis politiques des hommes

éminents, qui, en ce qui concerne le *Museum*, sont tous du même avis lorsqu'il s'agit de demander de l'argent pour ses accroissements.

Adieu, mon cher Ami. Je vous souhaite tout le succès possible pour votre projet, mais je voudrais, cependant, vous savoir condamné à quelques jours d'exil dans un pays chaud et sain pour vous reposer de tous vos travaux. Le nôtre est magnifique en ce moment. Nous n'avons pas un nuage et + 15°.

Mille amitiés.

P. M.

---

Cannes, 18 février 1861.

Mon cher Ami,

Je profite d'un jour de pluie pour vous écrire. Cette pluie fait grand bien au pays qui est à sec depuis neuf mois. Les gens n'ont rien à faire, et les plantes ont si bien perdu le sentiment de l'almanach que j'ai envoyé au maréchal Vaillant[1] des pommes et des poires qui ont mûri à la fin de janvier après une première récolte en octobre.

Notre chemin de fer avance rapidement. On m'a fait l'honneur de me faire traverser le premier des étrangers à la compagnie le tunnel de l'Estérel, aussitôt que la communication a été établie entre les extrémités. Ce n'était pas chose trop facile que de percer une masse de porphyre d'un kilomètre de long. Encore ce porphyre, non content d'être dur, n'est

pas solide. Il est traversé par d'innombrables fissures, en sorte qu'il a fallu faire une voûte tout le long du tunnel pour empêcher la chute des fragments qui se seraient ennuyés de rester collés à la voûte.

Pour le pittoresque, cela ressemble au chemin de Lindau à Kempten[1], que nous avons parcouru ensemble, il y a quelques années; seulement, au lieu de lacs, c'est la mer qui se montre à tous les tournants et au sortir de toutes les tranchées. J'ai trouvé que les ingénieurs avaient fait des progrès. Ils ont construit des ponts et des viaducs un peu dans le style des monuments romains de la Provence, et cela ne fait pas plus mal.

Notre grande affaire, à présent, c'est de faire venir ici de l'eau de la Siagne. Par mes intrigues, j'ai réussi à tirer une carotte à M. Rouher pour faire l'étude d'un canal. Malheureusement, la prospérité de Cannes l'a rendue odieuse à toutes les localités environnantes et tous les villages d'alentour sont opposés à ce canal et ne vendront leur terre qu'à des prix extravagants.

Il est parfaitement établi dans la montagne que les ingénieurs du canal et du chemin de fer empêchent de pleuvoir, au moyen de niveaux qu'ils portent de place en place. Voilà comment raisonne le peuple le plus spirituel de la terre, et vous vous étonnez après cela que le ministre des Beaux-Arts[2] n'entende pas son affaire?

J'ai reçu ici la visite de Verdier[3], qui passait une

heure ici, allant à Rome par la Corniche. Nous avons beaucoup parlé de vous et nous sommes tombés d'accord que vous ne saviez pas tirer parti de votre position. Notre hôte auguste[1] de l'automne passé est assurément le meilleur homme du monde, mais il a été tellement habitué aux façons de faire de la fripouille qui l'entoure qu'il a perdu l'intelligence de celles des honnêtes gens. A force d'être obsédé de demandes, il a fini par ne plus comprendre lorsqu'on ne demande pas pour soi. Je suis sûr que si vous l'aviez carrément et directement interpellé au sujet de l'opéra[2], la chose se fût faite sans la moindre difficulté. Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'il ne s'est peut-être pas douté le moins du monde qu'en provoquant un concours vous faisiez acte de générosité non moins que d'innocence, étant donné le jury impartial qui vous a jugé.

Je voudrais, mon cher Ami, que vous songeassiez un peu à tout cela et que vous fussiez, à l'avenir, un peu plus attentif à vos intérêts. Vous savez, d'ailleurs, ce que vous valez et que ni le maître ni la chose publique ne perdront à ce que vous fassiez vos affaires.

On m'écrit de Paris que notre général fait beaucoup d'esbroufe[3] à propos de la propriété littéraire. Il m'a mis de la commission, mais je suis charmé au fond d'être ici. Je trouve que la littérature ressemble tellement aujourd'hui à un commerce d'épicerie, épicerie où l'on vend pour jus de réglisse des petits

bâtons pas sucrés du tout, que je me mettrais dans un grenier à coups de poing en disant mon avis sur toute cette affaire. D'ailleurs, en fin de compte, il n'est guère possible de sortir de ce dilemme : ou déclarer les gens de lettres interdits et incapables de contracter, ou bien les livrer aux loups-cerviers, c'est-à-dire aux libraires.

Adieu, mon cher Ami, je pense être ici dans les premiers jours de mars, lorsque l'*adresse* sera votée[1] et que le prince de Broglie aura été élu. Je n'ai pas de goût pour l'enfoncement des portes ouvertes, surtout quand ces portes n'ouvrent sur rien.

Mille amitiés à tous les vôtres.

P. M.

---

Mars 1861.

Mon cher Ami,

J'irai chez vous après demain jeudi, à midi, avant d'aller blackbouler le Pape[2].

Je trouve que ces messieurs ont bien fait les choses[3]. Je craignais qu'ils ne vous traitassent comme Duc[4]. Ils ont eu trop de haine pour avoir le sens commun.

T. à v.

P. Mérimée.

*P.-S.* — Ce soir il y a une musique enragée aux Tuileries. C'était bien embêtant. Quarante-cinq sénateurs proposent un amendement au projet d'*adresse*

tendant à ce que la France garantisse à toujours le temporel. Il est difficile d'être plus bête que ne sont mes honorables collègues.

---

14 octobre 1861.

Mon cher Ami,

M. Hase m'écrit ce qui suit : συλλέγω, ἐκλέγω est très admissible ; toutefois συλλέγειν ἐκλέγειν serait plus modeste.

Mais si l'on veut une autorité, j'ai pensé à saint Paul, qui dit premièrement aux Thessaloniens : « Examinez toutes choses, retenez ce qui est bon : πάντα δεδοκιμάζετε, τὸ καλὸν κατέχετε. » Par conséquent on pourrait même :

ΔΟΚΙΜΑΖΕΙΝ, ΚΑΤΕΧΕΙΝ[1]

Mille amitiés et compliments.

P. Mérimée.




---

Paris, 3 décembre 1861.

Mon cher Ami,

Je ne crois pas l'Académie capable d'une manifestation comme celle dont vous me parlez. Cela n'est pas dans ses habitudes, et la nomination de M. Lacordaire[1] n'a pas été..... une démonstration religieuse, mais ce fut tout bonnement l'œuvre d'une coterie qui a cru faire pièce au gouvernement.

Les Burgraves[2] porteront M. Dufaure[3], dont je n'ai pas lu les ouvrages, mais dont ils attendent un discours, et c'est ce qu'il leur faut.

Après la session du Sénat, je me rendrai à Cannes pour soigner mes poumons. Vous auriez tort de croire que des visites puissent vous compromettre en aucune façon.

---

Cannes, 17 décembre 1862.

Mon cher Ami,

Je suis beaucoup mieux. Il est vrai que depuis quinze jours il fait un temps de juin. Pas un nuage au ciel, ce qui ne nous empêche pas d'avoir des couchers de soleil magnifiques.

Vous ne m'avez pas donné de détails sur les mollets de la princesse de Metternich, ni sur le ballet de C... [*illisible*].

M. F.[4] m'a envoyé le programme imprimé en or avec le nom des personnages. Je pense que cela dut être curieux.

J'ai eu ces jours passés la visite du roi Louis de Bavière[1], roi dégommé, *le feu roi* comme l'appelait son aubergiste à Cannes. Il m'a paru homme d'esprit, très artiste et très vicieux. Il était accompagné de trois Bavarois candides, un général, un médecin et peut-être un apothicaire. Il m'a prié de le mener à l'île de Saint-Honorat où il a voulu tout voir, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, et il parlait de tout en connaisseur. C'est M. de Klenze, son architecte, qui me l'a envoyé. Il se meurt d'envie, à ce qu'il m'a semblé, d'aller à Paris.

J'ai envoyé à l'Impératrice une patate douce de ce pays qui pesait 7,300 grammes. Je ne sais si elle était mangeable. Elle avait un air indécent, quoiqu'elle vînt du jardin d'un puritain écossais. En avez-vous eu connaissance?

Le discours au faubourg Saint-Antoine[2] m'a plu beaucoup, et je crois qu'il a fait très bon effet.

On me dit qu'on se préoccupe beaucoup du Mexique[3]. M. F. me paraît croire que la partie financière de l'expédition n'est pas aussi déplorable qu'on le croit généralement. Il n'a pas l'air inquiet de ce côté-là. Comment a-t-on été pour lui à Compiègne?

On me dit que la session s'ouvrira le 12. Si je suis en état de santé tolérable, j'irai, à ce que je me propose, voter contre le Pape[4], puis je m'en retournerai.

Le chemin de fer a souffert des pluies de la fin de novembre, mais, au fond, cela est peu de chose. Je

suis convaincu qu'ils pourraient ouvrir à la fin de ce mois. Il y a quelque tracas qui les retient, et je ne crois pas qu'ils soient prêts avant la fin de février. Le moyen le plus rapide et le plus sûr est de retenir à Paris une place dans le courrier. On arrive comme une lettre à onze heures du soir en partant de Paris à sept heures trois quarts. Maintenant la grande affluence est passée; tous les hôtels sont pleins, toutes les maisons louées et l'on dit qu'il n'est pas difficile d'avoir des places. On peut encore trouver des places à la diligence, *messageries impériales*, à Marseille. Enfin, il y a de Marseille un bateau qui part le mardi, mais je le crois assez peu exact. On navigue la nuit et on arrive à huit ou neuf heures à Cannes, dix ou onze heures de traversée par les temps ordinaires. Vous savez que nous avons une chambre à vous offrir et du gigot excellent.

Je ne sais si Sophie a payé mes dettes à Mme V. L. D. Vous m'avez aussi promis mon mémoire de réparations pour les dégâts causés par le hibou[1].

Que vous dirai-je de neuf? Quand on vit dans un pays aussi arriéré, on n'apprend rien et on ne pense guère. Les gens d'ici sont si bêtes qu'ils ne veulent pas souscrire pour un canal qui leur porterait toute l'eau que les Romains avaient à Fréjus. Ils sont habitués à ce que la manne leur tombe du ciel et ils trouvent que le métier d'écorcher les Anglais est encore meilleur que la culture des jasmins et des tubéreuses.

Nous avons eu deux aurores boréales, très brillantes mais très courtes. Il me semble que M. Leverrier dormait, car il n'en a rien dit.

Adieu, mon cher Ami, mettez-moi aux pieds de la princesse Mathilde, et rappelez-moi au souvenir de tous nos amis.

T. à v.

P. Mérimée.

---

Cannes, 6 janvier 1863.

Mon cher Ami,

Je reçois ici la visite de Dantas[1] et de sa jeune femme qui viennent par une épouvantable tempête. Il pleut, il vente, la mer fait un bruit de tous les diables. Je suis honteux de n'avoir pas le plus petit rayon de soleil à leur montrer.

Il m'a dit que vous vous proposiez de venir avec moi vers la fin de janvier après la discussion de l'adresse et que vous aviez affaire à la cathédrale de Nice. Je m'en réjouis, quoique pour cette époque le chemin de fer ne sera pas encore ouvert. Je ne sais comment les ingénieurs font les choses, mais ils n'en finissent pas, ou plutôt, je ne sais pas ce qu'ils attendent. Les rails sont posés partout, et je crois qu'un wagon pourrait aller de Paris ici sans le moindre obstacle. Je soupçonne que c'est le matériel qui fait défaut.

J'ai lu le discours d'Alexandre[1]. Il est impossible d'être plus plat.

Je ne croyais pas qu'en l'an de grâce 1863 on fît encore des variations sur le thème usé de l'alliance des lettres et des arts.

Lorsqu'il y avait tant de bonnes choses à dire, ne trouver que cela c'est trop montrer le bout de l'oreille.

Il me semble, par ce qu'on m'écrit, qu'il ne faut pas compter sur l'augmentation de crédit[2] que vous m'annoncez. S. Ex. aurait dit que cet espoir n'était encore qu'une espérance.

Je suis tout décidé à venir à Paris pour la discussion de l'*adresse*, bien que je n'y serai que comme une cinquième roue à un carrosse, mais la chose sera curieuse et je ne serai pas fâché d'étudier un peu l'air du bureau.

Je ne crois pas, comme vous en semblez persuadé, que le discours soit significatif et qu'on y prenne parti[3]. Je parierais plutôt que ce sera toujours la vieille rengaine, *devine si tu peux et choisis si tu l'oses*. C'est, à mon avis, la plus mauvaise manière de parler à des Chambres françaises, et en ce moment d'une élection générale cela est pire que jamais. Mais si on avait voulu faire une évolution raisonnable, il ne fallait pas commencer par changer Thouvenel et exalter partout en province les espérances des cléricaux en acceptant leurs hommes, quelque mauvais qu'ils soient.

On vient de nommer à Aix, Premier Président, un

légitimiste notoire, cocu par-dessus le marché. Les préfets, qui ne comprennent rien à tout ce qui se fait, ne savent que faire les morts, et beaucoup d'entre eux, pour avoir la paix dans leur chef-lieu et recevoir des gens de la haute, se font les très humbles serviteurs des ratichons.

Je suis très fâché de la mort de l'Archevêque[1]. On m'écrit, mais je ne peux le croire, qu'on lui donne pour successeur le cardinal de Bonald. Ce serait une nomination comme celle du Premier Président d'Aix, au cocuage de moins. Avez-vous entendu dire qu'il eût une très grande influence sur Papa? Il y a ici un de ses grands amis qui prétend qu'il a empêché déjà une fois l'évacuation de Rome, en offrant sa démission afin de pouvoir suivre le vicaire de J.-C. dans son exil. Cela ne me paraît pas trop invraisemblable, car on se conduit là-bas beaucoup plus par sentiment et par sentimentalité que par la règle de l'intérêt, celle que les Anglais pratiquent sans s'en trouver trop mal.

Dantas me fait espérer votre visite. Il dit que vous avez l'église de Nice à inspecter, et je pense que vous nous donnerez quelques jours. Bien entendu que vous m'attendrez à Paris.

Du Sommerard[2] annonce aussi quelques velléités locomotives, mais il m'a si souvent fait faux bond que je n'y compte guère.

Vous avez, en outre, je crois, une maison à bâtir pour Courmont.

Je m'arrache ce qui me reste de cheveux en pensant à la magnifique affaire que j'aurais pu faire il y a quelques années avec 30,000 francs et au magnifique château que j'aurais bâti en revendant la moitié de la terre que j'aurais achetée.

Regrets inutiles. Adieu, mon cher Ami, je vous envoie tous mes vœux pour vous et les vôtres.

P. M.

---

Cannes, 25 janvier 1863.

Mon cher Ami,

Je suis tantôt bien, tantôt mal. Au moment de partir pour Paris, j'ai été pris par un rhume atroce qui s'est porté sur la poitrine et m'a tenu cinq à six jours au lit avec des étouffements continuels. Mon docteur[1] me défend de partir et a même écrit à M. Fould qui me conseille de rester, en m'assurant que la discussion de l'*adresse*[2] se passera toute en douceur et que je n'ai rien à y faire. Hier j'étais assez bien, mais j'ai eu une mauvaise nuit; ce matin j'ai mal à la gorge et je suis tout patraque. J'attends à dîner mon médecin qui me donnera son ultimatum. Je crois que je resterai jusque vers le milieu de février. Le fond de la question est que la machine se détraque et qu'elle commence à ne plus rien valoir du tout.

Vous avez bien raison de ne me pas conseiller l'acquisition d'un manoir en ce pays. Décidément, il

n'y fait pas encore assez chaud. C'est, comme vous dites, dans la Haute-Égypte qu'il faut aller planter sa tente et préparer tout doucement sa crevaison.

Mais vous me faites rire avec vos idées de retraite. Cela est bon pour moi qui ai, toute ma vie, eu le goût et l'habitude de l'oisiveté.

Pour vous, elle serait, je pense, intolérable, et si vous en étiez réduit à la contemplation des merveilles naturelles, avec la distraction de la pêche au crocodile et du narguileh, vous deviendriez promptement enragé et vous mourriez misérablement, à moins que le Pacha ne vous donnât une mosquée à construire.

Cependant, comme vous savez qu'on s'habitue à tout, il ne serait peut-être pas mal de commencer un peu à ne rien faire. Venez-vous-en ici pour faire votre apprentissage.

Le temps est magnifique et a l'air de se fixer. Voici le moyen le plus simple de venir. Il faut retenir à Paris une place à la diligence des Arcs à Cannes. C'est environ six heures de voiture. Un peu moins quand on trouve place au courrier. Moyennant quoi, partant de Paris à huit heures moins un quart, vous êtes le lendemain vers huit ou neuf heures du soir à Cannes, où vous savez que vous avez un lit et du mouton à discrétion, ainsi que des oranges.

Quand je puis sortir, je vais tirer de l'arc[1] dans les bois et j'abats des pommes de pin à coups de flèche, mais vous ne pouvez vous figurer comme elles tiennent. J'ai mis jusqu'à quatre flèches chi-

noises dans la même pomme sans parvenir à la faire tomber.

Si vous venez, veuillez passer auparavant chez moi pour prendre les lettres qui m'auraient été adressées et aussi une grandissime flèche chinoise de quatre pieds de long, dont le fer est de cette forme :

Elle est quelque part dans mon cabinet, derrière le divan.

Vous avez peut-être gardé un bon souvenir du mérite de nos architectes cannais. Cette année ils se sont surpassés. Trois grandes maisons sont tombées peu après qu'on en avait posé la couverture, et, par miracle, personne n'en est mort. C'était fort bien à voir. Le pêle-mêle de pierres, de poutres, de boulines cassées, etc., ressemble à une décoration d'opéra. Le bon c'est que l'entrepreneur d'une de ces maisons tombées fait un procès au propriétaire sur ce que c'est à ses mauvais conseils que la ruine doit être imputée, et, à cet effet, il demande 5,000 francs pour dédommager les ouvriers qu'il avait engagés, s'en rapportant d'ailleurs à l'équité du tribunal pour fixer le montant du dédommagement à donner à lui, architecte, pour la perte de considération, conséquence de la chute de la maison susdite.

M. Woolfield, un de nos riches Anglais, a l'idée de faire bâtir un grand hôtel nouveau, en sus des quinze ou seize qui existent déjà et qui ne coûtera

que trois millions. Il sera dans une position magnifique, mais il a la malencontreuse idée de faire construire cela par un architecte anglais. Si l'on avait l'esprit de bâtir avec le style d'architecture approprié au climat on pourrait faire quelque chose de charmant.

Comment vous trouvez-vous de votre nouvel archi-pointu[1]?

Je l'ai vu plusieurs fois et il m'a semblé peu de chose. C'est peut-être une qualité. On m'assure que les ratichons du diocèse ne le reçoivent pas avec plaisir.

Si ce qu'on m'écrit de Paris est vrai, le prince Napoléon ne parlera pas, ni les gueulards cléricaux du Sénat non plus.

Il semble qu'il y ait un mot d'ordre général de ne rien dire de Rome ni de notre sainte religion.

Selon toute apparence, je suis ici jusqu'au 15 février au moins. Alors je viendrai peut-être faire d'une pierre deux coups, voter au Sénat et à l'Académie.

Mille amitiés et compliments.

P. M.

---

Cannes, 28 février [1863].

Mon cher Ami,

Je partirai, selon toute apparence, mardi prochain. Je pense que l'ingénieur du chemin de fer me con-

duira à la prochaine station, en sorte que je serai jeudi ou vendredi à Paris.

Mon intention est d'y montrer ma figure en divers lieux, singulièrement au Luxembourg, pendant une quinzaine, après quoi je reviendrai ici faire mes pâques. Je ne vois pas pourquoi vous ne profiteriez pas des charmes de ma compagnie pour venir ici. Le chemin de fer sera ouvert dans quelques jours et il vous portera en dix-neuf heures à Cannes. De là vous pourrez aller jusqu'à Cagnes (ne pas confondre), où vous trouverez un omnibus pour Nice.

J'ai donné au ministre de Portugal, M. de Païva[1], une lettre pour vous. Je ne sais ce qu'il a à vous demander. Il est venu vous voir, ne vous a pas trouvé et a laissé sa carte. C'est un excellent homme, très susceptible, qui s'est plaint à Dantas, à ce qu'il paraît, que vous ne lui ayez pas rendu sa visite. J'ai dit à Dantas que probablement vous étiez en tournée. Je suppose qu'il a pour vous quelque commission de sa cour. Vous ferez bien d'aller le voir.

Je vais toujours couci-couça, respirant assez juste pour ne pas étouffer et ne pouvant me guérir d'un rhume que j'ai apporté ici. Je ne sais comment je me comporterai à Paris. On dit que vous avez un temps admirable. Assurément, il ne peut être plus beau que celui que nous avons. Il fait si chaud depuis quelques jours, que nous n'avons presque plus de neige sur nos montagnes. Il y a quinze jours, il faisait aussi beau, mais on voyait la neige à sept ou huit lieues.

Il me semble, d'après vos journaux, qu'on a beaucoup d'inquiétudes à Paris sur tout. Les affaires du Mexique me paraissent les plus graves, car je ne crois pas que nous puissions trouver un prétexte pour nous battre avec les Prussiens. Ils ne sont que trop disposés à se battre contre leur imbécile de roi, et, à moins qu'on ait trouvé pendant mon absence un moyen de diriger les ballons, je ne vois pas trop comment nous pourrions aller porter secours aux Polonais.

Les Russes disent avec beaucoup de vraisemblance que le Bon Dieu a fait la cervelle de tous les Polonais avec le sperme d'un ciron mâle, et je ne puis oublier qu'en 1848[1] j'ai entendu parler polonais sur toutes les barricades. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'ils sont bons catholiques. M. de Montalembert et ce grand homme des *Débats*, Saint-Marc Girardin, font, à ce qu'il paraît, des tartines en leur faveur.

Je vois d'ici un échantillon de la cuisine électorale. Les ratichons se donnent beaucoup de mouvement, parce qu'ils tiennent par-dessus tout à se mêler de ce qui ne les regarde pas. Dans quelques arrondissements ils font cause commune avec les rouges; ailleurs avec les légitimistes. Ici, et je crois en général, ils s'allient aux candidats dont ils espèrent tirer quelque carotte. Voilà pourquoi ils sont et seront toujours très empressés de servir les gens de la domesticité de César, dans l'idée saugrenue qu'ils en obtiendront plus de chandeliers, plus d'ostensoirs et

d'autels à la romaine que de tous autres candidats. Si cela fait leurs affaires, je doute que cela fasse celles de César, et il serait bien temps qu'il y mît ordre[1].

Je vous crois trop de bon sens pour être allé à la réception du prince de Broglie[2]. Je suppose que les belles dames du faubourg Saint-Germain sont encore tout émues de ses nobles accents.

Je crois qu'on donne M. Dufaure[3] pour successeur à M. Pasquier, et que nous parviendrons, si nous avons un peu de n'importe quoi, à nommer Littré à la place de Biot. Ne perdez pas l'occasion, quand elle se présentera, d'être aimable pour les cornichons de l'Académie des Inscriptions.

Adieu, mon cher ami, à bientôt j'espère.

P. M.

---

Biarritz, villa Eugénie, 22 septembre 1863.

Mon cher Ami,

Je viens de recevoir votre lettre qui me jette dans une grande perplexité. Je croyais que cette commission[4], ou soi-disant telle, était tombée dans l'eau ou qu'on aurait eu le bon sens de s'en rapporter à vous pour toute l'affaire, érection comprise.

Je n'ai pas eu la moindre nouvelle du Prince[5] ni de Ferri Pisani. J'ai la conscience d'être comme une cinquième roue à un carrosse et j'ai, comme vous

savez, peu de goût pour la mer. Enfin, je suis invité ici par un ordre supérieur pour tout le mois.

Une dernière considération, c'est que si j'allais à Ajaccio je serais obligé de faire le tour de l'île pour aller voir des gens avec qui j'ai des liens d'hospitalité[1]. Le temps et l'envie me manquent pour tout cela. J'approuve et je signe tout ce que vous résoudrez et j'aime mieux croire que d'y voir.

Je suis ici avec Panizzi[2]. Les eaux nous avaient rendus malades tous les deux. Il n'y a rien de plus traître que ces eaux thermales. Nous avons eu l'estomac et le tube intestinal révolutionnés. L'air de la mer nous a remis merveilleusement. On est ici sans cérémonie aucune, en plaisante et bonne compagnie. Nous attendons M. Fould. Nous faisons de très belles promenades. César[3] me semble marcher lentement. On voudrait tout expliquer. On est trop curieux. Il y a des mystères inexplicables, par exemple César mettait-il un bonnet de coton, ou un madras, ou une couronne de laurier pour se coucher?

La question cléricale[4] embête ici comme à Paris. Les Italiens embêtent surtout. Il n'y a personne de l'autre côté des monts depuis Cavour. Les Anglais aussi compliquent la question en demandant qu'on la résolve dans le plus mauvais moment.

Ma solution, qu'on ne suivrait pas, serait d'exciter le S.-P. à faire des bêtises, ce à quoi il est naturellement porté. S'il en faisait et *delle grosse*, on aurait un bon sujet de le planter là.

On nous apporta hier cinq loques emmanchées de cinq bâtons; ce sont des drapeaux pris aux Mexicains[1]. *Ab ungue leonem*. Ce doivent être de fameuses canailles.

Adieu, mon cher ami, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Excusez-moi auprès du Prince. Vous savez qu'à la Cour la maxime est qu'il n'y a qu'un respect.

J'attends des lettres de Paris pour savoir où l'on en est de l'affaire du musée Campana[2]. Il paraîtrait que nous n'avons rien fait. Je n'ai pas rencontré ici notre ministre pour me plaindre à lui du peu de cas qu'on a fait de nous et de notre rapport en particulier.

Mille amitiés et compliments.

P. M.

---

Paris, 5 décembre 1863.

Mon cher Ami,

Que devient notre affaire des Beaux-Arts. Vous aurez lu la note de M. Beulé[3] qui me semble si extraordinaire de style que je ne puis l'en croire auteur. Cela est grossier et je suppose que l'Empereur ne l'a pas lu. Vous feriez bien de représenter à S. M. combien il est urgent d'en finir par une note dans le *Moniteur* qui indiquerait l'intention bien arrêtée de passer outre et de faire exécuter le décret du 13 novembre[4]. Tout serait dit alors, et les opposants viendraient demander, comme à l'ordinaire, des

commandes ou des places dans la nouvelle organisation.

Je reçois une lettre de mon philosophe, M. Cousin, qui ne digère pas le refus de l'Angleterre[1]. Il voudrait que l'Empereur y répondît par un « remercîment public aux diverses puissances qui ont accepté le congrès. Il les avait invitées lui-même, il ne peut charger un commis de les remercier. Ce remercîment contiendrait une apologie de sa proposition en la restreignant lui-même à ses points les plus favorables et en lui ôtant tout air d'utopie ou de menace. Il justifierait aussi aux yeux de la France, par le refus public, absolu, effronté de l'Angleterre, l'inaction à laquelle (grâce à Dieu) nous sommes condamnés. » Je vous ai copié les phrases de M. Cousin et je voudrais bien que vous pussiez les redire à l'Empereur. Vous pourriez ajouter que lord Russell, dans sa réponse, n'a pas dit un mot de la chose la plus intéressante pourtant pour l'Angleterre. L'Empereur, dans son admirable lettre, proposait de réduire, d'un commun accord, l'effectif de toutes les armées de l'Europe. Le grand cheval de bataille des ministres anglais, c'est l'état militaire menaçant de la France. Nous ne pouvons essayer un système de cuirasse pour les vaisseaux, un nouveau canon, qu'ils ne dépensent des sommes folles pour nous surpasser. N'eût-il pas été bien facile de convenir dans un congrès qu'on ne se ruinerait plus à entretenir des armées? Supposé que le congrès se fût refusé à traiter les nombreuses questions du moment et qu'on en fût resté à

l'*uti possidetis*, on pouvait néanmoins se faire bénir par tous les financiers en s'occupant du désarmement général. Il me semble qu'il y aurait de belles choses à dire là-dessus, bien qu'à vous dire le vrai, je ne voudrais pas pour ce pays-ci qu'il mît trop tôt au croc son grand sabre qui lui a été souvent bien utile. Ne trouvez-vous pas qu'il eût mieux valu ne pas défendre M. Boitelle que de le défendre comme on a fait?

Le petit speech de M. de Morny a fait bon effet dans la Chambre. Je ne l'aurais pas conseillé. Mais il est certain que le résultat est bon et augmente son autorité.

Si vous voulez représenter à Pietri que j'attends avec la même impatience les *Mémoires* de Nassau, vous me ferez plaisir.

Je vous prie également de dire à S. M. que, depuis huit jours, je cuis mon rhume au coin du feu à lire du grec et du latin pour faire la tâche qu'il m'a donnée, et que je serais bien reconnaissant s'il voulait me dire quelle étendue à peu près doit avoir ce travail[1]. D'après ce que j'en ai fait déjà et ce qui me reste à faire, il me semble que cela formera au moins une quarantaine de pages in-4°. Est-ce trop? ou n'est-ce pas assez? Je fais ce que je peux pour être bref. Ai-je tort?

Adieu, mon cher ami, je tousse, j'étouffe et je suis très mélancoliquement votre bien dévoué.

P. Mérimée.

J'attends *l'adresse* pour aller me guérir à Cannes.

Décembre 1863.

Mon cher Ami,

Avez-vous lu la tartine de Beulé[1]? Si vous ne l'avez pas lue, lisez-la, il y a un coup de griffe à votre adresse, mais vous n'en mourrez pas.

Nous avons eu deux séances à la Commission d'enseignement. Nous pataugeons un peu. Les membres ne sont pas forts. Je regrette beaucoup qu'on ne les ait pas mieux choisis. Cependant, il me semble que les plus méchants commencent à se résigner et à chercher leurs avantages particuliers. J'ai soulevé une tempête aujourd'hui en disant que les pensionnaires de Rome étaient des élèves de première classe et qu'ils n'avaient pas de brevet de génie.

Je pense que *l'adresse* finira avec la semaine et que je partirai dimanche soir. Je voudrais bien vous voir avant pour causer avec vous d'une réponse à Beulé. Il ne faut pas, ce me semble, lui contester les vingt-six grands peintres, les sculpteurs de génie, etc., qu'il nomme. Si on discutait la gloire de ces messieurs on augmenterait le nombre des ennemis. Le public les discutera bien assez et, pour un grand nombre d'entre eux, apprendra leur noms. Je crois qu'il serait bon de dire, avec beaucoup de délicatesse, qu'on trouverait difficilement de grands artistes hors de l'Institut, mais qu'il suffit de mettre ensemble quarante grands hommes pour qu'ils deviennent bêtes; que le jugement des œuvres d'un

artiste par un corps est nécessairement *éclectique*, ce qui veut dire, en matière d'art, détestable ; que les juges ne s'entendent que sur les défauts, tandis que c'est par les qualités qu'on peut et qu'on doit juger. Ne pourrait-on pas dire un mot du respect de la tradition qui conduit une compagnie vénérable siégeant à Paris à réprimander M. Labrousse pour avoir trouvé à Pæstum une colonne de plus qu'un académicien n'en avait trouvé? On pourrait encore pousser quelque argument *ad hominem* à Beulé en lui demandant comment l'Académie des Beaux-Arts aurait accueilli son escalier[1], qu'il a eu l'adresse d'offrir à l'Académie des Inscriptions. Je voudrais quelques insinuations sur les scandales récents dans les jugements des derniers concours. Sont-ils assez patents pour qu'on en puisse parler? Si je ne me trompe, le grand prix d'architecture a donné sa démission, n'osant pas encourir le mauvais vouloir de ses camarades.

Le grand cheval de bataille est celui-ci[2] : l'enseignement est donné par le gouvernement. Il en a la responsabilité. Son devoir est de le perfectionner. Doit-il s'en remettre à une compagnie qui se recrute elle-même et sur laquelle lui, gouvernement, n'a aucune action? Il faudrait encore se moquer un peu de ces vingt-cinq *représentants* de la France à la villa Médicis. Quel avantage trouve-t-on à les réunir dans une coterie, où ils perdent leur temps et n'apprennent

pas même l'italien? Les artistes étrangers qui vivent seuls à Rome ne travaillent-ils pas? S'ils sont moins bien logés que les pensionnaires français, s'ils n'ont pas de si bons dîners, leurs gouvernements leur donnent assez d'argent pour payer des modèles et étudier plus sérieusement. Vous devez avoir par devers vous une grande quantité de faits curieux et instructifs qu'il serait bon de publier.

Notre *adresse*[1] avance lentement. Outre le discours du général Gemeau, nous avons eu aujourd'hui d'autres capucinades humiliantes pour le premier corps de l'État et pour le sens commun.

M. Rouher n'a pas été fort[2]. Il a défendu les élections *per fas et nefas*, sans s'apercevoir qu'il accusait S. M. d'avoir donné à M. de Persigny[3] son congé sans motifs. L'élection de Pelletan et celle de Dijon montreront-elles en haut lieu ce qu'on gagne en France à vouloir faire de la force quand on est faible au fond? On me dit que Thiers est très monté[4], très accaparé par les rouges et très outrecuidant. Il dit qu'il ne veut pas renverser la dynastie, mais qu'il ne faut pas le pousser à bout.

Nous marchons vers un grand gâchis, d'où nous ne sortirons pas, probablement, sans un retour au gouvernement parlementaire ou à une révolution, et peut-être à tous les deux.

Quelques changements de préfets, quelques avances faites aux gens ralliables auraient peut-être empêché

bien des tracas. Ici, le bourgeois trouve que vous demeurez trop longtemps là-bas et que vous vous amusez trop.

T. à v.

P. M.

Remerciez Pietri de son certificat qui met mon innocence en sécurité.

Depuis l'homélie de M. Gemeau, j'ai eu une grande peur d'être brûlé[1].

---

Cannes, 2 janvier 1864.

Mon cher Ami,

J'avais déjà écrit à M. F.[2] à l'instigation de Courmont lorsque j'ai reçu votre lettre. Il me semble, d'après le *Moniteur*, que l'affaire est en bon état, puisqu'on annonce officiellement qu'on ne fera plus de changements au décret du 13 novembre[3]. Il est certain que la guerre allumée par Beulé[4] continuera toujours, car il n'est pas homme à en démordre facilement, mais si la chose marche tellement quellement il ne sera bientôt plus écouté. Il serait bon que, pendant quelque temps, Nieuwerkerke et Courmont fissent *très grise mine* aux récalcitrants et les avertissent nettement qu'ils n'ont rien à espérer du gouvernement tant qu'ils lui feront de l'opposition. Les artistes étant éminemment couillons, comme vous le remarquez très bien, ils ne tarderont pas à se rallier

au plus fort. Je suis inquiet de nos jurys[1], quoique nous ayons du temps pour les former. Il faudrait, par avance, s'assurer d'un certain nombre d'hommes solides et honnêtes pour composer les premiers jurys. Je voudrais que, parmi les amateurs, on ne fît aucune difficulté de mettre des hommes d'opposition. Par exemple, verriez-vous quelque inconvénient à ce que M. Duchatel et Vitet fussent jurés? Le duc de Luynes serait encore un bon choix. Tâchez donc de les sonder ou de les faire sonder.

Je n'ai pas été très content de la seconde partie de l'article de M. Ernest Chesneau, dans le *Constitutionnel*[2]. Il met cependant assez au jour les ficelles qui font mouvoir toute cette opposition. Votre article a-t-il paru?

J'ai écrit à Courmont, qui ne m'a pas répondu. Insistez auprès de lui pour que les jurés, en donnant leurs bulletins, signent leur nom. Cela leur déplaira sans doute, mais il faut avoir du courage. Êtes-vous allé voir les sangliers et les vaches landaises? Il me semble que nous sommes un peu trop Bas-Empire.

Que dit-on à Paris en politique? Il me semble que cette affaire de Danemark[3] embête les Anglais. Augustin Thierry, quand il a inventé les nationalités, ne se doutait guère des bêtises que cela ferait faire.

Est-il vrai, comme le disent quelques-uns, que le discours de Thiers[4] ait produit un immense effet? ou qu'il ait paru du réchauffé, comme d'autres, également dignes de foi, le prétendent? Il me paraît que,

pour dire ce qu'il a dit, il fallait qu'il eût un immense besoin de parler.

Je suis toujours fort enrhumé. Je me traite par l'arsenic de mon asthme. Pelletier qui devait venir ici renâcle. Bœswillwald est attendu, mais ne me donne pas de ses nouvelles. Si vous voyez le maréchal Vaillant, tâchez qu'il me réponde au sujet de certains arbres à envoyer à Biarritz.

Adieu, mon cher ami, je vous souhaite une bonne année et, quand vous n'aurez rien de mieux à faire, écrivez-moi. Il court très peu d'idées en ce pays et nous avons besoin qu'on nous en envoie de Paris.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 13 janvier 1864.

Mon cher Ami,

Je suis tout consterné de ce nouveau malheur de Fould[1]. Trois morts en moins d'un an, c'est accablant. J'ai écrit un mot hier au ministre. Avez-vous vu quelqu'un de la famille?

J'ai été très content de l'insertion au *Moniteur* de la lettre de Beulé[2] et de la réponse du maréchal, où vous êtes pour beaucoup, je pense. Cette réponse est parfaitement concluante; elle a peut-être le défaut de l'être trop et pour être logique il faudrait, après avoir réformé l'École des Beaux-Arts, supprimer l'Académie ou du moins la réformer aussi. Il paraît,

et c'est un grand point, que sur la question de légalité on est parfaitement inattaquable, et on me dit que le Conseil d'État traitera cavalièrement le pourvoi de l'École. J'ai été surpris que Beulé n'ait pas été plus fort dans sa polémique et surtout, qu'habile à manœuvrer comme il est, il n'ait pas conseillé à son Académie d'avoir recours à d'autres moyens.

Le maréchal m'a écrit en réponse à une lettre de félicitations[1] que je lui avais adressée. Il rapporte modestement à ses collaborateurs les éloges que je lui donnais, mais il me dit qu'il a eu le mérite de vouloir et de persister; que nos adversaires ont employé le vert et le sec, mais qu'il a résisté de tous les côtés avec vigueur. Il paraît prévoir d'autres attaques, mais je n'ai pas compris de quelle part elles pourraient venir.

D'après ce que dit le *Constitutionnel*, il paraît que la majorité de la presse s'est déclarée pour le décret[2]. Il serait bon de faire mettre de temps en temps, dans les journaux de l'opposition surtout, quelques articles, afin d'empêcher les meneurs de profiter de la politique pour faire du tapage aux cours de l'École.

Courmont me dit[3] que la Commission d'enseignement supérieur est accouchée d'un mauvais règlement. Je ne comprends pas pourquoi on l'adopterait. La Commission n'étant que consultative ne peut imposer ses avis au ministre qui est parfaitement en droit de faire prévaloir le sien. Courmont m'a écrit que Constant Dufeu[4] avait envoyé sa démission; que

lui, Courmont, la lui avait renvoyée en le priant, avant de persister, de lire la lettre du maréchal et que, depuis vingt-quatre heures, il n'avait pas reçu la démission. Où en est l'affaire à présent? Peut-on trouver des professeurs assez braves pour encourir la haine de l'Institut et, peut-être, pour passer quelques mois sans élèves, car je ne doute pas qu'on emploiera tous les moyens possibles pour qu'on n'aille à la nouvelle École? Au milieu de toute cette tempête dans un verre d'eau, que fait Lenoir? Y a-t-il quelque proposition faite pour des cours gratuits? Courmont m'a tenu d'abord au courant; maintenant il ne me dit plus rien.

Je n'en sais pas davantage en matière politique. J'ai lu ce matin le commencement du discours de Thiers[1], dont je n'aurai la fin que ce soir. Je voudrais bien savoir au juste l'effet qu'il a produit. Un succès de salons, je suppose. Il me semble *exceptis excipiendis* qu'il est dans la situation de Samson chez les Philistins; il a peut-être assez de force pour ébranler le temple, mais à condition d'être écrasé dans les débris.

La nouvelle conspiration mazzinienne[2] a-t-elle causé chez vous la sensation qu'elle a produite ici? Elle est de nature à faire réfléchir les bourgeois, mais je doute qu'elle ait le pouvoir de les empêcher de nommer Garnier Pagès.

Quant à Renan[3], est-il vrai que l'opposition démocratique et dévote l'ait trouvé trop compromettant?

J'ai vu votre frère qui travaille beaucoup, grâce au temps vraiment merveilleux que nous avons. Je vous écris en ce moment les fenêtres ouvertes. Votre frère me paraît avoir des opinions un peu téméraires sur le décret du 13 novembre. Tâchez de le convertir et de lui persuader d'écrire dans les *Débats* à ce sujet.

Quand viendrez-vous de notre côté? Nous voudrions vous montrer Cannes dans sa splendeur et jamais je ne l'ai vue plus rayonnante.

Je suis toujours poussif; cependant, depuis que je suis le traitement arsenical de Trousseau, je me trouve un peu mieux.

M^lle^ Lagden a été malade quelques jours et nous a donné un peu d'inquiétude. Elle est assez bien maintenant et commence à sortir.

Adieu, mon cher ami, donnez-moi des nouvelles des hommes et des choses.

T. à v.

P. Mérimée.

---

Janvier 1864.

Mon cher Ami,

Voilà une excellente leçon[1]. Je regrette qu'elle soit trop courte. Il me semble que, pour des crapauds encore peu familiers avec ces questions, vous leur donnez un peu trop de quintessence.

Ne vaudrait-il pas mieux entrer dans de plus longs développements sur les ordres et sur les différentes

espèces de monuments grecs et romains? Ou bien, peut-être, votre intention est-elle de revenir plus en détail là-dessus, auquel cas je n'ai plus rien à dire.

Vous verrez mes observations, très insignifiantes, mais j'ai fait la guerre aux mots.

T. à v. P. M.

---

Cannes, 1er février 1864.

Mon cher Ami,

On m'écrit que vous avez été l'autre jour magnifique d'impassibilité, d'indifférence et de mépris devant les gamins de l'École[1]. Les relations que je reçois de Courmont et de du Sommerard me font espérer que vous avez gagné la bataille et qu'il n'y aura plus de tapage. Nieuwerkerke, en faisant relâcher les polissons qui l'avaient suivi, a fait de la bonne politique et j'espère qu'elle portera ses fruits. Maintenant il faut laisser au temps à calmer les irritations de l'Institut et à ouvrir l'appétit des artistes. Si Courmont leur tient la dragée haute, je ne doute pas qu'ils ne viennent bientôt à composition. Je suis très affligé des débats de *l'adresse*[2], surtout en ce qui concerne M. Thiers, pour qui j'ai toujours et malgré tout beaucoup de faible. Son discours sur le Mexique m'a semblé déplorable. Il est sénile. Cette manière de prendre toutes les questions *ab ovo* comme si on avait affaire à des écoliers, on l'appelle sans doute dans l'opposition de la *clarté*. Cela me semble de la niaiserie, et quand on connaît le pèlerin

on a fort envie de rire de sa pédanterie en histoire et en géographie, lorsqu'on sait qu'il répète la leçon apprise la veille.

C'est toujours le même homme expliquant à R..... (*illisible*) l'administration communale et départementale que ledit R..... venait de lui apprendre. Ce qui passe la permission pour quelqu'un qui se dit homme d'État, c'est la proposition de traiter avec Juarez. M. Rouher a été très bien, ce me semble. Je regrette seulement qu'il n'ait pas mieux opposé l'un à l'autre Thiers et Berryer. Les deux propositions également insensées des deux grands orateurs montrent le peu d'idées qu'a l'opposition. Je voudrais que le gouvernement en eût beaucoup et, malheureusement, je crains que ce ne soit aussi son côté faible.

Le succès ébouriffant de l'emprunt me fait trembler[1]. Tant d'argent doit faire venir l'eau à la bouche du maître, et l'Europe est si en train de faire des bêtises, que la tentation doit lui venir de tondre la largeur de la langue dans ce pré allemand si agité. Ce serait le moyen de rendre un peu d'harmonie au corps germanique, maintenant travaillé d'indigestions. Si nous restons tranquilles, je ne doute pas qu'un de ces jours il ne tombe dans le fossé quelque morceau pour le soldat.

Je suis ici toujours souffreteux, moins de mes étouffements, mais travaillé par une toux obstinée qui ne me laisse pas dormir.

Je suis très exactement le traitement de Trousseau, et j'attends patiemment.

Adieu, mon cher ami, tenez bon et vous triompherez.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

Ces dames me chargent de tous leurs compliments pour vous.

---

Cannes, 9 février 1864.

Mon cher Ami,

Je vous remercie de m'avoir écrit au milieu de tous les tracas que vous venez de traverser. J'espère que vous avez gagné une bataille décisive. Les polissons ameutés par vos illustres confrères ont, je crois, rendu leur cas plus mauvais, et trop montré le bout de l'oreille. Courmont, qui m'a envoyé une relation très détaillée, dit que vous avez été admirable au milieu du tumulte. Je vous blâmerai seulement d'avoir paru leur offrir de céder la place à un autre, si c'était au professeur qu'ils en voulaient. Il ne faut pas habituer les moutards à décider. Ils sont maîtres de ne pas suivre les cours, mais il ne leur appartient pas de témoigner de leur opinion sur leur professeur autrement que par leur plus ou moins d'assiduité. Je ne doute pas que, dans fort peu de temps, tout ne s'arrange et que les vieux ne meurent abandonnés dans leur coin.

Le second factum de Beulé[1], je parle de sa lettre

au maréchal, vaut mieux que le premier; ce n'est pas beaucoup dire.

Il se plaint, et pour ceux qui ne connaissent pas les choses, il a raison, d'un manque de procédé envers l'Institut. Les bourgeois ne savent pas que, si on avait consulté l'Académie avant de publier le décret, tout aurait fait fiasco; mais l'Académie a encore une réputation, surtout en province, et nous avons l'air d'avoir voulu l'étrangler entre deux portes. Je ne sais quand le Conseil d'État statuera sur la protestation ou requête de Beulé. Le plus tôt serait le mieux.

Courmont me dit qu'on n'en finit pas avec les ateliers, mais il est persuadé que les élèves n'y manqueront pas; c'est le grand point. Je regarde comme très probable que les vétérans de l'École, admis par tolérance au prochain concours, déroutés comme ils le sont ou le seront, et jugés par des juges impartiaux, j'espère, ne brilleront pas ou seront peut-être fort ridicules. Ce serait très beau, si la première année un garçon de talent nous tombait du ciel, comme pour prouver la bonté de la réforme. En attendant, il faut être modeste et dire qu'on n'en verra les effets qu'à la longue.

J'espère que les Danois seront plus durs à cuire qu'ils ne se sont montrés[1]. Il me semble que derrière de bons retranchements 20,000 hommes doivent tenir plus longtemps. Enfin, le Bon Dieu est toujours avec les gros bataillons[2]. Je soupçonne les Prussiens de vouloir accaparer l'huître. Les Anglais se con-

duisent en puissance de troisième ordre[1]. Ils disent des sottises à tout le monde et ne veulent pas se battre. Leur adresse met un peu de beurre dans nos épinards; elle montre que notre alliance est quelque chose et qu'elle vaut bien quelques sacrifices.

J'ai été charmé, comme vous, du succès de l'emprunt. Je crains seulement que ces quatre ou cinq milliards ne montent la tête à quelqu'un et qu'il ne cède à la fantaisie de pêcher en eau trouble. Il y a sans doute un grand coup de filet à faire, mais le temps n'est pas encore venu.

Quelle drôle de chose que le sort d'une idée? Qu'eût dit M. de Voltaire si on lui avait parlé de nationalités?

Je ne croirais pas impossible que les Allemands, tout fiers d'avoir forcé le Danemark, ne nous demandassent le pays de Bœswillwald[2] et la Lorraine au nom de ce principe des nationalités. Nous pourrions riposter en réclamant la Franconie, qui est incontestablement le pays des Francs.

Je tousse toujours, mais moins. N'ayez nulle peur que l'arsenic me fasse partager le sort de M. Lafarge. J'en prends des doses infiniment petites, et l'effet qui devrait s'ensuivre, si je n'étais pas réfractaire, serait de me faire respirer plus à l'aise et de me rendre plus beau. Les Tyroliennes en absorbent énormément, ce qui leur donne de très gros culs et leur permet de monter lestement le Stiltzerjoch et autres montagnes aussi ardues. Pour ce qui est de la

beauté, vous me direz sans doute qu'il n'y a pas besoin d'arsenic pour moi; quant aux montagnes, elles me font terriblement souffler.

Le pauvre Klenze est mort[1]. C'est dommage; c'était un homme d'esprit et un bon homme, qui avait plus de *sensorium commune* que toute l'Académie. Je l'avais vu à Biarritz l'automne passé, ayant quatre-vingts ans et faisant des projets. Vivons autant que lui et ayons comme lui un bon estomac.

Adieu, mon cher ami. Tenez-vous en joie et écrasez l'infâme.

P. M.

---

Cannes, 25 février 1864.

Mon cher Ami,

Il me semble que vos tribulations sont finies pour tout de bon. La bêtise de ces gens-là est incomparable. Courmont m'a donné des détails de leurs menées qui sont prodigieux. Je me fais un plaisir de lire la lettre au maréchal pour qu'il vous empêche de faire votre cours. Tout va pour le mieux, et Courmont, le pessimiste par excellence, commence à voir les choses en couleurs de rose[2].

J'ai envoyé votre lettre aussitôt reçue à votre frère, mais il venait d'en recevoir une de vous en même temps, attendu que nous avons été pendant quarante-huit heures séparés de Paris par des murailles

de neige et que les lettres de trois jours sont arrivées à la fois. Nous avons eu de la pluie, mais de l'autre côté des montagnes c'était de la neige. Maintenant, il fait très chaud ici et le printemps se décide tout à fait à nous visiter. Je me prépare à retourner à Paris dès que j'apprendrai qu'il n'y fait pas si froid. J'ai passé six semaines bien mauvaises et je ne veux pas revenir pour me faire repincer par la grippe. Je suis confondu du manifeste des ouvriers de Paris[1] qui devrait être daté de 1848. Vous devez savoir mieux que personne quelle est la valeur de cette pièce. Est-elle le produit d'un petit nombre de fous enragés, ou bien est-ce l'opinion de tous ces aristocrates de nos faubourgs qui veulent des privilèges pour eux qu'ils appellent de la liberté? J'ai connu, il y a bien longtemps, un vieillard qui se disait confident des idées politiques de Robespierre. Elles consistaient à supprimer toute individualité et à remplacer toute action personnelle par l'intervention de l'État. Il me semble que mon homme avait bien retenu la leçon et que nos républicains n'ont rien trouvé de mieux. Croyez-vous que cela ouvre enfin les yeux à la bourgeoisie à Paris? J'en doute, car je la tiens pour aussi encroûtée que peut l'être l'Académie des Beaux-Arts elle-même.

Sainte-Beuve a fait un article très bon[2]. J'espère qu'il aura plu à tout le monde autant qu'à vos amis. Je regrette qu'il n'ait pas dit un certain nombre de choses, mais elles étaient trop étrangères à ses études.

Les Prussiens et les Danois me font endêver autant que les fédéraux et les confédérés[1]. Je meurs de peur que l'envie ne prenne à quelqu'un de se mêler de la guerre. La tentation est forte de prendre le rôle de médiateur de la Confédération du Rhin et de pêcher dans cette eau si trouble. J'espère pourtant qu'il n'en sera rien, car le vrai moyen de mettre tout le monde d'accord serait d'intervenir. Nous jouerions bientôt le rôle de M. Robert lorsqu'il veut séparer Sganarelle et sa femme. L'embarras des Anglais est assez amusant[2]. Je ne doute pas qu'ils ne fassent en ce moment les plus grands efforts pour nous emprunter notre griffe. Un homme assez bien informé me dit que la reine d'Angleterre dit à ses ministres, lorsqu'on délibère devant elle sur les affaires présentes, qu'elle va consulter Albert. Elle sort et revient au bout d'un quart d'heure, disant qu'Albert est pour reconnaître le prince d'Augustenbourg.

On a mis en un cabanon mon gargotier qui disait seulement que Victor-Emmanuel l'avait chargé de ses intérêts. Il me semble qu'il ne serait pas mal de lui donner pour compagnie S. M. B.

Votre frère m'a montré une jolie vue de Cannes qu'il est en train de terminer. Je pense que cela aura du succès au Salon et que cela attirera du monde à Cannes. Il a pris son point de vue de la route de Grasse.

Nous avons eu trois jours de gelée, ce qui n'était pas arrivé depuis *qua cents* ans, au dire des doctes.

Il y a pas mal d'orangers grillés, car ils s'étaient persuadés, d'après le temps que nous avions en janvier, que le printemps était venu. Les fleurs sont aussi fort arriérées, les anémones commencent seulement à paraître.

A propos d'apparition, nous avons eu celle d'une baleine entre les deux îles.

Adieu, mon cher ami, à bientôt j'espère. Je vous souhaite de la santé et des forces, je n'ai pas besoin d'ajouter, et du courage, car vous en avez plus que vous n'en avez besoin.

P. Mérimée.

---

8 mars 1864.

Mon cher Ami,

M. le Maréchal m'a fait part de votre résolution de quitter l'École et il m'en a paru très peiné. Courmont vous a écrit à ce sujet[1] et vous a dit combien cette retraite aggraverait les embarras contre lesquels l'administration doit lutter. Je me demande si vous avez bien réfléchi aux conséquences que peut avoir votre détermination, non seulement pour le succès de la réforme de l'École, mais encore pour vous-même. Je comprends parfaitement l'impatience que vous devez éprouver, le dégoût que vous inspire cette opposition de gamins, la perte de temps occasionnée par ce cours et surtout le mauvais sang qu'il vous fait faire. A vous parler vrai, je ne me sentirais pas,

moi, le courage de continuer, mais je vous dirai comme le prédicateur : faites ce que je dis, non ce que je ferais. Moi, je suis vieux et poussif, vous êtes jeune et vous avez la force des lions. Vous êtes obligé à plus d'énergie que moi.

Vous vous plaignez de la manière dont on exécute le décret du 13 novembre. Il est vrai qu'on a fait des concessions que je regrette, mais il reste deux améliorations considérables, l'âge pour les concours et le jugement par jury. Les détails du règlement de l'École, qui nous déplaisent, peuvent disparaître. On a été un peu faible. On a conservé dans l'École des gens qui sont des ennemis et qui nous trahissent. On en a mis dans le Conseil de l'enseignement supérieur qui ont tout fait pour gâter la besogne. Tout cela est regrettable sans doute, mais cela peut changer avec le Conseil lui-même; et avec l'expérience qu'il aura acquise, il faut espérer qu'il ne retombera pas dans les mêmes fautes. D'un autre côté, il est probable que les élèves qui auront tâté d'un jury comprendront qu'il ne faut pas travailler pour lui comme ils faisaient pour messieurs de l'Académie. Enfin il me semble, que le temps est pour nous et c'est une raison pour attendre.

En ce qui vous concerne, je vois à votre démission plusieurs inconvénients[1], je dis inconvénients *pour vous*. Je n'ai pas besoin de vous dire quels mauvais résultats elle aurait pour l'École.

1° Vous faites plaisir à vos ennemis.

2° Vous paraissez céder à une contrainte, à une menace.

3° Vous risquez d'être accusé d'avoir trop présumé de vos forces.

Si votre cours n'avait pas été commencé, s'il était à refaire, je vous déconseillerais probablement de vous jeter dans tous ces tracas.

Mais vous avez fait, à ce qu'on m'a dit, six ou sept leçons; vous n'en avez que trois ou quatre pour terminer, ou bien pour arriver aux vacances. Ne feriez-vous pas bien de boire encore ces trois dernières gorgées du calice?

Je vois, d'après ce que m'a dit M. le Maréchal, qu'il est disposé à faire prendre toutes les mesures que vous lui dicterez. S'il faut faire le coup de poing, nous viendrions avec des renforts; mais je ne crois pas qu'il y ait lieu. Il s'agit de trois jours de patience, après lesquels vous pouvez, sans le moindre inconvénient, reprendre votre liberté; surtout si vous publiez vos leçons avec un petit bout de préface, dans laquelle vous pourriez vous soulager la rate en disant à chacun son fait.

N.[1] m'a paru très fâché de votre démission, mais un peu piqué que vous ne l'ayez pas prévenu avant de prendre une résolution. Les défauts que vous lui connaissez ne l'empêchent pas d'être un bon garçon, mais il faut flatter un peu son humeur pour qu'il marche droit dans la bonne voie.

Je conclus en vous priant encore de réfléchir avant de voir le maréchal.

Dans le cas où vous consentiriez à rester, je vous engagerais à faire vos conditions de la manière la plus précise[1].

T. à v.

P. Mérimée.

---

Mai 1864.

Mon cher Ami,

Je suis allé chez Sainte-Beuve aujourd'hui. Il était sorti, mais j'ai dit à son secrétaire que j'étais encore trop souffreteux le soir pour dîner en ville. Je tâcherai la semaine prochaine (après dimanche en huit). Vous n'oublierez pas que vous dînez mercredi avec moi. J'ai Pelletier et Du Sommerard, du vin de Madère rouge, et, si vous étiez disposé à l'indulgence, je pourrais vous lire après dîner une petite drôlerie[2].

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Paris, 24 novembre 1864[3].

Mon cher Ami,

Je vous remercie de vos lettres. Veuillez remercier les personnes augustes et autres qui seraient fâchées de me savoir de l'autre côté de l'Achéron. J'ai eu deux bonnes nuits, ce qui m'a un peu remis. Mon médecin dit que je n'ai rien au cœur, que mes poumons sont médiocres, que je dois me garder des

rhumes, que j'ai un rhumatisme des muscles à la base du thorax, que je dois prendre les eaux d'Aix et de Barèges, etc.; conclusion : que j'ai le temps de mettre ordre à mes affaires.

Je pars demain pour Cannes. Je m'en vais de ce pas remercier et payer Mme Viollet-le-Duc. Sophie, je pense, ou, à son défaut, Du Sommerard paieront le papier et les peintres.

J'espère que les acteurs actuels ne font pas oublier la troupe de Morny[1]. Ce qu'on raconte à Paris de nos représentations est à mourir de rire. C'est toute une allocution politique que nous avons adressée à S. M.

Veuillez ne pas oublier de demander à S. M. ses instructions pour le projet de chapelle à Biarritz. Bœswillwald[2] dit qu'en employant de l'ardoise on sera obligé de donner plus d'élévation au toit. Il voudrait surtout savoir si S. M. veut des *azulejos*[3] à l'intérieur, ou des peintures, ou des badigeonnages, ou de l'or. Le prix de tout cela, vous le direz. Il diminuera la hauteur de la chapelle et fera une petite sacristie.

Adieu, mon cher ami. J'espère vous voir cette année ou l'autre à Cannes.

Mille amitiés et compliments.

P. Mérimée.

*P.-S.* — Écrivez-moi un peu avant votre départ de Paris. Nous avons une chambre et, si elle était occupée, nous trouverions bien le moyen de vous

caser quelque part. Si je parviens à respirer un peu, je reviendrai pour le commencement de la session et pour voter à l'Académie, et je reviendrai passer encore quelques journées de printemps à Cannes.

---

Cannes, 1er janvier 1865.

Mon cher Ami,

J'ai reçu la lettre ce matin, mais non l'article[1] que vous m'annoncez et que j'attends avec impatience. C'est la politique qui a tourné la tête à Vitet[2]. Il ne peut admettre que quoi que ce soit de bon se fasse par ce gouvernement-ci, et au risque de se contredire et de dire des bêtises, il faut qu'il l'attaque. Je n'avais pas été trop content de la réponse de Chesneau. Je compte sur la vôtre.

Il paraît qu'on n'a pas fait de pétition au Sénat. Il est vrai que la chose était trop bête et ne pouvait mener à rien. Je n'en suis pas fâché, car j'aurais été peut-être obligé de faire un *speech* et de dire de gros mots à mes confrères académiques.

Courmont m'écrit que votre successeur, Taine[3], sera peut-être mal reçu, comme satellite du pouvoir et ennemi du pape, mais qu'on est résolu à sévir contre les tapageurs. Pourquoi ne l'avoir pas fait plus tôt?

Je suis bien fâché des mauvaises nouvelles que vous me donnez de la santé de l'Impératrice. Déjà, en prenant congé d'elle, au moment de partir pour

Madrid[1], j'avais été frappé de son changement. Je crois, comme vous, qu'elle mène une vie des plus malsaines et qu'elle ferait bien de se tenir pendant quelque temps dans un repos absolu.

Est-il vrai qu'on ait été plus en cérémonie à Compiègne que de coutume? Il n'y a pas de mal à cela.

Ce pauvre Bacciochi me fait de la peine. On me dit qu'il a une maladie étrange, le contraire de la paralysie et l'impossibilité de demeurer un instant en place. Comment appelle-t-on cette maladie-là?

Je vais, pour ma part, tout doucettement au monument. Je me suis enrhumé il y a quinze jours et j'ai toussé depuis lors à me rompre le crâne. A force de codéine j'en suis à peu près quitte. Un médecin de Madrid, homme d'esprit, m'a dit que je n'étais pas asthmatique, mais que j'avais mal au plexus soléaire, mais que l'un valait l'autre. Je crois pourtant que le plexus est plus comme il faut que l'asthme.

Le pape me fait rire[2]. Son Encyclique est bouffonne et doit bien embêter Dupanloup et Montalembert, mais je voudrais bien savoir ce qu'en dit papa[3].

Je me demande s'il est bon d'y faire attention ou bien de la traiter comme une niaiserie qui ne mérite pas de réponse. Mon sentiment serait d'y répondre par un acte, qui serait d'envoyer en France la moitié de notre armée et de donner l'ordre à l'autre moitié de se tenir prête à partir à la première bulle nouvelle.

Il me semble que le Conseil d'État aurait aussi quelque chose à dire à cette occasion, mais je le crois plus qu'à moitié clérical.

Je voudrais que vous fussiez dans le vrai, lorsque vous dites qu'il n'y a pas de catholiques en France. Malheureusement elle est pleine de gens qui, non seulement ont horreur de penser, mais qui ne veulent pas qu'on pense. Il est certain qu'il n'y a personne assez hardi pour avouer qu'il accepte toutes les propositions papales, mais aussi il n'y a personne pour les désavouer hautement. Quel est l'homme du monde qui ne fasse baptiser ses enfants, qui ne fasse porter ses parents morts à l'église? Je déclare dans mon testament[1] que j'appartiens à la confession d'Augsbourg et je vous prierai de veiller à ce qu'on ne me porte pas à Saint-Thomas-d'Aquin. Après les facéties du pape, je ne connais rien de plus drôle que ce qui se passe en Allemagne. La prépotence timide de la Prusse, la colère encore plus timide des petits États et la susceptibilité rétrospective de l'Autriche sont parfaitement amusantes.

J'attends avec impatience que la Chambre prussienne s'ouvre pour que la farce s'accuse encore davantage.

Je ne crois pas absolument impossible qu'on ne prie l'Empereur, un de ces jours, de se souvenir qu'il est le neveu du protecteur de la Confédération du Rhin.

Adieu, mon cher ami, si le hasard ou les besoins

de votre commerce vous menaient dans nos parages, souvenez-vous que vous y avez un couvert et du mouton rôti ou grillé.

Je vous répondrai au sujet de votre article lorsque je l'aurai lu.

P. M.

---

Cannes, 11 janvier 1865.

Mon cher Ami,

Je voulais, avant de vous écrire, lire le *factum* de Vitet[1], et dans ce désert j'ai eu quelque peine à me le procurer. Franchement, ce n'est pas grand'chose et cela montre la détresse des burgraves qui prennent de pareilles machines d'opposition. J'approuve complètement votre réponse[2] et pour le fond et pour la forme, qui est plus que polie ; elle est bienveillante. Peut-être auriez-vous pu entrer dans plus de détails pour édifier les bourgeois. J'aurais désiré, par exemple, que vous montrassiez les résultats du système des concours continuels dans l'enseignement de l'architecture. Lorsque la chose a été débattue dans le Conseil supérieur, tous les architectes ont été unanimes pour dire qu'il n'y avait pas d'enseignement sans concours. Les savants polytechniciens se sont joints à eux et nous avons été complètement battus. Pour le gros public, les concours semblent le plus sûr moyen d'exciter l'émulation, et les jugements, à moins de scandales rares, sont des arrêts de la Providence.

Lorsqu'on voit dans le monde les forts en thème que nous avons connus au collège, on change un peu d'opinion, mais cependant le sentiment général est en faveur des concours.

Il y a dans notre école un défaut capital qu'il faudrait attaquer sans cesse, c'est le goût théâtral, qui tient peut-être à l'éducation imparfaite donnée aux jeunes artistes. On leur donne des sujets grecs et ils n'ont jamais vu que les Grecs du Théâtre-Français. La plupart s'imaginent de très bonne foi que Hippolyte avait une tunique abricot, parce que M. Menjaud est ainsi costumé rue de Richelieu.

Le vieux Klenze s'étonnait qu'en France on n'obligeât pas les jeunes gens qui étudient à l'Académie à montrer un diplôme de bachelier ès lettres. Je me garderais bien de l'exiger, mais il faudrait faire honte aux ignorants.

Le hasard a fait, l'année passée, que mon projet d'esquisse a été adopté. C'était le dévouement de Decius, dont Rubens a fait un fort beau tableau, comme vous savez. Or, parmi les élèves, il n'y en avait pas trois qui sussent ce que cela voulait dire.

Je suis de votre avis sur la faiblesse et la vieillesse de l'administration, mais il ne faut pas se lasser de la pousser vers le bien et de lui conseiller un peu d'énergie.

Ne croyez pas que l'Encyclique[1] soit une réponse au traité du 15 septembre. Elle était décidée dans le sacré collège depuis au moins deux mois avant le 15 septembre. Ces gens sont ainsi faits. Ils sont

bêtes; accoutumés à nous voir avaler leurs bêtises, ils en augmentent tous les jours la grosseur.

Je voudrais bien savoir ce qu'au fond en pense le maître et quel remède il compte employer.

Remarquez qu'il en est de même que pour l'École des Beaux-Arts. Si les professeurs sont des imbéciles, les élèves aussi sont des crétins. Le pape est un niais du VIIe siècle, mais les bourgeois sont encore plus niais que lui.

Savez-vous une drôle de chose? Thiers veut[1], ou du moins *voulait*, il y a quinze jours, attaquer à la Chambre le traité et se faire le champion du pape. Je ne crains qu'une chose, c'est que ses amis les rouges ne l'empêchent de se livrer à cette excentricité.

Je suis bien content de l'espérance que vous me donnez de vous voir en nos parages. Tous nos amis m'ont manqué de parole, mais je compte sur votre bonne promesse. Je serai ici, à moins de force majeure, jusqu'à la fin de février, mais, d'après votre lettre, je pense vous voir arriver ce mois-ci. Écrivez-moi un mot pour qu'on aille vous prendre à la gare.

Mille amitiés.

P. M.

---

Cannes, 21 janvier 1865.

Mon cher Ami,

Vous m'aviez fait espérer votre prochaine arrivée dans nos murs et vous ne m'en parlez plus dans

votre dernière lettre. Boeswillwald et Du Sommerard, qui m'avaient donné le même espoir, gardent le même silence. J'en conclus que vous êtes tous fort occupés de l'Encyclique, probablement! Je suis de votre avis au sujet de l'appel comme d'abus[1]. Du moment qu'on ne saisit pas les appointements, ces messieurs se moquent de l'avis du Conseil d'État et même en sont enchantés, parce que cela leur donne un air de martyrs qui est très bien porté dans le beau monde. D'un autre côté, il ne me paraît pas possible de ne pas employer les armes que la loi vous donne avant d'en chercher d'autres meilleures.

Après le blâme du Conseil d'État, je voudrais qu'on usât de petites rigueurs, bien innocentes, contre les communautés non autorisées et tout le corps ecclésiastique en général, que pendant quelques mois on refusât tous les legs faits aux couvents, qu'on poursuivît les legs frauduleux et les prêtres sodomites (dût la réputation de l'atelier des travaux de Notre-Dame en souffrir un peu). Rien que l'attention de la police portée sur leurs faits et gestes amènerait bientôt des pourparlers amicaux. J'avoue que pour cela il faudrait que la justice fût un peu plus ferme qu'elle n'est[2].

Aujourd'hui, anniversaire de la mort du roi martyr, je vois qu'un trappiste défroqué est poursuivi en escroquerie par ses ex-collègues pour avoir contrefait un ratafia de leur composition. Le ministère public conclut en faveur des Trappistes. Il aurait dû

leur demander leur patente de distillateurs et les accuser de frauder l'État et de vendre des remèdes secrets.

Selon moi, il ne s'agit que de vouloir pour les rendre traitables. A la façon dont quelques évêques défendent l'Encyclique[1], il est facile de voir combien ils la désapprouvent, et probablement le pape lui-même, à l'heure qu'il est, s'aperçoit qu'il a fait une mauvaise campagne. Si Thiers persiste dans son projet de plaider pour Sa Sainteté, nous aurons de bons moments à l'ouverture de la session, et toutes les nouvelles que j'ai de Paris me prouvent que c'est bien là son plan de campagne. O vanité et envie de faire croire qu'on plaît à des *donne titolate*, comme disent les ruffians de Naples qui en tiennent à juste prix !

Je vois qu'on va publier le premier volume de *César*[2]. Cela me fait de la peine et je doute que l'auteur en tire beaucoup d'agrément. J'ai dit tout ce que j'avais à dire en ma qualité d'honnête pédant. Je m'en lave les mains.

Nous avons eu ici Des Varannes, qui commande notre station et un bâtiment microscopique avec lequel il veille sur nos côtes. Nous avons fait ensemble quelques bonnes excursions. Édouard Fould est aussi à Cannes où il va bâtir à côté de Courmont. L'infortuné (c'est de Courmont que je parle) ne se doute pas de la quantité d'eau et de sable qu'on met dans son ciment. J'ai bien peur que la maison ne tombe

sous le poids du rez-de-chaussée, accident assez fréquent à nos architectes.

Nous venons de traverser la période des grands froids, c'est-à-dire qu'il a gelé deux nuits sur nos montagnes. Le vent du nord a cessé et nous pourrons vous offrir un temps présentable si vous nous honorez de votre visite. Prévenez-moi, en tout cas, pour qu'on aille vous chercher à la gare.

Adieu, portez-vous bien et ne vous souciez pas des excommunications.

P. M.

---

Cannes, 15 février [1865?].

Mon cher Ami,

Vous avez beau me parler de la douceur du temps qu'il fait à Paris, je n'y crois que *de sorte*. Vous voulez dire sans doute qu'il n'y a dans vos rues qu'un décimètre de cette crotte délayée dans de la neige fondue et que l'air a la transparence et la limpidité de la moutarde. Je vous remercie. Je ne suis pas pressé d'aller en tâter. Si j'avais de l'argent je serais charmé d'être votre locataire[1], mais je n'ai pas le moyen d'avoir un domicile ailleurs que rue de Lille. Je me réjouis même de n'avoir rien dans mon escarcelle pour acheter un terrain à Cannes, qui tend à devenir un des grands centres de civilisation européenne.

Lord Brougham vient d'acheter 150,000 francs un bois qui s'est vendu 4,000 francs il y a vingt ans.

Voilà les Anglais délivrés d'une forte peur[1]. Ils sont, depuis quelque temps, bien sujets à ce mal. Les canons rayés, les vaisseaux cuirassés les rendent malades. A présent on m'écrit que l'Empereur est plus populaire à Londres que pendant la guerre de Crimée. C'est à la note de Thouvenel qu'ils attribuent la fin de la querelle américaine. Je ne m'attendais pas que les Yankees filassent doux. Je les tenais pour des coquins solides et ils deviennent des blagueurs poltrons. Il n'y a pas assez de mirlitons à la foire de Saint-Cloud pour trompeter leur héroïsme et la campagne des princes d'Orléans aussi qui les ont rejoints et lâchés.

Si le gouvernement, ici, voulait se donner la peine d'attendre les bêtises de ses ennemis[2], je ne doute pas qu'il n'en eût bon marché. Je ne crains que les goûts aventureux du ministre de l'Intérieur, comme aussi le zèle de ses préfets, et encore les discussions de M. Rouland avec les pointus. Pourquoi leur écrire et leur faire des phrases quand on a les articles du Code civil à leur appliquer?

Vous ne feriez pas mal de rappeler à Alexane[3], comme vous l'appelez, les promesses qu'il vous a faites, et en même temps d'attendrir M. Fould pour qu'il donne son visa en cas d'augmentation[4]. Je lui en écris quelques mots de mon côté. Il est probable que le premier mouvement du Corps législatif sera de générosité et qu'il ne faudrait pas le laisser tomber dans l'eau. Plus tard, il y regardera de plus près.

Nous avons ici pas mal de monde et assez amusant. Cousin[1], qui a une laryngite et se croit menacé d'apoplexie, vient souvent déjeuner avec nous et nous régale de tirades sur les temps anciens et modernes, dites, jouées et mimées au mieux, comme il sait faire. Nous avons encore quelques Anglais et Anglaises aimables et nous passons le temps assez bien. Il est vrai qu'il est admirable. On dit qu'il y a neuf mois qu'il n'a plu. Cette sécheresse a mis le feu sous le ventre du conseil municipal qui étudie sérieusement le canal qui doit porter à Cannes les eaux de la Siagne. Le projet est si beau et me semble d'exécution si facile, vu la hauteur d'où vient l'eau, que je voudrais qu'il tombât en bonnes mains. Un joli aqueduc construit à la romaine dans la vallée entre Cannes et Grasse serait à lui seul un aimant qui amènerait ici cent artistes peintres tous les ans.

A propos d'artiste, vous ai-je parlé des propriétés de la gomme *adrageath*[2]? Les couleurs gommées par icelle ne se mêlent point. Elle ne laisse pas de luisant quand elle est sèche. Si vous partez de cette admirable mienne découverte, vous en tirerez plus d'un corollaire et vous ferez votre fortune.

Adieu, mon cher ami, rappelez-moi au souvenir de Mme V. L. et de nos amis. Je suis toujours souffreteux. J'ai une crise par semaine et ne respire guère les jours ouvrables.

T. à v.

P. M.

Cannes, 8 mars 1865.

Mon cher Ami,

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre bonne lettre, parce que je reviens d'une excursion de huit jours dans la montagne, où je suis allé voir un pont naturel qu'on appelle *lou pont de Diou*.

J'ai voulu voir de l'architecture de M. de l'Être et voici ce que c'est :




A est une montagne très escarpée le long de laquelle coule la Siagne, E.

B est un éperon partant de la chaîne A à angle droit, haut d'environ 160 mètres, presque vertical.

La Siagne a creusé cet éperon et s'est ouvert un chemin.

CC sont des grottes très profondes où l'on pourrait loger. Stalactites, lierres, etc. On a vue sur la rivière et toute facilité pour faire le saut.

D sont des arbres gigantesques qui ont crû dans le rocher.

Figurez-vous cela de couleurs très tranchées, un peu dures, ayant besoin d'être glacées pour être vraisemblables. Le malheur, c'est que l'architecte n'a pas

songé à donner l'échelle. Les lièges et les chênes verts qui ont poussé dans les crevasses semblent des broussailles. Cela gagne beaucoup quand on voit quelques figures humaines se promener dans les grottes.

Je vous dirai ce que M. Martin du Nord disait à Louis-Philippe : « Ce que vient de dire Votre Majesté n'est pas absolument dépourvu de bon sens. » Il est évident qu'il y a en France une inquiétude générale, un besoin de changement. Mais découvrir ce qu'on veut n'est pas chose facile. Je crois que jamais on n'a éprouvé dans ce pays un grand besoin de liberté. Ce besoin, le lendemain d'une révolution, est encore moindre. Je crois, au contraire, que c'est d'être gouverné qu'on a soif, et, surtout, d'être administré.

C'est, malheureusement, ce à quoi on ne pense guère.

En province, les questions de politique générale ne préoccupent guère, mais les bêtises des préfets et des sous-préfets mettent les gens dans de mauvaises dispositions contre le gouvernement, et ils disent, non sans raison : il ne s'occupe pas de nous. A mon avis, et je l'écrivais dernièrement à M. Fould, la raison pour laquelle les préfets et les sous-préfets font des bêtises et n'administrent pas, c'est qu'ils ne savent rien des intentions du gouvernement. Les uns le croient, au fond, papiste et font les dévots pour être bien en cour. Les autres, et c'est le plus grand

nombre, ne croient rien du tout et, de peur de faire mal, ne font rien du tout. Il en est de même du Sénat et du Corps législatif. En changeant radicalement de système, on a conservé les habitudes du parlementarisme. On fait des projets d'adresse en style énigmatique au lieu de s'expliquer franchement. L'Empereur veut-il ou ne veut-il pas rester à Rome? Qu'il le fasse savoir. Croyez qu'alors il n'y aura plus tout ce tapage que vous avez entendu l'autre jour. Le grand mal, entre vous et moi, c'est qu'on se demande souvent s'il veut réellement, s'il a un but et un plan arrêté.

L'affaire de Palikao[1] me semble déplorable. D'une part, le général me semblait aussi bien récompensé que le valait la défaite de ce tas de magots. D'un autre côté, il est inconcevable que, voulant lui donner plus, on n'ait pas sondé auparavant l'état des esprits. Enfin, la lettre du *Moniteur* est encore plus inconcevable que tout le reste. Vous savez comment et par quel tour elle a été insérée, sans qu'un des correcteurs du *Moniteur* en ait été averti.

J'avoue que je ne comprends guère l'autre lettre au président du Corps législatif. Je ne vois pas comment elle arrange l'affaire. Cependant, il paraît qu'elle a été prise comme une transaction et qu'elle a produit bon effet.

Quant à ce tapage pour l'affaire Renan[2], j'y comprends encore moins.

Il semblerait qu'il y a eu à la fois sifflets des pa-

pistes et sifflets des républicains qui ne pardonnent pas à Renan d'être allé en Syrie aux frais de la princesse. Dans tout cela, la faute me semble être au ministre qui ne s'est pas clairement expliqué avec lui. Mais, l'homme étant donné, comment en attendre une explication claire? Le pauvre Rouland ne sait et ne voit pas plus loin que le bout de son nez.

Vous me parlez d'un coup de balai pour faire place nette. Plût au ciel que cette bonne idée entrât dans l'esprit de César, non seulement dans les ministères, mais et surtout autour de lui.

Je pense être à Paris vers le 25[1]. Vous savez quelles espèces de conversations on a avec notre ami; à quoi pourrai-je être bon?

Je trouve que le Prince a bien parlé[2], mais que Billaut a été sensé et gouvernemental en présentant le seul argument qui me semble *ad rem*. Pourrez-vous soutenir la doctrine de la non-intervention après avoir abandonné Rome? et surtout après y être allé? Nous portons la peine d'une vieille bêtise. Cela est dur, mais c'est la loi de nature. Seulement, il faudrait ne pas se laisser manger la laine sur le dos et faire ses conditions pour rester. Si ces conditions étaient carrément posées, il n'est pas impossible qu'elles fussent acceptées ou du moins qu'on obtînt une issue pour sortir.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et rappelez-moi au souvenir de nos amis.

P. M.

---

Avril 1865.

Mon cher Ami,

Il s'agit du prix biennal[1], institué par S. M. et qui est de 20,000 francs. Cela vaut la peine d'être couru.

Les deux concurrents, peu aimés l'un et l'autre, sont Oppert, l'Assyrien, et Mariette, l'Égyptien.

Le premier est juif, un peu blagueur et charlatan. L'autre a dit des choses désagréables de la Vierge à propos d'Isis et d'Horus. Il est, de plus, au service du pacha d'Égypte, ce qui déplaît.

Paulin Pâris m'a dit qu'en tout cas il voterait pour vous.

Laborde a dit de même, bien qu'il n'ait pas trop espoir de réussir.

Cependant je vous conseille de faire quelques visites.

T. à v.

P. Mérimée.

---

Avril 1865.

Mon cher Ami,

La commission du prix biennal s'est réunie aujourd'hui et n'a pu s'entendre. On a proposé Mariette, Oppert et vous. Natalis de Wailly a dit qu'il n'entendait rien à la question et qu'il ne votait pas. Oppert et Mariette n'ont pu avoir la majorité, et il a été décidé que la commission conterait son cas à l'Académie, qui décidera.

Rien n'est donc perdu encore. Paulin Pâris tâche de recruter des voix pour vous.

Je comprends que des visites vous déplaisent, mais cependant vous feriez bien d'écrire aux gens que vous connaissez, à M. Leclerc par exemple.

Il est possible que l'Académie ne veuille ni de Mariette, ni d'Oppert. Le rapport se fera d'aujourd'hui en quinze.

T. à v.

P. Mérimée.

---

Paris, 6 mai 1865.

Mon cher Ami,

Puisque vous allez en Corse[1], ayez donc la chose de me rapporter une canne ou trique un peu grosse en bois de myrte. De mon temps cela coûtait un franc. Je vous ouvre un crédit pour cet objet.

Bon voyage et mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Paris, 25 mai 1865.

Mon cher Ami,

Mille remerciements de la canne. Je suis bien aise de n'être pas allé la chercher moi-même, et je regrette fort une partie de l'éloquence dépensée dans ce pays des myrtes[2].

Si vous n'aviez rien à faire de mieux samedi, vous

seriez bien aimable de dîner avec moi. Il y a bien longtemps que nous n'avons causé.

T. à v.

P. Mérimée.

---

Paris, 13 septembre 1865.

Mon cher Ami,

La Princesse ne sait pas combien les provinciaux sont lents à répondre. J'espère pourtant lui donner bientôt des nouvelles.

Je pars lundi ou dimanche pour Biarritz[1].

La princesse Anna[2] ne faisait qu'un cri après vous l'autre jour.

Je lui ai donné votre adresse. Je ne sais qui, à qui elle s'intéresse, avait à vous consulter.

J'ai laissé Londres[3] au désespoir de la mort des bœufs et des vaches dont le lait se gâte. Plus de roastbeef ni de thé. Je n'ai vécu que de grouse.

On bâtit beaucoup d'hôtels gigantesques dans le goût du Louvre, style officiel français, et beaucoup d'églises.

Il est impossible d'être plus populaire que l'Empereur ne l'est actuellement en Angleterre.

Lord Palmerston pisse dans ses culottes et s'en va grand train. C'est dommage, c'était une très belle ruine.

Vous avez mis dans le *Moniteur*, vous ou Bœswillwald, que la reine d'Espagne avait fort admiré la cathédrale de Bayonne, noble édifice du VIIe siècle[4]!

Adieu, mon cher ami, à vous revoir vers le 1er octobre.

Vous avez connu le pauvre Grasset, consul à Corfou[1]. Il est mort subitement il y a quinze jours. *Salute a noi.*

Adieu, portez-vous bien.

P. M.

---

Mai 1866.

Mon cher Ami,

Je ne dîne pas, malheureusement, chez le maréchal, lundi, mais je m'en console en pensant que vous dînerez avec moi la semaine prochaine. Excepté lundi, tous les jours me conviennent; donnez-moi le vôtre.

Je m'attendais à ma défaite[2]; mais je pensais qu'on me permettrait de répliquer. J'avais préparé une petite tartine pour prouver qu'il n'y avait aucun danger à casser la décision du Corps législatif, et qu'il n'y avait pas pour nous de meilleure occasion que celle-là pour user de notre prérogative.

Ce diable de Bonjean[3], qui est plus lourd qu'un éléphant et qu'un mastodonte, avait tellement ennuyé et tellement fatigué, que, lorsqu'il s'est rassis, personne ne voulait plus écouter et que la grande affaire était d'aller dîner; quoi voyant, je n'ai plus soufflé mot.

Il me semble que vous voyez les hommes et les choses en noir et en laid. Le fait est que tout ce qui se passe est plus bête que jamais. Je me demande

s'il en résultera quelque chose, et je n'en suis pas bien sûr. J'entends quelque chose autre que l'anarchie.

Pourtant, de cette affaire d'Allemagne[1] devrait sortir une révolution, quel que soit le parti qui triomphe. La guerre de Sept ans a fait deux grands pouvoirs en Allemagne : celle-ci pourrait n'en laisser qu'un seul. Mais les Allemands sont si lents à penser et à se débrouiller que les arrangements après la guerre pourront durer plus que nous.

Notre maître a cédé à une colère intempestive. Il a pu voir les inconvénients qu'il y a à ne pas dire à ses serviteurs ce qu'il pense et à leur dicter un plan qu'ils ne comprennent pas.

Le discours de M. Rouher[2] était bon, s'il avait eu pour effet d'arrêter celui de M. Thiers. Si la Chambre avait eu de l'esprit, du bon sens ou du tact politique, ou enfin si elle s'était trouvée un peu plus experte en matière d'oraisons, le discours de M. Thiers aurait fait fiasco. Je n'y vois, pour ma part, qu'une certaine habileté à jeter sur l'Empereur le blâme que mérite M. de Bismarck. Les conclusions sont insensées et indignes d'un homme d'État. Elles rappellent M. Prudhomme.

Il y avait lieu de se fâcher qu'on fît tant de cas de pareils discours, mais il était dangereux de dire crûment à la Chambre qu'elle était bête, et encore plus grave de dire aux gens en habit de drap fin qu'ils ne valent pas les paysans et les ouvriers.

A présent, il me semble qu'on cherche à apaiser les messieurs. Je ne sais trop si on réussira. Le plus drôle, c'est la peur qu'a toute l'Europe, et qui, peut-être, aura pour effet d'empêcher les Allemands de se couper la gorge. Je suis bien persuadé qu'on ne pensait pas à eux.

Adieu, mille amitiés. J'attends vos ordres.

P. Mérimée.

---

Biarritz, villa Eugénie, 2 octobre [1866].

Mon cher Ami,

Vous connaissez le pays aussi bien que moi et vous me demandez ce qui se fera demain[1]. Cependant, en rapprochant et commentant toutes les données que nous avons, nous arrivons à la probabilité du départ pour dimanche prochain. Il se peut qu'on ne parte que lundi, mais si vous ne vous mettez en route que le 8 ou le 10, ne vous attendez pas à nous retrouver ici. Tout le monde va bien[2], excepté l'Impératrice qui est toujours enrouée le soir, grâce à une espèce de grenouillère fort humide où elle se tient pour entendre la musique militaire vers la fin de la journée. L'Empereur est très actif et de très bonne humeur. Le Prince impérial fait des progrès en tout, et en gaminerie particulièrement. La vie que nous menons est fort peu agitée. On ne se promène guère, on est mangé la nuit par les cousins,

et on médit de son prochain. Le temps est magnifique, trop chaud seulement pour qui n'est pas, comme moi, un lézard métamorphosé.

M. Villemain avait inventé de m'envoyer à Montbard haranguer la statue de Buffon au nom de l'Académie française, dont j'étais directeur jusqu'au 1er octobre. Or, l'inauguration de ladite statue a lieu le 8 octobre. J'ai répondu que le 8 je n'étais plus que son très humble serviteur, qui l'envoyait promener ainsi que le chantre du K..... (*illisible*).

La chapelle de Bœswillwald a plu[1]. Cependant l'officier du génie, quoique Strasbourgeois, ou peut-être parce que Strasbourgeois, a trouvé que c'était bien cher, et que x, y, z devaient produire, etc., etc... La seule chose que j'y trouve à redire est la couleur des briques qui est trop vive. Je pense que la pluie, la poussière et le sel, qui joue un grand rôle ici, changeront assez vite cette teinte trop crue.

Je ne sais pas encore si j'aurai mon appartement à Cannes. Mlle Lagden est à débattre les conditions. Je pense que le choléra y regardera à deux fois avant de passer la chaîne de l'Esterel. En tout cas, je suis convaincu qu'il vaut mieux en crever au chaud qu'au froid.

J'ai lu à S. M. la partie de votre lettre qui concerne Pierrefonds : cela a paru lui faire grand plaisir, et il m'a dit qu'il avait là une chose *unique*.

Voici un pointu qui vient déjeuner et à qui il faut parler. Je vous quitte. Si vous êtes un jour ou deux

à Paris en octobre, tâchez donc que nous buvions un coup ensemble.

T. à v.

P. Mérimée.

*P.-S.* — M. Oppermann vous envoie mille amitiés.

---

Biarritz, villa Eugénie, 6 octobre 1866.

Mon cher Ami,

Vous prenez la mouche bien à tort. Il n'est nullement question de Compiègne quant à présent, et je crois qu'il serait matériellement impossible d'y être le 20 de ce mois. Quant au roi de Portugal, il est probable qu'il commencera son voyage par l'Angleterre. Je doute que le 1er novembre on soit à Compiègne. Si vous êtes prêt pour ce jour-là, *omne punctum tulisti*. Parmi les causes d'incertitude, outre notre incertitude même, il y a la question du choléra. C'est à cause de lui, je crois, que nous différons notre retour, non pas à cause de nous, mais à cause du môme que vous savez[1], et je trouve qu'on a raison, surtout si, comme on le dit, c'est à Saint-Cloud qu'il a fait son apparition.

Si l'épidémie prenait un caractère trop méchant, on reviendrait sans doute au galop par devoir, et alors adieu Compiègne et les fêtes; sinon, il est sage de se tenir où l'on est.

Le temps, qui avait paru devoir changer, s'est rasséréné tout de suite après quelques heures de pluie, et le vent s'est remis à l'est; c'est le vent du choléra, comme vous savez.

Si le départ est ajourné encore, je partirai tout seul, et je serai à Paris vers le milieu de la semaine prochaine[1].

Tout le monde se porte à merveille et on me charge de compliments pour vous de divers côtés.

Mille amitiés.

P. M.

---

Cannes[2], 29 novembre 1866.

Mon cher Ami,

Je vois par le journal que vous êtes à Compiègne, et je regrette en ce moment de ne pas y être, car vous êtes si rare qu'on ne vous voit guère ailleurs. Si vous avez le temps, donnez-moi des nouvelles du maître et de la maîtresse du logis et du château de Pierrefonds, qui doit être bientôt en état de recevoir des hôtes.

Est-il vrai que notre belle et bonne châtelaine veuille aller voir ce vieil entêté de Pio Nono[3], comme on le dit dans nos montagnes? Ne pourriez-vous pas lui dire un peu ce que c'est que Rome et les dangers qui l'y attendraient? Je ne parle pas d'émeute, ni de révolution, mais de toutes les intrigues cléricales, de toutes les embûches, de toutes les perfidies dont

elle serait circonvenue. Il faudrait pour y résister la finesse d'un Talleyrand et l'énergie d'un Bismarck. Un jour la postérité apprendra avec stupéfaction[1] qu'en plein XIXe siècle, après M. de Voltaire, l'Europe a été agitée parce qu'on insistait pour que les sujets d'un pauvre bon prêtre, très borné, fussent mal gouvernés par lui, etc.; que ce pauvre prêtre, entouré de la plus misérable clique du monde, conseillé par les plus mortels ennemis de la dynastie impériale, ne s'est jamais occupé que de faire du mal à cette dynastie, laquelle n'a rien épargné pour le soutenir sur sa chaire pontificale. Le tout sérieusement de tous les côtés. Si cela n'était pas si triste, ce serait à mourir de rire.

Nous avons eu la collection de M. de Blacas soufflée sous notre nez par le Musée britannique[2]. Je crois qu'il la paye un peu cher, mais il n'a pas tort. Si S. M. regrettait qu'on ne l'ait pas achetée, vous pouvez lui dire que nous ne pouvions lutter avec les Anglais et que nous aurions fait une folie là où ils agissent sagement. Le Musée britannique n'avait ni bijoux antiques, ni pierres gravées. Il était important pour lui de combler sur-le-champ une lacune très regrettable dans un pareil établissement, et l'administration anglaise a raison de faire un grand sacrifice. Nous, au contraire, nous avons déjà une collection très considérable. Elle serait devenue, il est vrai, la plus belle de l'Europe, mais nous devions cependant considérer qu'il y a bien des choses plus

importantes à faire. Ce qui serait à désirer, c'est que la somme qu'on destinait à l'acquisition du musée Blacas ne fût pas perdue pour nos musées.

Je vis ici en lézard. Depuis mon arrivée, je me trouve assez bien. J'avais emporté de Paris un rhume qui s'en va petit à petit.

Nous avons un temps merveilleux, même pour le pays. Cela n'empêche pas que de temps en temps, le soir, je n'étouffe comme un poisson hors de l'eau.

Il y a ici une masse d'Anglais. On n'entend guère d'autre langue sur la plage. Tous les jours ils font des acquisitions et dans un temps donné tout le pays leur appartiendra. On bâtit des villas de tous les côtés, et toujours dans le style le plus déplorable et le plus en désaccord avec le climat. Enfin, c'est comme à Paris et au Louvre. *Tutto il mondo e paese*[1].

J'ai vu dans les journaux que l'Académie des Beaux-Arts boude toujours[2] et demande, comme le pape, qu'on lui rende l'état civil et les légations. A la bonne heure. Je pense qu'un de ces jours ces messieurs mettront les pouces; le plus sage, c'est de les laisser dans leur obscurité et de ne pas s'occuper d'eux. Ils sont comme les chats qui ne viennent pas quand on les appelle.

Je lis ici une histoire russe de Pierre le Grand qui me charme[3]. Voilà un homme qui avait une volonté et de la suite dans les idées.

Adieu, mon cher ami. Si vos affaires vous ame-

naient *di qua dei monti*, n'oubliez pas que vous avez une chambre et un gigot de mouton chez moi.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 6 décembre 1866.

Mon cher Ami,

Merci de votre lettre et des bonnes nouvelles que vous me donnez de vos hôtes. Je me réjouis de ce que vous me dites de Rome[1]. Je pensais bien que de la coupe aux lèvres il y a bien des hasards et des réflexions, dont quelques-uns, ou quelques-unes, empêchaient la chose d'avoir lieu. Pour tous les gens sensés, il est évident qu'il ne faut pas troubler l'Europe afin d'empêcher un vieillard quinteux de faire du mauvais sang. Tout ce qu'on a fait et fera pour lui, il en a su et en saura gré à J.-C. Il me semble que si j'avais un ami, vicaire du susdit, je me tiendrais moins obligé à le secourir qu'un pauvre diable n'ayant pas un si puissant protecteur.

Pour moi, voici l'état de la question : les ratichons feront-ils voter contre nous en 1869? Je réponds : oui ; comme ils ont fait voter partout où ils ont pu commander des voix en 1864. Croire à la reconnaissance d'un individu est, dit-on, téméraire. Croire à celle d'un peuple, et surtout d'une caste, c'est vraiment par trop naïf. Le grand point avec les prêtres est de leur prouver qu'on ne les craint pas. Il faut

encore prouver qu'on ne les écoute pas et qu'on ne leur cède jamais.

Vous avez bien raison de déplorer l'attachement aux vieilles routines et les prodiges d'adresse qu'on fait pour les faire durer, au lieu de les laisser expirer tout d'un coup.

Lorsqu'on a changé les fusils à pierre pour les fusils à capsule, on a voulu faire servir les vieux canons, et, à force d'officiers du génie, on est parvenu à faire une arme qui ne valait pas grand'chose et qu'il a fallu remplacer, en payant beaucoup plus cher que si on n'avait pas voulu d'abord faire des économies de bouts de chandelles. Le grand point est de ne pas perdre son temps contre des impossibilités.

Est-il vrai que l'Empereur ait été sérieusement fâché qu'on ait laissé échapper la collection du duc de Blacas? Entre nous, cela tient, je crois, à la lambinerie du rapporteur, qui a permis à Newton de faire des offres réelles et de serrer le bouton aux héritiers. L'estimation qui avait été faite par notre commission était, à mon avis, beaucoup trop faible. Combien croyez-vous qu'ils évaluaient l'intaille qui représente une tête de Méduse? 2,000 francs. M. de Blacas l'avait payée 9,000 écus romains. Le fond des choses est que les savants ont été charmés d'avoir une occasion de montrer qu'ils savaient ce que le vulgaire ignore. Ils ont imaginé de trouver que les signatures de plusieurs de ces intailles étaient fausses et modernes. Connaissez-vous assez bien la signature de

Cassiodore (dont il existe peut-être jusqu'à deux exemples) pour vous prononcer comme M. Prudhomme dans une cour d'assises? Enfin, la chose est faite et il faut en prendre notre parti.

Où mettez-vous les armures et les armes de l'Empereur? Est-ce dans la grande salle de Pierrefonds? Il me semble que cela fera une décoration magnifique. Combien peut-on loger de monde dans le château?

Nous avons toujours ici un temps merveilleux. Il n'a plu qu'une fois depuis mon arrivée, et les nuages ne sont que les décorations d'un très grand artiste.

Je fais des gouaches et des aquarelles tous les jours, et je trouve quelques ficelles dont je vous ferai part peut-être un jour, si vous n'en êtes pas déjà l'inventeur.

Les Anglais abondent. Nous avons quantité de beau monde étranger. Peu de Français. Ils ne connaissent pas assez la géographie pour savoir ce que vaut ce pays-ci.

Je persécute l'Impératrice pour qu'elle se fasse bâtir une villa grecque dans l'île de Lérins. Dites-lui donc un peu le coût très modique de cette jolie fantaisie-là, et le plaisir qu'il y aurait à se baigner dans une baignoire taillée dans le roc vif, en vraie eau de mer, mais chaude, en vue des Alpes couvertes de neige.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et ne vous exterminez pas de travail.

P. M.

Cannes, 13 décembre 1866.

Mon cher Ami,

Vous êtes un correspondant si aimable et si exact que c'est plaisir de vous écrire. Outre cela, vous me donnez des nouvelles qui me charment. Mais je crains qu'elles ne soient *S. G. D. G.*, comme les brevets d'invention. Pourvu qu'on ne galvanise pas trop ce vieux corps en décomposition que nous abandonnâmes hier, 12, à l'amour de ses sujets, *bene est.* Les garibaldiens de Nice[1], dont il y a grand nombre, racontent que tout de suite, ou sous très peu de jours ou de semaines, le Sénat et le peuple romain présenteront au Saint-Père une humble requête tendant à ce qu'ils soient annexés au royaume d'Italie. Sur quoi le pape prendrait le chemin de quelque part. Victor-Emmanuel répondrait : *Grazie tante, ma non si può, perchè c'è un patto*[2]. Le Sénat et le peuple romain répliqueraient en proclamant la république et nommeraient deux consuls avec *maccoli*[3] dans toutes les rues. Victor-Emmanuel enverrait une compagnie de *bersaglieri* qui mettraient la république dans leur poche, nettoieraient le Vatican et mettraient un drapeau italien aux colosses de Monte-Cavallo. Après quoi, S. M. le roi d'Italie enverrait un chambellan dire au pape que son lit est fait, son couvert mis et que la maison est à S. S. Probablement, S. S. répondrait : *accidente*[4]. Mais le tour serait fait. Voilà le programme de ces messieurs. Si les choses de-

vaient se passer ainsi, tout serait au mieux, mais je crains que les Bas-Bretons et les Angevins qui font la gloire des zouaves pontificaux n'aient envie de se battre et ne se battent. Ce qui amènerait de grosses affaires.

Le pape me rappelle, avec son entêtement à gouverner ses sujets malgré eux, une lorette de mes amies qui voulait que son valet de pied portât de la poudre : « Mais, madame, lui disait-il, la cuisinière ne voudra plus de moi. » Le fait est qu'être forcé d'être sujet du pape, c'est encore plus désagréable que porter de la poudre. L'important est que nous n'en tirions pas.

Il y a une grande émotion dans le respectable public au sujet de la loi qu'on va faire voter sur le service militaire[1], et cette nation est devenue si peu belliqueuse qu'elle en a déjà la colique.

Si le *Constitutionnel* nous dit la vérité, la chose serait fort édulcorée. Je regrette, je l'avoue, que le service militaire ne soit pas obligatoire comme en Prusse. J'aimerais à voir les cocodès sous les armes. Croyez que beaucoup, après six mois, auraient beaucoup gagné et seraient moins ridicules que sur les boulevards avec des cocottes. Je voudrais encore qu'à l'exemple prussien, les étudiants obtinssent de ne servir sous les drapeaux qu'un an ou dix-huit mois, à la condition de s'équiper à leurs frais.

Il me semble que, malgré M. Duruy, il n'y a encore d'autre éducation qu'au régiment et que tout le

monde gagnerait à passser par là. Ajoutez que nous sommes des démocrates et que nous avons, en matière de sang, deux poids et deux mesures. Celui qui a mille écus paye un homme pour être tué à sa place, et celui qui ne les a pas est tué lui-même, ce qui est désagréable.

Je suis tout souffreteux depuis trois jours, bien qu'il fasse chaud et beau. Mais que voulez-vous? je deviens tout patraque et m'achemine à grands pas vers le monument.

On dit que vous avez fait un tableau des trois Grâces que le bon Dieu en aurait pris les armes. On me dit aussi qu'About a eu du succès et je m'en réjouis[1]. Il a des idées folles et d'autres bonnes, comme Rabelais en avait, et les premières font passer les autres.

Adieu, mon cher ami. Si vous trouvez l'occasion de me mettre aux pieds de notre gracieuse souveraine, ne m'oubliez pas.

Mille amitiés.

P. M.

*P.-S.* — Je vous ai dit, je crois, que l'affaire de la collection Blacas avait raté, parce que notre rapporteur ne s'était pas dépêché.

---

Cannes, 3 janvier 1867.

Mon cher Ami,

Santé et prospérité pour cette année et les suivantes. Je me suis fort réjoui de voir le voyage de

Rome à vau-l'eau[1]. Il faut convenir que les Italiens ont de l'esprit et que nous sommes diantrement bêtes[2]. Il est probable que ce vieux têtu mourra d'une colère rentrée sous sa tiare, et je me demande si, lui mort, on fera un conclave, ou si on fera comme pour la machine de Marly, qu'on a remplacée par un système un peu meilleur?

Je suis tenté de croire que le christianisme est sur ses fins, et qu'il a trop présumé de la bêtise de notre temps. Mais je cherche ce qu'on peut mettre à sa place. Augmenter la gendarmerie et les sergents de ville, tout en laissant à chaque citoyen le droit de se payer une messe ou un sermon *ad libitum*. On m'objecte que les femmes, privées d'un grand moyen de passer le temps, deviendraient trop méchantes vers les quarante ans.

Ce que vous me dites de l'exposition m'afflige, d'autant plus que je ne crois pas qu'il y ait espoir d'amendement. Gâchis et désordre, voilà ce que nous convions l'Europe à venir contempler.

Après la cage de verre de Packington, lors de la première exposition anglaise, il n'y avait plus rien à faire qu'à augmenter les proportions. On avait trouvé du premier coup l'économie et un résultat tolérable. La construction était absolument dépourvue de prétention. Ou il fallait s'en tenir là, ou bien imaginer quelque chose de vraiment beau. J'ai peur qu'en matière d'art appliqué à l'industrie nous n'ayons fait un pas en arrière[3], tandis que vous verrez les Anglais en faire un en avant, grâce à leur école de

Kennington. Je suppose que notre ami l'ecclériologiste Beresford va nous inonder de ses produits.

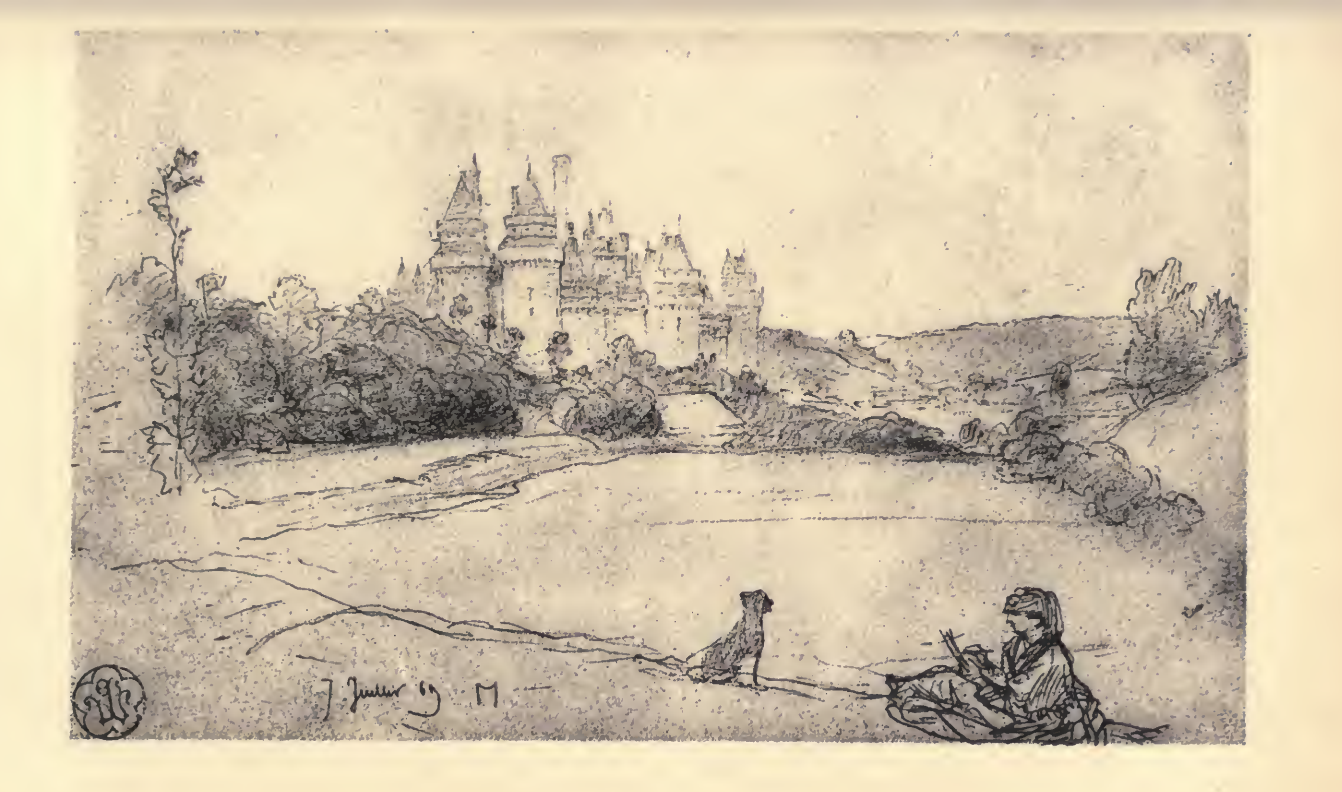
Du Sommerard m'écrit que Leplay ne dirige rien et que chacun tire de son côté. Je ne crois pas que le prince soit rappelé, ni, s'il l'était, qu'il consentît à reprendre la direction de l'affaire. Il sera trop content de pouvoir dire : « Je l'avais bien prévu. »

Je vois dans le journal qu'on a trouvé la tour de Jean-sans-Peur, haute de quarante mètres, et dont personne ne se doutait[1]. L'avez-vous vue, et qu'est-ce que cela vaut?

On m'écrit de différents côtés que votre salle d'armes de Pierrefonds fait merveille. J'espère bien que vous me mènerez la voir au printemps, car je ne suppose pas que vous ayez encore fini tous vos travaux.

Je suis toujours dans un état de santé bizarre et embêtant[2]. Très souvent, le matin, par le temps magnifique que nous avons, je me sens la force d'un lion, je marche, je tire de l'arc et je respire librement. Le soleil couché, le plus petit effort me fait mal. Je suis obligé de m'asseoir après avoir monté quelques marches. Il me semble que ma poitrine va éclater et je suis dans l'état d'un poisson hors de l'eau. Contrairement aux habitudes asthmatiques, la position horizontale ne me fait pas de mal, au contraire, elle m'est favorable. Jusqu'à présent, mes deux ennemis sont le froid et l'obscurité.

Je crains que vous ne voyiez juste lorsque vous pré-



LE CHATEAU DE PIERREFONDS APRÈS LA RESTAURATION

Dessin par VIOLLET-LE-DUC

*(à M. Georges Viollet-le-Duc)*

disez qu'Isidore sera tenté, peut-être obligé, de se jeter dans les bras des démocrates-socialistes.

Je suis frappé de la façon dont on reçoit la loi sur la réorganisation de l'armée. Pour ma part, j'aurais voulu qu'on eût le courage de supprimer le remplacement. Bien entendu il ne faut pas troubler les carrières libérales, ni les longues études ; mais pourquoi ne ferait-on pas comme en Prusse, où tout étudiant est autorisé à ne servir qu'un an, moyennant qu'il fournisse son équipement et qu'au bout de cette année il sache son métier? Je voudrais qu'on permît à un moutard de se faire soldat de dix-huit à dix-neuf ans. Cela ne troublerait les études de personne et ne pourrait que donner de bonnes habitudes. Il est vrai qu'il serait dur pour le fils de M. le duc de Grand-Chien de se trouver le camarade de son fermier et d'être obligé de faire des corvées, comme nous en avons fait en 1848[1]; mais cela aurait peut-être l'avantage d'apprendre à nos cocodès que le monde n'est pas le *club* ni le boulevard de Gand.

Ne croyez-vous pas que le populaire verrait la chose avec plaisir?

Adieu, mon cher ami, lorsque vous n'aurez rien à faire, ou plutôt lorsque vous en aurez la bonne pensée, donnez-moi de vos nouvelles.

Je vous souhaite santé et prospérité.

T. à v.

P. M.

---

Cannes, 23 janvier 1867.

Mon cher Ami,

Voici de grands changements dont je ne sais encore que penser. Il y a dans les affaires politiques un dessous de cartes qu'il faut connaître pour les bien juger, et jusqu'à présent je n'ai rien appris sur la façon dont les choses se sont passées.

Je suis fâché pour le pays qu'on ait renvoyé M. Fould[1], bien que, pour lui, je sois persuadé qu'il y gagne. Je crois qu'il aurait accepté, quoique à regret, l'envoi des ministres devant les Chambres et qu'il se serait tiré d'affaire tout comme un autre, car il a été ministre dans un temps et avec une Chambre encore moins commodes qu'à présent. Pour moi, il est évident qu'il a été renvoyé, et que la mesure est en grande partie dirigée contre lui. Mais pourquoi? Voilà ce que je me demande et à quoi je ne trouve pas de réponse. Quant aux changements en eux-mêmes, le trait le plus caractéristique est une concession faite au parlementarisme[1], concession faite de mauvaise grâce et la plus petite possible. L'*adresse* ennuyait beaucoup[2]. Il me semble qu'il eût été plus simple de ne pas faire de discours du trône. Après avoir retiré l'*adresse*, on s'est hâté d'avoir peur[3], et le *Moniteur* nous dit que le gouvernement attend et accepte les interpellations qu'on lui fera à l'ouverture de la session. Alors, à quoi bon changer de système, ou plutôt changer le nom des choses, lorsqu'on en conserve la réalité?

Au sujet de la presse[1], on retombe encore dans la vieille ornière du temps de Louis-Philippe; c'est une interminable suite de procès à intenter à un tas de polissons qui se disent les travailleurs de la pensée et qui écrivent des bêtises en style grossier.

Je m'en tiens à l'opinion de M. Thiers qui disait, parlant à ma personne : « La presse est une garce qui nous a donné la vérole. Il faut qu'elle reste à Saint-Lazare, qu'elle a bien mérité. »

Le pire, c'est qu'il appert pour beaucoup de gens que nous n'avons pas de plan ni de système arrêté, et que nous vivons au jour le jour, sans savoir ce que nous ferons le lendemain.

Comme d'ordinaire, lorsque le fond est mauvais, il y a de grosses fautes de détail. Y a-t-il quelque chose de plus malencontreux que ces mots : *couronnement de l'édifice*[2]?

Tout cela m'afflige au dernier point et me décourage. Je voudrais bien, comme vous, croire à cette génération sérieuse et intelligente qui s'élèverait dans l'ombre, selon vous, et qui viendrait en lumière un de ces jours comme *deus ex machina*. Malheureusement, j'ai cru qu'elle allait apparaître en 1848, mais les grands faiseurs d'alors sont retombés dans l'ornière et n'ont rien trouvé que les bœufs aux cornes dorées et les jeunes drôlesses en robes blanches.

Je crains que la sève morale de ce peuple-ci ne soit tarie. Notre éducation y est pour beaucoup, à ce que je pense. On empêche les moutards de penser

pour eux-mêmes. On leur enseigne un tas de choses plus ou moins utiles et on ne leur apprend pas à se gouverner. Enfants, nous avons passé notre temps à faire des niches aux *pions*; hommes, nous en faisons au gouvernement, mais nous ne pensons jamais à gouverner nous-mêmes.

J'ai assisté à de tristes scènes. J'ai vu mourir ce pauvre Cousin d'une attaque d'apoplexie[1] telle qu'aucun remède n'a pu lui faire reprendre connaissance. Son agonie a encore duré plus de quinze heures. Le corps luttait encore contre la mort sans que la conscience y fût pour rien. C'était chose horrible que ces râlements d'un agonisant qui avait la placidité d'un enfant qui dort. J'espère qu'il n'a pas souffert.

Adieu, mon cher ami, je suis tantôt bien, tantôt mal, selon le temps. Le moindre froid me rend malade tout à fait. Que ce soient les nerfs ou un asthme, c'est bien ennuyeux et quelquefois bien douloureux.

T. à v.

P. Mérimée.

---

[Sur l'état d'esprit de Mérimée à la suite de la mort de Cousin, voici une intéressante lettre adressée par Courmont à Viollet-le-Duc le 10 mars 1867 :

Cannes, 10 mars 1867.

Mon cher Ami,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Aujourd'hui, après une semaine pénible, car nous avons assisté à de tristes spectacles, j'ai besoin de

causer avec quelqu'un. J'aurais bien été chercher Mérimée, qui vient peu me trouver, mais il ne cause plus. Il me faut, quand je suis près de lui, entendre les discours des deux Anglaises, et je ne sais pas assez d'anglais pour m'y plaire. Et puis ces deux morts coup sur coup de Cousin et d'Appert[1] lui ont fait impression. Il est plus silencieux que jamais, et ne trouve plus, je ne dirai pas sa gaieté d'autrefois, mais au moins sa bonne humeur, que quand il y est forcé par la présence de quelque personne qui lui en impose, et que ses deux cotillons sont absentes.

Il y a quelques jours, chez Édouard Fould, il a été l'homme que vous avez connu. M. Achille Fould et M. Dumont, l'ancien ministre des Travaux publics, étaient présents; il a retrouvé toute sa verve passée.

Depuis le départ de M. Fould et de Panizzi il est retombé dans l'apathie.

J'avais espéré que les visites successives qu'il avait eues : Panizzi, Bœswillwald, MM. Achille Fould, Adolphe Fould, Berger, l'auraient secoué de façon à le remonter pour un bon mois, après la secousse que la mort de Cousin lui avait donnée, mais ce n'a été qu'un éclair. La triste fin d'Appert est malheureusement venue, et il n'est pas assez bien trempé pour supporter ces sortes d'événements.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Votre tout dévoué.

COURMONT.]

26 mai [1867[1]].

Mon cher Ami,

J'ai été bien fâché de vous avoir manqué l'autre jour. Je suis rentré cinq minutes après que vous étiez parti.

L'autre jour je suis allé à Notre-Dame, où vous n'étiez pas. Le seul moyen de nous rencontrer serait de dîner ensemble. Je n'ose encore aller dîner en ville, et je vous prierai de vouloir bien m'excuser à la réunion de vendredi ; mais si vous aviez la chose de me prévenir un matin de votre venue, je tiendrais une côtelette pour vous, à 6 ou 7 heures, selon votre goût.

Je suis arrivé, il y a quelques jours[2], à peu près désemphysémé et infiniment mieux que je n'étais en quittant, grâce à des bains d'air comprimé que j'ai pris à Montpellier[3], et je suis assez bien, malgré les orages et le mauvais sang que les ratichons m'ont fait faire toute la semaine passée[4]. Quelle canaille ! et qu'ils seraient dangereux s'ils n'étaient pas si bêtes, si ignorants et si étourdis !

Adieu, mon cher ami, à bientôt j'espère.

P. Mérimée.

---

3 octobre 1868.

Mon cher Ami,

Je suis désolé de vous avoir manqué de parole. J'ai été toute la journée en courses, et je ne suis rentré

chez moi que si tard et si fatigué que je n'ai eu ni la force d'aller à Notre-Dame, ni même celle de vous écrire. J'ai passé toute ma soirée à ne pas respirer. Je pars aujourd'hui pour Montpellier[1], dont j'ai diablement besoin.

Adieu, portez-vous bien et ménagez-vous, tout d'acier que vous soyez.

P. Mérimée.

---

Cannes, 8 décembre 1868.

Mon cher Ami,

Merci des bonnes nouvelles que vous me donnez de Compiègne[2].

Veuillez mettre mes respectueux hommages aux pieds de notre aimable souveraine.

Je pense bien souvent au bon temps où nous étions forts, je veux dire où *j'étais* fort, car vous escaladez le Mont-Blanc, et vous êtes fabriqué en acier fondu. Pour moi, je m'en vais, ou je m'en vas[3], tout doucettement, mais de la façon la plus maussade. Les bains d'air comprimé ont fait complètement disparaître l'emphysème de mes poumons. Seulement j'ai une bronchite dont rien ne peut me délivrer. Il y a deux mois que je tousse. Je ne dors guère. Je vois tous les jours le soleil se lever sur les îles ; je veux dire quand il se lève, car nous avons en général un temps gris, presque digne de Paris.

On m'a fort martyrisé et, entre autres cruautés, on

m'a frotté le dos avec de la teinture d'iode, à la suite de quoi toute la peau est partie d'une seule pièce comme une charte carlovingienne. J'ai de temps à autre un peu de répit. Puis on ouvre une porte, ou je fais quelques pas hors de chez moi, alors je me réenrhume et je suis plus mal qu'auparavant

Je m'aperçois que ma vue s'en va et je me demande ce que je deviendrai quand je ne pourrai plus lire ni écrire. Pourquoi ne meurt-on pas tout à la fois, au lieu de s'en aller petit à petit[1]? Enfin, il paraît que c'est un règlement qu'on ne peut amender, et il faut en prendre son parti. Je ne me résigne pas facilement à la bêtise croissante de ce temps. Les conférences du Pré-aux-Clercs[2], la souscription Baudin[3], le procès des empoisonneurs de Marseille me désolent[4]. Trop bête! Trop bête! comme nous disions sans cesse en 1848. Que faire d'un pays où l'on discute pendant trois mois s'il faut supprimer le capital? Où l'on fait un cierge à la bonne mère pour que la justice ne découvre pas l'arsenic qu'on donne à son mari. Où un des avocats les plus éminents, carliste patenté en outre, souscrit pour faire une statue à un goujat à qui personne n'aurait voulu parler? Or, on veut donner à toute cette fripouille des institutions qui conviendraient à des gens de bon sens et d'esprit.

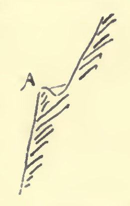
Les Anglais ont manqué cette année à Cannes et les olives aussi; c'est pourquoi la désolation est grande. Les élections d'une part et la petite vérole de

l'autre y sont pour quelque chose, mais la grande raison, je crois, est que les perfides insulaires s'ennuient d'être écorchés par les maîtres d'hôtel. Quant à la petite vérole, ce n'a pas été grand'chose[1], et je ne sais que Mme Courmont qui ait été malade. Courmont n'a rien eu qu'une courbature à la suite de son métier très fatigant de garde-malade. Je ne sais pas si elle sera marquée. Le docteur Maure[2] espère que non.

Panizzi[3] est avec nous, fort pris par les jambes, mais sensiblement mieux qu'il n'était à Londres il y a quelques mois.

Nous avons un temps doux, couvert et ennuyeux. On regrette le mistral et le beau ciel bleu qu'il amène.

Vous ne reconnaîtriez pas Cannes à présent. On a bâti de tous les côtés, toujours, bien entendu, en dépit du climat et du sens commun. On fait des égouts, on a du gaz, on a de l'eau de la Siagne, malgré les ponts et chaussées qui ont fait le canal à ciel ouvert sur des pentes abruptes. Toutes les fois qu'il pleut, la berge A s'en va dans la vallée et l'eau avec. La compagnie n'a plus d'argent, mais pas mal de procès. On espère que, lorqu'elle sera ruinée, il en viendra une autre qui fera mieux les choses. La morale est qu'il est fâcheux que les ingénieurs civils forment un corps où les imbéciles sont protégés par les intelligents.



Adieu, mon cher ami, portez-vous bien. Quand je serai à Paris, si j'y reviens, j'aurai une bouteille de diablement bon vin à vous faire boire, qui vous fera peut-être goûter une petite drôlerie que je vous lirai[1].

T. à v.

P. M.

---

Cannes, 28 décembre 1868.

Mon cher Ami,

Un mot à la hâte. La Saussaie m'écrit de Lyon pour me demander si vous voudriez de l'héritage, (académique seulement) du duc de Luynes[2]. Il croit que vous auriez de très grandes chances.

Je lui réponds que je vous communique sa proposition, mais que je crois que vous pourriez avoir un fauteuil non libre, lorsque l'Académie des Inscriptions trouvera qu'elle a assez de pions de collège dans son sein. Réfléchissez cependant.

Je suis toujours dolent, malgré un temps magnifique. J'étouffe les matins et les soirs; le jour je vais tellement quellement.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 2 janvier 1869.

Mon cher Ami,

Bonne année, etc. Elle commence assez mal pour moi[3]. Mon catarrhe ne guérit pas; cependant je ne

puis me plaindre du temps, ni m'accuser d'imprudence. Je souffre beaucoup. Le jour j'en prends encore mon parti. Mais la nuit je n'ai plus de fermeté philosophique. Il y a des maladies aiguës qui vous laissent de l'énergie morale. Ces diables d'affections des voies respiratoires vous avilissent leur homme. Autant vaudrait-il dire à quelqu'un qui se noie de prendre patience et de songer à conserver le calme convenable à un homme bien élevé. Ce qui est aussi fort embêtant, c'est que je n'ai pu encore découvrir ce qui me fait du mal et ce qui me fait du bien. Croyez que l'air d'ici est fort bon et le temps depuis quelques jours est vraiment admirable. Nous n'avons pas eu encore de froid. Il y a dans les champs des feuilles de vigne nouvelles. Les anémones sont d'un mois en avance. Enfin, je n'ai pas le moindre droit d'accuser la providence, excepté pour ne m'avoir pas fait des poumons cuirassés.

Quelle sotte facétie que cette apoplexie de Nieuwerkerke[1], et quelle canaille que les journalistes! Ne trouvez-vous pas dur d'être gouverné par ce monde-là?

Avez-vous eu la curiosité d'aller entendre les conférences du Pré-aux-Clercs? On dit qu'on n'a jamais été plus bête en 1848. Je serais curieux de savoir l'effet que cela produit sur les bourgeois de Paris. Quelles sortes de gens vont là? Prend-on la chose comme une parade d'un genre nouveau? Il semble que le gouvernement a pris le parti de laisser faire,

et je crois qu'il a raison. C'est peut-être une soupape? Mais il en sort de bien puante vapeur!

Je ne sais pas trop quel est le cas de Courmont. Je soupçonne qu'il est tourmenté par des hémorroïdes, maladie que je lui connais depuis longtemps. On a eu, il y a une quinzaine de jours, la crainte d'une fistule qui aurait nécessité une opération. Il paraît que le danger est passé. Il prend des bains de vapeur et s'en trouve mieux. De temps à autre, après une mauvaise nuit, il est un peu démoralisé, puis il reprend son aplomb. Je l'ai vu aujourd'hui et je l'ai trouvé bien au physique et au moral.

Édouard Fould ne jette pas non plus un très beau coton. Son affaire n'est pas bonne. Il souffre beaucoup par moments et je crains qu'il ne soit pas tout à fait quitte du bistouri. Il a perdu une esquille d'os il y a une huitaine de jours. Sera-ce la dernière? Il a un courage admirable.

Je suis fâché de ce que vous me dites de Sainte-Beuve. Je le croyais beaucoup mieux. Quel dommage qu'un si charmant esprit n'ait pas été logé dans un corps plus solide! Vous a-t-il parlé de l'Académie et de ce qu'on se propose d'y faire? Il y a, ce me semble, trois places à donner. J'ai reçu une lettre de P. Lacroix qui me recommande son frère. C'est un homme de talent et un bon garçon. Je voudrais bien qu'il fût agréé par MM. les burgraves qui nous gouvernent. Je pense que Théophile Gautier[1] a beaucoup de chances, s'il ne fait pas peur à nos grands hommes avec sa barbe et son odeur de cigare.

Adieu, mon cher ami, j'espère que vous êtes toujours fort comme un lion et que vous demeurerez longtemps tel[1].

P. M.

---

Cannes, 12 janvier 1869.

Mon cher Ami,

Un mot à la hâte. Un artiste anglais, M. Lear, revient de Corse où il a fait beaucoup de croquis. Il voudrait publier son voyage avec des illustrations. Il croit qu'on taillera ses bois à Paris mieux qu'à Londres et à meilleur marché. Mais il faudra qu'on transporte ses dessins sur le bois et en quelque sorte qu'on les *traduise*, car ils sont faits au pinceau et à la plume, avec les fioritures anglaises. Vous qui êtes en rapport avec tous les graveurs sur bois, auriez-vous la bonté de me dire ce que coûteraient cinquante bois *excellents*, assez grands pour tenir une page d'un grand in-8° anglais? M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui part pour Paris ce soir, enverra chez vous quatre bois spécimens qui vous donneront la grandeur des gravures et vous montreront la manière du peintre. Veuillez encore me dire combien de temps il faudrait pour exécuter ces cinquante gravures.

Je suis toujours dans le même état. Peut-être un peu mieux, mais bien tourmenté. M^lle^ Lagden est fort malade[2]; elle a une fièvre qui menaçait d'être typhoïde, mais, qui, je l'espère, n'est pas si sérieuse. Vous pouvez juger cependant que moi, qui suis très

incapable de me soigner moi-même, je me trouve fort embarrassé pour être garde-malade. Je vois toujours les choses en noir et je ne puis me faire la contenance convenable qu'avec un effort que je paye plus tard.

La princesse M...[1] a eu la bonté de m'écrire. Elle m'a dit quelque chose de ses griefs contre Sainte-Beuve. Je n'approuve pas qu'il ait porté ses articles au *Temps*[2], parce qu'il aurait trouvé des journaux meilleurs, s'il avait voulu; mais ce qui me paraît inconcevable, c'est que les gens qui ont fait cette révolution du *Moniteur* n'aient pas songé à retenir par un traité un homme qui leur était si utile. Il eût été poli et convenable au moins de lui faire la proposition. Or, ni M. Rouher, ni M. Pinard, ni personne ne lui ont dit un mot.

Si j'étais plus homme de lettres que je ne suis, je pourrais m'étonner aussi qu'on ne m'ait pas prié de continuer une collaboration qui consistait en *un* article par an. Je m'en suis vengé en donnant une tartine à M. Dalloz sur les mémoires de Pepys[3]. Comme tout le monde lutte de bons procédés, Dalloz ne m'a pas envoyé le numéro de son journal.

J'oubliais de vous prier de vouloir bien renvoyer les bois qu'on mettra chez vous, chez M. Saint-Hilaire, 29 *bis*, rue d'Astorg. Il sera une huitaine de jours à Paris, pas davantage.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et rappelez-moi au souvenir de nos amis.

P. M.

Cannes, 21 janvier 1869[1].

Mon cher Ami,

Merci de votre bonne lettre. Je trouve comme vous qu'on a été léger et impoli à l'égard de Sainte-Beuve; c'est la façon de ces messieurs, bien que leur maître soit l'homme le plus poli de l'Empire; mais il n'a pas fait d'élèves. Par exemple, un M. Norbert Billart me nomme ou me fait nommer d'une commission pour examiner les articles de philosophie, science et littérature à insérer dans le journal officiel. Il ne prend pas la peine de me demander si cela me convient; mais il m'écrit que j'ai été nommé il y a dix jours (ce que j'ignorais) et que, le 17, il y a séance, et il m'écrit ici le 16.

Je lui ai répondu très poliment en le priant de s'adresser à d'autres. Je ne suis pas susceptible et cela ne m'empêchera pas de vouloir du bien à M. Rouher; mais où prennent-ils leurs agents? Et quelle drôle de chose qu'un directeur de journaux officiels qu'on prend probablement parce qu'il a du génie, et qui ne peut apprécier sans une commission un article de philosophie ou de littérature! Le fait est qu'il y a force gens qui aiment les titres et les appointements, mais bien peu veulent faire la besogne. Cela me rappelle un citoyen sculptier qu'on avait mis au ministère des Beaux-Arts en 1848, et qui voulait avoir un secrétaire parce qu'il ne savait pas écrire.

Mes inquiétudes, qui ont été grandes la semaine passée, car je croyais la pauvre malade perdue[2], ont

presque disparu depuis deux jours. La fièvre a cessé et tous les symptômes sont favorables. Elle a mangé un peu et dans quelques jours j'espère qu'elle pourra se lever. Le docteur Maure et un autre médecin, ami de Robin, qui la soigne, m'assurent qu'il n'y a plus de danger et que la convalescence a commencé. Tout ce tracas n'a pas été sans me secouer fortement[1]; j'ai passé quelques mauvaises nuits, et pardessus le marché j'ai attrapé un gros rhume. Pour moi c'est une maladie, mais je la trouve légère au prix de l'inquiétude que j'avais.

Je vous remercie des renseignements que vous me donnez sur les bois. Je n'ai pas revu le peintre anglais. Il a, je le crains, une un peu trop bonne opinion de ses ouvrages et tient trop à ce qu'on les grave exactement. Il y a dans tout ce qu'il fait beaucoup de chic qu'il est impossible de conserver, mais comme il traite la nature assez cavalièrement, il ne devrait pas exiger que ses graveurs fissent du *facsimile*. Il a, entre autres, des idées que je crois très peu fondées sur l'acuité des montagnes. Je me rappelle que, dans le Tyrol, vous m'avez appris à les voir moins pointues.

J'ai eu la visite de Denuelle, qui est venu passer quelques jours à Nice. Je regrette de n'être pas en état de le promener un peu.

Nous avons depuis quelques jours un temps magnifique et des couchers de soleil merveilleux; mais j'ai perdu cette année mon enthousiasme pittoresque

et je suis d'ailleurs trop patraque pour me hasarder à regarder la nature face à face. Ce n'est plus qu'en été que je puis l'admirer.

Adieu, mon cher ami, rappelez-moi au souvenir de nos amis, portez-vous bien et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, entre un livre et une cathédrale.

Courmont et Ed. Fould vont bien[1].

T. à v.

P. Mérimée.

---

Cannes, 11 avril 1869.

Mon cher Ami,

Merci de votre bonne lettre. Je n'ai pas besoin d'exhortations pour revenir à Paris. J'y ai des devoirs et des inclinations. Vous savez sans doute la mort de mon cousin Léonor[2]. J'ai de plus trois élections à l'Académie[3]. Mais la grande affaire, c'est la force matérielle.

Depuis une huitaine de jours, je sors avec un pliant et, moyennant que je m'assieds tous les cinquante pas, je ne marche pas trop mal. J'espère être assez robuste vers le 25 de ce mois pour me mettre en route. C'est extraordinaire comme huit jours de fièvre m'ont abattu. J'étais passé à l'état de squelette. Je commence à me remplumer, mais il me semble toujours que mes genoux ont deux jointures.

Je suis bien fâché d'apprendre la façon dont on

désorganise notre commission[1] et tout ce service qui, du temps de M. Fould, allait si bien. Je crois comme vous qu'on graisse les bottes d'un vilain et qu'on ne tirera guère de profit de tant de gaspillage. Vous devriez parler un peu au Maître dans l'occasion, et à Pierrefonds vous aurez toute facilité de dire : « A propos de monuments... »

Vous avez raison, je crois, de voir l'avenir en noir. Il est noir partout, et je ne sais pas si nous sommes dans la pire situation, comparés au reste de l'Europe. Je ne parle pas de l'Espagne, bien entendu. Ce qui me frappe et m'afflige surtout, c'est la disette d'hommes. Prenez toute l'opposition, à commencer par M. Thiers; y trouvez-vous un homme d'État ou même un ministre? Il en est de même partout en Europe. M. de Bismarck et M. de Beust sont bons pour des Allemands et peut-être ne vaudraient-ils pas grand'chose ailleurs. Il est évident qu'une grande révolution se brasse[2]. Elle éclatera un de ces jours et probablement prendra tout le monde par surprise, bien qu'on ait conscience de son approche; mais chacun espère qu'elle tardera assez pour qu'on lui échappe. A vous dire vrai, je n'en devine nullement le caractère. Toutes les révolutions dont j'ai été témoin, ou dont j'ai lu l'histoire, ont vengé des méfaits passés, ont fait cesser des situations anti-naturelles. Aujourd'hui, je ne vois ni méfaits à venger, ni changement social à opérer qui ne soit en contradiction directe avec la nature humaine. Changer le droit de pro-

priété ne me paraît pas chose plus facile que changer la place du foie ou de la rate. Il est impossible d'arriver à l'égalité que rêvent les disciples de Louis Blanc, bien que, grâce aux progrès de la civilisation, il y ait une tendance à niveler les intelligences. Il n'y a plus d'Homère, mais, dans un temps donné, tout le monde saura lire et écrire. C'est là ce qu'on appelle le progrès.

Ce que je voudrais bien savoir, c'est l'impression produite sur nos ouvriers par les discours qui se tiennent dans les réunions publiques. On espère que les bourgeois seront effrayés et se serreront autour du gouvernement. Je n'en crois rien. La peur ne fait jamais rien faire de sensé.

Adieu, mon cher ami, je serai le 29 à l'Académie, à moins que je sois hors d'état de partir. Le temps est admirable et j'en attends au moins autant d'effet que de l'arsenic dont je me nourris.

Mille amitiés[1].

P. Mérimée.

---

Cannes, 23 avril 1869[2].

Mon cher Ami,

Merci de votre lettre. Je trouve que vous voyez les choses un peu en noir. Je crois que le gris est la teinte la plus vraie.

Il me paraît certain que la masse des souffrances a diminué, ainsi que celle des iniquités et des injustices.

Restent les sottises; cela est considérable sans doute, mais pourtant pas assez à mon avis pour amener une catastrophe, d'autant plus que le nombre de ceux qui voient les sottises et s'en indignent n'est pas si grand. D'un autre côté, il est impossible de ne pas regretter qu'on préfère souvent les *fiocchi*[1] aux améliorations sérieuses.

Je crois que ce que les Français aiment par-dessus tout, c'est moins la liberté qu'une bonne administration. Des préfets intelligents et polis feraient aimer le gouvernement, et, en y mettant des formes, obtiendraient beaucoup de leurs départements. Malheureusement, il y en a un grand nombre qui ne visent qu'à paraître tout-puissants. On se moque d'eux et ils sont en fait sans autorité. J'ai quelque espoir que le ministre de l'Intérieur actuel[2] montrera plus de tact que ses prédécesseurs. Mais le laissera-t-on faire?

Je reviens à Paris[3] et m'embarque le 25 de ce mois. Je ne suis pas encore très bien[4]. Je ne suis pas guéri de ma vieille bronchite et je suis toujours bien faible. Si je n'avais pas ma pauvre cousine à voir[5], je serais resté ici jusqu'à la fin de mai. Il y a ici un véritable printemps. La chaleur est modérée; il y a toujours un *venticello* très agréable pour tempérer le soleil. La végétation est admirable. On voit les feuilles et les fleurs se développer avec une rapidité inconnue dans le Nord.

J'ai eu, avant-hier, la visite du prince Napoléon[6],

qui m'a paru maigri, mais parfaitement rétabli. Il a été aussi gracieux et aimable que possible. Il va croiser dans l'Adriatique et voir les côtes de l'Illyrie, que personne ne visite. J'ai essayé de le mettre sur la politique, mais il n'a pas rendu. Il venait de Grasse, où il était allé voir les tableaux de Fragonard qu'il m'a paru apprécier médiocrement.

Est-il vrai, comme on me l'écrit de Paris, qu'on donnera le prix de 100,000 francs à l'auteur de l'Opéra? Quelque habitude qu'ait l'Académie de se moquer du monde, je doute qu'elle ait le courage de couronner un ouvrage que tout le monde a si justement critiqué. On peut bien déclarer grand homme l'auteur d'un livre que personne n'a lu, mais l'auteur d'une abomination qui fait lever les épaules à tous les passants ! S'il fallait trouver un moyen de décerner ce prix, je proposerais de laisser toute liberté au ministre. La responsabilité le rendrait prudent et probablement juste. Au moins y aurait-il cet avantage qu'on saurait à qui s'en prendre.

Adieu, mon cher ami, à bientôt, j'espère. Si je deviens un peu moins patraque, il faut que vous me montriez Pierrefonds que je n'ai pas vu depuis tantôt deux ans.

Courmont va bien et fait ses préparatifs pour être à Paris dans le milieu du mois prochain.

Tout à vous.

P. M.

---

2 août 1869.

Mon cher Ami,

Je viens de passer un mois à Saint-Cloud[1]. La villégiature m'avait d'abord assez bien réussi; puis je reviens tout dolent et respirant aussi mal que jamais.

J'ai trouvé ici un téléiconoscope que m'a envoyé M. Révoil[2], à qui j'avais dit de m'inscrire parmi ses premiers souscripteurs. Il ne me dit pas la façon de s'en servir. J'espère que vous voudrez bien me donner une leçon lorsque vous passerez par mon quartier.

M. Révoil ne m'a pas dit ce que je lui devais, ni où envoyer le prix de son instrument. Il y manque un pied. Où en trouverai-je un?

Mme Fresnel se désespère de ne pas vous voir. Elle a des réparations à faire faire, notamment au pavage de sa porte et de sa cour. Vous pourriez peut-être lui envoyer un de vos jeunes aides de camp.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Paris, 6 septembre 1869.

Mon cher Ami,

J'ai répondu à S. M.[3] que j'étais bien touché de son offre, mais en vérité il y aurait de l'indiscrétion à moi de l'accepter. Je ne suis plus bon à rien. Je n'ai jamais la certitude d'un bon jour. Un rien me rend malade.

Il faut faire comme les animaux qui se cachent quand ils sont sur leurs fins[4].

La nuit passée, j'ai éprouvé un accès d'oppression des plus pénibles. Ce matin, je suis tolérablement. C'est vous dire que je reste ici et que, lorsque vous ne saurez où dîner, vous me ferez bien plaisir de venir. Le mieux serait de m'écrire un mot la veille ou le matin pour ne pas risquer la fortune du pot, qui est souvent pénible chez moi.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 29 décembre 1869.

Mon cher Ami,

Merci de votre aimable et bon souvenir. Messieurs les Parisiens ne me gâtent pas.

Pour commencer par ma santé[1], elle est pitoyable. Je souffre toujours et rien ne me donne une heure de bon temps. A présent l'asthme ne me tourmente pas beaucoup. Il a été remplacé par des douleurs d'estomac et d'entrailles qui ne valent pas mieux. Ajoutez à cela un dégoût pour les aliments qui croît tous les jours et qu'il m'est impossible de vaincre. Je sors presque tous les jours, mais je ne peux pas aller loin. Au bout de quelques pas, je suis tout essoufflé et obligé de m'asseoir. Le moindre froid me met à bas. Ne mangeant pas et ne faisant pas d'exercice, je dors très mal ; d'ailleurs, c'est la nuit surtout que je souffre le plus de ces douleurs abdominales. « Les nerfs », disent les médecins, c'est-à-dire : « c'est

au delà de notre science ». Bref, l'animal est vieux et fort éreinté. Il a fait son temps. Le diable, c'est d'écorcher la queue de l'anguille.

Nous avons eu ici, il y a trois jours, pour m'achever de peindre, un froid tel que depuis 1829 on n'en avait pas vu dans ce pays. Il a pris par surprise les plantes et les gens qui se croyaient en plein printemps. C'est quelque chose de vraiment triste que de voir partout des masses de plantes et de fleurs qu'on jette dans les jardins. Il y a ici une grande plante appelée *aralia papyrifera*, qui a huit à dix pieds de haut, des feuilles dans le genre de celles du marronnier d'Inde, mais d'un mètre de large ; les *wigandia*, autre plante magnifique : tout cela est réduit en bouillie puante. C'est quelque chose de très singulier, que je n'avais pas encore observé, que l'odeur d'une plante : c'est une odeur de putréfaction *sui generis*.

Cette putréfaction ressemble à celle de la société[1]. Je n'ai rien vu de plus dégoûtant que ce commencement de session. Nous ne pouvons comprendre les Byzantins disputant sur un *iota* souscrit, tandis que les Turcs étaient à leurs portes. Aujourd'hui, nous ne faisons pas autre chose.

La France, dit-on, veut se gouverner elle-même, mais personne ne veut prendre le gouvernail, et chacun est prêt à gêner de tous ses efforts celui qui s'offrira pour être pilote.

Je me demande souvent où nous allons? Et je n'ai

jamais pu avoir une idée de cette crise. Ou l'histoire ne sait ce qu'elle dit, ou le triomphe du populaire ne sera jamais qu'un accident transitoire. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, que la nature humaine change radicalement. Nous n'allons donc pas à une révolution sociale. Revenir au droit divin ou au despotisme me paraît également impossible. Reste à tourner dans un cercle et à passer tour à tour par le désordre et les saturnales démagogiques et par la dictature. Je n'aime ni l'un ni l'autre[1].

On m'écrit de Paris toutes sortes de cancans sur le surintendant qu'on dit amoureux et très méchant pour notre amie de la rue de Courcelles. Je crois qu'il y a quelque anicroche de ce côté, sans qu'il soit besoin d'amour pour l'expliquer. Je suis fâché pour la pauvre princesse[2], si bonne et si aimante, de toutes les sottises que la canaille littéraire débite sur son compte.

J'ai lu le roman de Flaubert[3]. Hélas! C'est un mathématicien qui se trompe et qui va de l'avant imperturbablement sans s'apercevoir que sa base est fausse. Il croit à son système, et c'est par attachement pour les règles de sa poétique qu'à chaque scène de son roman il se croit obligé de mettre un petit paysage de sa composition, aussi intéressant qu'une vue de Pantin, peut-être. Quand les romantiques font des règles, ils les font encore plus extravagantes que les classiques.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien; rappelez-moi à nos amis.

Cannes, 26 janvier 1870[1].

Mon cher Ami,

Pour commencer par ma santé[2], elle est toujours aussi piètre. Je ne dors pas, j'étouffe souvent, je ne puis pas manger et je suis extrêmement faible. Le temps, qui est fort bien pour la vue, est très désagréable au toucher. Je veux dire qu'avec un soleil brillant il y a un vent des Alpes glacial. J'attends avec impatience les premiers jours de printemps. Il faut bien se cramponner toujours à quelque espérance.

On dit que notre nouveau ministre, je parle de celui des Beaux-Arts[3], a tous les talents et toutes les vertus. Si je suis bien informé, il commence par déranger les choses pour arranger les hommes. Il faudrait prendre des ministres misanthropes qui n'eussent pas d'amis. Ce serait une belle occasion, cependant, pour faire quelque chose de bien, si on avait des idées, ou une idée seulement, et si on savait vouloir. Je crois qu'un ministre qui oserait ferait en France de grandes choses. Oser vingt fois, et ne se tromper que dix-neuf, et on a réussi, et on sera un grand homme. Le nôtre a-t-il de l'audace? Ce n'est pas une vertu de ce temps-ci. Il n'y en a ni dans le gouvernement, ni dans l'opposition. Rochefort fait peur[4] et il a lui-même une peur bleue du chassepot.

Que pense le bon peuple de cette affaire d'Auteuil[5]. Y a-t-il eu jamais un homme plus malheureux en cousins que notre Empereur[6]? Ce sauvage qui, pen-

dant dix-huit ans, n'a fait que hurler avec tous les ennemis du gouvernement, s'avise de tuer un soi-disant homme de lettres, au moment où il aurait dû se laisser assassiner. Mais il était trop Corse pour être pris sans vert. Je crois à sa version et nullement à celle du manœuvre de Rochefort, mais les princes sont hors la loi pour le moment. C'est une triste affaire. Je regrette qu'il ne soit pas jugé par un jury d'épiciers. Une haute cour de justice passera toujours pour un tribunal corrompu aux yeux des Parisiens, un des peuples les plus bêtes que j'aie jamais connus.

J'ai écrit à la princesse M...[1] un mot de condoléance, mais je ne sais trop comment elle l'aura pris.

Je voudrais travailler, mais je n'en ai guère le moyen. D'une part, mes bouquins me manquent; de l'autre, je suis souvent trop souffrant pour écrire des drôleries. J'en ai commencé une[2] cependant, que je finirai, j'espère, si j'ai de bons jours. J'ai lu beaucoup de toutes sortes de livres, entre autres l'*Éducation sentimentale* de Flaubert. Je ne l'ai vu qu'une fois ou deux et il m'a plu. N'y a-t-il personne qui pût lui donner un bon conseil et le tirer d'une vilaine ornière où il s'engage sans avoir l'air de s'en apercevoir?

Adieu, mon cher ami, quand vous aurez le loisir de me donner des nouvelles du monde, vous me ferez bien plaisir[3].

P. M.

Cannes, 7 février 1870.

Mon cher Ami,

Merci de votre lettre, qui me montre ce qui se passe dans les coulisses. Je vois que les questions de personnes[1] passent, comme toujours, avant toutes les autres, et qu'avant de réformer un abus on s'empresse d'en faire un, afin d'être agréable à quelqu'un ou quelqu'une. Il me revient d'ailleurs de tous les côtés que le nouveau ministre a de l'esprit et le désir de bien faire. Je souhaite vivement qu'il *fasse*, dût-il même ne pas *faire bien* tout de suite. L'important est de sortir de l'ornière et d'essayer.

Je ne m'explique pas trop comment tournera l'exposition de cette année, administrée républicainement. Comment les 3,000 artistes qui ont envoyé leurs ouvrages au Salon s'entendront-ils pour les accrocher? Quelle est l'idée du ministre? Est-ce de montrer par l'exemple du gâchis populaire[2] ce qu'il y a de bon dans le despotisme? Pour moi, je regrette qu'on n'ait pas encore expérimenté mon système, qui est un pacha responsable. Il en fait à sa tête, et s'il se trompe il est tellement vilipendé que le monde est satisfait et que la terreur du châtiment fait oublier le crime.

D'après ce que me dit Du Sommerard, le ministre désirerait étendre son empire[3] et y faire entrer les lettres. Malheureusement, je crois qu'il est un peu tard pour faire des changements d'attributions, quelque rationnels qu'ils puissent être. Il y a des occasions où tout est possible, mais il faut les saisir au vol.

Avez-vous entendu dire que le duc d'Aumale se présentât à l'Académie[1] pour un des fauteuils vacants? L'Académie a fait à peu près toutes les bêtises possibles et celle-ci ne me surprendrait pas beaucoup; mais le prince, qui a la réputation d'un homme d'esprit, se laisserait-il faire? A part la question politique, son bagage littéraire n'est pas bien gros, et, depuis que l'histoire de la maison de Condé se vend publiquement, je n'ai pas entendu dire qu'on la lise beaucoup.

On m'a montré un journal américain[2] où on parle du coup de pistolet d'Auteuil. Le *Yankee*, qui a la grande expérience de ces sortes d'affaires, très fréquentes dans son pays, comme vous savez, trouve que le prince n'a fait rien qui ne fût à faire, et ajoute : « Quelle confiance peut-on avoir dans un témoin qui, ayant des armes sur lui, a laissé tuer son camarade sans le défendre? » Il me semble que le *Yankee* ne raisonne pas trop mal.

Je suis toujours bien malade[3]. Je puis à peine me traîner, et c'est une grosse affaire que d'aller à cent pas de chez moi. Étouffements continuels, pas de sommeil. Ajoutez à cela une saison exceptionnelle; des pluies froides, de la neige, des vents glacés. Si je survis à cet hiver, je ne sais où je pourrai aller l'année prochaise. Enfin, *sarà ciò che sarà*[4].

Adieu, mon cher ami, conservez votre bonne santé et rappelez-moi au souvenir de nos amis.

P. Mérimée.

---

Cannes, 16 février 1870.

Mon cher Ami,

Merci de votre lettre. Vos impressions sont celles que me laisse la lecture des journaux. Comme en février 1848, je suis frappé de la bêtise du temps[1]. Je persiste à croire que jamais peuple ne fut plus impropre à se gouverner lui-même que le peuple français, mais je crois, comme vous, qu'il ne faut pas songer maintenant à lui retirer ce qu'on lui a donné un peu trop vite. Je me creuse la tête à deviner ce que produira le suffrage universel. Un mensonge évidemment, mais lequel?

A Rome, les électeurs étaient achetés le plus souvent, quelquefois intimidés. Aujourd'hui, aux États-Unis, il y a, paraît-il, une grande corruption, mais les habitudes du *self government* sont telles dans ce pays, que toutes les fois que vient une question très sérieuse le vote est également sérieux. Il en était de même d'ailleurs à Rome, et Marius fut nommé consul tant que les Cimbres furent menaçants.

Ici, il paraît que déjà la corruption joue un assez grand rôle dans les élections. J'en sais plusieurs, entre autres celles du second fils de notre regretté ami M. Fould, qui ont été payées à beaux deniers comptants.

C'est peut-être un remède à un excès. Cependant, il y aura toujours en France certains grands centres où la corruption ne pourra pas s'exercer, mais où le bon sens non plus n'aura part. Ainsi, Paris me paraît

condamné *ad æternum* à envoyer des Rochefort. D'un autre côté, dans les départements où il n'y a pas de grandes industries, je crois que le suffrage universel se portera presque toujours sur des gens intelligents et ayant, par leur fortune et leur position, leur place dans l'aristocratie. Cela promet un antagonisme éternel dans le Corps législatif. Ce qu'il y a de plus triste, c'est le peu de respect que la loi inspire en France. Ceux-là même qui sont chargés de la faire observer semblent douter d'eux-mêmes. On condamne Rochefort à six mois de prison[1], à la demande du gouvernement, dit-on. Il se trouve, je crois, fort heureux là, loin de ses amis qui auraient fini par le faire tuer.

En Angleterre, on n'a pas de ces ménagements. O'Donovan Rossa, le fenian qu'on a essayé de nommer député, est en prison, au régime de la prison, et passe son temps à défaire de vieux cordages. Je vois nos ministres se féliciter que dans la dernière émeute[2] il n'y ait pas eu de coups de fusil tirés par la troupe. Au fond, ils ne se soucient pas de pareille responsabilité. On a fait des barricades à quelques mètres d'une caserne d'où, en tirant cinq ou six coups de feu, on aurait chassé les émeutiers en un instant. On aurait tué peut-être un garçon épicier de grande espérance assistant en curieux à la construction de la barricade. Mais ce qu'il faudrait démontrer à tout le monde, c'est le danger qu'on court en désobéissant à la loi.

Je suis toujours bien patraque[1]. J'ai pu cependant faire quelques pas hier et aujourd'hui sur la plage sans trop grande fatigue. Nous avons depuis deux jours un peu de beau temps. Ce n'est plus que du soleil que j'attends un peu de soulagement.

Adieu, mon cher ami, santé, joie et prospérité.

Rappelez-moi au souvenir de nos amis.

P. M.

---

Cannes, 15 mars 1870.

Mon cher Ami,

Merci de votre bonne lettre; merci des articles que vous m'avez envoyés et que j'ai lus avec grand intérêt[2]. On me dit de tous côtés que le ministre est un homme d'esprit, mais qu'il ne sait rien de son affaire; qu'il est entre les mains des rédacteurs de la *Gazette des Beaux-Arts;* mais que, si on lui donne de bonnes raisons, il les comprendra et agira en conséquence.

Pendant que vous écriviez dans le *Centre gauche*, je faisais mentalement des interpellations au ministre dans le même sens. Si jamais je reviens à Paris, et si j'y ai un peu de santé, je donnerai peut-être suite à ce projet. Je voudrais lui offrir à boire et à manger, je veux dire lui faire des compliments et des critiques, le plus courtoisement du monde, bien entendu. Dites-moi votre avis sur ce point.

On a changé de système. La responsabilité minis-

térielle est à l'ordre du jour[1]. Pourquoi, depuis lors, les ministres ne font-ils autre chose que s'entourer de commissions *irresponsables*, qui les débarrassent de leur responsabilité et de leur initiative? Pour moi, j'estime qu'un ministre doué de bon sens, et qui consulte toutes les personnes compétentes, qui écoute toutes les coteries, mais sous toutes réserves, surtout qui tient compte de l'opinion, j'estime, dis-je, que ce ministre fera mieux que toutes les commissions possibles.

Vous proposez, avec raison, je pense, de substituer l'exposition annuelle au concours de Rome[2]. Ne croyez-vous pas qu'à la fin de l'exposition le ministre a tous les éléments nécessaires pour prononcer un bon jugement et pour décerner lui-même les récompenses, parmi lesquelles pourrait être l'envoi de pensionnaires à Rome ou ailleurs? Observez qu'en ce qui concerne les commandes d'ouvrages d'art et les encouragements, il n'y a pas de jurys et que le choix des artistes est laissé à la discrétion du ministre. Serait-il bien regrettable qu'il usât de la même discrétion pour les prix de Rome? Quand le pouvoir est accompagné d'une grande responsabilité, il est impossible d'en abuser, et je crois qu'il n'y aurait pas plus d'injustices commises par un ministre seul que par un jury sans vergogne, parce qu'il juge en secret.

Il me semble encore qu'en matière d'art il arrive toujours qu'un jury, même honnête (*rara avis*), tient

plus de compte aux concurrents de l'absence de défauts que de qualités saillantes. On tombe facilement d'accord sur les défauts réels ; mais ce qui est qualité pour l'un est un défaut pour l'autre. M. Ingres ne tiendra pas compte à Rubens de sa couleur ; Jordaens ne fera pas attention au dessin de Raphaël. Or, en matière d'art, l'appréciation des qualités doit passer avant celle des défauts. On peut être un grand artiste lorsqu'on a certaines qualités, malgré certains défauts. Si vous trouvez mon idée juste, je compte la développer.

Je suis toujours bien souffrant et souvent je doute que je puisse jamais revenir à Paris. A mes étouffements se joint une répugnance étrange pour la nourriture. On me dit de manger, sous peine de surexcitation nerveuse. Mais le moyen de manger quand non seulement on n'a pas d'appétit, mais encore lorsque le cœur vous tourne à la première bouchée? Enfin, mon cher ami, mon cas est mauvais et s'empire[1], je le crains.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 23 février 1870.

Mon cher Ami,

La princesse M. écrit à Du Sommerard que vous pensiez à venir ici au commencement de mars. Du Sommerard a évacué sa chambre hier. Elle est à vos

ordres quand vous voudrez. Écrivez-moi seulement pour qu'on aille vous prendre à la gare.

Je suis toujours bien souffrant, bien patraque, mais je serai heureux de passer quelques bons moments avec vous[1].

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

Cannes, 10 avril 1870.

Mon cher Ami,

Je suis dans mon lit, repris de bronchite. On dit que ce n'est pas si mauvais que l'année dernière, et que j'en ai seulement pour trois ou quatre jours à rester dans mon lit. En attendant, je suis fort patraque et ennuyé.

J'ai lu votre dernier article[2] qui m'a paru excellent. J'ai à peu près terminé la petite tartine dont je vous ai parlé[3]; je l'ai montrée à Courmont qui approuve.

Voici le point sur lequel j'insiste particulièrement. Les jurys, de quelque façon qu'ils soient composés, ont une malheureuse tendance à n'apprécier un ouvrage que par les défauts qu'il n'a pas, et comment en serait-il autrement? Un certain nombre de jurés ne s'entendent jamais sur les qualités des concurrents, parce qu'ils ne sentent pas de la même manière, et que même ce qui paraît une qualité à un juge sera un défaut pour un autre.

Or, c'est justement par les qualités qu'on peut juger sainement d'un ouvrage d'art. Un artiste qui, à vingt-cinq ans, n'a pu arriver qu'à une correction froide ne fera jamais rien qui vaille. Une qualité brillante, au contraire, rachètera beaucoup de défauts.

Supposez que Michel-Ange et Rubens entrent en loges pour le prix de Rome avec un peintre de troisième ordre, mais prudent, sage, honnêtement médiocre. Les dessinateurs voteront pour Michel-Ange, les coloristes pour Rubens, sans pouvoir s'accorder. Il y a grande apparence que leur concurrent, qui ne choquera personne, réunira la majorité. Où est le remède?

Il me semble que vous l'avez trouvé en demandant qu'après les expositions générales *on* décerne les prix. Mais qui cet *on?* Je propose que le ministre en décide.

Au fond, après chaque exposition, ne sait-on pas parfaitement qui s'est distingué? Pourquoi un ministre, qui a nécessairement de l'impartialité, qui de plus a une responsabilité réelle, qui est entouré de tous les conseils, ne jugerait-il pas en dernier ressort?

Observez que ce pouvoir que je réclame pour lui il le possède pour des décisions bien autrement importantes. Il peut charger qui il voudra de bâtir un monument immense, de couvrir des milliers de mètres carrés de peintures ou de sculptures. Pour-

quoi n'enverrait-il pas à Rome, *proprio motu*, un artiste dont le mérite aurait été distingué?

Je ne comprends plus rien à la politique qu'on fait à Paris. Je crains que le plébiscite ne tourne fort mal[1]. Le mieux qui puisse arriver c'est que la Constitution obtienne une majorité très inférieure à celle de l'Empire. Je ne réponds même pas que les *non* ne l'emportent. Tout cela me semble de la témérité. Qu'en dites-vous?

Je vois le gouvernement, de plus en plus désarmé, doubler les enjeux, comme un joueur qui se coule.

Adieu, mon cher ami, je suis trop mal à mon aise dans mon lit pour vous en dire plus long. Vous ferez œuvre de charité en me donnant des nouvelles.

T. à v.,

P. Mérimée.

---

Cannes, 24 avril 1870.

Mon cher Ami,

Je suis toujours dans mon lit, mais sans fièvre, extrêmement faible, ne toussant plus que deux ou trois fois par nuit. Mon médecin me dit que je vais de mieux en mieux, mais qu'il ne veut pas me risquer à l'air avant que la bronchite ne soit pleinement guérie. J'enrage en voyant de ma fenêtre un temps magnifique.

Vos matelas jetés dans la rue m'ont fait rire, quoique le sujet soit triste[2]. La comparaison est excellente.

La trahison, comme on la pratiquait au XVIe siècle, exigeait une certaine force d'esprit qui n'est plus de notre temps. Nous valons mieux et moins que les hommes d'autrefois[1]. Tirer son épingle du jeu, c'est la grande affaire aujourd'hui.

Que pensez-vous de toutes ces grèves? Il me semble que l'argent manque aux meneurs et leur manquera d'autant plus qu'ils feront plus de tentatives mal combinées. On cherche ici à faire une grève parmi les maçons, mais cela ne prend guère, la plupart étant des Piémontais qui sont très heureux de gagner à Cannes trois ou quatre fois plus que dans leur pays.

J'ai broché une grande tartine que je vous montrerai. J'engage le ministre à se délivrer des commissions et à décider lui-même après avoir consulté tout le monde. Les réformes que je propose sont : 1° la suppression des prix de Rome et de l'Académie de France qui ne sert, comme vous l'avez fort bien démontré, qu'à entretenir une camaraderie peu avantageuse au progrès. — 2° Après les expositions annuelles le ministre accorderait des pensions temporaires à de jeunes artistes qui se seraient distingués et qui réuniraient certaines conditions. On les engagerait à voyager, sans exiger d'eux autre chose que d'instruire l'administration de leurs mouvements. On leur assurerait pendant trois ou quatre ans la vie matérielle. Puis ce serait à eux à prouver par leurs ouvrages qu'ils ont du talent et qu'ils sont

dignes d'être employés. — 3° Suppression de toutes les copies et petites commandes, espèces d'aumônes déguisées, en retour desquelles on exige des ouvrages détestables, qui, placés dans des mairies et des musées de province, font dire à tous les apprentis cordonniers : *E anche io sarò pittore*[1]. Au lieu de ces commandes, qu'on donne de l'argent, et que les inspecteurs des Beaux-Arts aillent voir de temps en temps si on travaille.

Voici une visite qui m'arrive.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et rappelez-moi au souvenir de nos amis.

T. à v.

P. M.

---

Cannes, 17 mai 1870.

Mon cher Ami,

Nouvelle rechute au moment où j'allais me mettre en route. Me voici couvert de vésicatoires, condamné à la retraite la plus absolue, dont je prendrais bien mon parti si je ne souffrais cruellement. Ce qui me fait le plus de mal c'est la privation de sommeil. Je ne peux pas accuser le temps de mes maux. Nous avons plus de 25 degrés et un temps admirable. Enfin, que voulez-vous, l'animal est vieux et a fait son temps.

J'ai fini mon *speech*[2]; mais pourrai-je le prononcer? Si je ne puis être à Paris avant la fin de la session, j'en ferai un article pour la *Revue*.

Adieu, mon cher ami, j'ai toutes les peines du monde à écrire et mes vésicatoires m'agacent horriblement. Je voulais seulement vous remercier de votre lettre et de vos derniers articles.

Tout à vous.

P. Mérimée.

---

Paris, 2 juin 1870[1].

Mon cher Ami,

Je suis arrivé hier matin en assez mauvais état de conservation. Je ne puis sortir et je suis toujours très souffrant. Lorsque vous passerez dans mon quartier, vous ferez œuvre de charité en venant me voir.

J'ai reçu ce matin votre lettre et votre article[2]. Je trouve comme vous que les choses vont à la diable. Les hommes manquent et les idées aussi.

Adieu, mon cher ami, vous êtes bien heureux de pouvoir vous absorber en travaillant.

Mille amitiés.

P. Mérimée.

---

[*Extrait d'une lettre de Viollet-le-Duc à sa femme, datée du 24 juin 1870*[3].]

... Mérimée est bien mal depuis son retour. Il y a quelques jours, nous avons cru qu'il ne passerait pas la journée. Il va un peu mieux en ce moment, mais cela ne peut aller loin...

[*Autre extrait d'une lettre datée du 1er juillet 1870*[1].]

... Mon pauvre ami Mérimée est bien mal et peut s'en aller d'un jour à l'autre. Les jambes enflent depuis une huitaine, ce qui est mauvais signe. Il n'est pas couché et va un peu mieux, relativement, depuis trois jours. Mais il n'y a pas d'espoir de rétablissement. Il voit parfaitement son état et ne se fait pas d'illusions. Je le vois à peu près tous les jours...

---

[*Autre extrait d'une lettre datée du 3 juillet 1870*[2].]

... Je laisse mon ami Mérimée sensiblement mieux depuis avant-hier soir; c'est un répit et j'espère encore le revoir à mon retour, à moins d'accidents. Cela jetait un sombre sur mon voyage de penser que je ne le retrouverais pas en rentrant. La vie n'étant qu'une question de plus ou de moins, l'affaire est de croire qu'on reverra encore au moins une fois ses amis en les quittant[3]...

---

# APPENDICES

---

## Note de Mérimée sur les armes de la famille Teba[1] (1854)

1. Navarre, de gueules à la chaîne d'or.
2. Avellaneda, d'or aux deux loups passants de sable, à la bordure de gueules chargée de huit sautoirs d'or.
3. Arteaga, d'or à cinq paneles de sinople.
4. Lalama, écartelé au :

| | |
|---|---|
| 1er d'azur à la tour d'argent.<br>2e d'or à la bande d'azur.<br>3e d'argent aux deux loups de sable.<br>4e de gueules à la fleur de lis d'or. | Orlé de gueules à huit sautoirs d'or. |

5. Chaves, de gueules à cinq clefs d'argent aux gardes affrontées, orlé d'argent aux sautoirs de gueules.
6. Teba, écartelé en sautoirs d'argent chargé de cinq hermines, 2, 1 et 2 et d'azur à la chaudière échiquetée d'or et de gueules, avec des cols et des têtes de serpents d'or aux anses.
7. Leiva, écartelé au 1er et au 4e de sinople à la tour d'argent, aux fanaux de gueules, au bras armé mouvant du canton senestre, et aux 2e et 3e de gueules aux trois léopards d'or couronnés de même posés en pal, orlé de gueules aux treize étoiles d'or.
8. La Cerda, écartelé, aux 1er et au 4e, Castille et Léon, aux 2e et 3e, France moderne.
9. Pacheco, parti d'argent aux deux chaudières gironnées d'or et de gueules, à quatre cols de serpents et de gueules à la bande d'or, chargée de dix-huit coins d'azur et au

centre d'un écu d'argent à la croix de gueules, orlé de cinq écus aux armes de Portugal.

10. Rojas, or aux cinq étoiles d'azur, à l'orle échiqueté d'argent et d'azur.
11. Cabrero, écartelé en sautoir au 1er de gueules à la tour d'or, 2 d'azur à la couronne d'or, 3 d'argent au lion de gueules, 4 d'or à la chèvre de sable entre sept batailles de sable.
12. Écartelé au 1er et au 4e de gueules à l'aigle éployée d'argent, aux 2e et 3e d'argent aux tours naturelles avec leurs feux de gueules, orlé de Castille et de Léon.
13. Ariño, parti d'or aux trois loups passants de sable, 2 et 1, et d'argent à neuf hermines, 4, 3 et 2, au chef de gueules.
14. Albion et Luna, parti d'or à la fleur de lis d'azur avec trois artichauts de chaque côté du sinople, chacun avec sa fleur d'azur, chargé de la croix de Saint-Jean d'argent et de gueules au croissant renversé d'argent.
15. Villalpondo, parti de 2, coupé de 2 : neuf pièces, 1, 3, 5, 7, 9 d'or, les 2, 4, 6, 8 vairés d'azur et d'argent.
16. Zuñiga, d'argent à la bande de sable, orlé de gueules, à la chaîne de sept chaînons d'or brochant [sur le tout].

Palafox et Kirkpatrick.

Palafox, de gueules aux deux bandes [1] d'argent crénelées d'azur chargées de trois croix d'azur.

Kirkpatrick, d'argent aux trois étoiles de gueules, 1 et 2, et au sautoir d'azur, au chef d'azur, aux trois oreillers d'or [2].

---

## Réponses de Viollet-le-Duc a Mérimée
## (1843-1854)

23 avril 1843.

Monsieur et Ami,

L'un des grands défauts de nos édifices, en France, c'est d'être ignorés. En Italie, le dernier des villages est exploré,

décrit, fouillé ; ne posséderait-il qu'une base antique, qu'un morceau de fresque médiocre, tous les guides en parleront, tous les voyageurs se croiront obligés d'aller visiter ces objets souvent insignifiants et qui n'acquièrent de valeur que parce qu'ils sont loin de nous, qu'il y a quelque danger ou quelque ennui à braver pour les rencontrer.

On ne saurait croire combien, en France, il existe de villages maussades qui contiennent encore des monuments, des maisons et des objets d'une valeur inestimable.

Sous le rapport de l'art ou de l'intérêt historique, il nous est arrivé bien des fois d'être forcés de nous arrêter dans ces tristes relais de poste, pestant contre les retards des voitures et des chevaux, et de découvrir, en cherchant à passer le temps, de petits édifices qui feraient la gloire d'une ville d'Italie.

Il y a deux ans, M. l'Inspecteur général des Monuments historiques de France n'a-t-il pas ainsi trouvé, en attendant des chevaux, une curieuse basilique carlovingienne à Vignory. Ce fait et cent autres moins importants doivent engager tous les artistes ou les archéologues quelque peu soucieux des choses de ce pays-ci à ne jamais se rebuter, à ne quitter une petite ville ou un village qu'après en avoir exploré tous les recoins.

Aujourd'hui, nos grands monuments sont assez bien connus, dessinés et décrits, mais nos grands monuments appartiennent la plupart à de grandes villes riches, et la richesse des villes, des chapitres ou des paroisses a plus détruit que la pauvreté et l'oubli ; aussi nos cathédrales sont-elles presque toujours dépourvues des objets mobiliers primitifs, ont-elles laissé briser leurs tombes, disperser leurs trésors, remplacer les anciens objets destinés au culte par des objets plus modernes. Ces villes riches et commerçantes ont démoli leurs anciennes murailles, leurs jolies maisons, leurs bâtiments municipaux, pour remplacer tout cela par des édifices sans nom et que l'on ne voit qu'avec regret si l'on songe à tous les trésors perdus.

Si donc l'on veut encore avoir quelque idée de ce que possédaient autrefois nos monuments religieux, de ce qu'étaient

les habitations de nos pères, c'est dans les villages ou les villes pauvres qu'il faut aller fouiller sans perdre de temps, car chaque jour voit abattre une vieille maison, vendre des retables, des boiseries, des meubles qui, de nos petites églises de campagne, tombent entre les mains de brocanteurs, barbares de nouvelle date, pillant la France comme les Romains ont jadis pillé la Grèce.

Vous, Monsieur, qui avez vécu sans cesse de cette vie du passé, vous comprendrez la joie, le bonheur secret que l'on éprouve lorsqu'on peut rapporter dans son calepin quelques-uns de ces trésors oubliés par les commis marchands d'antiquités.

En Italie[1], bien des fois il m'est arrivé de trouver encore des objets dont aucun guide, dont aucun voyageur ne faisait mention ; mais combien ces trouvailles sont-elles plus intéressantes pour nous lorsqu'elles sont faites dans notre pays, qu'elles se rattachent à notre histoire, à nos mœurs, aux habitudes des hommes qui nous ont précédés.

Un beau portrait sera toujours une œuvre que vous regarderez avec plaisir, mais quelle valeur prendra cette œuvre à vos yeux si vous apprenez que ce portrait est celui de votre aïeul !

C'est peut-être une qualité de juger les œuvres d'art comme un médecin juge un cas de maladie, comme un chimiste analyse une substance, c'est-à-dire d'une manière absolue et indépendamment du *sujet ;* j'avoue que cette qualité ne m'est pas donnée et que je serais même fâché de la posséder.

J'ai grand plaisir à voir une belle statue représentant quelque divinité grecque, mais c'est une contemplation pure et simple de la forme, car, pour éprouver l'effet que des œuvres de ce genre devaient produire, il faudrait se reporter à cette civilisation grecque si différente de la nôtre, replacer en imagination cette statue dans sa *cella* si tranquille, entourée de ces murailles peintes, éclairée par ce jour intérieur des temples antiques dont rien ne peut nous donner l'idée ; il faudrait connaître toutes les histoires lugubres ou gracieuses que le peuple attachait à ce marbre muet pour nous.

Admettons que l'on soit assez savant pour entourer une œuvre d'art de tant d'accessoires perdus ; toutes ces choses sont tellement loin de nous, si différentes de ce que nous voyons, que le travail du savant doit empêcher l'imagination d'agir vivement sur l'esprit. Lorsque, au contraire, je me trouve devant une sculpture qui me retrace les sujets sacrés qui nous sont familiers depuis notre enfance, ou des légendes avec lesquelles on nous a bercés ; quand ces sculptures sont belles et toutes empreintes d'un style qui n'a rien de l'antiquité, j'en connais, mais qui n'en est pas moins, à certaines époques de notre art, d'une pureté exquise, alors non seulement l'artiste est satisfait, non seulement la forme ravit, mais encore l'imagination excitée donne de la vie à tous ces bas-reliefs de pierre dont tous les personnages nous sont connus, dont tous les sujets nous rappellent les plus beaux enseignements que nous ayons reçus, ceux, du moins, qui sont restés le plus profondément gravés dans notre esprit et qui sont la base de notre civilisation moderne.

Cela dit, permettez-moi de vous parler d'un pauvre monument, ignoré aujourd'hui, mais plein de souvenirs qui tiennent à nos mœurs, à notre histoire et à notre caractère national.

Non loin de Semur, entre cette ville et Arnay-le-Duc, se trouve l'ancien prieuré de Saint-Thibault [1], autrefois le but de pèlerinages fréquents, possédant des reliques précieuses et de grands biens, aujourd'hui à l'état de ruine oubliée...

[*Suit un rapport sur Saint-Thibault, dont M. G. Viollet-le-Duc a la minute ; sa longueur n'a malheureusement pas permis qu'il prenne place ici.*]

---

Narbonne, 6 septembre 1843.

Monsieur et Ami,

Vous n'aurez pas de peine à croire que, depuis que je vous ai quitté [2], j'ai mené une existence très décolorée ; la diligence m'a paru fort dure et les compagnons de voyage surtout

fort maussades. Plus de causeries le soir, plus de confidences sur les observations de la journée. Je ne cours plus le pays comme alors où, parmi toutes sortes de propos, je trouvais toujours moyen d'apprendre des choses nouvelles. Le commis voyageur et la table d'hôte ne m'ont jamais apparu sous un aspect plus hideux.

Retombé à Vézelay deux jours après notre séparation à Dijon, je me suis distrait de mes sombres pensées en me jetant à corps perdu dans les chiffres et les maçons.

Votre présence[1] avait produit l'effet que j'en espérais : tout était en activité, malgré le mauvais temps, et tout marchait bien dans l'immense baraque. Je crois bien que nous arriverons à finir dans la campagne ce que nous avons commencé ; il le faut d'ailleurs et cette raison suffit.

J'ai pu m'assurer aussi que, jusqu'à présent, nous étions plutôt au-dessous du montant de nos devis qu'au-dessus, ce qui m'a permis de faire quelques nouvelles améliorations. Je remettrai en revenant à Paris un tableau qui prouvera le fait.

Vous vous rappelez l'abbé aux yeux très noirs de Pontigny[2]. Il est venu me relancer jusqu'à Vézelay pour savoir le résultat de votre délibération avec vous-même sur l'église : il n'a rien su, comme vous pensez bien. J'ai voulu lui laisser le plaisir de la surprise. Il paraissait fort inquiet, car il est revenu plusieurs fois à la charge, le malheureux !

De Vézelay, je me suis dirigé tant bien que mal, patachant parfois, mouillé souvent, jusqu'à Brive, où la Commission m'imposait un temps d'arrêt. Il faudra, je crois, faire quelque chose pour l'église : elle est curieuse et a grand besoin de réparations. La ville, comme toujours, prétend n'avoir pas un sou. Vous verrez cela.

De là, je suis arrivé à Carcassonne ; j'ai débrouillé l'affaire de Saint-Nazaire[3] avec le préfet, qui avait pris la chose à cœur.

L'architecte, fort peu content et qui m'aurait envoyé à tous les diables, a fourni, du bout des dents, des explications sur la plupart des points critiqués. J'ai fait sur toute cette enquête un long mémoire, très ennuyeux, que je remettrai à la Commission, mais le mal est arrêté et nous avons désigné

d'une manière positive l'emploi des 5,000 francs que le Ministère retenait sur cet exercice. On va, puisque ces 5,000 francs ne sont employés qu'en approvisionnements, faire un mémoire fictif pour ne pas laisser périmer cette somme ; mais les travaux désignés vont réellement s'exécuter ; le préfet y tiendra d'ailleurs la main et, l'année prochaine, je verrai bien si tout est en règle ; cela est convenu.

Cette petite église est si précieuse que vous pouvez vous en rapporter à moi pour ne pas lui laisser enlever un moellon sans de bonnes raisons et, surtout, pour ne pas laisser vos crédits passer en bagatelles.

Enfin, sans être trop affecté des malédictions mentales dudit architecte, je suis arrivé ici, où j'ai enlevé l'affaire de l'archevêché, qui va vous retourner au Conseil des Bâtiments civils.

Quant à Saint-Just [1], votre allocation s'emploie en travaux de restauration des meneaux, fenêtres et verrières, ainsi qu'il était convenu.

J'ai vu M. de Saint-Aubin, le propriétaire de Fontfroide [2]. Il prendra avec l'administration tous les engagements possibles pour que son cloître et son église ne soient démolis ni par lui, ni par ses enfants, ni par les acquéreurs de la propriété. Il me remettra, demain, une lettre à ce sujet et est très chaud pour la conservation de ce petit bijou, dans lequel il avait déjà dépensé une somme assez forte et sagement employée. Vous trouverez tout cela dans mon rapport de l'année dernière.

Voilà où j'en suis et je vais, maintenant, me diriger vers les départements de Tarn-et-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne, pour remplir le reste de ma mission.

Je reviendrai à Paris par Bordeaux : si vous avez quelque chose à me faire savoir, envoyez vos instructions à mon père, qui me les adressera dans mes quartiers généraux aux époques que je lui ai indiquées.

Le soleil a seul pu me faire un peu oublier notre séparation ; je ne suis plus mouillé depuis que j'ai quitté Toulouse. Je me sèche pour quelque temps, car il fait ici une chaleur de beaucoup de degrés dont je jouis à mon aise. Je vous en

souhaite autant là-bas, avec un aussi beau ciel, autant de poussière, un peu de cette couleur qui dore si bien nos vieilles bâtisses narbonnaises — et moins de moustiques.

Je vous prie de ne pas m'oublier auprès de ces messieurs de la Commission, si vous vous réunissez quelquefois, de me rappeler à leur souvenir bienveillant et d'excuser auprès de M. Duban [1] ma longue absence de la Sainte-Chapelle.

Veuillez dire, si vous en trouvez l'occasion, à M. Grille de Beuzelin [2] que je le remercie de la lettre et que je trouverai à Montauban les mémoires supplémentaires de Vézelay et que je les enverrai de là, après vérification, à la préfecture de l'Yonne.

J'espère bien vous voir encore à Paris avant votre départ pour l'Afrique [3].

Votre bien affectionné, bien dévoué et bien triste ex-compagnon de route.

VIOLLET-LE-DUC.

---

Semur, 9 mars 1846 [4].

Mon cher Ami,

« Pourquoi ne pas prévenir plus tôt? » me paraît bien trouvé. Prévenir plus tôt que Vézelay tombait, tombe et tombera, nous sommes tous prévenus de cela depuis longtemps [5]. J'ai toujours été au plus pressé : la nef, le chœur, le porche. Aujourd'hui c'est la tour et la façade ; qu'y a-t-il là d'étonnant? Demain ce sera le tour du transept. Vous les avez vues, cette tour et cette façade ; leur temps est venu. Il faut s'y mettre et voilà tout.

Je vous préviens aujourd'hui que, si on ne répare pas, le mal peut en venir au point de n'être plus réparable. Je vous préviens parce que vous diminuez mes allocations et que je n'ai pas fini, comme je vous aurais prévenu pour le porche si à cette époque vous aviez suspendu vos paiements. Or, je m'y mets parce que je vois qu'il serait dangereux de lanterner. Mon devis prévoyait cela, il n'y a pas de surprise.

Déposer la façade et la tour? C'est là une façon honnête

d'ordonner une démolition qui me paraît peu conforme aux principes d'un restaurateur.

Obtenir des délais des entrepreneurs? On obtient des délais d'entrepreneurs à Paris, à Rouen, à Blois, à Dijon, à Reims, peut-être, mais à Vézelay ! On obtient du travail avec bien de la peine, même en le payant, et rien autre chose.

Après tout, en ne perdant pas la tête, tout ira pour le mieux. J'ai 20,000 francs cette année ; donnez-moi 15,000 francs soit sur 1845, soit sur 1846, cela fera 35,000 francs ; je n'en demande pas plus aujourd'hui. En 1847, vous m'en donnerez 30,000 au lieu de 20,000 ; ce sera 65,000. Le reste sera payé en 1848. La situation n'est donc pas désespérée. J'ai donné tous les détails, commandé toute la pierre, les échafauds, fers et cintres, comme si j'avais l'argent en poche. J'ai donné les épures par étages et sur toutes faces (pour la tour seulement) et je suis tranquille, car vous ne m'abandonnerez pas, ou si vous m'abandonniez vous seriez responsable. Je n'y ai pas touché, à votre tour, que pour la caler par le bas, et ce n'est pas ma faute si vous m'avez mis sur le dos un monument qui croule avec mission de le restaurer... sans argent !...

Maintenant, passons aux détails. Vous savez que la tour de Vézelay est du XII^e siècle de la base au beffroi : le sommet a été bâti au XIII^e. La construction romane n'était pas destinée à porter le dernier étage, qui est fort lourd et passablement élevé. Cette construction romane est toute composée de blocages et de minces parements de pierre altérés depuis longtemps par des infiltrations pluviales et un premier incendie qui date du XVI^e siècle. En 1821, un second incendie détruisit la flèche en bois, ainsi que le beffroi, qui avaient été refaits, enfonça trois voûtes et calcina pour la seconde fois tout l'intérieur jusqu'à la base, et la base plus que le reste. On restaura, soi-disant, ce dégât, c'est-à-dire qu'on enduisit les murs de mortier, qu'on refit une voûte sous le beffroi pour le porter (voûte qui croulait et que j'ai fait étayer depuis deux ans), qu'on boucha les fenêtres inférieures avec du moellon posé à sec et qu'on remplaça quelques pierres entièrement calcinées par de la terre et des dalles. Notez

que deux escaliers pratiqués dans l'épaisseur des murs de la tour romane, du côté de la façade, ne laissaient guère, dans une grande hauteur, que deux parements isolés pour porter la construction du XIII^e siècle. Outre cela, il y a environ quinze ans, on démolit un énorme massif de maçonnerie qui, du côté du midi, tenait à la base de cette tour et faisait l'un des pieds-droits de la porte de l'abbaye.

Quand j'eus l'honneur de faire la connaissance de ce monument, la tour était dans le plus pitoyable état ; elle aurait effrayé tout le monde, s'il n'y avait pas eu à côté la nef et le porche qui croulaient (vous le savez). Il fallut sauver bien vite la nef et le chœur, puis bien vite le porche qui tombait d'un côté pendant qu'on le réparait de l'autre. Aujourd'hui, il faut sauver *bien vite* la tour et la façade ; ce n'est pas beau, j'en conviens, mais il faut soutenir cela comme le reste.

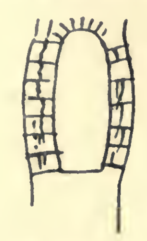
Déjà, l'été dernier, je m'étais aperçu qu'il se faisait un petit mouvement dans l'éperon de cette tour, le deuxième au midi. Ce mouvement partait du pied. Je le fis fouiller et je trouvai une cave sous l'éperon. Il fut repris à partir du roc, remonté jusqu'à quinze mètres et chaîné avec la pile intérieure au niveau du sol de la galerie.

L'arc-doubleau de la galerie au droit de ce contrefort se trouvait complètement calciné ; il fut repris en sous-œuvre sous la face est de la tour : cela n'a pas bougé. Je continuai de reprendre ainsi, successivement, les trois autres pieds-droits extérieurs de la tour dans toute la hauteur du rez-de-chaussée. Je fis boucher le premier escalier et tout ce rez-de-chaussée ne fit plus le moindre mouvement. Mais maintenant que les angles sont repris et roidis par le bas et ne peuvent plus céder, les milieux des trois faces est, sud et ouest de la tour s'affaissent parce que les maçonneries inférieures sont dans le plus misérable état.

Ainsi à l'est, sur l'arc-doubleau que j'ai refait à neuf dans la galerie, j'ai enlevé les enduits et j'ai trouvé une maçonnerie calcinée et réduite en pierres grosses comme du caillou et sans mortier.

Au midi, depuis que le massif de l'ancienne porte de l'abbaye a été enlevé, la maçonnerie comprise entre des deux

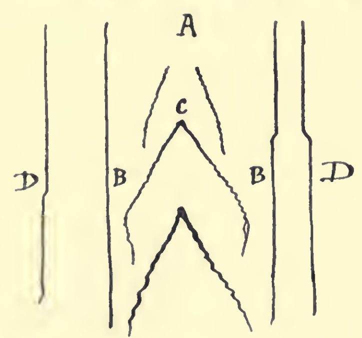
contreforts s'écrase, parce qu'elle est réduite en poussière par le feu qui s'était amassé à l'intérieur.



A l'ouest, les murs des escaliers bouclaient en dedans et en dehors, ainsi, sous le poids supérieur. Or, vous verrez par le dessin joint à cette lettre que sur ces milieux portent les trumeaux des trois étages de fenêtres de la tour romane du XIIIe siècle. Eh bien, il faut que je reprenne ces milieux depuis le bas jusqu'au beffroi, voilà tout ! Mais il le faut, parce qu'ils s'affaissent tous les jours.

L'étage du XIIIe siècle ne bouge pas, car les quatre piles d'angles sont bonnes, heureusement, grâce aux reprises déjà faites.

Voilà le sens des lézardes sur les trois tours qui, par leur direction, prouvent bien que les milieux seuls cèdent :

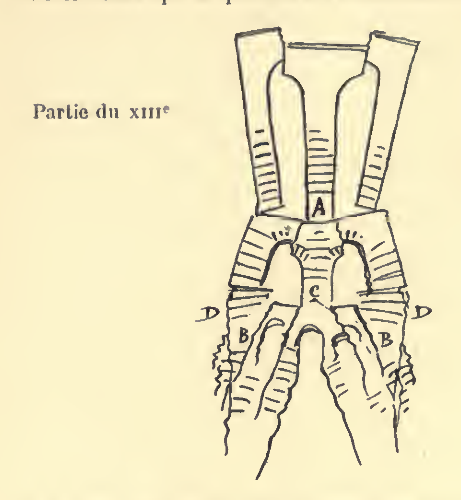



Si les angles cédaient, les lézardes seraient dans cette direction, ce qui serait bien plus grave. Mais, encore une fois, il ne s'agit point de reculer, car si le point A qui soutient encore les trumeaux de la tour du XIIIe siècle, parce qu'il fait une sorte de voûte avec les points BB, venait à céder comme le point C, les trumeaux baisseraient et exerceraient une telle pression sur les

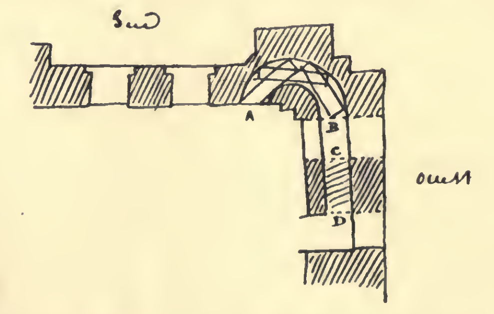


points B que les points DD seraient forcés de s'écarter et qu'il n'y aurait plus qu'à crier gare, comme à Saint-Denis.

Voici l'effet qui se produirait au moment de la chute :

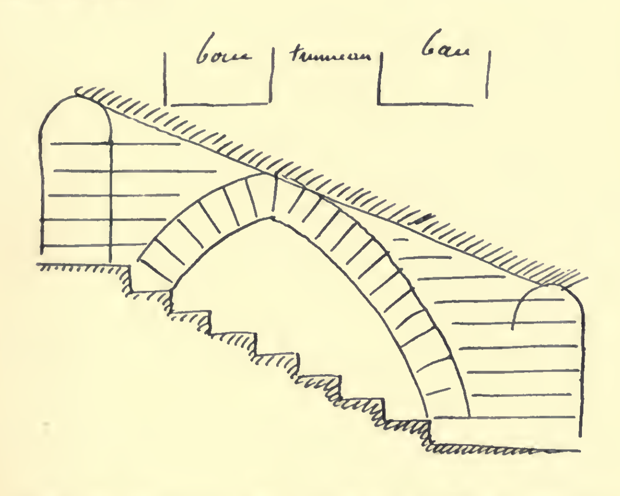



J'ai donc fait tout d'abord découvrir les fondations de la partie milieu sud ; elles sont mauvaises ; les ouvriers y sont depuis deux jours. Sur la face ouest, je fais boucher l'escalier




du deuxième étage : cela est commencé depuis quatre jours. Cet escalier est ainsi en plan, au niveau de la galerie du porche. Pour bien m'assurer de l'angle, je fais disposer de grandes pierres, ainsi que vous le voyez, de A en B, puis de

C en D je le fais remplir en bonnes assises au-dessus du trumeau des premières fenêtres, trumeau qui n'a pas baissé et ne baissera pas, parce qu'il porte sur une ogive puissante que j'ai construite l'an dernier dans l'escalier qui est au-dessous, ainsi :




Il ne me faut donc que de l'argent et je suis maître de mon affaire autant, je crois, qu'on peut l'être.

Quant à *déposer* quelque chose, vous qui connaissez Vézelay et ses matériaux, c'est une illusion. A Vézelay, on ne dépose pas, on démolit, et il n'en reste rien.

Tout est en bon chemin là-bas. Chaque travail ordonné en son temps dans des instructions précises et par écrit et par dessins arrêtés.

Je suis venu hier ici, où je reçois votre lettre ce soir. J'ai vu les travaux de Flavigny, ceux de Saint-Thibault demain. Je pars après-demain pour Auxerre. Je relèverai le clocher de Saint-Eusèbe qui menace ruine aussi, et je serai vendredi à Paris, assez à temps, si les voitures marchent bien, pour être au ministère à midi et demi ou une heure, où je vous verrai. Je serai nanti de tous mes détails.

Le maire de Vézelay m'a promis dans quelques jours les notes dont vous avez besoin[1].

Bonsoir et mille amitiés ; bien dévoué.

VIOLLET-LE-DUC.

---

HÔTEL DE VILLE
DE SAINT-ANTONIN

15 août 1846.

Mon cher Ami,

J'avais depuis longtemps pris les mesures nécessaires pour faire commencer les travaux de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin. Vous savez que la première opération consiste à consolider la tour du beffroi et qu'il est nécessaire, pour faire ces ouvrages, d'acheter une certaine maison Pagès accolée à cette tour.

Il était convenu que nous emploierions nos premiers fonds à cette acquisition, afin de pouvoir étayer et travailler en liberté.

J'ai pressé la préfecture de Tarn-et-Garonne d'acquérir cette maison le plus tôt possible et j'ai envoyé les plans et instructions nécessaires. En effet, il y a un mois, le bureau des Monuments historiques a écrit en ce sens, mais ne voilà-t-il pas que, sans que je sache ni d'où ni comment, tombe un contre-ordre à la préfecture. Tout est suspendu, acquisition et travaux : j'en reçois la nouvelle par mon inspecteur, fort inquiet de cette mesure qui peut compromettre la solidité de l'édifice, déjà fort malade.

Vous savez qu'il n'y a guère de temps à perdre pour empêcher cette tour de s'écrouler. Auriez-vous la bonté de faire lever les obstacles à la continuation de cette affaire? Cela fait mauvais effet et met le monument en danger. Je vous avoue que, dans un pays où tout est grossi, ce peu d'ensemble dans les ordres supérieurs nous enlève la confiance des autorités locales et nous ôte tout moyen d'action sur nos subordonnés. Ce malentendu, si c'en est un, m'empê-

chera de trouver un seul entrepreneur qui fasse des avances et, cependant, avec nos petites allocations annuelles, il faut en venir là ; voilà où j'en suis.

Je pars à Vézelay, et je vous supplie dé tâcher de me tirer de ce mauvais pas où l'on m'a jeté, je ne sais trop pourquoi. Vous, seul de la Commission, avez vu le monument, vous savez ce qu'il vaut [1]. Malheureusement, l'effet moral est produit et je vais me trouver dans l'embarras pour l'exécution. Nous avons bien assez de difficultés cependant à vaincre par la nature seule de ces travaux pour ne pas encore nous en faire naître de nouvelles. Et il ne faut pas se dissimuler que dans bien des départements l'État a la réputation de ne pas toujours payer ses travaux. C'est un vieux préjugé qu'un fait de ce genre ne peut guère détruire.

Mille amitiés.

VIOLLET-LE-DUC.

---

14 janvier 1854.

Mon cher Ami,

Je vous recommande deux églises qui ont besoin de passer en bonnes mains.

1° Celle de Notre-Dame-des-Prés du Mans. Vous savez que cet édifice est fort intéressant. Un Tournesac a fait, proche la façade occidentale, des percements de murs, pour établir des fonts, qui menacent de faire tomber cette façade. De plus, vers le transept on a exécuté des travaux déplorables.

Déjà, avant votre départ pour l'Espagne, je vous avais remis une note à ce sujet [2]. Vous avez au Mans Lassus d'abord, puis un jeune architecte résident, Darcy [3], qui est architecte de la ville, je crois, et que vous devriez charger de cette affaire. M. Darcy est très capable, il est de la jeune phalange des Millet [4] et autres. Mais il serait prudent de retirer cette affaire des mains des ratichons.

2° L'église Saint-Jean de Châlons-sur-Marne. Cette église est, s'il vous plaît (la nef), du XIe siècle, avec une charpente encore apparente sous un plafond de planchers. Transept

fort beau du XIII^e et quantité de parties très belles et curieuses.

Millet, qui est à Châlons-sur-Marne, pourrait être invité à vous adresser un rapport sur cette église et une estimation de la dépense nécessaire pour rendre à cette nef si curieuse son aspect primitif. Vous savez mieux que moi que les églises à charpente sont fréquentes dans la Marne, mais presque toutes ont été voûtées au XIII^e où XIV^e siècle. Celle-ci fait la suite de Vignory. C'est la transition entre les églises à charpente et voûtées.

Bien à vous.

VIOLLET-LE-DUC.

---

## LETTRES DE MÉRIMÉE A MADAME LENORMANT (1867)

Vendredi 8 février 1867.

Madame[1],

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et je vous remercie beaucoup de ce que vous me dites à l'occasion de la mort de M. Cousin[2]. Rien de plus triste et de plus inattendu, et cependant il nous avait parlé plusieurs fois de la probabilité pour lui d'une fin semblable. Il craignait par-dessus tout de demeurer paralysé comme son père l'a été, à ce qu'il paraît, pendant plusieurs années, et cette misère lui a été épargnée.

Je regrette bien, Madame, de n'avoir pas la force de rien écrire sur le roman de M^me de Boigne[3]; mais qu'en dire? Il me gâte, pour parler franchement, le souvenir très vif que j'en avais conservé. Je n'y trouve rien de son tact, de sa connaissance des hommes et des choses, et même pas beaucoup de son esprit, si ce n'est dans de petites méchancetés qui ne sont pas à leur place, ce me semble. Si je trouvais quelque chose à en dire ce serait pour m'étonner que l'œuvre soit si différente de l'ouvrier, et il vaut mieux se taire.

Je n'ai pas lu l'article de M. de Pontmartin[1], mais je connais le pèlerin, à qui ne manquent ni les dents ni les griffes, et il avait une trop bonne occasion de les exercer.

Comment est l'autre roman? Et doit-il être aussi publié?

Je suis ici avec Panizzi, qui est venu passer quelque temps avec moi[2]. Je suis toujours assez poussif et souffreteux et je vois avec chagrin s'approcher le moment où il faudra retourner à Paris.

Dès que je serai de retour, Madame, j'aurai l'honneur de vous voir et de vous dire de vive voix combien je suis fâché de ne pouvoir faire ce que vous désirez ; mais en vérité je n'en ai pas le courage.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P. Mérimée.

---

6 juin 1867.

Madame,

Je comptais avoir l'honneur de passer chez vous en sortant de l'Académie, mais j'ai été obligé de rentrer chez moi pour montrer le buste de Cousin, dont je suis en ce moment dépositaire[3].

Il y a, malheureusement, trois ou quatre ans que j'ai été cassé par M. Haussmann[4], qui trouvait, non sans raison, que je fréquentais peu sa commission et que j'y tenais de mauvais propos.

Nous n'en sommes ni mieux ni plus mal, et je lui parlerai de l'affaire qui vous intéresse[5] ; mais vous savez qu'il professe la plus grande ignorance en matière d'art. Toute la question pour lui est de savoir si le tableau *meublera ;* c'est son expression.

Je suis toujours bien souffreteux, et je suis obligé de vivre en ermite.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P. Mérimée.

---

## Lettres de Madame Mérimée a Viollet-le-Duc (1846)

1846.

Cher Monsieur,

Je vous remercie du beau raisin que vous avez la bonté de nous envoyer, mais je ne vous pardonnerai ces envois qu'à la condition que vous serez assez aimable pour en venir manger votre part avec nous lundi prochain.

Mon fils ne dîne pas chez lui demain et ne pourrait vous recevoir. Venez donc dîner avec nous lundi, à six heures et demie, ou plus tard, si cela vous convient ; vous serez tout porté pour passer la soirée avec lui.

Votre bien obligée et bien dévouée.

Ve Mérimée.

---

Ce 20 avril (?).

Je vous demande mille fois pardon, cher Monsieur, de vous ennuyer encore de nos affaires, vous qui êtes déjà si accablé des vôtres. Mais Prosper perd patience et je voudrais avoir l'adresse de l'homme au bureau pour le presser un peu. Autre accident assez contrariant : le tapissier qui a fourni les meubles les a recouverts d'un velours où le coton domine de telle sorte qu'il déteint et colore en rouge au plus léger frottement ; ainsi un pantalon blanc ou une robe d'une couleur claire après une pause sur ces meubles auraient le derrière rouge. J'en ai dit quelques mots au tapissier quand il est venu lundi prendre mesure de la fenêtre ; il prétend que tous les velours foncés ont cet inconvénient. Je sais le contraire. Mais cela serait ainsi qu'il aurait dû en prévenir.

Prosper veut les faire recouvrir sans vous en parler. Je crois qu'il est convenable que vous fassiez des reproches à ce tapissier qui n'a pas dans cette occasion justifié la confiance que vous avez en lui. J'ai vraiment des remords de vous entretenir de ces misères. Prosper me gronderait de vous en parler. Pardonnez-moi et comptez sur ma bien vive

reconnaissance. Présentez mes bien affectueux compliments à Madame. Aussitôt que je serai en état de sortir, j'irai la voir et m'excuserai auprès d'elle de l'ennui que je vous donne.

V[e] Mérimée.

---

## Articles sur le Dictionnaire raisonné de l'Architecture française et sur le Dictionnaire raisonné du Mobilier français (1854-1860)

*Le Moniteur universel*, samedi 30 décembre 1854*. Bibliographie. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI[e] au XVI[e] siècle*, par M. Viollet-Leduc. 1[er] volume; chez Bance, éditeur.

La publication de ce *Dictionnaire*[1] était attendue avec impatience dans le monde des archéologues et des artistes; en effet, la réputation bien établie de son auteur promettait non seulement un ouvrage intéressant et qui manque aux études, mais encore l'exposition définitive d'un système fondé sur des principes fort différents de ceux qu'on enseigne dans nos écoles d'architecture.

* P. 1437-1438; l'article est signé P. Mérimée. — Trois de ces articles (ceux du 30 décembre 1854, 3 janvier 1855 et 14 février 1859) ont eu un tirage à part (impr. Bonaventure et Ducessois). C'est ce nouveau texte, légèrement remanié par Mérimée, que je publie, mais en indiquant les variantes. Spœlberch de Lovenjoul ne signale aucun tirage à part pour les deux autres articles.

Le premier volume de M. Viollet-Leduc n'a pas trompé l'attente du public; cependant, Dieu merci, ce n'est pas le manifeste d'un novateur fougueux, plus ardent à renverser les vieilles théories qu'habile à les remplacer par des préceptes utiles; c'est le résumé consciencieux de longues recherches[1] fortifiées par l'expérience. Il enseigne un art peu connu, étudié jusqu'à présent plutôt par les érudits que par les artistes. L'auteur s'est formé, non point par les livres, mais par la pratique de travaux considérables; enfin il présente, au lieu d'hypothèses plus ou moins ingénieuses, des observations exactes et qui, pour la plupart, lui sont personnelles.

Il y a une quinzaine d'annés, M. Viollet-Leduc revint d'Italie avec ses portefeuilles remplis de notes et de dessins[2]. Il n'avait point été pensionnaire à l'Académie de France à Rome, mais il avait voulu visiter les édifices célèbres de l'Italie et de la Sicile. Il s'était tracé lui-même un plan d'études, et probablement peu d'architectes auraient pu s'en proposer un plus complet. A son retour en France, il fut attaché, comme inspecteur[3], à des travaux publics en cours d'exécution à Paris; c'est ainsi que la plupart des architectes débutent dans leur carrière, lorsqu'ils ne la bornent pas à la direction de constructions privées.

La Commission des Monuments historiques[4], instituée auprès du ministère de l'Intérieur, qui débutait aussi elle-même, remarqua les dessins de M. Viollet-Leduc et s'aperçut avec plaisir qu'il

n'avait pas négligé d'étudier les monuments du moyen âge. Elle le recommanda au ministre, qui lui confia la restauration de l'église de Vézelay[1]. C'est un édifice immense, plus vaste que la plupart de nos cathédrales, bâti pour l'abbaye la plus riche de France, et probablement par les maîtres les plus célèbres du moyen âge. Les voyageurs qui l'ont vu il y a douze ans[2] se rappelleront peut-être en quel état l'avaient mis le vandalisme et la négligence. Telle était la situation de cette église, que plusieurs fois les autorités locales avaient réclamé sa démolition au nom de la sûreté publique.

L'entreprise de la restaurer exigeait une véritable audace. D'un côté, une responsabilité effrayante; de l'autre, des ressources très bornées. Ajoutez qu'on était alors dans le premier mouvement d'enthousiasme rétrospectif pour le moyen âge; on commençait à vanter ses monuments, mais on croyait qu'il n'en devait rien coûter pour les conserver. On avait déjà beaucoup écrit à leur louange; mais, jusqu'alors, rien n'avait été fait pour les maintenir debout. Les théories ne manquaient pas plus que les conseils officieux des amateurs; quant à la pratique d'une restauration, tout était encore à inventer. M. Viollet-Leduc accepta résolument cette tâche laborieuse, et se montra aussi habile architecte qu'archéologue intelligent. Les travaux se terminèrent heureusement et avec une sage économie. Maintenant, l'église de Vézelay est restituée de la manière la plus complète, et, si un de ses abbés du XIIIe siècle

revenait au monde, il la retrouverait sans doute telle qu'il l'avait laissée.

Le gouvernement, appréciant comme il le devait les efforts et le zèle du jeune architecte, le récompensa dignement en le chargeant de travaux non moins considérables[1]. M. Viollet-Leduc a désormais attaché son nom aux belles restaurations des églises de Semur, de Saint-Nazaire de Carcassonne, de Montréale, d'Amiens, enfin à celle de la cathédrale de Paris, dont il est l'architecte, conjointement avec M. Lassus. Récemment il a été nommé, par M. le ministre des Cultes, l'un des inspecteurs généraux des édifices diocésains. Je cite les services rendus par M. Viollet-Leduc à l'archéologie et aux arts, d'abord pour acquitter une dette de reconnaissance, ensuite parce que raconter son éducation d'artiste c'est dire l'autorité que mérite le livre dont j'ai à rendre compte.

Commençons par quelques explications sur la disposition même de l'ouvrage[2]. Chaque mot du *Dictionnaire* est suivi de sa définition, et d'une ou plusieurs planches si ce mot est un membre d'architecture. Vient ensuite une discussion historique et critique dans laquelle l'auteur fait remarquer les progrès ou la décadence de l'art. Les planches, exécutées avec un rare talent, rendent les descriptions pour ainsi dire palpables. M. Viollet-Leduc excelle à reproduire le *caractère* et le *style* dans ses croquis, et, grâce aux perfectionnements modernes de

la gravure sur bois, ses vignettes conservent la netteté et la verve des dessins originaux. Elles sont intercalées dans le texte, et par une heureuse innovation, ou, pour mieux dire, par un retour judicieux aux usages anciens, des *vues perspectives et cavalières* remplacent les élévations géométrales. De la sorte, le lecteur comprend mieux, il apprécie facilement l'effet pittoresque ; c'est en quelque sorte une réalité substituée à une convention. Voilà pour l'exécution matérielle du livre.

J'ai entendu quelques critiques adressées au plan même de l'ouvrage[1], et la forme de dictionnaire a été blâmée par des juges dont l'opinion en matière d'art est d'un grand poids : « L'auteur, dit-on, doit se répéter dans ses articles et revenir sans cesse sur les mêmes explications. Deux membres d'architecture, par exemple, qui se trouvent toujours réunis dans un monument, devraient avoir une histoire commune, car les modifications que l'un des deux a éprouvées ont toujours exercé une certaine influence sur l'autre ; cependant, ils auront dans le *Dictionnaire* deux articles distincts et plus ou moins éloignés, selon la place occupée dans l'alphabet par les lettres qui commencent leur nom. » On ajoute, et cette observation est plus grave, « qu'un ouvrage composé d'articles sans enchaînement logique les uns avec les autres peut difficilement éviter un certain désordre, et l'on doit appréhender que le caractère général de l'art du moyen âge ne soit pas apprécié au milieu de

la confusion des observations techniques. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas adopté un plan plus méthodique qui, passant de l'ensemble aux détails, aurait présenté les dispositions secondaires comme les conséquences du système général?

A mon avis, ce sont des craintes que l'on exprime plutôt que des critiques applicables à la partie de l'ouvrage déjà publiée. Attendons. Tous les plans ont leurs inconvénients comme leurs avantages. Je ne prétends pas que l'ordre alphabétique soit le plus logique, mais c'est incontestablement le plus commode. Il faut se rappeler qu'il n'existe pas aujourd'hui un seul ouvrage pratique sur l'architecture du moyen âge, tandis que les théories abondent. L'artiste ou l'archéologue qui consultera le *Dictionnaire* de M. Viollet-Leduc pour un cas particulier aimera mieux sans doute trouver réuni dans le même article tout ce qui se rapporte à la question qui l'intéresse, que d'avoir à feuilleter plusieurs volumes pour en extraire ce qui a trait à cette question. Il est vrai qu'après avoir décrit les différentes formes d'*archivoltes*, par exemple, et les changements arrivés dans leur disposition, l'auteur, ayant à traiter des *voussoirs**, sera forcé de rappeler quelques-unes de ses premières explications, peut-être même de se répéter; mais le mal n'est pas bien grand, après tout, et d'ailleurs pourrait s'éviter au moyen de quelques renvois. Quant aux théories sur l'art du moyen âge,

* Le texte du *Moniteur* portait : *voussures*.

rien n'empêche qu'elles ne se produisent dans un dictionnaire, et il y a des articles pour les questions générales comme il y en a pour les faits particuliers. Dans le premier volume, déjà publié, le lecteur trouvera, au mot *Architecture*, un travail historique fort étendu sur toutes les phases par où a passé l'art de bâtir dans notre pays. (Nous y reviendrons tout à l'heure.) Les mots *Construction*, *Proportion*, *Harmonie*, etc., obligeront nécessairement l'auteur à présenter ses idées sur l'ensemble de l'art, et, si je puis m'exprimer ainsi, sur sa poétique. Loin de blâmer M. Viollet-Leduc de la forme qu'il a adoptée, j'y trouve cet avantage, que les théories s'y produisent à l'occasion d'observations pratiques. Lorsqu'il sera arrivé au terme de sa tâche, il est possible qu'il soit conduit à embrasser tout son sujet dans une vue d'ensemble et à nous donner le résumé de cette masse d'enseignements particuliers dans une espèce d'épilogue, qui serait alors comme la déduction logique de l'ouvrage entier. Le prince de Ligne raconte qu'à sa première campagne il fut détaché avec son régiment pour faire des fascines. Tous ses officiers raisonnaient comme lui fortification à merveille; malheureusement, pas un ne savait comment se fait une fascine, et, sans un vieux sergent qui le leur enseigna, Dieu sait comment ils s'en seraient tirés. M. Viollet-Leduc ne veut pas que ses lecteurs ignorent comment se fait une fascine et ne croit pas que la connaissance de ce détail empêche de savoir la fortification.

Accoutumé à des observations positives, M. Viollet-Leduc ne s'est guère préoccupé des théories que les poètes érudits ou que les archéologues à imagination ont inventées dans leurs cabinets. Nous ne sommes plus d'ailleurs au temps où M. Boisserée[1], réclamant, dans un beau mouvement de patriotisme, l'invention de l'architecture gothique pour l'Allemagne, imprimait sérieusement que l'idée des hautes voûtes ogivales avait été suggérée aux maîtres de pierres par l'aspect des allées de sapins aux branches entre-croisées dans les vieilles forêts de la Germanie. Ces fantaisies sont abandonnées aujourd'hui, mais des opinions autorisées continuent à rattacher *uniquement* à l'invention de l'ogive la transformation opérée dans l'architecture vers la fin du XIIe siècle. Probablement, l'article *Ogive* du *Dictionnaire* nous fera connaître précisément l'opinion de l'auteur sur ce point, mais dès à présent l'article *Architecture* nous la fait pressentir. M. Viollet-Leduc nous montre la marche incessante de l'art et la suite naturelle de ses progrès; on n'y voit point de révolutions brusques et violentes.

En tout pays, l'art de bâtir est l'expression des besoins particuliers au climat sous lequel il se développe[2]. Il se modifie suivant la nature des matériaux dont il dispose, surtout selon le degré de civilisation du peuple qui le pratique, mais partout l'origine de l'art est aussi obscure que celle des langues; et, de même qu'il n'y a pas de langue dans laquelle on ne

découvre les traces d'un idiome préexistant, les monuments les plus anciens conservent longtemps la tradition de formes appartenant à une civilisation antérieure. On enseigne dans les écoles que les temples doriques ont été bâtis en imitation des anciennes cabanes de bois, habitations des premiers Hellènes. Cela me paraît aussi ingénieux que les voûtes des forêts germaniques, mais il n'en est pas moins vrai qu'en construisant les temples doriques on a imité et perfectionné quelque chose qui existait auparavant.

Que si l'on arrive à une époque où les recherches peuvent s'appuyer sur des données historiques, l'influence d'un art antique sur un art relativement moderne devient tout à fait évidente, et pour apprécier ce dernier, il faudra tenir grand compte de son point de départ. Notre architecture française procède de l'architecture romaine. M. Viollet-Leduc remarque avec beaucoup de justesse qu'à l'époque où commença la société du moyen âge elle n'avait pour bâtir d'autres modèles que ceux que les Romains avaient laissés, mais qu'elle était pauvre, ignorante, et qu'elle avait déjà perdu en partie la tradition des procédés matériels des constructions antiques. Les monuments romains demeuraient encore debout, mais ils semblaient défier l'industrie des barbares qui venaient de les conquérir.

Charlemagne essaya une restauration de la société. A la vérité, il parvint à reconstituer une administra-

tion copiée sur celle du Bas-Empire, mais il ne put faire de ses barbares des artistes ou des savants. Il eut une cour et des fonctionnaires tels quels, mais pour se procurer des architectes et des professeurs, il fut réduit à les demander d'un côté à Ravenne, où survivait encore un débris de la civilisation romaine, et d'un autre côté à l'Orient, où commençait une civilisation nouvelle, mais fortement empreinte elle-même des traditions romaines que les Arabes avaient soigneusement recueillies. Ces tentatives pour ressusciter l'art, qui sont attestées dans notre pays par quelques monuments encore existants, furent abandonnées à la mort du grand empereur. Un flot nouveau de barbarie survint, qui acheva de détruire ce qui restait de souvenirs antiques.

Les couvents[1] rassemblèrent quelques débris de ce grand naufrage et les gardèrent précieusement. C'est à la faible lueur entretenue dans les cloîtres que devait se rallumer le flambeau de la civilisation. M. Viollet-Leduc nous montre l'ordre de Saint-Benoît, et particulièrement le monastère de Cluny, comme un centre où s'enregistraient toutes les découvertes utiles, d'où partaient incessamment des missionnaires zélés pour les répandre dans le monde chrétien. Tout ce qui se savait en Europe, on l'apprenait à Cluny : tout ce que savait Cluny était aussitôt transmis aux monastères de sa filiation. Lorsqu'un religieux partait du chef-lieu de l'ordre pour réformer une de ses dépendances, il apportait, avec

des règles de discipline, des plans et des méthodes pour bâtir. Tout en rendant pleine justice à l'influence civilisatrice des monastères, M. Viollet-Leduc fait remarquer les conséquences fatales qu'à la longue elle pouvait avoir sur les arts. Associés à des idées religieuses et transmis comme des préceptes de foi, les enseignements des monastères devaient être contraires à toute invention et à tout perfectionnement. C'est à une cause semblable qu'il faut attribuer la durée et l'absence de progrès, en un mot le caractère *hiératique* particulier aux arts de l'Égypte.

Il y a, ce me semble, dans cet aperçu de M. Viollet-Leduc, un grand fond de vérité, mais peut-être aussi quelque exagération. Au commencement du XIe siècle, époque où l'auteur regarde l'enseignement des ordres monastiques comme encore à peu près exclusif, on trouve pourtant dans les édifices une assez grande variété de formes et de dispositions pour faire douter qu'il existât des règles générales, ou que ces règles fussent absolues. En France, du moins, on remarque alors un grand nombre de tentatives d'innovation, et même une certaine disposition à la singularité, que je suis tenté d'attribuer à un sentiment de rivalité entre les différents ordres monastiques cherchant à se surpasser par l'originalité de leurs constructions. Si l'on aperçoit une tendance bien réelle aux *poncifs* et à l'uniformité dans l'art, c'est surtout à la réforme de Clairvaux qu'elle

peut être reprochée; mais lorsque cette communauté parvint à l'apogée de sa gloire l'art était déjà libre et ne relevait plus des cloîtres. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître avec M. Viollet-Leduc que les premiers progrès de l'architecture du moyen âge en France coïncident avec les commencements de l'émancipation des communes. C'est alors que les talents individuels prennent leur essor : la liberté, l'émulation amènent des perfectionnements continuels.

Dans les cloîtres, le sentiment de nationalité avait été absorbé au profit de l'esprit de coterie religieuse. Le plan d'un édifice du Midi s'importait sans changement dans le Nord : il était adopté comme propre à la communauté répandue sur toute l'Europe. Remise aux mains des laïques, l'architecture ne tarda pas à se modifier en styles particuliers partout où existaient des nationalités distinctes. C'est ainsi qu'en France, à la fin du XI^e^ siècle et au commencement du XII^e^, on observe dans chacune de nos provinces une architecture caractéristique, implantée ou née sur le sol, s'y développant avec plus ou moins de succès dans son activité particulière. Jusqu'à présent, on n'a guère vu dans l'architecture des XI^e^ ou XII^e^ siècles (dans l'architecture romane, pour me servir de l'expression la plus usuelle) que des caractères généraux. Ses dispositions ont été décrites et en quelque sorte réglées comme si elles eussent été communes à toute la France. M. Viollet-Leduc a

trop bien étudié nos monuments pour n'avoir pas reconnu que ces dispositions changent selon les centres de civilisation ou de nationalité. Il marque avec précision les différents styles provinciaux contemporains; il trace et définit leurs limites, il fait mieux, il montre avec beaucoup de sagacité les causes qui les ont produits et leur ont donné leur caractère. Ici s'applique cette remarque que nous faisions tout à l'heure sur l'influence persistante de tout art ancien sur l'art qui lui succède. Les provinces au sud de la Loire reproduisent avec plus d'exactitude que les autres les formes des monuments romains, parce qu'elles en gardaient encore d'admirables modèles. Dans la vallée du Rhin, les imitations des édifices de Ravenne, déjà tentées sous Charlemagne, reparaissent plus heureuses et plus grandioses. Dans le Périgord, des négociants vénitiens introduisent un type de leur pays qui s'y naturalise, mais en se modifiant bientôt. Je n'essayerai pas de suivre M. Viollet-Leduc dans les détails de ce grand mouvement de l'art; je dois citer pourtant une observation qui m'a frappé par sa justesse. Les motifs de décoration d'une origine évidemment orientale sont fréquents dans les monuments de la Normandie. Faute de pouvoir les attribuer à un souvenir des croisades, car ils se montrent dès le commencement du XI$^{e}$ siècle, on en fait honneur aux pèlerins d'outre-mer; mais jusqu'à présent personne n'a pu dire dans quels édifices ils les avaient décou-

verts. L'explication du *Dictionnaire* a réveillé aussitôt chez moi un grand nombre de souvenirs qui la confirment. Selon M. Viollet-Leduc, ces motifs d'ornementation, si fréquents dans les contrées sans communications immédiates avec l'Orient, seraient empruntés aux étoffes historiées, fabriquées dans le Levant et alors répandues dans toute l'Europe. Que l'on compare les anciens vêtements sacerdotaux conservés encore dans plusieurs églises, ou bien les étoffes brodées qui enveloppent des reliques avec les ornements peints ou sculptés de la Normandie, il sera impossible de méconnaître leur singulière ressemblance. Ces étoffes tissées en Orient offrirent longtemps à nos artistes du Nord des modèles nombreux et variés. Il leur était, on le sent, beaucoup plus facile de s'en inspirer que de deviner une ornementation nouvelle dans les descriptions, voire dans les dessins des pèlerins revenus de la terre sainte.

Tandis que florissaient* séparément dans nos provinces plusieurs écoles déjà célèbres, une révolution politique se préparait, qui devait bientôt en amener une dans les arts. L'autorité royale s'étendait et se consolidait, et avec elle croissait le goût du beau et du grand qui, de la cour, se répandait dans toute la nation. Nous partageons entièrement l'opinion de M. Viollet-Leduc sur l'influence extraordinaire exercée par les rois de France. Protéger les lettres et les arts fut pour eux une maxime de gouvernement fidèlement observée pendant plusieurs

* Le texte du *Moniteur* portait : *fleurissaient.*

siècles. Leur séjour devint un centre de réunion pour les hommes distingués dans toutes les professions, et il n'est pas surprenant que le plus remarquable développement de l'architecture se soit manifesté d'abord sur le *domaine royal.*

La faveur de princes éclairés, le mouvement intellectuel excité par une centralisation croissante, le concours d'artistes éminents qu'attiraient le luxe et les encouragements d'une cour et d'un public d'élite, enfin la liberté et la sécurité mieux affermies* autour du trône que partout ailleurs auraient suffi peut-être pour produire de grandes choses. Quelques circonstances favorisèrent encore les progrès de l'architecture dans les terres qui formaient l'apanage des rois de France. Au XI^e^ siècle et pendant une partie du XII^e^, les constructions qu'on y avait élevées en fort grand nombre y avaient été exécutées beaucoup plus maladroitement que dans le reste du royaume. Dépourvu des grands modèles antiques, fréquents au sud de la Loire, le *domaine royal,* du moins sous le rapport de la construction proprement dite, était demeuré dans une sorte d'infériorité. En Auvergne, on avait trouvé tout d'abord une méthode ingénieuse pour contrebutter les larges voûtes en bereeau des nefs centrales, au moyen de demi-voûtes couvrant les collatéraux. En même temps, dans le Périgord et dans une partie de la Saintonge, un système de coupoles avait prévalu, qui offrait aux édifices une couverture solide et durable. Dans la vallée du Rhin

* Le texte du *Moniteur* portait : *plus grandes.*

et en Provence, des matériaux très résistants, des murs énormes appareillés avec une précision presque romaine n'avaient pas encore laissé voir le vice des voûtes en berceau[*]. Cependant, sur les bords de la Seine et de la Marne, les architectes, moins favorisés par la nature des matériaux et par le climat, en étaient restés aux grossières imitations des constructions romaines et commençaient à en observer les inconvénients. Ici, des voûtes mal contrebuttées[**] renversaient les murs sur lesquels on les avait élevées ; là, des couvertures en charpente construites à grands frais s'enflammaient et entraînaient la destruction[***] des édifices. On ne voyait que des ruines nouvelles. Telle était la situation des choses dans le domaine royal, et la population naissante, éprise de l'amour du luxe et passionnée pour la nouveauté, demandait à l'art des édifices vastes, aérés, solidement couverts, n'ayant, en un mot, aucun des défauts que l'expérience avait démontrés. En France, il est rare qu'un appel fait au talent ne soit pas entendu : le style gothique répondit au vœu général.

[*] Le texte du *Moniteur* portait : *en plein cintre*.

[**] Le texte du *Moniteur* portait : *à grande poussée*.

[***] Le texte du *Moniteur* portait : *la ruine*.

———

*Le Moniteur universel*, mercredi 3 janvier 1855*. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, par M. Viollet-Leduc. 1^er volume ; chez Bance, éditeur.

M. Viollet-Leduc entrera probablement dans plus de détails sur les origines de l'architecture gothique[1]. Il se borne, dans l'article que nous analysons, à constater sa première apparition sur le domaine royal et ses développements vraiment prodigieux sur cette terre privilégiée. Si l'on étudie aujourd'hui le style gothique, on est tout d'abord frappé du sens profond qui a présidé à toutes ses dispositions. Tout y est logique, fortement raisonné, et l'on serait tenté de croire que sa théorie a été inventée et calculée dès avant toute expérience. Le problème qui préoccupait les artistes à la fin du XII^e siècle peut être formulé ainsi : *Couvrir la plus vaste surface possible avec le plus petit cube de matériaux possible ; élever des masses énormes à la plus grande hauteur avec des points d'appui les plus légers possible.* Des voûtes minces, mais portées sur des nervures solides** qui, en se croisant, répartissent la poussée sur des points calculés, où est ménagée une résistance suffisante au moyen d'arcs-boutants rendus inflexibles par un poids déterminé ; tels sont les procédés pratiques qui ont résolu ce grand pro-

* P. 9 et 10 ; l'article est signé P. Mérimée.

** Le texte du *Moniteur* portait : *encadrées de* nervures solides.

blème d'une manière complète. Ce qu'on ne peut trop admirer dans ce système, c'est que tout s'y enchaîne* par une sorte de nécessité, et que les formes et la décoration même semblent une conséquence de la construction. Pas un détail qui soit inutile, pas un membre utile qui ne devienne un motif heureux pour l'art. Ces longues et sveltes colonnes qui forment en se groupant des piliers solides sont appelées, en quelque sorte, par les nervures des voûtes qui viennent s'y reposer. Ces pinacles, dont les pointes dentelées signalent de loin les grands édifices, ce sont les poids dont il faut charger les piliers qui résistent à la poussée des voûtes. Cette poussée se trouvant répartie sur un petit nombre de points déterminés, on a pu percer les murailles de baies immenses, car le verre dans un édifice gothique remplace les murailles.

En observant dans toute l'ordonnance les combinaisons les plus ingénieuses, on est tout près de conclure avec M. Viollet-Leduc que l'architecture gothique est le fruit du calcul et du raisonnement. D'un autre côté cependant, si, de cette analyse idéale, on passe à l'examen sur place des monuments de la première époque gothique, on remarquera presque toujours les traces d'essais malheureux, de réparations exécutées pendant la construction même, enfin une sorte de tâtonnement et d'indécision dans l'œuvre. Les architectes se sont-ils trompés dans

* Le texte du *Moniteur* portait : tout *s'enchaîne*.

leurs calculs, ou l'expérience a-t-elle introduit graduellement des perfectionnements dont on a fait ensuite un corps de doctrine? Pour moi, je pencherais, je l'avoue, pour cette seconde hypothèse, en observant que tous les membres de l'architecture gothique existent, soit dans leur complet développement, soit à l'état de rudiments, dans le style qui l'a précédée. L'arc en ogive, les voûtes divisées en nervures et qui répartissent leurs poussées sur quatre points déterminés, les colonnes en faisceaux, les arcs-boutants eux-mêmes sont connus dans les monuments de l'époque romane. Il est vrai qu'on n'avait pas encore compris toutes les qualités de résistance qu'offre l'arc ogival; les nervures n'avaient encore servi qu'à porter des voûtes de médiocre dimension: les colonnes groupées, encore grosses et trapues, ne faisaient qu'accuser la lourdeur inutile des piliers; les arcs-boutants enfin étaient plutôt un palliatif qu'un moyen avoué par l'art. Le mérite des architectes du XIII^e siècle serait surtout, à mon sentiment, d'avoir deviné tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces dispositions, d'en avoir pénétré les qualités essentielles et de les avoir appliquées à toutes leurs conséquences. En résumé, si mon opinion sur l'origine de l'architecture gothique diffère de celle de M. Viollet-Leduc, ce serait sur un point seulement. J'estime qu'elle a combiné et perfectionné des dispositions déjà connues: M. Viollet-Leduc semble croire qu'elle les a créées. Je suis prêt à reconnaître qu'il y a des

perfectionnements qui ressemblent fort à des créations.

L'auteur du *Dictionnaire* remarque judicieusement que l'architecture gothique, destinée à satisfaire aux besoins de la société du moyen âge, diffère des principes de l'architecture romane aussi complètement que nos mœurs diffèrent de celles des anciens. Il est impossible de juger les deux arts si l'on demeure au même point de vue. Une des grandes critiques formulées contre le moyen âge par un archéologue éminent, M. Quatremère de Quincy[1], c'est que ses monuments manquent de *proportions*. Il définit les *proportions :* « Les rapports de grandeur fixes et nécessaires existant entre les membres d'un même édifice et l'ensemble de cet édifice. » Ainsi, étant donné le diamètre d'une colonne, le chapiteau doit être dans un rapport de grandeur déterminé avec ce diamètre. Toutes les parties du monument, en un mot, doivent se mesurer les unes par les autres. Voilà ce qu'enseignent Vitruve et l'école classique, et ce que l'étude des monuments de l'antiquité ne paraît confirmer que jusqu'à un certain point. Si j'ose exprimer ici* toute ma pensée, une disposition qui permet de mesurer le tout par une de ses parties, et les parties par le tout, peut avoir son mérite, mais elle ressemble un peu à une convention arbitraire. Pourtant c'est un précepte sacré, et les professeurs vous avertissent de ne pas confondre la règle des *proportions*

* *Ici* n'était pas dans le texte du *Moniteur*.

avec ce que le vulgaire appelle *proportion*, qui n'est que le rapport naturel indiqué par le simple bon sens comme devant exister entre le tout et ses parties. Ainsi, dans un édifice médiocre, les ignorants, voyant une porte trop haute et trop large, trouveront qu'elle n'est pas en *proportion*. — C'est un jugement instinctif, diront les savants; le vrai défaut de cette porte, c'est qu'elle n'est pas mesurable par le diamètre de la colonne à côté. — On arrive par la règle des *proportions* à des résultats fort extraordinaires. J'entre pour la première fois dans l'église de Saint-Pierre à Rome, et je suis médiocrement frappé de sa grandeur. Mon cicérone me dit que quatorze voitures passeraient de front sous un de ses arcs; je n'en veux rien croire : il faut un mètre et le calcul d'un quart d'heure pour me convaincre. La belle chose que de tromper ainsi les gens! Mais pourquoi faire un édifice colossal s'il ne doit point paraître tel?

Si le but de l'art est de plaire aux yeux en satisfaisant la raison, est-il certain qu'on ne puisse pas y atteindre en observant simplement cette *proportion* comprise du vulgaire, et sans s'inquiéter des rapports exacts de mesures exigées par la science, que l'œil ne saisit pas toujours, et qui, à vrai dire, se jugent surtout sur un plan lorsqu'on a le compas à la main? M. Viollet-Leduc déclare hardiment que, faute de ces proportions conventionnelles, les monuments gothiques n'en sont pas moins admirables;

bien plus, il loue les architectes du moyen âge d'avoir suivi un système tout opposé, en s'appliquant à rendre facilement appréciable la grandeur réelle de leurs édifices. Ils ont eu soin, en effet, de présenter aux spectateurs un moyen prompt de mesurer, une espèce de base réelle dont l'œil comprend tout de suite la dimension, et qui sert comme d'*échelle* pour les autres grandeurs. Or, l'œil ne pouvant compter rapidement au delà de certaines limites, l'imagination y supplée, mais en exagérant, selon sa coutume : en sorte que beaucoup d'édifices gothiques paraissent plus grands qu'ils ne sont en réalité, résultat qui vaut mieux, je crois, que la mystification de Saint-Pierre. L'*échelle* que les maîtres du moyen âge paraissent avoir préférée, c'est la moyenne de la stature humaine, et non sans raison, car cette mesure est une de celles que l'œil juge le plus vite. On accusera peut-être M. Viollet-Leduc de se laisser entraîner un peu loin par son admiration pour le style gothique, lorsqu'il cherche à retrouver cette *échelle*, non seulement dans l'ensemble d'un monument, mais jusque dans les parties constitutives de son ordonnance. Il est assurément indubitable qu'on se fait à la simple vue une idée plus exacte de la grosseur d'un pilier gothique composé d'un faisceau de colonnettes (dont chacune n'a qu'un diamètre médiocre, c'est-à-dire facilement appréciable) que de la grosseur d'une colonne du Parthénon. Tout étant colossal dans le temple grec[1], il n'y

a aucune de ses parties qui puisse servir d'échelle pour indiquer la grandeur des autres. Mais M. Viollet-Leduc a-t-il bien raison de citer la cathédrale de Reims et ses piliers pour les opposer aux édifices de l'antiquité? Pour moi, les piliers de Reims seraient plutôt des anomalies dans le système gothique, car leurs colonnes me semblent d'une dimension colossale, et, ne pouvant comprendre la grosseur des colonnes, je ne comprends pas davantage celle du pilier. Je me hâte d'ajouter que, dans la même église, le spectateur trouvera facilement d'autres mesures à sa portée qui l'avertiront de la grandeur de l'œuvre. Mais, à dire la vérité, je crois qu'il suffit souvent de fort peu de chose pour obtenir ce résultat. Vous dessinez dans le désert un colosse égyptien; rien n'indiquera sa grandeur à ceux qui verront votre croquis. Vienne un Arabe qui se perche sur l'oreille de la statue, à l'instant elle devient colossale. Dans un monument, une simple moulure convenablement placée pour attirer l'attention et être mesurée, répétée ensuite dans une autre partie de l'édifice, sert aussitôt d'échelle pour mesurer tout le reste.

Les architectes du moyen âge ont excellé dans la disposition habile de ces moyens de faire apprécier ou même exagérer les grandeurs, et personne plus que moi n'est disposé à leur rendre pleine justice. Je suis même tellement convaincu de la nécessité de donner une échelle à toute construction que je ne puis admettre sur ce point un oubli de la part des archi-

tectes grecs. Nous voyons aujourd'hui leurs monuments vides et ruinés, dépouillés de leurs peintures et de leurs accessoires indispensables. Si nous pouvions les voir dans leur état primitif, nous trouverions sans doute que leurs architectes ne leur ont pas donné des dimensions colossales sans s'assurer qu'on ne s'y méprendrait pas. Observons qu'un objet *meuble* peut fournir une mesure aussi fidèle qu'une partie de la construction. Les boucliers, par exemple, suspendus aux parois d'un temple, ne donnaient-ils pas l'idée du rapport de la stature humaine avec la hauteur de ces parois?

Mais pourquoi justifier les Grecs? M. Viollet-Leduc a trop de goût pour ne pas admirer leurs ouvrages. Revenons à l'architecture gothique. Rien de plus extraordinaire que la rapidité avec laquelle le style nouveau se répandit en quelques années dans le nord de la France. D'immenses constructions s'élevèrent de toutes parts comme par enchantement, et cela au milieu des progrès incessants de l'art, qui, à chaque essai, semblait prendre des forces nouvelles. Aujourd'hui on a peine à s'expliquer par quelles ressources on a pu bâtir tant d'édifices gigantesques, tous ornés avec un luxe admirable. La plupart de nos cathédrales gothiques ont été construites dans l'espace d'un demi-siècle, tandis qu'autour d'elles s'élevaient des abbayes, des églises paroissiales, des châteaux, des hospices, des hôtels de

ville. Ni la guerre ni les calamités publiques n'arrêtèrent cet immense élan, et l'imagination est effrayée lorsqu'on essaye de supputer la dépense représentée par cette espèce de fièvre architecturale.

La variété des styles, si tranchée pendant la période romane, peut s'observer encore pendant la période gothique; mais déjà les différences d'école s'affaiblissent, et l'on remarque dans l'art une tendance à se régler par des principes généraux. L'Ile-de-France, la Normandie, l'Anjou, la Champagne, la Bourgogne offrent chacune dans leurs monuments des caractères particuliers et distinctifs, mais pourtant on y observe une unité de système, et ce n'est que par des détails secondaires que les styles provinciaux sont désormais reconnaissables. A ce grand mouvement, la France méridionale ne prend qu'une très-faible part. Sa prospérité commençait à décliner, et l'ascendant des populations du Nord était devenu prépondérant. Nous avons déjà dit que l'architecture dans le sud du royaume avait atteint, au XII^e^ siècle, une supériorité relative. Les contrées d'outre-Loire, couvertes de grands édifices, n'éprouvaient pas les besoins qui avaient stimulé l'activité des habitants du domaine royal. Enfin, les idées de réforme religieuse qui fermentaient dans le Midi et l'invasion qui allait y poursuivre l'hérésie naissante devaient arrêter les progrès. L'architecture du Midi perd au XII^e^ siècle son caractère national, et les cons-

tructions en général assez médiocres qui s'élèvent à partir de cette époque sont des importations étrangères et, en quelque sorte, des témoignages de conquête.

Les progrès de l'architecture avaient déterminé un mouvement analogue dans les autres arts du dessin, moins marqué toutefois dans la peinture que dans la sculpture. Tandis que les peintres conservent avec ténacité les traditions de l'art byzantin, les sculpteurs abandonnent les formes hiératiques de leurs devanciers pour s'attacher à une imitation plus exacte de la nature. Non seulement la statuaire s'assouplit et élargit son domaine, mais l'ornementation même trouve dans le règne végétal les motifs qu'elle avait cherchés jusqu'alors dans des arabesques convenues et consacrées.

Très rapidement la sculpture arrive à une perfection d'imitation qu'elle ne pourra dépasser; mais il semble que, par une loi fatale, l'habileté matérielle de l'exécution chez les artistes précipite la décadence de l'art.

D'abord les *imagiers*, contenus sous la direction des architectes, avaient traduit en quelque sorte leurs inspirations sur la pierre et le bois. Les feuilles qu'ils groupaient pour former des chapiteaux ou des rinceaux, largement travaillées, respectaient le galbe tracé par la main du maître de l'œuvre. Peu à peu, les sculpteurs devinrent plus indépendants; ils voulurent briller seuls. Au lieu de se

préoccuper de l'harmonie générale, ils s'appliquèrent à quelques détails où pouvait briller leur adresse; aux larges feuilles d'un effet si pittoresque, en usage au XIIIe siècle, on vit succéder des végétaux aux formes grêles et mesquines, et, en apparence, rebelles à la sculpture. Mais le mérite de la difficulté vaincue commençait à l'emporter sur tous les autres, et l'on avait honte de la noble simplicité d'autrefois. La recherche devait partout remplacer le génie.

M. Viollet-Leduc a parfaitement deviné et caractérisé les premiers symptômes de la décadence, malheureusement bien rapprochés de l'époque la plus brillante de notre architecture. L'art du XIIIe siècle était intimement uni à la science; dès le XIVe, ils commencent à se séparer. Devenus habiles constructeurs, les architectes voulurent renchérir sur leurs devanciers. Pénétrés de leur doctrine, ils crurent les surpasser en poussant à leurs dernières conséquences les principes qu'ils en avaient reçus. Le goût exquis des maîtres du XIIIe siècle les avait préservés de toute exagération : les maîtres du XIVe siècle s'y livrèrent avec sécurité, persuadés que leur science ne pouvait les tromper et qu'elle était un guide plus sûr que leur instinct d'artiste. De là la roideur mathématique des monuments de cette époque, le mépris pour l'effet pittoresque et l'amour des combinaisons compliquées pour arriver à de futiles résultats. Nous venons de dire que la disposition des nervures des voûtes avait amené celle des

colonnes en faisceaux pour les piliers, et nous en avons montré les heureux effets. Partant du même principe, on imagina que la plus petite moulure de la nervure devait se continuer sur le pilier, qui devint alors une espèce de prisme bizarre, hérissé d'arêtes, dont l'œil saisit avec peine l'agencement. Nous citons un détail entre mille. Le même esprit de raffinement s'appliqua à toutes les parties de l'ordonnance, et bientôt les dispositions magistrales s'altérèrent au milieu de ces perfectionnements indiscrets.

Au XV^e siècle, on en était venu à se faire un mérite de déguiser la construction réelle, de* tromper le spectateur par mille artifices, de* contraindre la pierre à prendre les formes du bois ou du métal. Dès lors les grandes écoles ont disparu. Il n'y a plus que des maîtres isolés rivalisant d'extravagance. Lassée déjà des tours de force de l'art gothique aux abois, la cour de France se trouve tout à coup (aux premières guerres d'Italie) en présence de l'art romain restauré sous le climat où il avait fleuri autrefois. Cet art nouveau, ou qui semble tel, est aussitôt adopté, d'abord avec une prudente intelligence. On lui emprunte ce qui peut se transplanter, ce qui convient au ciel et aux mœurs de notre pays; mais, après quelques années, cette imitation raisonnable ne suffit plus. On prétend être plus Romain que les Ita-

* Le texte du *Moniteur* portait : *à* tromper... *à* contraindre.

liens eux-mêmes, et, dès lors, il n'y a plus d'art national parmi nous.

Nous avons suivi M. Viollet-Leduc dans ce rapide exposé des progrès et de la décadence de l'architecture pendant le moyen âge. Résumons d'après lui ses phases principales. Les premiers pas hors de la barbarie sont guidés par des traditions obscurcies ou par des exemples anciens d'une imitation trop difficile pour les ressources qu'on possède. Pendant longtemps les progrès ne sont que des essais timides pour reproduire un type ancien qui fait autorité. Ces tentatives sont condamnées à demeurer stériles, parce qu'elles sont isolées, jusqu'au moment où il se forme un centre qui attire à lui les talents dispersés et les met, pour ainsi dire, aux prises les uns avec les autres. Tous les efforts déjà faits, tous les petits succès partiels, les découvertes pratiques, les méditations de la science, les ressources matérielles se réunissent dans un dépôt commun. Alors le raisonnement succède à l'imitation servile. On invente au lieu de copier. On ose critiquer l'œuvre de ses devanciers, en signaler les défauts, pour y chercher des remèdes, et l'art, ayant aperçu son but, y tend d'un pas ferme et rapide. Dès que ce but est atteint, une activité immense excitée par de prodigieux succès cherche un perfectionnement devenu peut-être impossible. On exagère d'abord toutes les qualités qu'on a remarquées dans l'art nouveau ; puis les faux ornements dont on le surcharge l'accablent et le

dénaturent. Le but et le moyen se confondent, et, au lieu de chefs-d'œuvre, on ne produit plus que des merveilles : c'est ce dont on se lasse le plus vite.

Si je me suis arrêté si longuement sur un seul des articles du *Dictionnaire*, c'est qu'à mon avis il peut faire connaître la méthode critique qui doit présider à tout l'ouvrage. La partie la plus considérable du volume déjà publié est d'ailleurs consacrée à des recherches techniques dans lesquelles il nous eût été difficile de suivre l'auteur. Les architectes et les archéologues y trouveront une instruction solide et un grand nombre d'observations neuves et intéressantes. M. Viollet-Leduc a voulu écrire pour tout le monde et, sous sa plume, la science se dépouille de ses obscurités et de ses mystères. Toujours clair et précis, il sait rattacher les détails les plus pratiques à des considérations générales qui en montrent l'importance. Bien différent de quelques antiquaires dont l'admiration n'appartient qu'à ce qui est rare, il cherche avant tout le beau et l'utile. Chez M. Viollet-Leduc la curiosité de l'archéologue n'offusque jamais le goût de l'artiste, et son amour pour le moyen âge est toujours raisonné et raisonnable.

---

*Le Moniteur universel*, vendredi 30 mai 1856*. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle*, par M. Viollet-Leduc. Tome II; Bance, éditeur.

M. Viollet-Leduc poursuit rapidement la grande tâche qu'il a entreprise. Il y a quelques mois, nous rendions compte du premier volume de son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture;* le second volume est terminé et de tout point digne du précédent. Même exactitude pour observer, même précision pour décrire, même logique pour tirer des conclusions générales d'une masse de faits particuliers. A voir le nombre de charmantes illustrations qui enrichissent le premier volume[1], on aurait pu craindre que l'auteur n'eût épuisé son portefeuille et qu'il ne lui restât plus de matériaux pour illustrer un nouveau texte. Il n'en est rien, et le second volume ne le cède au premier ni pour la variété ni pour l'exécution des vignettes. La gravure sur bois, qui conserve la touche et pour ainsi dire la main du dessinateur, offrait à un artiste aussi habile que M. Viollet-Leduc des ressources précieuses qu'il a mises en œuvre avec tout le talent qu'on lui connaît. Ses dessins sont non seulement des représentations fidèles des objets qu'il décrit, mais encore ils en sont des explications claires et complètes, où l'archéologue et

* P. 589-590; l'article est signé P. Mérimée.

le constructeur peuvent trouver la solution de tous leurs doutes. Le système de *plan cavalier*, adopté pour un assez grand nombre de ces vignettes, et qui consiste à présenter les objets sous un angle visuel tel que serait celui d'un observateur placé sur un point très élevé, réunit les avantages d'un *plan géométral* et d'une *élévation*. On pénètre ainsi dans l'intérieur d'un édifice, on embrasse ses dispositions d'un coup d'œil, et l'on peut même en apprécier l'effet pittoresque. Sans doute cette méthode est fondée sur une convention, car il n'y a guère que les aéronautes qui aient la réalité de vues semblables, mais cette convention est, après tout, beaucoup plus admissible que celle de l'*élévation géométrale*, et, d'ailleurs, infiniment plus commode. Par l'élégance de son crayon, M. Viollet-Leduc est parvenu à lui donner de la vraisemblance.

Dans notre examen des premières livraisons de l'ouvrage, nous avons indiqué le but et les tendances de l'auteur. Quelques critiques lui ont reproché une admiration trop exclusive pour le XIII^e^ siècle et une partialité avouée pour un art qui a sans doute jeté un vif éclat, mais qui a fait son temps et ne peut renaître aujourd'hui. — L'architecture gothique, dit-on, a satisfait, et de la manière la plus heureuse, nous en convenons, aux besoins du XIII^e^ siècle ; mais nous sommes au XIX^e^, et nous avons d'autres besoins. Reproduire à présent cette architecture, n'est-ce pas vouloir rétrograder? Si l'on a blâmé, non sans

raison, l'imitation en France d'un art créé par les Grecs et les Romains, ne doit-on pas condamner de même, et pour le même motif, l'imitation actuelle des contemporains de saint Louis, qui n'avaient ni chemins de fer ni bateaux à vapeur, et qui n'avaient pas lu M. de Voltaire? La France d'aujourd'hui ne ressemble pas plus, grâce à Dieu, à celle de saint Louis qu'à l'Athènes de Périclès ou à la Rome des Césars : nous n'avons donc pas plus à faire des copies de la Sainte-Chapelle que des copies du Parthénon ou du théâtre de Marcellus.

Nous croyons ces reproches injustes; nous les avons déjà combattus[1]. Le second volume de M. Viollet-Leduc nous fournirait de nouveaux arguments pour y répondre. Assurément, la France moderne ne ressemble guère à la France du moyen âge; pourtant on conviendra qu'elle s'en rapproche plus que de la Rome antique. La religion n'a pas changé en France, le climat non plus; les matériaux de construction sont encore les mêmes; seulement ils coûtent plus cher. A tout prendre, nous serions plus commodément logés dans un hôtel français du XIIIe siècle que dans un palais de Lucullus. Nous concédons qu'il y a de meilleurs moyens de chauffage que les immenses cheminées gothiques, mais on n'y mourrait pas de froid comme dans une maison athénienne bâtie loin du soleil de l'Attique.

Au fond, personne ne demande sérieusement une reproduction servile de l'architecture du XIIIe siècle,

et, malgré toute son admiration pour le style de cette époque, M. Viollet-Leduc n'en conseille nullement l'imitation irréfléchie. La condition de toute bonne architecture étant de s'accommoder aux lieux et aux temps[1], l'art doit se modifier à mesure que les besoins changent, à mesure que la société prend de nouvelles habitudes. Si les maîtres qui ont élevé les plus beaux monuments du moyen âge revenaient au monde aujourd'hui, ils se garderaient bien de faire exactement ce qu'ils ont fait autrefois. Ils se conformeraient aux exigences de la civilisation moderne; selon toute apparence, ils changeraient la disposition de leurs édifices, mais peut-être ne changeraient-ils pas pour cela de principes et de système.

On ne saurait trop le répéter, l'art gothique ne consiste pas dans certaines formes qui frappent tout le monde, que les uns trouvent élégantes et les autres bizarres. Il n'a pas même pour condition indispensable l'emploi de l'ogive, bien que certains antiquaires aient inventé le mot *ogival* pour le caractériser. Les archéologues ont trouvé dans les détails de la décoration d'un monument des indices pour en déterminer la date, et, en les signalant, ils ont un peu trop attiré l'attention des gens du monde sur des objets d'une importance secondaire. Il en est résulté qu'en général on n'examine guère que l'ornementation dans un édifice du moyen âge, et qu'on le juge selon qu'elle plaît ou qu'elle déplaît. Il est vrai qu'un certain nombre de motifs d'ornemen-

tation ont leur raison d'être, qui est une conséquence de la construction (par exemple les pinacles, dont l'office est de peser sur les contre-forts pour les mettre à même de résister à la pression des arcs-boutants); mais le plus grand nombre est indépendant d'un système d'architecture. Cependant, s'il s'agit d'apprécier la façade d'une église, les uns admireront les figurines sculptées dans les voussures du portail, d'autres n'y verront que des marmousets ridicules; celui-ci se plaira à examiner les signes d'un zodiaque, celui-là trouvera que c'était une peine inutile de les tailler en pierre, lorsqu'on les trouve gravés dans un almanach pour un sou. En résumé, la décoration a été jugée bien ou mal, mais la construction, personne ne s'en est occupé[1]. C'est comme si l'on prononçait sur le mérite d'un livre d'après sa reliure.

Cette manière d'apprécier un art fondé sur le raisonnement est assurément déplorable; pourtant, comme elle n'exige que des connaissances très superficielles, elle s'est accréditée. Il faut même reconnaître que c'est par suite de la facilité avec laquelle on peut acquérir l'habitude de préciser la date d'un monument par l'observation de quelques-uns de ses détails que l'architecture du moyen âge a obtenu la vogue, beaucoup de gens trouvant commode de paraître savants à peu de frais. Les romanciers formés à l'école de Walter Scott se complurent d'abord à décrire de vieux édifices et à en évoquer les souve-

nirs. Puis des personnes pieuses, qui voudraient voir renaître la foi naïve de nos pères, ont pris sous leur patronage tout ce qui leur en paraissait l'expression. Pour eux, tout ce qui s'est fait dans un temps de croyance est beau et plein d'un sens profond. Critiquer un de ces monstres sculptés par un imagier du XIII[e] siècle, c'est presque une impiété. Grâce à ces efforts réunis, le moyen âge a repris faveur. Maintenant une actrice veut avoir une alcôve en ogive, un banquier se bâtit un château avec des créneaux et des mâchicoulis. Toutes ces fantaisies plus ou moins innocentes et fort répandues à présent n'ont d'autre inconvénient que d'assimiler à une mode un art qui s'appuie sur des principes solides et éternels comme le bon sens[1]. Il est temps de lui accorder une attention plus sérieuse et dont il est digne.

Nous avons, dans un premier article, exposé ces principes, et chaque page du *Dictionnaire* de M. Viollet-Leduc en développe les applications. Il s'est attaché surtout à démontrer la souplesse de l'architecture gothique et les merveilleuses ressources qu'elle offre à l'imagination d'un artiste. Les moyens pratiques dont elle dispose, et que l'auteur a le premier exposés avec détail, sont simples et faciles. Il n'y a point de matériaux dont elle ne s'accommode[2], bien entendu en les employant chacun dans les conditions qui lui sont propres, c'est-à-dire les plus convenables pour la solidité. L'invention des voûtes à nervures croisées ayant résolu le problème de cou-

vrir le plus vaste espace possible avec le plus petit cube possible de matériaux, elle offre pour l'économie des constructions de notables avantages. Enfin, elle rejette toutes les conventions qui entravent le talent et qui parfois l'obligent à sacrifier la réalité à l'apparence. C'est ainsi que la symétrie qui, dans l'architecture moderne, est trop souvent une loi tyrannique, sans être inconnue aux maîtres du XIII<sup>e</sup> siècle, n'a jamais prévalu dans leurs œuvres sur la convenance et l'utilité. Tels furent les principes que suivirent les grands constructeurs du moyen âge, principes qui ne diffèrent peut-être pas beaucoup de ceux qu'ont mis en pratique les architectes illustres de l'antiquité. Ils pourraient sans doute produire encore des monuments utiles et beaux, sans qu'il fût nécessaire d'y sculpter des zodiaques ou des monstres fantastiques. Voilà ce que M. Viollet-Leduc se borne à dire et ce qu'il soutient par de vives et bonnes raisons.

Bien qu'il s'applique surtout à traiter les questions qui touchent à la pratique et à la théorie de l'art, il n'a pas négligé d'examiner les questions purement historiques qui se présentaient à lui dans le courant de ses études. Nous l'avons vu déjà, dans le premier volume, signaler avec justesse l'influence puissante et féconde exercée par nos rois et leur cour sur le développement de l'architecture gothique. Le second volume nous offrira une autre dissertation pleine d'intérêt sur les causes qui ont produit le grand

mouvement de l'art qui, vers la fin du XIIe siècle, se manifesta par l'érection simultanée de tant de cathédrales. L'activité prodigieuse, l'immense déploiement de ressources et de capitaux que la création des chemins de fer excite aujourd'hui peuvent seulement fournir un terme de comparaison à l'ardeur que nos grandes villes mirent, il y a sept siècles, à bâtir des églises. L'intérêt, l'amour du gain expliquent les efforts auxquels nous assistons. Jusqu'à présent, on n'a attribué qu'à la ferveur religieuse les gigantesques constructions du XIIe et du XIIIe siècle. De vieilles chartes relatent que tel corps de métier a fourni tant de charretées de pierres pour l'*œuvre* d'une cathédrale; que telle princesse a donné tant de livres de plomb pour la couverture d'une nef, et, là-dessus, on a conclu, un peu légèrement peut-être, que tout s'est fait gratis, sans qu'il en coûtât rien que des prières pour les âmes généreuses. C'est une de ces explications qui ne contentent que les esprits superficiels; mais un architecte habitué, comme M. Viollet-Leduc, à des calculs exacts a dû pousser plus loin ses recherches. Nul doute que des travaux si prodigieux n'aient exigé des dépenses énormes et l'emploi de toutes les ressources que possédaient des populations animées d'un vif enthousiasme. Mais cet enthousiasme était-il uniquement religieux? C'est ce que ne croit pas M. Viollet-Leduc, et les considérations sur lesquelles il se fonde ont un caractère de vraisemblance qu'il nous paraît difficile de méconnaître.

Remarquons d'abord qu'il n'est nullement question de contester la vivacité du sentiment religieux chez nos aïeux du moyen âge; mais, supposé même que ce sentiment fût chez eux exclusif de tout autre, resterait à rechercher pourquoi il s'est traduit au XIII$^{e}$ siècle par l'érection de grandes églises dans les villes, ce qui ne s'était pas fait au XI$^{e}$ siècle ni au commencement du XII$^{e}$; en un mot, pourquoi, à une certaine époque, les constructions de monuments destinés au culte ont pris des proportions gigantesques dans les chefs-lieux de diocèse, tandis qu'auparavant la plupart des fondations pieuses avaient pour objet l'érection d'un monastère ou d'une chapelle.

Il est un fait que tout le monde a pu observer, c'est que le grand mouvement de l'architecture monastique s'est opéré dans la période romane, c'est-à-dire du XI$^{e}$ au XII$^{e}$ siècle. Nos belles cathédrales ont été bâties de 1140 à 1300. Pendant cet espace de temps, dans toutes nos grandes villes du Nord on éleva à la fois, et comme à l'envi, des cathédrales gothiques. Pourquoi la ferveur religieuse, à une certaine époque, s'attachait-elle aux abbayes? Pourquoi, à une autre époque, s'est-elle manifestée par la fondation de cathédrales?

On a vu, dans le premier volume du *Dictionnaire* de M. Viollet-Leduc, que, vers la fin du XII$^{e}$ siècle, l'art jusqu'alors concentré ou absorbé dans les cloîtres en était sorti et s'était en quelque sorte sé-

cularisé. Entre les mains des ordres monastiques il n'avait fait que des progrès fort lents, car chaque monastère regardait la disposition architecturale du chef-lieu de son ordre comme une règle presque aussi simple que la règle religieuse transmise par son fondateur. Au contraire, les laïques, libres de telles entraves, purent faire des essais, s'instruire en comparant leur méthode, et de ces tentatives sortit enfin l'art gothique.

Cette architecture devait, sans doute, se produire plutôt dans les villes que dans les campagnes, s'appliquer plutôt à des églises paroissiales ou cathédrales qu'aux abbayes fortement attachées à leurs traditions ; mais, avec quelque admiration qu'elle ait été accueillie d'abord, il est évident que l'amour de l'art expliquerait encore moins que le sentiment religieux la grandeur et le nombre des édifices qui surgirent de toutes parts en quelques années. — Une révolution politique n'aurait-elle pas secondé une révolution de l'art? N'est-ce pas là qu'il faut chercher la solution du problème?

Nous voulons parler de l'émancipation des communes et du rôle important que les villes furent appelées à jouer vers la fin du XII^e siècle. Dans la longue lutte où l'aristocratie féodale succomba devant la coalition de la royauté et du peuple, une partie du clergé séculier, et surtout les évêques, se rangèrent du côté où était la force et aussi la raison et la justice. Il y avait longtemps qu'une

rivalité existait entre le clergé séculier et le clergé régulier. Le pouvoir immense des chefs d'ordres portait une atteinte grave à celui des évêques. En effet, non seulement un assez grand nombre de monastères, relevant directement du saint-siège, étaient soustraits à leur autorité, mais encore la plupart des autres s'y dérobaient de fait par la nature de leur constitution monastique. Les évêques, de même que les abbés, étaient des seigneurs féodaux; mais les premiers, en contact avec les populations urbaines, riches, éclairées, énergiques, avaient partagé et quelquefois dirigé leurs aspirations vers un régime meilleur. En général, ils usaient de leur autorité avec douceur et dans l'intérêt de leurs diocèses. Aussi, lorsqu'ils tentèrent de s'emparer du droit de justice, cette usurpation, car c'en était une, avait été favorablement accueillie. M. Beugnot[1], en signalant ce fait dans son savant travail sur les institutions de saint Louis, explique parfaitement pourquoi les habitants des villes se soumirent sans peine à porter leurs causes devant ce nouveau tribunal. Ils y trouvèrent des juges équitables, pleins de mansuétude, et un code calqué sur le droit romain, au lieu de l'arbitraire des cours féodales. Les masses reconnaissantes s'habituèrent à considérer leurs évêques comme des protecteurs naturels et comme les seuls représentants de leurs intérêts les plus chers.

Dès qu'il y eut des communes, elles voulurent

prouver leur existence par quelque grande chose. On se tromperait fort à croire que les premiers et les plus vifs instincts d'une société naissante sont de pourvoir à ses intérêts matériels, surtout à ceux qu'une civilisation avancée et que nos habitudes positives nous font considérer aujourd'hui comme indispensables. Les Athéniens, sortant de leurs murailles de bois, et retrouvant leur ville en cendre, après la bataille de Salamine, n'eurent rien de plus pressé que de construire un temple magnifique. Ils entourèrent à la hâte l'Acropole d'un mur grossier, mais ils bâtirent le Parthénon du marbre le plus beau et appelèrent les plus grands artistes pour le décorer. De même, les premières communes de France ne songèrent pas à éclairer leurs rues, à les paver, à y disposer des bornes-fontaines, en un mot à créer, comme on dit aujourd'hui, des établissements d'utilité publique : elles élevèrent des cathédrales, parce qu'une cathédrale c'était l'église de la cité, le monument municipal par excellence, qui devait attester à la postérité la grandeur et la puissance de la ville qui l'avait fondé. Chaque bourgeois croyait acquérir d'autant plus d'importance que son église était plus vaste et plus richement décorée. Il grandissait à ses propres yeux à proportion que les tours de sa cathédrale s'élevaient et dominaient les environs. De là, cette rivalité de ville à ville pour se surpasser par la grandeur et le luxe de leurs nefs, la hauteur de leurs clochers, l'élégance

de leurs *imageries*. C'était la satisfaction la plus vive donnée au patriotisme d'alors, sentiment fort exclusif dans un temps où la France était divisée en provinces ennemies les unes des autres et où, dans un voyage d'une journée, on changeait plus d'une fois de lois et de coutumes.

On notera que c'est dans le nord et le centre de la France que s'élevèrent les grandes cathédrales à l'époque de l'émancipation des communes. Le Midi avait joui depuis un temps immémorial d'institutions communales, souvenirs du régime romain. Il n'avait pas de révolution à faire, et ne prit que peu de part à celle qui s'opérait dans les provinces du Nord. Les cathédrales primitives étaient fort petites. En général, c'étaient les premières églises fondées au moment de l'introduction du christianisme, ou successivement rebâties sur le même plan consacré par de pieux souvenirs, fort souvent sur l'emplacement où reposait un des saints qui avaient apporté la lumière de l'Évangile dans le diocèse. Dans les nouvelles constructions, l'aire de l'église primitive fut affectée à une crypte ou bien devient la chapelle apsidale. M. Viollet-Leduc fait remarquer que les dimensions données aux cathédrales de la fin du XII^e^ siècle sont d'autant plus extraordinaires qu'elles n'avaient point encore de chapelles latérales à la nef, et rarement des chapelles rayonnant autour du chœur. Le plus souvent il n'y avait qu'un autel. Ainsi l'étendue immense qu'on attribuait à ces nouveaux édifices

n'était pas commandée par un besoin du culte comme celui qui a prévalu depuis et a multiplié les chapelles et les autels jusque dans les simples paroisses. C'est qu'en effet les cathédrales ne furent pas d'abord fondées pour permettre à une grande multitude de fidèles d'assister à la fois à plusieurs offices : elles servaient aux réunions des citoyens dans des circonstances importantes et solennelles. Souvent ils s'y rassemblaient pour conférer sur leurs intérêts politiques : on y célébrait même ces orgies bizarres, comme la fête des Fous, tolérées pendant longtemps par le clergé chrétien, comme dans la pieuse Athènes on permettait aux comiques de mettre en scène dans les bouffonneries les divinités les plus respectées. De même, dans le monde romain, notamment dans les Gaules, les théâtres ne s'ouvraient pas seulement pour les représentations scéniques, ils servaient encore pour les élections urbaines, pour les délibérations sur les affaires de la cité; en un mot, c'était le point de réunion pour toutes les solennités nationales.

Le mouvement ou plutôt la fureur des constructions dura assez longtemps en France pour couvrir son sol de monuments splendides, mais dont la plupart sont demeurés inachevés. Lorsqu'on suspendit les travaux, lorsque s'arrêtèrent tant d'œuvres commencées, ce n'est pas à l'affaiblissement du sentiment religieux qu'il faut l'attribuer, mais plutôt à l'affaiblissement du patriotisme local. Le pouvoir royal avait grandi; la féodalité avait perdu la plus

grande partie de son pouvoir ; les communes s'étaient enrichies et avaient multiplié leurs relations. A mesure que se formait l'unité française, l'attachement exclusif des Français à leur clocher se relâchait, et bientôt des intérêts généraux allaient réunir en corps de nation des villes et des provinces longtemps étrangères l'une à l'autre.

Je viens de résumer la dissertation très étendue que M. Viollet-Leduc a traitée au commencement de son article sur les cathédrales. Ses vues sont justes et expliquent naturellement un problème difficile pour la solution duquel on n'avait proposé encore que des conjectures hasardées. Les recherches de M. Viollet-Leduc nous semblent neuves et intéressantes, et peuvent donner une idée de sa manière et de sa méthode. L'auteur aborde toutes les questions avec cet esprit pratique qui le caractérise. Il fuit les lieux communs, les phrases consacrées, et cherche courageusement à pénétrer au fond des choses. Chaque article ajouté à son livre en justifie davantage le titre : c'est bien un dictionnaire raisonné de l'architecture française.

---

*Le Moniteur universel*, lundi 14 février 1859*[1]. *Dictionnaire résonné* (sic)** *du Mobilier français*, par M. Viollet-le-Duc, architecte. 1 vol. in-8°. Paris, 1857, Bance, éditeur.

Voyageur infatigable, dessinateur aussi exact qu'expéditif et, comme dirait M. Caritidès[2], *curieux inspectateur* des vieux manuscrits, M. Viollet-le-Duc est probablement l'homme de France qui a rassemblé la collection la plus complète de documents relatifs aux arts du moyen âge dans l'Occident. L'abondance des matériaux qu'il a recueillis, dès un temps où ces sortes de recherches n'étaient pas encore en honneur, peut seule expliquer sa prodigieuse fécondité. En mettant en ordre ses portefeuilles, M. Viollet-le-Duc produit un livre, et un livre vraiment utile et pratique[3]. Celui que nous annonçons aujourd'hui, et qui renferme une description détaillée de tous les genres de meubles, depuis l'époque carlovingienne jusqu'à la Renaissance, a paru par livraisons, en même temps que l'auteur poursuivait la publication de son grand *Dictionnaire* (nous avons rendu compte des deux premiers volumes) et qu'il commençait une série de leçons sur l'architecture, sous le titre trop modeste d'*Entretiens*[4]. Ces trois ouvrages[5] n'ont pas empêché M. Viollet-le-Duc de diriger et de sur-

* P. 173-175; l'article est signé P. Mérimée.

** Mérimée relève cette erreur de typographie dans sa lettre du 21 février 1859.

veiller d'importants travaux de construction et de restauration, enfin d'exercer les fonctions d'inspecteur général des édifices diocésains. Une pareille activité, et les succès qu'il obtient dans tout ce qu'il entreprend, serait un argument formidable contre le principe de la loi du cumul.

Dans ce nouveau travail, ainsi qu'il a déjà fait dans son *Dictionnaire d'architecture*, M. Viollet-le-Duc a suivi l'ordre alphabétique des mots relatifs au mobilier. Il commence par l'*armoire* et finit par le *voile*. En matière de meubles, j'avoue que j'aurais préféré un autre système. On dit qu'il n'y a pas de synonymes dans notre langue, mais il y a eu de tout temps beaucoup de meubles ayant entre eux une fort grande analogie de forme et de destination. Ils sont exécutés par les mêmes ouvriers, avec les outils particuliers à leur profession, et fabriqués pour un but à peu près semblable. Enfin, pour tous ces objets sortant des mêmes ateliers, des causes identiques ont influé sur leur disposition et leur ornementation. Une armoire, un bahut, un coffre, une huche, voilà par exemple quatre meubles qui, bien que différant un peu par leur usage et leur construction, ont toujours été fabriqués par les mêmes ouvriers, et qui ont subi à la fois les changements du goût et de la mode aux mêmes époques. Je me hâte de dire que l'auteur a été fort attentif à éviter les redites et que, prévoyant sans doute la critique que je lui adresse, il y a répondu d'avance en plaçant à la suite de son

*Dictionnaire* une sorte de revue des différents métiers, où tous les articles, déjà traités à leur ordre alphabétique, sont repris méthodiquement, par nature de fabrication. Pour l'auteur, l'ordre alphabétique avait l'avantage d'une exécution plus rapide; il rend peut-être les recherches plus faciles aux fabricants modernes qui voudront y puiser d'utiles leçons; mais le lecteur qui n'est point tapissier, et qui, avant d'entrer dans les détails techniques, voudrait avoir une vue d'ensemble sur l'industrie de nos pères, fera bien, je le crois, de commencer par la seconde partie de l'ouvrage.

M. Viollet-le-Duc explique fort bien comment la plupart des meubles du moyen âge nous sont venus de l'Orient par importation ou par imitation[1]. Les Barbares, grands briseurs de toutes choses, firent rôtir les poulets des sujets romains avec les débris de leurs tables et de leurs chaises. Ils eurent grand soin d'arracher les métaux précieux partout où le luxe les avait appliqués. Très probablement la dorure d'un meuble suffit pour le faire mettre en pièces, et il dut alors se passer dans tout le monde occidental des scènes assez semblables à celles qu'on vit en Lombardie en 1849, lorsque des Croates fort primitifs cassaient scrupuleusement un service de porcelaine pour recueillir les morceaux où ils voyaient de la dorure. Quand les ancêtres de ces Croates eurent consciencieusement ravagé l'Occident, ils s'avisèrent que le pays était bon et ils s'y établirent;

mais aussitôt ils eurent à se repentir de leur précipitation. Déjà, s'étant un peu frottés à la civilisation romaine, ils commençaient à en apprécier les jouissances, et ils se trouvaient aussi sots en présence de tant de débris que l'est un enfant qui vient de casser la montre reçue au jour de l'an, pour voir la bête qu'elle renferme. L'Orient se chargea de remeubler les Barbares; et, à cette occasion, M. Viollet-le-Duc remarque très judicieusement qu'à cette époque de bouleversement, notre architecture n'eut pas d'emprunts à faire à ce pays où les arts s'étaient réfugiés. Les Francs et les autres barbares ne manquaient pas de haches. Ils se firent des baraques en bois, car le besoin de se loger est si impérieux qu'on n'a pas le temps d'attendre que l'étranger vienne vous bâtir une maison. D'ailleurs, ils s'accommodèrent tant bien que mal dans ces robustes constructions romaines qu'ils n'avaient pu brûler et qui lassèrent bien vite la patience des démolisseurs. Cirques, thermes, théâtres, ils prirent tous ces grands édifices pour des palais et des forteresses, c'était même chose alors, et s'y installèrent comme les lézards prennent possession des crevasses d'une muraille ruinée. Bientôt même ils devinrent assez habiles pour imiter les édifices romains qu'ils avaient sous les yeux, et quelques châteaux, quelques églises nous conservent encore le souvenir de leurs grossiers essais. Pour toutes les commodités de la vie, dont ils commençaient à sentir le besoin à mesure

qu'ils se poliçaient, ils furent tributaires de l'industrie de Byzance d'abord, puis de Venise, lorsque Venise se fut emparée du commerce de l'Orient. L'auteur du *Dictionnaire du Mobilier* fait remarquer que, si la translation de l'empire romain à Constantinople[1] précipita la décadence des arts en Occident, ils trouvèrent un asile dans la nouvelle capitale, s'y modifièrent même heureusement sous certains rapports, et y reçurent un développement qu'on pourrait appeler une renaissance. Le luxe de la cour impériale, les progrès du christianisme, les relations avec les plus anciennes civilisations de l'Asie, enfin l'esprit grec toujours actif, toutes ces influences réunies durent former des artistes et surtout des ouvriers habiles. L'opinion émise à ce sujet par M. Viollet-le-Duc me paraît parfaitement justifiée par les anciens monuments de Constantinople, les manuscrits byzantins, les peintures, les étoffes, les ivoires, enfin par le petit nombre de meubles de cette époque qui se sont conservés. Il est certain qu'à Byzance l'art prit une allure nouvelle, un caractère original qui fait défaut à l'art purement romain de la décadence. Il se fit remarquer alors par une certaine précision d'exécution, une délicatesse de travail particulière, au génie grec, et que les Romains des grands siècles se sentaient eux-mêmes incapables d'imiter.

A cette époque, l'organisation de la société à Constantinople, de même que plus tard dans l'Occi-

dent, favorisa cette alliance de l'art et de l'industrie, autrefois beaucoup plus intime qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est même un malheur de notre civilisation moderne, malheur racheté à la vérité par de grands avantages pour le public, que la séparation en deux classes distinctes des artistes et des artisans. C'est un fait accompli maintenant, et sur lequel je crains qu'il soit impossible de revenir. J'entends souvent accuser nos artistes modernes d'un orgueil exagéré. — Pourquoi, dit-on, un sculpteur habile, couronné dans les expositions, ne travaillerait-il pas pour les orfèvres, les bronziers, les horlogers? Benvenuto Cellini, qui ne manquait pas d'amour-propre, comme on sait, a bien fait des salières pour les grands seigneurs de son temps et des bijoux pour leurs femmes ou leurs maîtresses. — Il y a, je ne le nie pas, des artistes qui croiraient déroger en se chargeant de l'exécution ou de la composition de pareils ouvrages. A mon sentiment, ils ont grand tort; mais le reproche ne peut s'adresser à tous. Pradier a moulé* des figurines pour des pendules, et Ingres a fait des cartons pour des vitraux. Il me semble plus probable qu'aujourd'hui, comme en tout temps, un artiste n'hésitera pas à faire un ouvrage du ressort de son art, dès qu'il pourra espérer que ce travail accroîtra sa réputation et qu'il sera rétribué comme il le mérite. A vrai dire, ce ne sont pas les artistes qui font défaut maintenant, c'est le public.

* Le texte du *Moniteur* portait : a *modelé*

Nos mœurs et nos habitudes ont bien changé depuis le XIII^e ou le XVI^e siècle. On pourrait comparer la marche de la civilisation à l'action de la pluie en pays de montagnes. Elle entraîne la terre des sommets dans les vallées. La hauteur des pics diminue et les vallées s'élèvent. La civilisation paraît produire un résultat analogue. Elle tend au nivellement, elle répand ses bienfaits sur un plus grand nombre à mesure qu'elle fait des progrès. Le luxe, dont les jouissances n'étaient accessibles autrefois qu'à un très petit nombre de privilégiés[1], a pénétré dans les masses, ou plutôt, ce qui était luxe jadis est maintenant une commodité vulgaire. Une chemise coûtait sans doute assez cher au temps où la princesse Nausicaa faisait elle-même la lessive; maintenant, presque tout le monde possède une chemise. Malheureusement, ces progrès ne sont pas aussi avantageux pour les arts qu'ils le sont pour le bien-être de l'humanité. Notre luxe moderne recherche plutôt la quantité que la qualité des objets. Que l'on parcoure les très curieux inventaires de l'argenterie des ducs de Bourgogne, publiés par le comte de Laborde[2], on y trouvera de grands hanaps de vermeil relevés en bosse, des salières ouvragées à personnages, des vases ciselés de toute espèce; mais il n'y a pas de bourgeois à Paris qui n'ait à présent plus de cuillers et de fourchettes que n'en possédait un duc de Bourgogne. Brantôme nous a donné une description fort détaillée d'une certaine coupe ornée de compositions peu morales[3] et d'un travail merveil-

leux, dit-il, où buvaient à la ronde les honnêtes dames ou demoiselles invitées à dîner chez un grand seigneur facétieux. Aujourd'hui, il n'y a pas besoin de dîner chez de grands seigneurs pour que chacun ait son verre, ou plutôt ses verres, car, au lieu d'une coupe pour tous les convives, il y a pour chacun autant de verres différents que de vins servis. Lorsque la considération que procure le luxe était acquise par l'exhibition d'un petit nombre d'objets précieux, on conçoit que l'art s'en emparât et qu'il voulût ajouter son mérite à celui de la matière. Un homme possédait une coupe d'or : c'était sa gloire. Mais sa gloire était bien plus grande si cette coupe était ornée de figurines, d'émaux, et par la main d'un artiste ou d'un ouvrier célèbre. Observez que cette coupe, que cette œuvre d'art ne cessait pas pour cela d'être d'un usage journalier. Son heureux possesseur y buvait, et ses hôtes avec lui. A présent, un objet travaillé par un grand artiste cesse d'être un objet usuel ; cela devient un objet de curiosité, c'est-à-dire destiné à être renfermé dans un étui, ou tout au plus à servir à la décoration d'une chambre, comme un tableau ou une statue. Dans les temps héroïques dont les poèmes d'Homère nous ont conservé une peinture si frappante, on savait le nom du forgeron qui avait fabriqué le casque d'un chef aussi bien que le nom du chef lui-même. On disait que c'était telle esclave, *élève de Minerve*, qui avait brodé son manteau. Maintenant, l'art est à peu près étranger à la vie intime. Le prince le plus opulent,

le plus riche banquier ne fera pas faire son argenterie par Benvenuto Cellini. Il lui faut deux ou trois cents plats, et, comme il est pressé de jouir et que les Benvenuto Cellini ne sont pas très expéditifs, on fera ses trois cents plats d'après un modèle uniforme. Au XVI[e] siècle, il aurait eu dix plats seulement, mais tous ciselés par un maître. Nous avons beaucoup d'artistes, encore plus d'ouvriers, mais ils ne pourraient suffire aux exigences du luxe moderne. Pour fabriquer nos meubles, on emploie toutes les ressources de la mécanique, et bien des objets s'exécutent aujourd'hui par des machines à vapeur qui n'auraient été produits, il y a quelques siècles, que par le patient labeur d'une foule d'hommes de talent.

L'alliance de l'art avec l'industrie n'a donc lieu aujourd'hui qu'au profit d'un très petit nombre de curieux[1]; je dis de l'art élevé, qui est le meilleur et le seul bon, et il serait à désirer que tout le monde pensât aussi noblement que M[lle] Gorgibus, qui, jusqu'à ses chaussettes, ne prenait rien que chez la bonne faiseuse. Il y a, à la vérité, un art de second ordre, qui vient puissamment en aide à notre industrie, auquel même nos manufactures doivent presque toutes leur réputation; mais cet art, il faut l'avouer, est toujours le très humble serviteur de la mode, et tout au plus peut-il prétendre à exciter ou à renouveler ses caprices. Combien ne serait-il pas désirable, au contraire, qu'à toute fabrication présidât une influence puissante et dominatrice, qui la ramenât

sans cesse aux lois fixes et générales de la raison, du bien et du beau!

Ces lois, M. Viollet-le-Duc, d'accord, je pense, avec tous les esprits justes, les applique au mobilier, comme dans son grand *Dictionnaire* il les a appliquées à l'architecture. Si quelques lecteurs l'accusent de partialité pour le moyen âge, du moins ils ne pourront contester, dans un grand nombre d'exemples qu'il cite, la haute intelligence des fabricants d'autrefois; j'oserai même dire que ceux de notre temps ne gagneraient pas souvent à une comparaison impartiale. « Ce qui caractérise le mobilier du moyen âge, dit M. Viollet-le-Duc, ce n'est pas tant sa richesse que le goût et la raison dans l'adoption des formes, la destination franchement accusée, la variété infinie et l'apparence de la solidité, l'emploi vrai de la matière en raison de sa qualité. Le bois, le cuivre, le fer conservent les formes qui leur conviennent. La structure reste toujours apparente, quelle que soit l'abondance de l'ornementation[1]. » On ne saurait exprimer avec plus de clarté, ce me semble, ce que le fabricant de meubles devrait ne jamais perdre de vue. Dans la construction d'un meuble, de même que dans celle d'un édifice, la logique est nécessaire, et il est bien rare qu'une forme commandée par la raison ne soit pas satisfaisante d'aspect, et que les dispositions prises pour donner à une matière quelconque l'emploi qui lui appartient par sa qualité ne se prêtent

pas en même temps à recevoir une ornementation agréable à l'œil. J'en citerai un exemple pour rendre plus clair ce que j'avance, et je le prends dans le *Dictionnaire du Mobilier*. L'auteur fait remarquer qu'au moyen âge le bois était assemblé avec des soins tout particuliers[1]. Si deux ais étaient réunis par une mortaise et un tenon, on avait soin de renforcer le bois au point de jonction en lui donnant une plus grande épaisseur. C'était une précaution utile sans doute et une garantie de solidité. L'esprit en comprend facilement le but et l'approuve, car, dans un objet fait pour durer, il faut non seulement la solidité, mais encore son apparence. On peut voir, dans nos vieux meubles, le parti qu'on a tiré pour la décoration de cette différence d'épaisseur dans les bois travaillés.

Nos fabricants modernes feraient assurément un fort mauvais usage du *Dictionnaire du Mobilier*, s'ils se contentaient de prendre pour modèles les charmants dessins de l'auteur, sans profiter des excellentes leçons qui les accompagnent. Il ne faut pas copier le trône d'un roi de la troisième race pour en faire le fauteuil d'un agent de change, ni le pupitre d'un moine du XIII^e^ siècle pour le bureau d'un journaliste du XIX^e^[2]. Si le bois, le fer et le cuivre ont toujours les mêmes propriétés, les mœurs ont changé, et, en employant les mêmes matières qui ont servi à nos aïeux, il faut les approprier à nos usages et à nos besoins modernes. Cherchons dans l'étude des arts au moyen âge, non des motifs d'imitation pué-

rile, mais des sujets de réflexions utiles pour le perfectionnement de notre industrie.

J'ai dit en commençant que les Barbares, fondateurs de la société du moyen âge, empruntèrent leurs meubles à Constantinople et à l'Orient. Les premiers lits, dont les vignettes des plus anciens manuscrits nous ont conservé la forme, furent en métal, comme il semble, et absolument semblables à ceux qu'on voit représentés sur des monuments de l'antiquité grecque et romaine. Les rois et les chefs s'assirent sur des pliants en forme d'X, imitation des chaires curules que les Romains avaient prises aux Étrusques. D'autres sièges sont venus, je pense, de l'Asie; par exemple, on trouvera, page 47 du *Dictionnaire*[1], une espèce de large tabouret octogone, entouré d'une galerie ouverte d'un seul côté, qui rappelle exactement le trône des princes persans ou mogols. Seulement, nos seigneurs occidentaux s'en servirent à leur manière, appuyant leurs pieds à terre, au lieu de s'asseoir les jambes croisées, selon l'usage de l'Orient. Les tables les plus anciennes me paraissent aussi empruntées aux Asiatiques. Probablement, les conquérants barbares, malgré l'envie qu'ils avaient d'imiter les usages élégants des Romains, ne purent s'habituer à manger couchés sur des lits. Ils se servirent d'abord de bancs en guise de tables, puis de larges plateaux à rebord*, tels que sont encore aujourd'hui les tables à manger des

* Le texte du *Moniteur* portait : *à rebords*.

Turcs et de la plupart des Asiatiques. C'est une table de cette espèce qu'a publiée M. Viollet-le-Duc, d'après une vignette d'un curieux manuscrit du IXe siècle, représentant le festin de Balthazar. L'artiste carlovingien, qui peut-être avait vu dîner les princes de son temps, nous donne une idée médiocre de leurs repas. La table est couverte d'os rongés, et les convives boivent dans des coupes énormes, ou bien à même les bouteilles.

Après les chaises, les lits et les tables, le meuble le plus important du moyen âge paraît avoir été le coffre. Sa construction et son ornementation ont assurément exercé pendant plusieurs siècles le talent des artistes et des industriels. Les grands seigneurs, barbares civilisés ou se civilisant, furent pendant assez longtemps des espèces de nomades. Les rois eux-mêmes étaient sans cesse en voyage, et ce n'est, à vrai dire, que depuis peu qu'ils résident ordinairement dans leur capitale. D'ailleurs, dans cette bienheureuse époque du moyen âge, les gens prudents aimaient à ne se coucher que leurs malles faites. Il arrivait souvent qu'il fallait à l'improviste trousser bagage quand on demeurait aux champs ou dans une ville ouverte, gagner à la hâte un lieu fort, en emportant tout ce qu'on avait de précieux. Il était donc essentiel d'avoir son bien toujours empaqueté et prêt à mettre sur un char ou sur le dos d'un mulet. Le coffre, placé sous les yeux du maître, renfermait son argent, sa vaisselle, ses habits, tous les menus

meubles indispensables. Menuisiers, serruriers travaillèrent à l'envi pour le défendre contre les tentatives des voleurs. Le coffre, d'ailleurs, reçut de bonne heure une ornementation, parce qu'il était en quelque sorte un meuble intime, et qu'il attirait de la considération à son propriétaire, d'après l'usage général de juger les choses par leur extérieur. Le Cid, exilé par le roi de Castille et à court de deniers, donne en dépôt à un Juif son coffre bien fermé, bien scellé et rempli de sable. On en montre les nobles ais à Burgos[1]. Cet Hébreu, plus naïf que ne le sont aujourd'hui la plupart de ses coreligionnaires, prêta au Cid sur ce gage une somme ronde, avec laquelle le héros paya sa compagnie d'aventuriers et fit la conquête de Valence. Les coffres, durant plusieurs siècles, furent à peu près les seuls meubles dans les salles de réception; ils servaient de sièges, car, chez beaucoup de seigneurs, il n'y avait qu'un fauteuil pour lui, deux tout au plus, pour le cas où le maître recevait son égal. On disait au XVII[e] siècle, et l'expression n'est pas absolument oubliée aujourd'hui, *piquer le coffre*, *piquer le bahut*, dans le sens où l'on dit à présent *faire antichambre*. Les solliciteurs n'avaient que des coffres pour s'asseoir, et, comme l'ennui porte au mal et à la destruction, avec leurs poignards ou leurs couteaux ils sculptaient l'ais sur lequel ils attendaient le moment d'entretenir leur protecteur. Quelques érudits, persuadés qu'un solliciteur est incapable de gâter le mobilier

d'un homme puissant, veulent que le verbe *piquer* ait le sens d'*user*. Piquer le coffre serait donc l'user par un long contact. Quoi qu'il en soit, tous les arts du moyen âge furent employés à la fabrication des coffres. Le menuisier ou le bahutier inventa des assemblages ingénieux pour les planches qui composent sa structure; il les orna de moulures et d'incrustations. Le serrurier en forgea les ferrures, les serrures souvent très compliquées, et quelquefois l'ornementation en métal, qui avait encore pour but d'ajouter à sa solidité. Les imagiers enfin, sculptèrent le bois, le peignirent ou couvrirent de gravures des plaques d'ivoire incrustées. On verra dans le *Dictionnaire* de M. Viollet-le-Duc jusqu'où allait la recherche des ouvriers du moyen âge, et plusieurs de leurs procédés, négligés aujourd'hui, pourraient, je crois, être repris avec avantage. Outre le soin particulier avec lequel les ais étaient assemblés, on donnait souvent à toute la construction une rigidité extraordinaire, en appliquant sur les planches des nerfs battus et préparés; des ferrures larges et apparentes, mais ornées avec un goût raffiné, étaient fixées par des clous rivés à l'intérieur; enfin des serrures à secret achevaient de rendre ce meuble inattaquable. Avec l'histoire des coffres que M. Viollet-le-Duc a décrits à toutes les époques, on pourrait refaire l'histoire de la société. D'abord hérissé de clous et bardé de formidables ferrures, le coffre est le meuble d'un temps de violence et de rapine. Peu à peu, les épaisses lames de fer qui le protégeaient

prennent des formes gracieuses; l'élégance du travail semble dissimuler la précaution. Ce n'est plus seulement pour la sécurité du propriétaire que l'ouvrier travaille, il doit encore chercher à lui plaire. Les ais, revêtus de cuir ou d'une toile préparée, reçoivent des peintures. Plus tard, la sculpture s'en empare et couvre de bas-reliefs toutes les parties apparentes. Désormais le meuble de première nécessité, pour une société à demi nomade, n'est plus qu'un motif de décoration et un objet de luxe. Les paniers du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant-coureurs de la crinoline, ont amené la décadence du coffre, qui ne pouvait les contenir. Aujourd'hui, s'il paraît encore dans nos appartements, c'est pour renfermer des bûches.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Viollet-le-Duc a décrit les mœurs du moyen âge, toujours au point de vue du mobilier. Il nous conduit dans les palais des princes, dans les châteaux des seigneurs, dans les maisons des riches bourgeois. Tour à tour, sa plume et son crayon nous font connaître l'intérieur de ces habitations et nous montrent la vie intime de nos ancêtres. Bien qu'il ait grand soin de citer ses autorités et qu'il les choisisse avec le discernement d'un archéologue consommé, je ne sais si les charmantes vignettes qui représentent des appartements depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle ne nous donnent pas une idée un peu trop avantageuse des *conforts* du moyen âge. Il est vrai que nous

avons de tradition des préjugés peut-être trop avantageux en faveur de la supériorité de notre époque en cette matière. Nous nous figurons en général que les chevaliers du XIII^e siècle passaient leur vie dans une armure de fer. Maint tableau nous montre une belle dame assise dans son château sur une pierre de taille et filant à son rouet, éclairée par une étroite meurtrière ou une veilleuse. La littérature de mélodrame nous a donné bien des idées fausses. Certainement, la recherche des jouissances matérielles n'est pas une invention de nos jours et, si les hommes du moyen âge s'armaient de pied en cap un jour de bataille, il n'en faut pas conclure qu'ils écoutaient au coin du feu les vers des jongleurs, dans leur étui de fer. Une société qui inventa les cours d'amour, et qui se complaisait à la discussion des questions les plus subtiles sur les passions du cœur humain, ne pouvait vivre de la vie des sauvages. Pour écouter les orateurs, elle devait avoir des sièges commodes et, sinon une table à thé, du moins un moyen de faire passer le temps à ceux qui ne parlaient pas. Après avoir lu le livre de M. Viollet-le-Duc, je me suis demandé en quoi différait le luxe du moyen âge du luxe moderne. J'ai déjà dit que nous avions préféré la quantité à la qualité. J'ajouterai un point qui me semble important. La plupart des raffinements inventés par notre époque sont d'un usage plus général. Un grand nombre tendent à rendre celui qui les possède plus indépendant. Autrefois, un homme

riche avait besoin d'un bien plus grand nombre de serviteurs qu'il ne lui en faut aujourd'hui. Une dame du XIV^e siècle avait un page pour aller chercher la femme de chambre dont elle avait affaire; maintenant, elle tire le cordon de sa sonnette : c'est une économie d'une personne. Pour ma part, j'admire beaucoup les machines qui épargnent le travail des hommes. Il y a, je le sais, de très bons esprits qui ne partagent nullement cette manière de voir. Le célèbre poète Pouchkine voulait fumer un cigare. Trois ou quatre de ses amis lui offrirent chacun un briquet différent : allumettes chimiques, amadou, phosphore, etc. — Je sais un meilleur moyen d'allumer mon cigare, dit-il. C'est : « *Jean, apporte-moi du feu.* »

P. Mérimée.

---

*Le Moniteur universel*, jeudi 15 mars 1860*. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, par M. Viollet-Leduc, architecte. Tome IV; chez Bance, éditeur.

Un seul éloge suffira à ce quatrième volume : il est digne des précédents. M. Viollet-Leduc a déjà fait connaître ses idées générales sur l'art du moyen âge, particulièrement dans l'article *Architecture*, dont nous avons rendu compte dans ce journal. Les

* P. 313-314; l'article est signé P. Mérimée.

hasards de l'ordre alphabétique lui suggèrent des développements de détail qui viennent confirmer les principes qu'il a posés. On se rappelle qu'à plusieurs reprises il motive son admiration pour l'architecture gothique, sur sa parfaite convenance à notre climat, à nos matériaux, aux mœurs du temps où elle a fleuri. Toutes les fois que l'occasion s'en présente, il insiste pour faire ressortir la raison et le bon sens des maîtres de cette époque, encore plus remarquables peut-être que leur imagination. En effet, un art ayant un but éminemment utile, destiné à satisfaire des besoins matériels, doit plus qu'aucun autre s'appuyer sur le raisonnement. Un esprit juste peut bien ne pas posséder un goût exquis; il faut, sans doute, autre chose que du bon sens pour être un grand architecte; mais jamais un esprit faux ne fera que des bâtiments détestables.

L'article *Construction*, le plus important du volume dont nous avons à parler, confirme la thèse favorite de l'auteur en jetant un nouveau jour sur une question longtemps controversée parmi les archéologues, probablement parce qu'on ne l'a pas renfermée dans ses justes limites au moyen d'une analyse méthodique. Nous voulons parler de l'origine de l'*arc en tiers-point*, ou *ogival*[1]. D'ordinaire on a considéré cet arc comme un motif nouveau dans l'art de bâtir, comme une découverte soudaine portant avec elle tous ses résultats qui auraient été une révolution dans l'architecture. D'un autre côté, au

lieu de rechercher son histoire au point de vue de la construction, on ne l'a guère envisagée qu'à celui de l'ornementation, et comme l'ornementation est une affaire de goût, où tout le monde est ou se croit juge compétent, il ne faut pas s'étonner que la question n'ait été traitée que superficiellement. Deux hommes ayant des opinions fort différentes sur les arts du moyen âge, M. Quatremère de Quincy[1] et M. de Caumont, se sont rencontrés sur un point : c'est que l'ogive est tout à la fois le caractère distinctif et la cause efficiente de l'architecture gothique. M. de Caumont l'appelle *architecture ogivale*[2], et si cette dénomination n'a pas prévalu sur celle de *gothique*, assurément très fausse en étymologie, mais consacrée par l'usage, ce n'est pas qu'on ne l'ait crue fondée en raison, mais parce qu'elle obligeait à des locutions bizarres, à dire, par exemple, *une statue ogivale*, *une rose ogivale*, etc.

Nous rappellerons quelques-unes des prétendues explications proposées sur l'origine de l'ogive. Toutes font honneur à l'imagination des antiquaires. Les gens du monde ne se doutent pas combien l'imagination et le patriotisme ont d'influence dans les études archéologiques.

Un professeur allemand, architecte, homme de goût et de savoir, bon patriote et plein d'imagination[3], nous dit, dans une immense monographie de la cathédrale de Cologne, que l'ogive a été inventée sur les bords du Rhin, quoiqu'on n'y en voie guère ;

mais il était de Dusseldorf ou de Cologne. En effet, un *maître d'œuvre*[1], ainsi appelait-on les architectes au moyen âge, se sera promené dans les bois de sapins de son pays; quoi de plus naturel? et il aura remarqué l'entre-croisement des branches. Vous devinez qu'entre remarquer l'*entre-croisement* des branches de sapins et construire des voûtes à nervures *entre-croisées* il n'y a pas de transition qui vaille la peine qu'on s'y arrête. Donc l'ogive fut inventée en Allemagne, où il y a beaucoup de sapins.

Vient un voyageur qui s'empare de cette comparaison si naturelle de branches d'arbres avec des arcs de voûtes, seulement le sapin lui répugne. — « Les branches flexibles des palmiers, dit-il, décrivent des demi-ogives. Rien ne les empêche de s'entre-croiser. Les bois de la Mésopotamie en sont pleins. J'y suis allé. Donc l'ogive est originaire de la Mésopotamie.

« — Non, répond un antiquaire anglais, aussi bon patriote que l'Allemand. Il existe en Angleterre une certaine église où, sur la façade, vous verrez sculptées en relief des arcades en plein cintre qui se coupent. De leurs intersections naissent des ogives. Mon cousin est le curé de cette paroisse. Donc l'ogive a été inventée en Angleterre, et ceux qui disent architecture gothique ne savent ce qu'ils disent : c'est style anglais primitif, *early english*, qu'il faut l'appeler.

« — Point du tout, dit un autre voyageur. L'ogive

était connue avant la guerre de Troie, ou, pour ne pas mentir, avant l'immigration des Doriens. La coupe du trésor d'Atrée à Mycènes donne une ogive. Allez voir la porte Pélasgique de Segni, le trésor des Minyens près d'Orchomène, le tombeau de Tantale à Smyrne. Donc l'ogive a été inventée en Grèce, en Asie, en Italie, etc. »

Il faudrait un gros volume rien que pour cataloguer tous les Mémoires écrits sur l'origine de l'ogive. Cependant la discussion, quelque peu sérieuse qu'elle fût, a toujours eu cet avantage qu'elle obligeait de regarder avec plus d'attention les monuments à ogives sur lesquels roulait le débat. A force de les observer et de les comparer, la critique se perfectionna, et l'on en vint à constater deux faits fort curieux : 1° qu'il y avait des édifices ayant des arcs en tiers-points, et qui pourtant n'étaient pas *gothiques* de style, et qui, sauf la forme de ces arcs, avaient tous les caractères propres à l'architecture romane : telle est, par exemple, l'ancienne cathédrale de Vaison[1] (Vaucluse), bâtie au XI^e siècle, dans un pays où le style gothique n'a jamais pénétré; 2° que dans d'autres édifices notoirement gothiques et de date et de caractère, on trouvait des arcs en plein cintre à côté d'arcs en tiers-point : dans la cathédrale de Chartres[2], par exemple. Cette dernière observation conduisait à une troisième, c'est à savoir que, dans les édifices où le plein cintre et l'ogive se montrent simultanément, l'ogive est ré-

servée pour les portées considérables, comme pour les arcs-doubleaux des grandes nefs, tandis que le plein-cintre ne paraît que dans les fenêtres ou dans des arcatures de médiocre diamètre. Dès lors il était impossible de douter que les architectes du moyen âge n'eussent connu les propriétés de résistance de l'arc en tiers-point, et qu'ils n'en eussent fait un usage raisonné en l'appliquant selon les besoins de leurs constructions, non point comme un motif nouveau qui dût en modifier le caractère, mais comme un moyen d'exécution.

M. Viollet-Leduc, constructeur habile autant qu'archéologue érudit, apporte dans l'examen de cette question l'autorité d'une grande expérience acquise par des travaux de restauration importants. A l'égard des antiquaires spéculatifs, il se trouve dans la position d'un anatomiste devant qui dissertent sur la structure du corps humain des gens qui n'ont vu que des statues. Un monument a son ossature comme un corps humain a son squelette, et c'est de cette ossature que dépendent ses formes extérieures. C'est donc à la construction que s'attache M. Viollet-Leduc pour découvrir l'origine de l'ogive.

Et d'abord il se demande si on a inventé l'ogive[1]. Oui, comme on a inventé le triangle, le cercle et le carré; mais il ne faut pas confondre le tracé d'une figure géométrique avec l'application qu'on en peut faire pour un but donné. Les sapins, les palmiers figurent des ogives. Un marmot qui charbonne sur

une muraille fait des ogives en traçant deux cercles qui se coupent. Que la forme ogivale se rencontre dans des monuments d'une haute antiquité, le fait est incontestable; mais la porte de Segni, pas plus que le trésor d'Atrée, n'a donné l'idée de l'arc employé aux XII^e et XIII^e siècles. Les ogives cyclopéennes ou pélasgiques, quel que soit le nom qu'on leur donne, sont produites par des assises de pierres énormes superposées en encorbellement, et n'ont rien de commun avec les arcs *à claveaux*, légers à la fois et résistants, de nos églises gothiques.

Pour bien comprendre l'introduction de l'ogive dans nos monuments, il faut se reporter au point de départ des architectes du moyen âge. Devant l'invasion des Barbares, les arts de Rome avaient disparu avec son administration. Restaient comme modèles les grands édifices que l'Empire avait élevés avec ses légions ou des peuples d'esclaves; mais ces modèles passaient pour impossibles à imiter. Nos traditions populaires nous conservent le souvenir de l'admiration naïve dont ces masses gigantesques ont été l'objet au moyen âge, en même temps que de l'impuissance hautement avouée à les reproduire. Leur construction est attribuée tantôt à des saints, tantôt au diable, et si le plus grand nombre passe encore auprès du vulgaire pour l'œuvre de Jules César, c'est que le proconsul des Gaules y a laissé une réputation presque égale à celle du personnage que nous venons de citer. Je me souviens d'avoir lu dans

une ancienne description des Arènes de Nîmes[1] une dissertation érudite où l'auteur s'efforce de prouver « par vives raisons » que les Romains ont *taillé* les blocs énormes des Arènes et qu'ils ne les ont pas fabriqués ou fondus de toutes pièces, *comme on le croit généralement*. Telles étaient les idées populaires sur l'art et la puissance des Romains, et l'opinion qu'ils fabriquaient des pierres n'est pas si absurde, car la plupart de leurs constructions du temps de l'Empire sont de véritables moulages. Une masse de mortier et de pierres était battue dans des formes de bois, et, par la dessiccation, devenait une sorte de *concrétion* homogène, pour me servir de l'expression très juste de M. Viollet-Leduc. Quel que fût l'appareil de leurs édifices, les Romains avaient pour les élever des ressources qui manquaient absolument au moyen âge. Plus de légions, plus de routes, plus de finances régulières. Se procurer des matériaux était souvent chose très difficile, car le moyen de les transporter de loin, lorsqu'il fallait batailler ou payer contribution devant tous les forts qu'on rencontrait? Des immenses ressources dont les Romains avaient fait usage, le bâton seul restait, qui ne peut remplacer tout le reste. Hâtons-nous d'ajouter que les premiers constructeurs furent des moines, seuls conservateurs pendant quelque temps des traditions scientifiques, gens doux par nature et par profession.

Dans le dénûment général, il fallait bien *s'ingénier* pour tirer parti du peu qu'on possédait de traditions, de savoir, d'intelligence. De là des tâtonnements

continuels, une foule d'essais malheureux, de conceptions avortées, mais aussi l'habitude donnée par la nécessité d'observer, de se corriger, de viser sans cesse au même but ; en un mot, de suppléer par le bon sens et le raisonnement à ce qui manquait de science et de pratique. Pour long qu'il soit, un tel apprentissage a son bon côté. On s'instruit par ses fautes mêmes plus sûrement que par les conseils des maîtres les plus habiles. Toutes ces tentatives, d'ailleurs, ont conduit au progrès de l'art, qui, avec les méthodes sûres, mais immuables des Romains, ne serait pas sorti de la routine. En effet, sous l'Empire, partout où se trouvait un magistrat romain on bâtissait sur un plan romain ; on faisait le mortier, on appareillait les pierres exactement comme dans la ville éternelle. Les architectes élevaient des monuments, comme les généraux campaient leurs légions, d'après un règlement. Au moyen âge, au contraire, chacun dut chercher le progrès à sa manière. Dès qu'un perfectionnement était inventé, il était aussitôt adopté avec empressement et connu à de grandes distances, grâce aux fréquentes communications que les chefs-lieux d'ordres monastiques avaient avec les maisons de leur obédience. C'est ce qui explique comment on rencontre si souvent en France des monastères étrangers par leur architecture à la province où ils ont été bâtis. Ce sont des copies exécutées d'après un modèle transmis par un abbé à son prieur.

Nous avons dit dans un article précédent comment

la construction des voûtes avait été le problème principal sur lequel se sont exercés les architectes du moyen âge. Ils avaient commencé par faire des voûtes en bereeau, suivant la tradition antique; mais ils n'avaient ni l'exeellent mortier des Romains, ni les masses inébranlables sur lesquelles ils appuyaient leurs arcs. Ne pouvant donner aux voûtes la résistance nécessaire, faute d'argent, d'espace, de matériaux d'une qualité supérieure, on en vint à chercher à perfectionner le système même de la construction des arcs.

Un arc en plein-eintre exerce sa poussée sur les murs qui le portent, en raison de son diamètre et de son poids. Le résultat de eette poussée, c'est d'écarter les murs de leur aplomb, de les repousser au dehors, ce qui entraîne la rupture de l'arc. Cette rupture s'opère invariablement en trois points : la *clef*, c'est-à-dire le claveau du sommet de l'arc plein-cintre, s'abaisse plus ou moins, et les *reins* de l'arc, c'est-à-dire le sommet de chaque quart de cercle à droite et à gauche de la elef, se disjoignent en sorte que la rupture est plus ouverte à l'extrados qu'à l'intrados. Aujourd'hui tout architecte sait calculer les effets de eette poussée et en possède la formule. Au moyen âge, on n'avait que l'expérience pour se guider. A force de voir des arcs rompus toujours en trois mêmes points, il était naturel qu'on portât des palliatifs sur ces trois points évidemment trop faibles. Pour empêcher la *clef* de s'abaisser, on imagina de

la surélever; pour que les deux quarts de cercle ne se brisassent pas aux *reins*, on redressa la courbe, afin de rendre l'arc plus rigide et de contrarier le mouvement tant de fois observé à la même place. Or, qu'arrive-t-il si l'on surélève la clef d'un arc plein-cintre, et si l'on diminue la flèche de ses deux quarts de cercle? On trace une ogive. Les tâtonnements qui ont amené ce résultat sont encore visibles dans un grand nombre de vieux édifices, et en tout pays on peut observer que les plus anciennes ogives ont une forme incertaine, qu'elles ressemblent à des pleins-cintres redressés, enfin qu'elles n'ont point été tracées régulièrement, au moyen de deux centres, comme on le pratiqua plus tard, lorsque l'art de la construction eut fait des progrès.

Ainsi l'on fit des ogives comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Et de fait, l'ogive, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, n'eut pas d'abord d'influence sensible sur le style d'architecture en usage. On l'employa, il est vrai, pour les arcs à grande portée, mais il est évident que dans les idées des maîtres du commencement du XII^e^ siècle l'ogive n'était encore qu'un moyen de construction commandé par la nécessité, tandis que le plein-cintre demeurait, si l'on peut s'exprimer ainsi, une forme noble, qui seule avait place dans la décoration. Ce qui allait amener une révolution rapide dans l'art, c'est le perfectionnement des voûtes[1], où l'ogive devait encore jouer son rôle par une nécessité analogue à la première.

La voûte d'arêtes romaine, que les architectes du moyen âge avaient sous les yeux, est formée par la pénétration de deux cylindres qui se rencontrent à angle droit. Elle est portée sur quatre arcs plein-cintre, égaux en diamètre. Les deux arcs diagonaux, qui partagent la voûte en quatre triangles, sont des arcs surbaissés. Outre les difficultés de construction que présente un arc surbaissé, il a une poussée plus forte que l'arc plein-cintre ; aussi les voûtes romaines ne doivent leur solidité qu'à l'excellence du mortier qui ne fait de toute la voûte qu'une croûte homogène, et, de plus, à l'épaisseur des massifs sur lesquels s'appuient les quatre arc splein-cintre. Les constructeurs du moyen âge, qui connaissaient déjà l'arc-doubleau, et qui s'en servaient pour consolider leurs voûtes en berceau, imaginèrent de renforcer ces voûtes avec d'autres arcs se croisant entre les arcs-doubleaux. Dans le système romain, les pénétrations des deux cylindres forment des arêtes. Au moyen âge on fit ces arêtes saillantes et on les convertit en une sorte de supports permanents. La voûte se déployait sur ces arcs, comme la toile d'une tente sur les piquets qui en sont l'armature. Un autre changement survint, beaucoup plus considérable par ses résultats. L'arc surbaissé n'inspirant pas de confiance à des gens qui n'avaient pas des matériaux de choix, la forme plein-cintre fut adoptée pour les arcs diagonaux ; mais alors leur diamètre était beaucoup plus

grand que celui des quatre arcs portant la voûte (arcs *doubleaux* et *formerets*), en sorte que les voûtes eussent été une espèce d'entonnoir. Les arcs diagonaux se seraient élevés trop brusquement pour qu'on pût y appuyer des triangles en maçonnerie, que nous comparions tout à l'heure à la toile d'une tente attachée sur ses piquets. Le seul moyen de mettre les arcs-doubleaux et les formerets à une hauteur en rapport avec les arcs diagonaux, c'était d'employer l'ogive dans les premiers. Dès le commencement du XII[e] siècle, ce sytème était en usage, sans que pourtant le style roman en eût été sensiblement modifié. Mais vint un observateur qui, dans cette transformation des voûtes, reconnut un principe nouveau. La voûte romaine peut être comparée à un énorme couvercle posé sur quatre massifs inébranlables. La voûte à nervures croisées est un échafaudage possédant une certaine élasticité, qui peut, en conséquence, subir quelques mouvements sans s'écrouler, et, point important, qui n'exige pas pour ses supports une qualité de matériaux aussi choisis, c'est-à-dire aussi chers que la voûte romaine. Dès ce moment se trouvait résolu le grand problème : couvrir à peu de frais le plus vaste espace possible. Il faut remarquer, en passant, qu'au moyen âge on appelait *arcs-ogives* ces nervures diagonales qui font comme l'ossature de la voûte à laquelle les triangles sont suspendus. Or, nous avons dit que ces arcs sont en

plein-cintre, et c'est probablement faute d'avoir compris les appareilleurs qui leur expliquaient la construction d'une voûte, que les grammairiens ont si étrangement changé la signification des mots.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur l'article *Construction*, bien qu'il tienne, et avec raison, une place très considérable dans le quatrième volume du *Dictionnaire d'architecture*. Il nous manque, outre la compétence, les excellents dessins de M. Viollet-Leduc, et nous ne pourrions que répéter les démonstrations géométriques dont il les accompagne. Nous passerons donc sans transition, l'ordre alphabétique nous y autorise, à l'article *Cuisine*, qui a aussi son importance. Bien que de nos jours, de même qu'autrefois, l'architecture ait fait invasion dans l'art culinaire en donnant à un salmis la forme d'une tour couronnée, au lieu de piques, de têtes de bécasses, en bâtissant des temples en massepains et des sarcophages en blancs-mangers, l'auteur du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* ne s'est occupé que des bâtiments où travaillent les hommes de bouche. Nous le regrettons : nous espérions qu'il aurait protesté contre ces novateurs qui nous font manger froides des viandes maniées longuement. Nous espérions encore qu'il nous aurait donné des renseignements sur ces machines ingénieuses, si fort en usage aux XIIIe et XIVe siècles, qui paraissaient dans les salles à manger pour causer quelque agréable surprise aux convives. Tantôt c'était un dragon dont la gueule terrible vomissait de l'hypocras à tout ve-

nant, tantôt un vaste pâté d'où sortait un nain ou un géant. M. Viollet-Leduc nous dira peut-être : *Non erat hic locus*. A la bonne heure, mais notre remarque subsiste et nous recommandons ce point à ses érudites investigations pour un autre volume.

Un de ces charmants dessins comme M. Viollet-Leduc en sait faire, et qui, d'un coup d'œil, nous fait comprendre une disposition originale, nous montre l'intérieur d'une cuisine du XII^e^ siècle. Qu'on se représente une espèce de tour, ou plutôt une cloche, couronnée par un long tuyau central autour duquel rayonnent d'autres tuyaux étagés. Au centre un énorme foyer jetait sa fumée dans une espèce d'entonnoir; tout autour, de vastes cheminées ayant chacune au moins deux tuyaux.

Tel est le bâtiment qu'on appelle la *Tour d'Ervault*, dans l'ancienne abbaye de Fontevrault, sur lequel on a beaucoup disserté[1]. Les uns y ont vu un baptistère, d'autres une chapelle sépulcrale, d'autres un phare. C'était la cuisine du couvent, et peut-être a-t-elle eu l'honneur de fonctionner pour le bienheureux Robert d'Arbrissel. Il existait autrefois un assez grand nombre de cuisines bâties sur le même modèle, et il est à croire que cette disposition date au moins du XI^e^ siècle. M. Viollet-Leduc en fait remarquer les avantages. Malgré la réunion de tous ces feux, on sent que la fumée ne peut se répandre à l'intérieur, et que, de quelque côté que souffle le vent, elle est rapidement engouffrée dans ces tuyaux

étagés à différentes hauteurs. Absolument isolée, cette cuisine n'a pas l'inconvénient, trop commun dans nos maisons, et même dans nos palais modernes, de répandre l'odeur des fourneaux dans les appartements, et de dégoûter d'un dîner avant qu'il ne soit servi. Enfin l'auteur du *Dictionnaire* fait observer avec raison que l'aération, si nécessaire pour la cuisson des viandes, ne peut faire défaut, grâce au tirage de tant de tuyaux, et quiconque a mangé un mouton au bivouac[1] partagera l'opinion du savant architecte. Reste à savoir si ces feux énormes, ces cheminées à rôtir des bœufs tout entiers, sont applicables à nos ménages modernes et à nos estomacs dégénérés. Il est vrai qu'autrefois de telles cuisines n'étaient qu'à l'usage de princes et des riches communautés religieuses. Alors, et même jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, c'était un grand luxe que de faire cuire son dîner chez soi. On le faisait venir de chez le rôtisseur, ainsi que cela se pratique encore en Orient. Il faut ajouter que ces grands foyers et ces tuyaux multipliés servaient encore à conserver les viandes en les boucanant. Les lecteurs de Rabelais se souviennent sans doute des grosses pièces fumées que dévorent ses héros, et l'invention est ancienne, car nos ancêtres les Gaulois étaient renommés pour leurs jambons dès avant que César vînt les manger sur place.

Cette cuisine en forme de cloche, excellente assurément pour une opulente communauté comme celle de Fontevrault, a suggéré à M. Viollet-Leduc des

réflexions un peu amères sur l'architecture de notre temps. Il met en opposition l'espèce d'insouciance que les architectes d'aujourd'hui apportent dans les dispositions les plus essentielles de nos habitations, avec le soin que les maîtres d'autrefois mettaient à ménager tous les conforts qu'ils connaissaient. Il trouve qu'aujourd'hui on raisonne mal, ou point du tout, tandis que nos aïeux s'appliquaient avant tout à rechercher l'utile et le convenable.

Il y a malheureusement beaucoup de vrai dans ces observations, et elles pourraient porter sur d'autres édifices que des cuisines ; mais les architectes sont-ils les seuls coupables? Une partie des vices qu'on signale dans nos bâtiments doit revenir à ceux qui les commandent. Lorsque la civilisation est arrivée à un certain point, il paraît que ce n'est plus la satisfaction des besoins matériels qu'elle recherche. Le superflu devient alors la chose nécessaire. Il faut paraître avant d'être. Combien de gens se contentent de faire un mauvais dîner pour avoir les habits de gens assez riches pour en faire un bon? Aujourd'hui ce n'est pas pour nous que nous vivons, mais pour ceux qui nous regardent. Qu'importe que mon cabinet soit mal éclairé, mal chauffé, si les passants s'arrêtent dans la rue pour regarder les sculptures qui décorent ma porte? Trop souvent, presque toujours, en effet, on bâtit pour les passants, non pour ceux qui ont affaire à l'intérieur. L'architecte est-il seul responsable, lorsqu'on n'accepte de son art que ce qu'il a de superficiel[1]?

Les maîtres du moyen âge ont eu le bonheur de travailler pour une société ayant des besoins réels, des passions franches, ignorante d'ailleurs, et qui jugeait leurs œuvres avec son bon sens et non avec des idées d'esthétique plus ou moins confuses, résultat d'une demi-éducation. Tout préoccupés des difficultés d'exécution matérielle, ils n'avaient garde de sacrifier la réalité à l'apparence, la construction à la décoration; et c'est même pour cela que leur ornementation a un caractère si original, car on sent qu'elle est la conséquence de la construction qu'elle recouvre. Il en résulte dans leurs œuvres une homogénéité qu'on ne retrouve à aucune autre époque, sinon à l'époque brillante de l'architecture grecque. Plus que personne, M. Viollet-Leduc a fait ressortir et démontré le bons sens des architectes du moyen âge, en analysant leurs constructions et en suivant pas à pas leurs progrès. Il nous fait bien connaître ces hommes sortis des rangs du peuple et s'instruisant eux-mêmes à force de travail. Par la profondeur de pensée, l'habileté à déduire les conséquences d'un principe reconnu, probablement aussi par l'ignorance ou l'insouciance du monde, ces vieux maîtres ressemblent plus à des savants qu'à des artistes. Un savant fait une expérience dans son laboratoire et trouve quelque chose qui influera sur les destinées de l'humanité; cependant son nom ne sera jamais populaire. On sent les bienfaits de sa découverte, mais on ne la comprend pas. Et puis, qu'est-ce qu'une découverte dans la science? Une

conséquence tirée d'une découverte précédente, et, en remontant d'inventeur en inventeur, on arrive forcément à l'inconnu. Il en est de même pour les monuments du moyen âge. Ils ne sont pas l'œuvre d'un individu, mais l'œuvre d'une école. Combien peu de noms de maîtres sont arrivés jusqu'à nous! et que savons-nous sur ce qui leur appartient en propre dans leurs travaux? M. Viollet-Leduc paraît s'étonner, s'indigner même, que les annalistes religieux, si soigneux d'instruire la postérité des constructions qu'ils ont dirigées à l'époque de l'architecture monastique, n'aient pas daigné consacrer un seul souvenir aux maîtres laïques qui leur ont succédé. Je le trouve trop exigeant. Personne n'aime un successeur plus habile que soi. En outre, il y a dans la nature humaine une malheureuse tendance à intervenir dans les affaires qui ne sont pas de notre vocation ; et parmi les choses temporelles dont les ecclésiastiques aiment à se mêler, l'architecture a toujours eu beaucoup d'attraits. Aussi voit-on dans l'histoire de nos cathédrales les évêques et les bourgeois souvent en querelle pour la direction des travaux. En fin de compte, les bourgeois qui payent finissent par administrer, et les églises n'en vont pas plus mal.

P. Mérimée.

---

# NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Page 1, n. 1. — *M. Viollet-le-Duc se rendra à Vézelay... :* Au mois d'août 1834, Mérimée avait visité Vézelay (cf. F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée.* Paris, Dorbon, in-8°, 1903, p. 54) et, en 1835, il avait consacré à cette église une assez longue étude dans les *Notes d'un voyage dans le midi de la France* (Paris, Fournier, in-8°, 1835, p. 28-50). — Le 11 février 1835, il avait entretenu Jaubert de Passa de l'inscription que venait de déchiffrer Lepresvot, de Rouen (cf. *Revue d'histoire littéraire de la France,* janvier-mars 1922. — A. Monglond, *Au pays de la Vénus d'Ille : Mérimée et Jaubert de Passa,* p. 21, et p. 23 : réponse de Jaubert de Passa). En 1848, dans sa notice sur Vézelay, il dira : « L'auteur de cette notice s'applaudit d'avoir été un des premiers à signaler l'importance de cet admirable monument et à réclamer des secours auprès de l'administration (*Histoire des villes de France.* Paris, Furne, in-8°, 1848, t. V, p. 170). Plus tard, il dira comment les travaux de restauration de l'église de Vézelay furent confiés à son ami dans l'article qu'il consacrera au *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* (*le Moniteur universel,* samedi 30 décembre 1854, p. 1437).

Page 3, n. 1. — Sur les travaux de Viollet-le-Duc à Vézelay, cf. Paul Gout, *Viollet-le-Duc (1814-1897).* Paris, Champion, in-4°, 1914, p. 44. C'est sur les conseils de Delécluze que Mérimée, un peu hésitant, confia la restauration de Vézelay au jeune Viollet-le-Duc : celui-ci avait vingt-six ans ; il se heurta d'abord à des difficultés d'ordre administratif (cf. P. Gout, *ouvr. cité,* p. 44). Mérimée lui envoya, surtout au début, des instructions très précises,

comme il ressort des notes datées de décembre 1839 et de février 1840. Les archives de M. Georges Viollet-le-Duc contiennent à ce sujet des pièces intéressantes, échelonnées entre 1840 et 1859 : un rapport daté du 21 mars 1840 ; — une lettre du ministre (signée Cavé), du 7 avril, lui confiant la direction des travaux ; — la copie d'une lettre de Viollet-le-Duc au ministre datée du 2 octobre ; — une lettre de Viollet-le-Duc à Vitet datée du 2 octobre ; — une lettre au même datée du 19 juin 1842 ; etc... — Cf. également la lettre de Viollet-le-Duc à Mérimée, Autun, 6 mai 1844 (*Lettres inédites de Viollet-le-Duc*. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, in-8°, 1902, p. 1).

Page 3, n. 2. — *Saulieu est sur votre route*... : Cette petite ville ancienne est située, en effet, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Vézelay, dans la Côte-d'Or, sur la route d'Avallon à Autun. En 1834, Mérimée avait visité son ancienne abbatiale, l'église Saint-Andoche, et avait fait accorder une petite subvention pour la restauration du portail (le chœur et la tour de gauche avaient été reconstruits au XVIII[e] siècle). En 1835, il l'avait signalée dans ses *Notes d'un voyage dans le midi de la France* (p. 55). Cinq ans plus tard, l'église, « salie de l'horrible badigeon blanc dont on se croit obligé de couvrir toutes nos églises, sans doute d'après ce principe du médecin de M. de Pourceaugnac : *Album est disgregativum visûs* » (*ouvr. cité*, p. 55), était encore en très mauvais état. Aussi Mérimée envoie-t-il Viollet-le-Duc la visiter. Le 24 mars 1844, celui-ci sera chargé par la Commission des Monuments historiques de vérifier à nouveau l'état de l'église et de faire un devis (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 47, note 1).

Page 4, n. 1. — *10 mars 1840 :* Viollet-le-Duc répond à la lettre du 7 mars.

—, n. 2. — *M. Leblanc :* l'architecte du département de l'Yonne. Le 26 septembre 1840, Vitet adressera à Mérimée une longue lettre où il le priera de hâter les travaux de restauration de Vézelay. Cette lettre inédite appartient à M. G. Viollet-le-Duc.

Page 5, n. 1. — *Caristie :* l'architecte, ami et collaborateur de Mérimée, dont il suivra les conseils, surtout en Provence, et particulièrement à Orange et à Arles (cf. *Rapport sur l'amphithéâtre d'Arles,* 27 janvier 1845, dans l'ouvrage de E. du Sommerard, *les Monuments historiques de France à l'Exposition universelle de Vienne.* Paris, in-4°, 1876, p. 33-41. — *Rapport sur la Sainte-Chapelle,* 28 août 1849. *Bulletin des Comités historiques* (*Archéologie et Beaux-Arts,* t. I, p. 226-231), etc... Caristie était membre de la Commission des Monuments historiques.

—, n. 2. — *Rue Jacob, n° 18 :* Appartement habité par Mérimée jusqu'au moment où il alla rue de Lille (août 1852) occuper la maison (n° 52) qui fut brûlée pendant la Commune.

Page 6, n. 1. — *1846... :* De 1843 à 1846, Mérimée et Viollet-le-Duc firent de nombreuses tournées ensemble ; ils s'accordaient à merveille (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 46 et n. 4. — *Lettres inédites de Viollet-le-Duc,* recueillies et annotées par son fils. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1902, in-8°. Préface, p. v. Lettres de 1843-1844... — Mérimée, *Lettres à une Inconnue,* t. I, p. 185. Vézelay, 8 août 1843).

—, n. 2. — *J'ai montré votre lettre... :* Cette lettre est une réponse à une lettre de Viollet-le-Duc, en date du 3 mars 1846 (publiée dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc,* p. 6). Viollet-le-Duc y jetait un cri d'alarme au sujet de la façade et du clocher de Vézelay. La lettre de Mérimée provoqua, le 9 mars, une réponse de Viollet-le-Duc ; dans cette réponse, Viollet-le-Duc se disculpe énergiquement du reproche d'imprévoyance que Mérimée, se faisant l'écho de Vitet et de Lenormant, lui avait adressé et donne d'intéressants détails sur l'état déplorable de l'édifice (cf. *Appendice,* p. 202).

Page 7, n. 1. — *Veuillez lire cette introduction... :* Mérimée vient de composer l'*Introduction* de la monographie de Vézelay (*Archives de la Commission des Monuments historiques*). En 1848, il fera paraître dans l'*Histoire des villes de France,* publiée sous la direction d'Aristide Guilbert. Paris, Furne, Perrotin, Fournier, gr. in-8°, s. d., t. V,

p. 159 à 170 : *Vézelay*, par M. Prosper Mérimée, membre de l'Institut. (Spœlberch de Lovenjoul, dans sa *Bibliographie des œuvres complètes de Prosper Mérimée*, date à tort cette publication de 1847. Vicaire, dans son *Manuel de l'amateur de livres du XIX^e^ siècle*, donne la date exacte, cf. t. V, col. 727-728). La *Notice* de Mérimée n'est pas signée, mais le nom de l'écrivain figure à la *Table ;* une planche dessinée et gravée par Rouargue frères et représentant l'église de la Madeleine, à Vézelay, accompagne le texte.

Les archives de M. G. Viollet-le-Duc contiennent des pièces de Viollet-le-Duc sur les travaux de Vézelay, datées de 1845, 1846, 1847, 1848.....

Page 8, n. 1. — ... *le portrait de Don Pèdre :* L'*Histoire de Don Pèdre I^er^, roi de Castille*, paraît dans la *Revue des Deux Mondes* le 1^er^ décembre 1847 et le 1^er^ février 1838, puis chez Charpentier en 1848. Le portrait dessiné par Viollet-le-Duc a été reproduit en tête de l'édition originale (1848). Il est en la possession de M. Georges Viollet-le-Duc.

—, n. 2. — *M. Durrieu :* directeur des Cultes.

—, n. 3. — ... *le C^en^ Blanc* : le citoyen Charles Blanc.

Page 9, n. 1. — ... *au maire de Narbonne :* Il s'agit de la restauration de l'hôtel de ville. Viollet-le-Duc, qui dirigeait les travaux, était en difficultés avec la municipalité au sujet de la direction même des travaux et échangeait avec le maire des lettres assez vives (cf. lettres du 10 et du 22 janvier 1849, inédites. Archives de M. Georges Viollet-le-Duc).

—, n. 2. — *Viollet-le-Duc est à Londres avec Mérimée :* Sur ce voyage, cf. lettre de Mérimée à Francisque Michel, 22 juin 1850, inédite. — *Lettres de Mérimée à une Inconnue* (éd. Calmann-Lévy), t. I, p. 306-311. Londres, 1^er^ juin 1850 ; Salisbury, 15 juin 1850. Les deux amis s'occupent naturellement d'architecture et visitent les églises, en particulier celle de Salisbury. « Je suis excédé de l'architecture perpendiculaire... », déclare Mérimée (15 juin 1850, p. 309).

Cf. lettre de Delécluze du 6 juin 1850 ; cette lettre, inédite, est en la possession de M. Georges Viollet-le-Duc.

Page 9, n. 3. — *Note :* Cette note est à rapprocher de la lettre du 13 septembre 1851.

Page 10, n. 1. — *Une pièce de cette importance serait parfaitement placée dans un musée... :* Mallay ne fut pas sourd à l'appel de Mérimée et fit don du Christ au musée de Cluny. Mérimée tint à le rappeler dans l'article qu'il consacra à l'*Hôtel de Cluny* dans le *Moniteur universel* du vendredi 3 février 1854 (feuilleton, p. 133 et 134) et qui fut reproduit dans les *Mélanges historiques et littéraires.* Paris, Calmann-Lévy, in-12, s. d. [1855] : « M. Mallay, architecte attaché à la Commission des Monuments historiques, a fait cadeau au musée d'un Christ en bois, du XII^e siècle, haut de six pieds et d'un travail très remarquable » (*Mélanges...,* p. 232). Le Christ est, en effet, du XII^e et non du XIII^e siècle, comme Mérimée l'avait dit tout d'abord. Il fut placé dans la chapelle du musée de Cluny.

—, n. 2. — *Avant-hier, en quittant Clermont... :* Du 15 août environ au 10 octobre 1850, Mérimée fait une tournée dans le centre et le midi de la France (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée.* Paris, Dorbon, in-8°, 1903, p. 280-285). C'est douze jours après avoir quitté Clermont-Ferrand qu'il découvre au Puy la fameuse fresque des *Arts libéraux* (23 septembre. — Cf. *Lettres aux Lagrené.* Paris, in-8°, 1904, p. 39. — Lettre à Requien du 28 septembre dans Chambon, *ouvr. cité,* p. 282).

—, n. 3. — *... votre mémoire a fait effet sur les gens de Carcassonne :* C'est le mémoire qui paraîtra deux ans plus tard sous le titre : *Rapport adressé à Son Excellence Monsieur le ministre d'État sur les restes de l'ancienne cité de Carcassonne,* mars 1853. Paris, J. Claye, in-8°, 1853. Viollet-le-Duc avait déjà fait un rapport le 15 janvier 1849. — Sur Carcassonne, cf. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Paris, Fournier, in-8°, 1835, p. 436.

—, n. 4. — *... du pointu :* surnom que Mérimée donne toujours à l'évêque.

Page 11, n. 1. — *Auray :* L'établissement du texte a présenté quelque difficulté, car l'écriture de Mérimée, surtout dans les dernières années est défectueuse. J'ai cru devoir corriger certaines inadvertances, que Mérimée eût corrigées lui-même, rétablir la ponctuation, rectifier certains noms propres... Lorsqu'il m'a été impossible de déchiffrer ceux-ci avec certitude, j'ai mis la mention *Illisible.* Quelquefois un doute peut subsister ; ainsi Mérimée écrit ici *Auray ;* ne serait-ce pas un lapsus pour *Ainay,* la célèbre abbaye lyonnaise? Dans un cas semblable je respecte le texte, mais je signale la difficulté.

—, n. 2. — *Denuelle :* le peintre décorateur.

—, n. 3. — *A. Mallay :* architecte du département du Puy-de-Dôme (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée.* Paris, Dorbon, in-8°, 1903, p. 245 et 282, n. 2). Il a laissé quelques études locales, un peu vieillies : *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du département du Puy-de-Dôme.* Moulins, in-fol., 1841. — *Classification des églises du diocèse de Clermont* (*Mémoires de l'Académie des sciences de Clermont,* 1870). — *Monographie de la cathédrale du Puy.* Le Puy, 1904.....

Sur le Christ en question, cf. la *Note* du 7 septembre 1851.

Page 13, n. 1. — *La loi des 400,000 francs... :* loi augmentant les crédits accordés aux Monuments historiques ; il s'agissait, en l'espèce, de la restauration de Notre-Dame.

—, n. 2. — *... sur la question de l'appartement... :* Il s'agit sans doute de la maison située 52, rue de Lille.

—, n. 3. — *J'entre aujourd'hui à la Conciergerie :* Mérimée venait d'être condamné à 1,000 francs d'amende et à quinze jours de prison à cause de l'article publié le 15 avril 1852 dans la *Revue des Deux Mondes* sur l'affaire Libri (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 294-311). — *Lettres inédites de Prosper Mérimée.* Moulins, in-8°, 1900, p. XXXIV-XXXIX. — *Lettres à M. et Mme Lenormant* (*Revue de Paris,* 15 novembre 1895, p. 440-443).

Page 14, n. 1. — *MAGISTRO... :* C'est l'inscription que Mé-

rimée proposa pour l'église de Vézelay. Elle ne fut pas utilisée.

Page 14, n. 2. — ... *le père Hase :* Il s'agit du philosophe allemand qui était le confrère de Mérimée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

—, n. 3. — *Voici votre mémoire... :* Il s'agit d'un long rapport sur l'église Saint-Just de Narbonne. La minute de ce rapport, daté du 29 juin 1851, est conservée dans les archives de M. G. Viollet-le-Duc.

Page 15, n. 1. — ... *du maire :* de Narbonne. — Les mêmes difficultés administratives s'étaient présentées à Vézelay.

—, n. 2. — *Toute l'économie de mon voyage... :* De septembre à novembre 1852, Mérimée fait de grandes tournées en Touraine, dans la vallée du Rhône, en Provence, en Picardie (cf. *Lettres aux Lagrené*, p. 56-61. — Lettre à F. Michel, 16 novembre 1852, inédite. — *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 323...). Le jour même où il écrit à Viollet-le-Duc, Mérimée écrit à Jenny Dacquin : il est triste, car c'est le jour de son anniversaire, et il est malade ; il pense mourir seul à l'auberge (cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 326-327. — Filon, *Mérimée et ses amis*. Paris, Hachette, in-12, 1909, p. 231). — Il est remarquable que ces préoccupations graves ne transparaissent pas dans la lettre à Viollet-le-Duc, dont le ton est plutôt enjoué. Et la maladie n'empêche pas Mérimée d'écrire une troisième lettre le même jour, la lettre à Bacciochi : nouvelle lettre d'affaires. Mérimée ne conte ses peines qu'à Jenny Dacquin.

Page 16, n. 1. — ... *à mon colonel... :* Bacciochi probablement (cf. Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*. Paris, P. Ollendorff, in-12, 1890, p. 243).

Page 17, n. 1. — ... *la machine infernale :* dirigée contre l'Empereur (cf. Fleury et Sonolet, *la Société du Second Empire*. Paris, Albin Michel, 3 vol. in-8°, s. d. (1911), t. I, p. 319. — Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des*

*Tuileries*, 1864-1870. Paris, P. Ollendorff, in-12, 1889, p. 22).

Page 17, n. 2. — *Il n'y a absolument rien de fait :* Au sujet de la cérémonie du mariage de l'Empereur ; il était question de confier la décoration de Notre-Dame à un autre architecte que Viollet-le-Duc et Lassus.

—, n. 3. — *Romieu* : directeur général des Beaux-Arts depuis 1852, ami de Mérimée.

Page 18, n. 1. — *Nieuwerkerke*, sculpteur, surintendant des Beaux-Arts depuis 1853 (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 52). Comme Romieu, il dut sa fortune à l'Empire (cf. Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, p. 130. — On trouvera, p. 129, un portrait du comte de Nieuwerkerke, d'après le dessin de Heim, que l'on comparera utilement au beau portrait exécuté par Viollet-le-Duc).

—, n. 2. — *Madame de M° :* Madame de Montijo.

Page 22, n. 1. — *Tâchez de vous en tirer :* A ces renseignements Mérimée joint une *Note* détaillée sur les armes de la famille Teba (cf. *Appendice*, p. 195).

Viollet-le-Duc a laissé une magnifique aquarelle représentant la décoration de l'intérieur de Notre-Dame, telle qu'il l'avait conçue ; cette aquarelle, par les motifs de décoration et par les costumes, présente un intérêt historique. Elle est la propriété de M. Georges Viollet-le-Duc.

—, n. 2. — *Viollet-le-Duc passa en Allemagne... :* D'août à octobre 1854, Mérimée fait un grand voyage en Suisse, en Autriche et en Allemagne (cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 344-354. — *Lettres à une autre Inconnue*, p. 167-186. — Lettre à M^me^ de La Rochejacquelein (*Revue des Deux Mondes*, 1^er^ mars 1896, p. 5-6). — Lettre à F. Michel, 4 août 1854, inédite. — *Lettres aux Lagrené*, 12 septembre 1854, p. 87...), etc. — Mérimée voyage avec Viollet-le-Duc et Émile Bœswillwald (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 17-18 : lettre de Viollet-le-Duc à M. Lassus, septembre 1854). — Viollet-le-Duc a écrit des lettres d'Allemagne qui ont été publiées dans l'*Encyclopédie d'architecture*, puis réunies en une brochure sous le titre : *Lettres*

*adressées d'Allemagne à M. Adolphe Bance, architecte.* Paris, B. Bance, 1856, in-8°.

Page 24, n. 1. — Cette lettre est adressée par Mérimée à Courmont, au sujet d'un incident qui s'était produit à propos du baptême du prince impérial. Viollet-le-Duc avait été également chargé de la décoration de Notre-Dame à cette occasion. Mérimée rendit compte de la cérémonie dans le *Moniteur universel* du 13 juin 1856 : *Baptême du prince impérial : décoration de Notre-Dame.*

—, n. 2. — ... *une note dans laquelle j'ai fait entrer les faits principaux... :* Cette note est relative à l'augmentation des salaires entre 1847-1849 et 1856 et justifie l'augmentation du crédit des Monuments historiques.

Page 25, n. 1. — *Je viens de passer quelques jours à Nice... :* avant l'annexion. Cf. *Lettres à une Inconnue,* t. I, p. 363. — Lettre à Mme de La Rochejacquelein (*Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1896, p. 29). — Lettre à Childe, 5 mars 1857, dans *Quelques correspondants de Mr. et Mrs. Childe et de Edward Lee Childe.* London, Clay and Sons, 1912, in-12, p. 182-183... Mérimée cherche à s'établir en Provence.

Page 27, n. 1. — *Je crois que vous attribuez... :* Viollet-le-Duc venait de communiquer à Mérimée le manuscrit de son ouvrage : *Entretiens sur l'architecture* (sur ce livre, cf. P. Gout, *ouvr. cité,* p. 55 et 177, ch. IV). L'ouvrage, composé de deux volumes gr. in-8° illustrés de gravures sur bois, et d'un atlas in-4° de planches gravées sur acier, paraîtra chez A. Morel de 1863 à 1872.

Page 29, n. 1. — *Je ne trouve rien dans Pausanias... :* Mérimée avait étudié Pausanias sur place pendant son voyage en Grèce (1841). Il discute ici les *Entretiens* II, III et IV, qui roulent sur l'architecture grecque et sur l'architecture romaine (cf. *Entretiens sur l'architecture.* Paris, A. Morel, 2 vol. in-8°, 1863, p. 33-140). Quant au *temple de bois* rond que Mérimée cherche en vain, je n'en ai pas trouvé trace dans Pausanias. Peut-être confond-il avec les sta-

tues de bois dont il est souvent question (cf. l. II, ch. XXXI (6), p. 114 ; l. VIII, ch. XVII (2), p. 386). Aucune allusion non plus dans les lettres adressées à De Witte et que F. Chambon a publiées dans les *Notes sur Prosper Mérimée*.

Page 29, n. 2. — *Pausanias rapporte sur Delphes... :* la description des temples de Delphes et la discussion sur le nom de l'architecte Πτεράς et sur le mot πτέρις se trouvent dans la *Description de la Grèce* (Paris, F. Didot, in-4°, 1845), l. X, ch. V (10), p. 495 et 496.

—, n. 3. — *De ce que le premier temple fut bâti... :* Cf. Pausanias, *ouvr. cité*, Ibid., p. 495.

—, n. 4. — *J'ai oublié de vous parler d'un temple... :* Cf. Pausanias, *ouvr. cité*, l. VIII, ch. X, p. 376.

Page 30, n. 1. — *Il y a un passage d'Hérodote... :* Sur les Pélasges. Cf. *Histoire* d'Hérodote, l. VI, ch. CXXXVII à CXL.

Page 31, n. 1. — *Je trouve d'ailleurs que dans ce passage... :* Il s'agit du début du *Premier Entretien*. « Qu'est-ce que la barbarie? Qu'est-ce que l'art? » Cf. *ouvr. cité*, p. 9 à 11.

—, n. 2. — *... et de la non-civilisation... :* Viollet-le-Duc a tenu compte de l'observation de Mérimée (cf. *ouvr. cité*, p. 10).

—, n. 3. — *... votre manuscrit :* Il s'agit des *Entretiens sur l'architecture*.

Page 33, n. 1. — *... des triglyphes de la cella :* Cf. *Entretiens sur l'architecture. Deuxième Entretien*, p. 51-53.

—, n. 2. — *... l'Empereur acceptait votre plan :* pour la reconstruction du château de Pierrefonds (sur cette restauration, cf. Viollet-le-Duc, *Description du château de Pierrefonds*. Paris, Bance, 1857. — P. Gout, *ouvr. cité*, p. 51 et 118).

Page 35, n. 1. — *Cependant, à Athènes... :* en 1841 (sur les impressions personnelles de Mérimée à Athènes, cf. lettre à de Saulcy, publiée par M. Tourneux dans la *Nouvelle Revue*, t. XVIII, p. 231-246).

—, n. 2. — *Je vous traduis le passage de Pero Niño :* Il s'agit de la *Cronica del Conde don Pero Niño*, à qui Viollet-le-Duc

veut emprunter un passage; Mérimée lui envoie la traduction, qui paraîtra, dix ans plus tard, dans le *Dictionnaire raisonné du mobilier français*. On lit, en effet, aux pages 352 et 353 du tome I de ce *Dictionnaire :* « Pour donner une idée de ce qu'était la vie de château à la fin du XIVe siècle, nous ne saurions mieux faire que de citer un passage de la *Cronica del Conde don Pero Niño* »; et, dans la note 1 de la page 353 : « M. Mérimée a bien voulu nous traduire ce curieux passage en vieux langage français, avec lequel le texte espagnol a beaucoup de rapports ». Le passage, que Viollet-le-Duc publie ensuite, remplit trois pages. En 1867, le comte Albert de Circourt et le comte de Puymaigre publient une traduction de cette chronique, à laquelle Viollet-le-Duc renvoie dans la note 2 de la page 353. Mérimée en rend compte dans l'article intitulé : *le Victorial, Chronique de Don Pero Niño,* traduit de l'espagnol d'après le manuscrit, avec une introduction et des notes historiques, par le comte Albert de Circourt et le comte de Puymaigre. V. Palmé, éditeur, 1867, in-8° (*Moniteur universel*, lundi 9 septembre 1867, p. 1192). Cf. à ce sujet *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 313.

Page 35, n. 3. — *Je crois que vous avez omis... :* On retrouve dans cette lettre l'historien de la Grèce et de Rome (cf. *Essai sur la guerre sociale*, mai 1841. — *Conjuration de Catilina*, mars 1844. — Les six articles intitulés : *De l'histoire ancienne de la Grèce* (compte-rendu de l'ouvrage de G. Grote), parus dans la *Revue des Deux Mondes* de décembre 1847 à juillet 1856. — *Vie de César-Auguste* fragment de Nicolas de Damas, paru dans le *Constitutionnel* du 25 novembre 1850..., sans compter les dissertations érudites publiées dans la *Revue archéologique*, par exemple.

Mérimée était donc qualifié pour donner des conseils à Viollet-le-Duc. Viollet-le-Duc le lui rend en faisant l'éloge de son *Essai sur la guerre sociale* (*Entretiens sur l'architecture*, t. I, p. 69).

Page 37, n. 1. — *Venise :* De juin à octobre 1858, Mérimée

fait un grand voyage en Suisse et en Italie ; il arrive à Venise au début d'août.

Page 37, n. 2. — ... *votre recrucifiement :* Viollet-le-Duc venait d'être promu officier de la Légion d'honneur.

—, n. 3. — *M. F. :* Fould.

—, n. 4. — *Puis je vous demanderai comment vous avez le front d'admirer l'architecture des palais de Venise :* Mérimée déteste l'architecture vénitienne et n'en fait pas mystère à ses correspondants (cf. lettre à Grasset, 25 août 1858, dans F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 354-355). — *Lettres à Panizzi*, 11 août 1858 (éd. Calmann-Lévy, t. I, p. 16-17) et 25 mars 1860 (t. I, p. 77). Cf. également t. II, p. 269, 387, 388. — Lettre à M^me de La Rochejacquelein, 24 août 1858 (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1896, p. 275). — *Lettres à une Inconnue*, 18 août 1858 (t. II, p. 18-20). — Lettre à M^me de Lagrené, 24 août 1858 (*ouvr. cité*, p. 103).

—, n. 5. — ... *le Christ de Dresde :* Il s'agit sans doute du Crucifix de Jean de Bologne.

—, n. 6. — *Je suis épris d'un Bonifazio... :* « J'ai appris ici à connaître et à estimer des maîtres qu'on juge fort mal ailleurs, Bonifazio par exemple » (lettre citée à M^me de La Rochejacquelein, p. 275).

—, n. 7. — *Les modèles féminins et masculins courent les rues... :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 18.

—, n. 8. — *Je n'ai jamais vu tant de jolies femmes... Au total l'ensemble me plaît, surtout l'air de bonne humeur de tout le monde... :* Cf. lettre à M^me de La Rochejacquelein, p. 275.

Page 38, n. 1. — ... *dans le Tyrol :* Mérimée visite le Tyrol en juillet (cf. Lettre à M^me de La Rochejacquelein, Méran, 29 juillet au soir (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1896, p. 272-273). — *Lettres à une Inconnue*, 25 juillet 1858. Insprück (t. II, p. 15).

Page 41, n. 1. — Sur la fin du voyage, cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 21-24. — *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 18, 62, 77. — Lettres à M^me de La Rochejacquelein, 26 octobre

1858 (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1896, p. 566; 22 décembre 1858, p. 569-570). Sur l'ensemble du voyage, cf. F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 353-356.

Page 41, n. 2. — ... *par votre colonel* : Bacciochi. J'ignore de quoi il s'agit.

—, n. 3. — *Quant au proverbe* : Il s'agit d'un proverbe joué à Compiègne (sur le théâtre de Compiègne, cf. Alphonse Leveaux, *le Théâtre de la cour à Compiègne pendant le règne de Napoléon III*. Paris, Tresse, in-12, 1882-1885. — Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, ch. VIII).

Page 42, n. 1. — *M. Hucher* : E. Hucher, archéologue placé à la tête d'une manufacture de vitraux. Il a laissé des monographies sur l'archéologie dans le Maine et a collaboré avec Lassus et Drouet au livre intitulé : *Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe* Paris, in-8°, s. d.

—, n. 2. — ... *un article sur Villard de Honnecourt* : Cet article, intitulé *Album de Villard de Honnecourt*, parut dans le *Moniteur* du 20 décembre 1858. Il a été reproduit dans les *Études sur les arts au moyen âge*. Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1891, p. 351.

Page 43, n. 1. — *Notre princesse* : la princesse Mathilde (cf. Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, ch. IV. — Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 225).

—, n. 2. — *C'est pour vous dire* : Le début de cette lettre a été publiée par Gout (*ouvr. cité*, p. 49, n. 2).

—, n. 3. — ... *entre autres votre volume* : le premier volume du *Dictionnaire raisonné du mobilier français*. Mérimée prépare son compte-rendu (cf. *Lettres à une Inconnue*. Cannes, 22 janvier 1859, t. II, p. 37).

Page 44, n. 1. — *Que dit-on de l'Autriche?...* : Cf. *Lettres à Panizzi*. Cannes, 7 janvier 1859, t. I, p. 20 (sur l'Autriche et l'Italie, cf. Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*. Paris, Germer-Baillière, 6 vol. in-8°, 1869-1874, t. II, ch. X et XI).

—, n. 2. — *Isidore* : surnom de l'Empereur.

—, n. 3. — *Madame Ouradou* : la fille de Viollet-le-Duc,

femme de l'architecte Ouradou, le restaurateur des hospices de Beaune. Mme Ouradou venait d'avoir un enfant.

Page 45, n. 1. — *Voilà cette tartine :* le compte-rendu qui va paraître dans le *Moniteur universel* du 14 février 1859.

—, n. 2. — *Hier nous prîmes un bernard-l'hermite :* Cf. *Lettres à une Inconnue.* Cannes, 22 janvier 1859, t. II, p. 35-36. C'est la même histoire, pareillement racontée; il la raconte aussi à Mme de La Rochejacquelein (5 février 1859. *Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1896, p. 572).

Page 46, n. 1. — *Votre article avance... :* le second article sur le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française,* qui paraîtra le 15 mars 1860 dans le *Moniteur universel.*

—, n. 2. — *Le temps... s'est mis au libeccio :* « Il n'y a pas de mistral à Cannes, mais du *libeccio,* qui est quelquefois très désagréable, comme cette année par exemple, où il y avait beaucoup de neige en Italie... » (lettre à Mme de La Rochejacquelein, mardi soir. *Revue des Deux Mondes,* 15 avril 1896, p. 850). Le *libeccio* est un vent du sud-ouest, qui souffle de l'Afrique.

Page 47, n. 1. — *M. Frontera :* un Espagnol, protégé par l'Impératrice.

Page 48, n. 1. — *Note... :* Mérimée joint cette note à l'envoi de l'aquarelle.

Page 50, n. 1. — *C'est le système des tours isolées et de beaucoup de maisons en Corse* (cf. *Notes d'un voyage en Corse.* Paris, Fournier, in-8o, 1840, p. 163-174).

Page 51, n. 1. — ... *une armoire wisigothique :* Cette armoire a été exécutée sur les dessins de Viollet-le-Duc. Elle est au musée de Cluny et renferme les couronnes en question. L'acquisition de ces couronnes provoqua un incident diplomatique. L'ambassadeur d'Espagne voulut s'y opposer et la France passa outre (cf. lettre de Mérimée à Courmont, 31 mai 1859. — *Les Couronnes du musée de Cluny,* dans le *Moniteur* du 27 mars 1861, article reproduit dans les *Études sur les arts au moyen âge,* p. 373).

—, n. 2. — *Je suis charmé que l'article vous ait plu :* Il s'agit

du compte-rendu de Mérimée sur le *Dictionnaire raisonné du mobilier français,* qui venait de paraître le 14 février dans le *Moniteur universel* (cf. ce compte-rendu dans les *Appendices*). La faute de typographie que relève Mérimée existe réellement (résonné).

Page 52, n. 1. — *Sr Navarro :* le vendeur des couronnes.
—, n. 2. — *Tarbes :* Mérimée allait à Tarbes chez les Fould. Cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 67, 69, 73. — Lettre à Mme de La Rochejacquelein, 5 septembre 1859 (*Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1896, p. 588). La lettre à Viollet-le-Duc est datée d'octobre par erreur, car le séjour à Tarbes eut lieu du 6 au 10 septembre (cf. les deux lettres citées et la lettre à Childe, *ouvr. cité,* p. 195).

Page 53, n. 1. — *L'infortuné fils :* Adolphe Fould.
—, n. 2. — *On s'inquiète beaucoup d'un certain dessin... :* Il s'agit du dessin de l'Église de Saint-Sauveur.
—, n. 3. — *... le maître de cet établissement :* Fould.

Page 54, n. 1. — *... j'ai repassé les Pyrénées... :* Mérimée revient d'Espagne, où il a fait un long séjour (29 septembre-15 novembre 1859) ; il est accompagné de Bœswillwald (cf. lettres à Mme de La Rochejacquelein, 22 octobre 1859 (*Revue des Deux Mondes,* 15 avril 1896, p. 831 ; 7 novembre 1859, p. 833, novembre 1859, p. 835). — Lettre à V. Cousin, 12 novembre 1859, dans F. Chambon, *Lettres inédites de Prosper Mérimée,* p. 62-65. — *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 74-77. — *Lettres à Panizzi,* t. I, p. 63-115).

Page 55, n. 1. — *Je suis allé voir un château de Belmonte... :* Sur l'excursion de Mérimée dans la Manche, cf. lettre du 7 novembre 1859 à Mme de La Rochejacquelein. — Lettre à une Inconnue du 21 octobre 1859.

Page 56, n. 1. — *... si le dessin que la comtesse de Montijo :* Ce dessin, transmis par Fould à l'Impératrice, fut brûlé, séance tenante, par cette dernière, à l'idée qu'il pouvait être une cause de contagion, en raison de la maladie de son auteur.
—, n. 2. — *Dites-moi les fêtes :* à Compiègne. Mérimée y sera

invité. Cf. lettre à Mme de La Rochejacquelein, Cannes, 27 décembre 1859 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 838).

Page 56, n. 3. — *Cannes... :* Sur le séjour de Mérimée à Cannes, cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 77-84. — *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 68-75. — Lettres à Mme de La Rochejacquelein (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 839-843).

—, n. 4. — *... quelques jours à Grasse :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 79.

Page 57, n. 1. — *J'ai lu la brochure qui m'a plu ; je regrette de n'avoir pas lu le factum de Dupanloup :* Il s'agit sans doute de la *Protestation* de l'évêque d'Orléans contre les événements de Romagne (sur le rôle actif de Dupanloup, cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. II, p. 641).

—, n. 2. — *Je ne suis pas fâché de voir les ratichons... :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 78, 82. — *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 70-71.

—, n. 3. — *Ici nous commençons à douter du Congrès :* La création du royaume d'Italie ayant posé la question romaine, Napoléon voulut la régler pacifiquement en convoquant un Congrès ; mais les puissances européennes s'y refusèrent.

Page 58, n. 1. — *... ce pauvre Lenormant :* L'article de Mérimée parut dans le *Moniteur universel* du 1er janvier 1860 (il est daté de décembre 1859). Cf. *Portraits historiques et littéraires*. Paris, Calmann-Lévy, in-12, s. d., p. 271. — Sur Lenormant, cf. lettres à De Witte, 26 février 1845, 10 novembre (?) (Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 213-215, 477). — *Poliorcétique des Grecs* (*le Moniteur universel*, 9 novembre 1867).

Lenormant avait accompagné Mérimée en Orient en 1841, et Mérimée entretint avec lui et avec Mme Lenormant une correspondance suivie (cf. *Revue de Paris*, 15 novembre 1895, p. 418).

—, n. 2. — *... un assez bon livre sur les églises de Palestine... :* Il s'agit du livre intitulé : *Syrie centrale. Architecture*

*civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, par le comte de Vogüé. Paris, J. Baudry, 1865-1877, in-4°. Cet ouvrage avait été illustré par E. Duthoit, élève de Viollet-le-Duc et plus tard restaurateur de la cathédrale d'Amiens (sur Duthoit, cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 3 et 159).

Page 59, n. 1. — *Votre dernier volume... :* Il s'agit du quatrième volume du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*. L'article de Mérimée va paraître le 15 mars dans le *Moniteur universel* (cf. *Appendices*).

Page 60, n. 1. — *Votre article... :* Il s'agit d'un article que Viollet-le-Duc lui a envoyé, mais qui n'est pas de Viollet-le-Duc.

—, n. 2. — *Courmont :* Courmont était alors le chef du bureau des Monuments historiques.

—, n. 3. — ... *je voudrais le citer dans ma tartine :* Il s'agit du dernier article sur le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* (cf. le *Moniteur universel*, 15 mars 1860).

—, n. 4. — ... *que le Père Lacordaire sera nommé... :* à l'Académie française (cf. *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 70. — *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 82). Lacordaire fut élu, en effet, le 2 février 1860, pour remplacer Tocqueville, mort en 1859. Il sera reçu le 15 janvier 1861 (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. II, p. 642).

Page 62, n. 1. — *On m'annonçait l'élection de Lacordaire... :* Cf. lettre à Mme de La Rochejacquelein, 8 février 1860 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 840). — Lettre à Panizzi, Cannes, 17 février 1860, t. I, p. 73 (cf. Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, p. 311).

—, n. 2. — *Parler de Messine... :* Viollet-le-Duc publiait alors dans le *Moniteur universel* ses lettres sur la Sicile. Elles paraîtront réunies sous le titre : *Lettres sur la Sicile à propos des événements de juin et de juillet 1860*, par Viollet-le-Duc, architecte du gouvernement. Paris, B. Bance fils, 1860 (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 71 et note 1. — P. Gout, *ouvr. cité*, p. 81).

Page 63, n. 1. — ... *le travail de M. Berty :* Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *les Grands architectes français de la Renais-*

*sance, P. Lescot, Ph. de l'Orme, J. Goujon, J. Bullant, les Du Cerceau, les Metezeau, les Chambiges...*, par Adolphe Berty. Paris, A. Aubry, 1860, in-8°. — Tous les documents sur l'architecture et sur l'histoire de Paris publiés par cet archéologue l'ont été sous les auspices de l'édilité parisienne.

Page 63, n. 2. — *Voici ceux de Soubeyran... :* Félicitations au sujet de la publication des lettres sur la Sicile.

—, n. 3. — ... *pour notre pauvre petite boutique archéologique... :* la Commission des Monuments historiques, qu'il s'agissait alors de réorganiser. Le décret de réorganisation y fit entrer Viollet-le-Duc. — Sur Courmont, dont la place de chef de bureau était menacée, cf. lettre à Mme Lenormant, Cannes, 16 décembre 1860 (Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 369).

Page 64, n. 1. — *Dites-moi surtout pourquoi, voulant faire du libéralisme... :* sur la politique. Cf. *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 149-154. — Lettres à Childe, *ouvr. cité*, p. 198. — *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 138, 154.

Page 65, n. 1. — ... *un écrivain illustre et national :* Thiers. Mérimée cherche en vain à le rallier à l'Empire et lui en veut de sa résistance.

—, n. 2. — *Le second résultat... :* Cf. *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 157.

Page 66, n. 1. — ... *pour tenir Goyon de garde :* Goyon était le général qui commandait les troupes françaises à Rome (cf. lettres à Gobineau, 6 juillet 1859 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 740). Cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. II, p. 632).

Page 67, n. 1. — ... *notre ex-colonel :* Bacciochi sans doute.

—, n. 2. — *J. P. :* J'ignore qui désignent ces initiales.

Page 68, n. 1. — ... *manu :* peut-être le marquis de Massa (cf. Mme Carette, *Troisième série des souvenirs intimes de la cour des Tuileries*. Paris, P. Ollendorff, in-12, 1891, p. 238).

Viollet-le-Duc collaborait aux charades de Compiègne,

surtout comme décorateur et metteur en scène (cf. Alphonse Leveaux, *le Théâtre de la cour à Compiègne*, p. 100, 109, 113, 118, 125, 133, 138, 146). — Mme Carette, *Troisième série des souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 214 (cf. également p. 195, 202, 212, 214). — Gout, *ouvr. cité*, p. 51, n. 1.

Page 68, n. 2. — ... *de vous savoir consulté*... : par l'Empereur.

—, n. 3. — *Madame* : l'Impératrice.

—, n. 4. — *Quand je me rappelle nos répétitions*... : Mérimée était un des grands pourvoyeurs de charades et de proverbes au théâtre de Compiègne ; il collaborait avec Mocquart et avec Morny. Cf. lettre à Mme de La Rochejacquelein, 18 novembre 1857 (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1896, p. 261). — *Lettres à une Inconnue*, 16 novembre 1863, t. II, p. 234. — *Lettres à Panizzi*, 18 et 22 novembre 1863, t. I, p. 349-352. — Lettre à Cousin, novembre 1863 (dans Chambon, *Lettres inédites*, p. 109). — Lettre à la princesse Julie, 5 décembre 1863 (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 350, 386). — *Mémoires du comte H. de Viel-Castel sur le règne de Napoléon III* (1851-1864). Paris, chez tous les libraires, 1883-1884, 6 vol. in-8°, t. IV, p. 211. — P. Quentin-Bauchart, *les Chroniques du château de Compiègne*. P. Roger, in-8°, s. d., p. 249-250.

—, n. 5. — *Mais parmi ceux qui mettent des habits de drap noir* : Cf. *Lettres à Panizzi*, 30 décembre 1863, t. I, p. 358 (contre les cléricaux).

—, n. 6. — *Toutes les femmes, même les plus catins, sont dévotes*... : Cf. *Lettres à Panizzi*, 14 mars 1865, t. II, p. 83 : « ... toutes les femmes, même les pires catins, sont dévotes à présent. »

Page 69, n. 1. — *M. de P.* : M. de Persigny.

—, n. 2. — *La tournure des affaires d'Italie* : Cf. *Lettres à Panizzi*, 30 décembre 1863, t. I, p. 357. — Cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, ch. II, p. 35.

Page 70, n. 1 — ... *pour entendre Lacordaire et Guizot*... : à la réception de Lacordaire à l'Académie française, qui

eut lieu le 14 janvier 1861. Cf. lettre à Gobineau, 24 janvier 1861 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 742). Cette réception d'un catholique par un protestant provoqua un vif émoi et est restée célèbre (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. II, p. 642). Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, p. 314.

Page 70, n. 2. — ... *une lettre de C... :* Courmont.

—, n. 3. — ... *le patron :* sans doute Nieuwerkerke.

—, n. 4. — ... *notre ex-colonel :* le comte Bacciochi (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, p. 16).

Page 71, n. 1. — ... *de supprimer un grand journal :* sans doute le *Temps*, qui fut souvent inquiété (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, p. 369).

—, n. 2. — ... *et dites à son cousin que j'ai fait une forte tartine sur la religion des Romains* : Le cousin est l'Empereur. Il ne semble pas que Mérimée ait publié cette *tartine*.

Page 72, n. 1. — *Madame W... :* la comtesse Walewska, femme de l'ambassadeur Alexandre Walewski, que Viollet-le-Duc appelait Alexane (cf. lettre du 15 février 1865). Cf. Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 130.

—, n. 2. — ... *je n'ai pas d'épigraphes à vous donner... :* pour l'opéra que projetait Viollet-le-Duc. Mérimée était un grand pourvoyeur d'épigraphes : c'est lui qui avait fourni les épigraphes d'*Armance*.

—, n. 3. — ... *notre auguste ami :* Napoléon III.

Page 73, n. 1. — ... *avec l' « amentum » :* courroie qui retenait le javelot chez les Romains. Mérimée vient de lui consacrer une dissertation érudite. Cf. *Découverte du véritable usage de l'amentum chez les anciens* (*Revue archéologique*, septembre 1860, t. II, p. 210).

—, n. 2. — *J'ai écrit à mon président... :* Le président du Sénat ; Mérimée préparait son discours sur la pétition de Mme Libri (*le Moniteur universel*, 11 juin 1862). Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 146.

—, n. 3. — Je suis fâché du *fiasco* d'Augier. Il s'agit de la

représentation des *Effrontés*, joués le 18 janvier 1861. La pièce était dédiée à Mérimée (janvier 1861). Cf. le *Temps*, 19 septembre 1920 : *l'Anniversaire d'Émile Augier*, par A. Aderer ; 20 septembre 1920 : *Chronique théâtrale*. Il existe à Chantilly une correspondance inédite de Mérimée et d'É. Augier (fonds Spœlberch de Lovenjoul, B 395, cinq lettres ; B. 396, vingt-trois copies).

Page 74, n. 1. — *Dans l'institution du Trustee du British Museum... :* Cf. lettre à Gobineau, 9 juillet 1864 : Panizzi et les *trustees* (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 749). — *Lettres à Panizzi*, t. II, p. 171. — *Rapport sur les échanges entre les bibliothèques* (*le Moniteur universel*, 30 décembre 1860. Daté du 10 juillet 1860. Brochure in-4°, 12 p., tirage à part). Mérimée avait été chargé du rapport par la commission de réorganisation et il s'était documenté à Londres auprès de Panizzi. En 1858, il avait déjà rédigé le *Rapport sur les modifications de la Bibliothèque impériale* (*le Moniteur universel*, 20 juillet 1858. Daté du 27 mars 1858. Brochure in-4°, 27 p.).

Page 75, n. 1. — *J'ai envoyé au maréchal Vaillant... :* Mérimée se lia d'amitié avec le maréchal Vaillant à propos de la publication de la Correspondance de Napoléon Ier (cf. *Revue bleue*, 21 décembre 1907, p. 769 : *Prosper Mérimée et la correspondance de Napoléon*, par A. Chuquet ; cinq lettres de Mérimée au maréchal (1857-1859) sont publiées à la fin de cet article. Il en existe certainement d'autres. — Sur Vaillant, cf. Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 81).

Page 76, n. 1. — *Pour le pittoresque, cela ressemble au chemin de Lindau à Kempten... :* Allusion au voyage en Autriche et en Allemagne (août-octobre 1854). Sur Kempten, cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 345 (31 août 1854), et t. II, p. 265.

—, n. 2. — ... *le ministre des Beaux-Arts :* Walewski avait reçu le 24 novembre 1860 le portefeuille de ministre d'État. Au ministère d'État et de la maison de l'Empereur se rattachaient alors les services des Beaux-Arts et

des Monuments historiques, tandis que les Cultes dépendaient du ministère de l'Instruction publique.

Page 76, n. 3. — *Verdier :* Viollet-le-Duc parle d'un nommé Verdier dans des lettres inédites (cf. lettre du 22 janvier 1849 sur Narbonne) que possède M. G. Viollet-le-Duc. Est-ce le même dont parle ici Mérimée ?

Page 77, n. 1. — ... *notre hôte auguste :* l'Empereur.

—, n. 2. — ... *au sujet de l'Opéra :* Viollet-le-Duc présentait un plan au concours ouvert pour la construction d'une Académie impériale de musique (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 109-111). Il aurait pu obtenir la construction de l'Opéra, mais il préféra laisser le concours ouvert ; Garnier fut choisi.

—, n. 3. — ... *notre général fait beaucoup d'esbroufe à propos de la propriété littéraire :* Il s'agit de Walewski ; Mérimée l'appelle *général* à cause du rôle qu'il a joué en Pologne comme aide de camp en 1831 ; Walewski a été officier d'ordonnance du maréchal Gérard. En 1861, il élabora et présenta la loi sur la propriété artistique et littéraire.

Page 78, n. 1. — ... *lorsque l'adresse sera votée :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 19 mars 1861, t. I, p. 190. — T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, ch. IV, p. 96.

—, n. 2. — ... *avant d'aller blackbouler le pape :* Il s'agit de la discussion au Sénat sur le pouvoir temporel du pape (cf. *Lettres à Panizzi*, Paris, 25 février 1861, t. I, p. 174). Cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, ch. VII, p. 206.

—, n. 3. — *Je trouve que ces messieurs ont bien fait les choses :* Il s'agit du jugement sur l'Opéra.

—, n. 4. — *Duc :* architecte du Palais de Justice. — Viollet-le-Duc loue son travail sur le Colisée dans les *Entretiens sur l'architecture*, t. I, p. 137.

Page 79, n. 1. — ΔΟΚΙΜΑΖΕΙΝ... : Viollet-le-Duc avait demandé à Mérimée de lui trouver une devise destinée à figurer sur les livres de sa bibliothèque. Il se conforma à l'avis de Mérimée. Sur cette devise, cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 75, n. 1.

Page 80, n. 1. — ... *la nomination de Lacordaire :* Cf. lettre du 31 janvier 1860. Sur la réception de Lacordaire, qui eut lieu le 14 janvier 1861, cf. lettre à Gobineau, 24 janvier 1861 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 742). — Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, p. 314.

—, n. 2. — *Les Burgraves :* les académiciens.

—, n. 3. — *M. Dufaure :* Mérimée lui est hostile (cf. lettre à Lebrun, 13 février 1863, dans Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 384). Dufaure sera reçu à l'Académie française le 6 avril 1864 pour remplacer le duc Pasquier (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, p. 517. — Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, p. 318).

—, n. 4. — *M. F. :* Fould.

Page 81, n. 1. — ... *la visite du roi Louis de Bavière :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 13 décembre 1862, t. I, p. 300.

—, n. 2. — *Le discours au faubourg Saint-Antoine :* Il s'agit du discours de l'Empereur (cf. *Lettres à Panizzi*, 13 décembre 1862, t. I, p. 300).

—, n. 3. — *On me dit qu'on se préoccupe beaucoup du Mexique... :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 11 octobre 1862, t. I, p. 276 ; 28 février 1863, t. I, p. 330. — Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 253.

—, n. 4. — ... *voter contre le Pape :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, 28 janvier 1863, t. II, p. 216.

Page 82, n. 1. — ... *les dégâts causés par le hibou :* Mérimée, qui aimait les bêtes, avait alors un hibou que Viollet-le-Duc gardait quand son maître était à Cannes.

Page 83, n. 1. — *Dantas :* d'Antas, ami de Mérimée (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 449).

Page 84, n. 1. — *J'ai lu le discours d'Alexandre :* Walewski, qui était alors ministre d'État et de qui relevaient les Beaux-Arts. Il s'agit du discours qu'il prononça à la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts le 29 décembre 1862 (cf. le *Moniteur universel*, 29 décembre 1862, p. 1778).

—, n. 2. — ... *sur l'augmentation de crédit :* pour les Monuments historiques.

Page 84, n. 3. — *Je ne crois pas... :* Sur la politique intérieure dont parle ici Mérimée, cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 210-216. — *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 301-304.

Page 85, n. 1. — ... *la mort de l'archevêque :* Morlot, archevêque de Paris, qui était mort le 29 décembre 1862 ; il avait remplacé l'archevêque Sibour en 1857.

—, n. 2. — *Du Sommerard :* il s'agit du fils.

Page 86, n. 1. — *Mon docteur :* le docteur Maure, qui soignait Mérimée à Cannes (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 4, 395, 411, 426, 429, 433).

—, n. 2. — ... *la discussion de l'adresse :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 11 février 1863, t. I, p. 310. — T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, ch. XI.

Page 87, n. 1. — ... *je vais tirer de l'arc... :* C'était le remède que lui avait conseillé un médecin anglais. Cf. lettre à Mme de La Rochejacquelein, 28 février 1863 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 867). — Lettre à Gobineau, 3 janvier 1862 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 744).

Page 89, n. 1. — ... *archi-pointu :* archevêque. Il s'agit de l'archevêque Darboy, qui venait de remplacer l'archevêque Morlot.

Page 90, n. 1. — *M. de Païva :* l'hôtel que sa femme avait somptueusement meublé aux Champs-Élysées était alors un rendez-vous célèbre.

Page 91, n. 1. — *Je ne puis oublier qu'en 1848... :* Cf. lettres à Mme de La Rochejacquelein, 28 février 1863 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 868, Mérimée reproduit textuellement la même phrase). — Saint-Marc Girardin défendait les Polonais dans le *Journal des Débats*. En 1861, Montalembert avait publié : *Une nation en deuil : la Pologne en 1861*. Paris, in-8°. Il continue la lutte en faveur de la Pologne dans le *Correspondant*, et il publiera, en 1864, *le Pape et la Pologne*.

Page 92, n. 1. — ... *il serait bien temps qu'il y mît ordre :* Cf. *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 79.

—, n. 2. — ... *à la réception du prince de Broglie :* Albert de Broglie avait été élu membre de l'Académie française, pour remplacer Lacordaire, le 20 février 1862. Catholique fervent, rédacteur au *Correspondant,* il était néanmoins un adversaire résolu de l'Empire. Il prononça son discours de réception le 26 février 1853 ; Saint-Marc Girardin lui répondit (cf. le *Moniteur universel,* 27 février 1863, p. 296).

—, n. 3. — *Je crois qu'on donne M. Dufaure :* Cf. la lettre du 3 décembre 1861.

—, n. 4. — *Je croyais que cette commission... :* Il s'agit de la commission qui avait été instituée, sous la présidence du prince Jérôme, pour l'érection d'un monument à Napoléon Ier et à ses quatre frères, à Ajaccio. Mérimée avait été invité par le Prince à l'inauguration du monument, dont l'exécution avait été confiée à Viollet-le-Duc.

—, n. 5. — *du Prince :* le prince Jérôme.

Page 93, n. 1. — ... *des gens avec qui j'ai des liens d'hospitalité... :* depuis son voyage en Corse, en août-octobre 1839, particulièrement avec la famille de Colomba.

—, n. 2. — *Je suis ici avec Panizzi :* Sur le séjour à Biarritz (1er septembre-5 octobre 1863), cf. F. Chambon, *Lettres inédites de Prosper Mérimée,* p. 85-98. — Mérimée est de plus en plus préoccupé de sa santé ; il essaie tous les remèdes. On le verra, quelques mois plus tard, se traiter par l'arsenic que lui avait ordonné le Dr Trousseau (cf. p. 102, lettre du 2 janvier 1864). Sur ce traitement, cf. lettre à Cousin, 16 décembre 1863, dans Chambon, *Lettres inédites,* p. 130. — Lettre à E. Lee Childe, 13 février 1864, *ouvr. cité,* p. 210).

—, n 3. — *César :* l'ouvrage de l'Empereur, auquel Mérimée collabore. Napoléon III semblait alors s'en désintéresser (cf. lettre à Cousin, 23 septembre 1863, dans Chambon, *Lettres inédites...,* p. 98).

—, n. 4. — *La question cléricale :* Cf. lettre du 23 septembre 1863 à V. Cousin (*Ibid.,* p. 98).

Page 94, n. 1. — ... *pris aux Mexicains :* Ibid.

—, n. 2. — ... *l'affaire du musée Campana :* Les riches collections du marquis Campana, ruiné et condamné par les tribunaux italiens, avaient été, après certains prélèvements, achetées par la France pour la somme de 4,800,000 francs, en 1861. Installées d'abord au Palais de l'Industrie, elles furent ensuite, après de minutieuses expertises de la part de commissions spéciales, réparties entre le Louvre et les musées de province (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 356 : lettre de Mérimée à M^me^ Lenormant, 1^er^ novembre 1858 ; p. 362 : lettre de Mérimée à De Witte ; p. 363 : lettre de Lenormant à Schnetz, 16 janvier 1859).

—, n. 3. — ... *la note de M. Beulé... :* F. de Lasteyrie avait publié dans le *Temps* du 27 décembre 1863 un article intitulé : *De la nouvelle organisation de l'École des Beaux-Arts.* Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, lui avait répondu le 31 décembre ; sa lettre est immédiatement suivie, dans le même numéro, de la réponse de Lasteyrie.

—, n. 4. — ... *de faire exécuter le décret du 13 novembre :* Il s'agit du décret réorganisant l'École des Beaux-Arts. En mars 1862, une commission avait été instituée pour réviser l'ordonnance royale du 4 août 1819 qui régissait cette École. Viollet-le-Duc publia une série d'articles intitulés : *l'Enseignement des Beaux-Arts : il y a quelque chose à faire* (*Gazette des Beaux-Arts,* t. XII et XIII). Le 13 novembre 1863, un décret fut signé, réorganisant l'École (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 52, 142-143). Viollet-le-Duc y fut nommé professeur d'histoire de l'art et d'esthétique.

Page 95, n. 1. — ... *le refus de l'Angleterre... :* Sur le refus de l'Angleterre de participer au Congrès du désarmement, cf. lettres à Cousin, 28 novembre, 1^er^ et 5 décembre 1863 (Chambon, *Lettres inédites de Prosper Mérimée,* p. 113-118, 120, 123). — *Lettres à Panizzi,* 7 décembre 1863, t. I, p. 353-356. — Cf. T. Delord, *ouvr. cité,* t. III, ch. XIII, p. 467.

Page 96, n. 1. — ... *quelle étendue à peu près doit avoir ce travail... :* Il s'agit du compte-rendu sur l'*Histoire de Jules César*, qui commencera à paraître dans le *Journal des Savants* de septembre 1865.

Page 97, n. 1. — ... *la tartine de Beulé... :* Il s'agit de l'article paru dans le *Temps* (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 149-150 et n. 1, p. 149) à propos de la réorganisation de l'École des Beaux-Arts.

Page 98, n. 1. — ... *aurait accueilli son escalier :* découverte de l'escalier de l'Acropole (sur Beulé et son rôle pendant l'Empire, cf. Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*. Paris, Germer-Baillière, 6 vol. in-8°, 1874, t. VI, p. 9).

—, n. 2. — *Le grand cheval de bataille est celui-ci... :* Mérimée reprend ici les idées qu'il avait développées quinze ans auparavant dans son article : *De l'enseignement des Beaux-Arts ; l'École de Paris et l'Académie de Rome* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1848). Cet article avait été reproduit dans les *Mélanges historiques et littéraires* en 1855 (éd. Calmann-Lévy, p. 319).

Page 99, n. 1. — *Notre adresse :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, 12 décembre 1863, t. II, p. 236. — Lettre à Cousin, 15 décembre 1863, dans Chambon, *Lettres inédites de P. Mérimée*, p. 126 (cf. également p. 112).

—, n. 2. — *M. Rouher n'a pas été fort :* Cf. sur le discours de Rouher la lettre à Cousin du mardi 16 décembre 1863 (Chambon, *Lettres inédites...*, p. 129).

—, n. 3. — *M. de Persigny :* Cf. lettre à Cousin, 15 septembre 1863 (Chambon, *Lettres inédites*, p. 88). — Sur la duchesse de Persigny, cf. M^me^ Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 130.

—, n. 4. — *On me dit que Thiers est très monté :* Cf. lettre à Cousin, 28 novembre 1863 (Chambon, *Lettres inédites*, p. 115). — Lettres à la princesse Julie, 27 octobre 1863 (*Revue de Paris*, 1^er^ juillet 1894, p. 13) ; 3 novembre 1863 (*Ibid.*, p. 14-15). — Sur la situation générale et le *gâchis* dont parle Mérimée, cf. lettre à Cousin, 1^er^ dé-

cembre 1863 (Chambon, *Lettres inédites*, p. 120). — *Lettres à Panizzi*, 7 décembre 1863, t. I, p. 355.

Page 100, n. 1. — ... *j'ai eu une grande peur d'être brûlé :* Déjà ses œuvres avaient été brûlées sur la place publique, à Grasse, en 1856 (cf. Chambon, *Lettres inédites*, p. XLV. — Lettre à Mme de La Rochejacquelein, 29 août 1857 (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1896, p. 256). — *Lettres à Panizzi*, 13 février 1861, t. I, p. 172).

—, n. 2. — *M. F. :* Fould.

—, n. 3. — ... *au décret du 13 novembre :* Cf. la lettre du 5 décembre 1863.

—, n. 4. — ... *la guerre allumée par Beulé :* Sur le rôle de Beulé dans cette affaire, cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 149 et n. 1, 150. Beulé était alors secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Page 101, n. 1. — ... *je suis inquiet de nos jurys :* Le décret du 13 novembre substituait des jurys à la propre intervention de l'École des Beaux-Arts (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 147).

—, n. 2. — ... *de l'article de M. Ernest Chesneau dans le « Constitutionnel » :* Un article avait paru le 14 novembre 1863 sous le titre : *le Décret du 13 novembre et l'École des Beaux-Arts* (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 149, n. 1). — Les 22 et 29 décembre, Chesneau avait publié une étude intitulée : *les Réformes de l'École des Beaux-Arts et la réforme de M. Beulé* (cf. *Ibid.*, p. 149, n. 1).

—, n. 3. — ... *cette affaire de Danemark... :* Cf. *Lettres à une inconnue*, 12 janvier 1864, t. II, p. 240. — *Lettres à Panizzi*, 17 janvier 1864, t. II, p. 3 ; 28 janvier 1864, t. II, p. 5 (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, ch. IX, p. 270).

—, n. 4. — ... *le discours de Thiers :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 17 janvier 1864, t. II, p. 1. — Chambon, *Lettres inédites...*, p. CII-CIV.

Page 102, n. 1. — ... *ce nouveau malheur de Fould :* Déjà veuf, Fould perdit ses enfants.

—, n. 2. — ... *l'insertion au « Moniteur » de la lettre de Beulé et de la réponse du maréchal :* Il s'agit de la protestation

de l'Académie des Beaux-Arts signée par Beulé et de la réponse du ministre signée par Vaillant, parues dans le *Moniteur universel* du 6 janvier 1864, p. 18-19 (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 149, n. 1).

Page 103, n. 1. — *Le maréchal m'a écrit en réponse à une lettre de félicitations... :* Cette lettre de Mérimée n'a pas été publiée dans la *Revue bleue* du 21 décembre 1907 (lettres au maréchal Vaillant).

—, n. 2. — ... *pour le décret :* le décret du 13 novembre 1863.

—, n. 3. — *Courmont me dit... :* Il s'agit toujours de la réorganisation de l'École des Beaux-Arts.

—, n. 4. — *Constant Dufeux :* Mérimée en parle avec éloge dans son article sur le *Tombeau de l'amiral Dumont d'Urville* (*Constitutionnel*, 12 novembre 1844) et dans son article sur l'*Église de Germigny (Loiret)* (*Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, avril 1849). C. Dufeux a fait les planches de ce dernier article. Il était à la fois sculpteur, dessinateur et peintre. M. Georges Viollet-le-Duc possède de lui de remarquables dessins à l'encre.

Page 104, n. 1. — ... *du discours de Thiers :* Cf. lettre du 2 janvier 1864.

—, n. 2. — *La nouvelle conspiration mazzinienne... :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 17 et 28 janvier 1864, t. II, p. 1-5. Mérimée croit à la culpabilité, mitigée peut-être, de Mazzini.

—, n. 3. — *Quant à Renan :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 17 janvier et 24 mars 1864, t. II, p. 2 et p. 15. — *Lettres à une Inconnue*, 13 avril 1864, t. II, p. 245 (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, p. 228-243).

Page 105, n. 1. — *Voilà une excellente leçon :* Il s'agit du premier cours de Viollet-le-Duc à l'École des Beaux-Arts (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 84, n. 2, et p. 148).

Page 106, n. 1. — ... *devant les gamins de l'École :* Le premier cours de Viollet-le-Duc à l'École des Beaux-Arts et les suivants, d'ailleurs, provoquèrent des manifestations diverses et des scènes scandaleuses (cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 54, 67, 148).

—, n. 2. — *Je suis très affligé des débats de l'adresse, surtout*

*en ce qui concerne M. Thiers... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 4, 13, 29 février 1864, t. II, p. 6-11.

Page 107, n. 1. — *... le succès ébouriffant de l'emprunt :* Le 18 janvier 1864, le ministre des Finances, Achille Fould, avait lancé un nouvel emprunt de 300,000,000 de francs, en 3 %, au taux de 66 francs 30. En 1862, il avait converti la rente 4 1/2 % en 3 %.

Page 108, n. 1. — *Le second factum de Beulé :* Lettre adressée par l'Académie des Beaux-Arts au ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts (*Journal des Débats,* 1er février 1864) (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 149, n. 1).

Page 109. n. 1. — *J'espère que les Danois... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 1 à 8, p. 9 (lettre du 13 février 1864) ; p. 11 (lettre du 29 février 1864).

—, n. 2. — *Enfin, le Bon Dieu est toujours avec les gros bataillons :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 4 février 1864, t. II, p. 7 : « Malheureusement, le Bon Dieu a la mauvaise habitude d'être toujours du côté des gros bataillons. »

Page 110, n. 1. — *Les Anglais se conduisent en puissance de troisième ordre :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 13 février 1864, t. II, p. 10 : « Je me trompe fort, ou bientôt un jour viendra où l'Angleterre sera obligée de faire des efforts considérables pour revendiquer son rang de puissance de premier ordre... »

—, n. 2. — *... le pays de Bœswillwald :* l'Alsace.

Page 111, n. 1. — *... le pauvre Klenze est mort :* Cf. lettres à Lee Childe, *ouvr. cité,* p. 211 (lettre du 13 février 1864).

—, n. 2. — *Courmont, le pessimiste par excellence, commence à voir les choses en couleur de rose...* Le 12 février 1864, Courmont écrit à Viollet-le-Duc une lettre qui reproduit textuellement certaines suggestions de Mérimée sur la façon dont il faudrait procéder à l'avenir pour assurer la continuité du cours de Viollet-le-Duc à l'École des Beaux-Arts. De son côté, Sainte-Beuve vient de publier dans le *Moniteur universel* deux articles sur les *Entretiens sur l'architecture* de Viollet-le-Duc (15 et 22 février 1864).

— Cf. *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 151 : il prend la défense de Viollet-le-Duc. C'est pourquoi celui-ci écrit le 23 février 1864 : « Je suis certain que votre ami Mérimée, du haut de sa demeure provisoire (Cannes), sera content » (lettre de Viollet-le-Duc à Sainte-Beuve, Paris, 23 février 1864, dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, recueillies et annotées par son fils. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, in-8°, 1902, p. 45).

Page 112, n. 1. — *Je suis confondu du manifeste des ouvriers de Paris :* contre la dynastie. Les manifestes, comme les grèves, se multipliaient dans toute la France.

—, n. 2. — *Sainte-Beuve a fait un article très bon :* Il s'agit de l'article du 22 février 1864, paru dans le *Moniteur universel*, à propos des *Entretiens sur l'architecture* (cf. *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 151). Faisant allusion à cet article et à un second consacré au même sujet, Viollet-le-Duc écrivait à Sainte-Beuve la phrase rapportée plus haut (cf. n. 2 de la p. 111).

Page 113, n. 1. — *Les Prussiens et les Danois :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 29 février 1864, t. II, p. 11. — Lettre à Gobineau, 9 juillet 1864 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 748).

—, n. 2. — *L'embarras des Anglais :* Cf. *Ibid.*

Page 114, n. 1. — *Courmont vous a écrit... :* Le 18 mars 1864, Viollet-le-Duc écrira de nouveau à Courmont une lettre énergique dans laquelle il ne ménagera pas l'administration (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 48).

Page 115, n. 1. — ... *je vois à votre démission... :* Sur la dernière leçon de Viollet-le-Duc, cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 48. Lettre à Courmont, du 18 mars 1864.

Page 116, n. 1. — *N... :* Nieuwerkerke.

Page 117, n. 1. — ... *de la manière la plus précise :* Viollet-le-Duc répondit à cette lettre le 12 avril (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc...*, p. 51).

—, n. 2. — ... *je pourrais vous lire après dîner une petite*

*drôlerie :* Il s'agit sans doute de la *Chambre bleue* (cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 297)?

Page 117, n. 3. — *24 novembre :* Mérimée est revenu d'Espagne vers le 20 novembre.

Page 118, n. 1. — ... *la troupe de Morny :* Il s'agit des représentations de Compiègne, dont Viollet-le-Duc était le régisseur (cf. J. Debussy, *l'Impératrice Eugénie.* Paris, Lafitte, in-12, s. d., p. 75-79). Cf. lettre à la princesse Julie, 5 décembre 1863 (*Revue de Paris,* 1er juillet 1894, p. 17).

—, n. 2. — *Bœswillwald :* C'est à lui que la construction de la chapelle de Biarritz avait été confiée.

—, n. 3. — ... *des azulejos :* carreaux de faïence colorés.

Page 119, n. 1. — ... *mais non l'article :* Il s'agit de la réponse de Viollet-le-Duc à Vitet. Vitet avait publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1864 un article intitulé : *De l'enseignement des arts du dessin.* — Viollet-le-Duc écrivit alors sa *Réponse à M. Vitet à propos de l'enseignement des arts du dessin.* Paris, Morel, 1864 (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 150).

—, n. 2. — *C'est la politique qui a tourné la tête à Vitet :* Sur le rôle politique de Vitet, assez effacé, cf. Guizot, *M. Vitet, sa vie et ses œuvres* (*Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1874, p. 51 et suiv.). — Sur son rôle dans l'affaire de la réorganisation de l'École des Beaux-Arts, cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 150-151.

—, n. 3. — *Taine :* Taine succède à Viollet-le-Duc comme professeur à l'École des Beaux-Arts (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 55).

Page 120, n. 1. — ... *au moment de partir pour Madrid :* en octobre 1864 (cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 250). — *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 53. — Chambon, *Lettres inédites,* p. 143-146.

—, n. 2. — *Le pape me fait rire :* Cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 260 (20 janvier 1865). — *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 74 (12 janvier 1865). — Sur les affaires religieuses, cf. T. Delord, *ouvr. cité,* t. IV, ch. III.

—, n. 3. — *Papa :* l'Empereur.

Page 121, n. 1. — *Je déclare dans mon testament... :* aveu important. Mérimée fut enterré, en effet, à Cannes dans le cimetière protestant (cf. P. Bourget, *Essais de psychologie contemporaine.* Paris, Plon-Nourrit, 2 vol. in-16, 1919, t. I, p. 354).

Page 122, n. 1. — ... *le factum de Vitet : De l'enseignement des arts du dessin,* paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1864.

—, n. 2. — ... *votre réponse : Réponse à M. Vitet à propos de l'enseignement des arts du dessin.* Paris, Morel, 1864 (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 149, n. 1, et 150).

Page 123, n. 1. — *Ne croyez pas que l'Encyclique :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 12 janvier 1865, t. II, p. 74.

Page 124, n. 1. — *Thiers veut... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 27 janvier 1865, t. II, p. 76. Thiers prononça en effet deux discours *Sur la question romaine,* les 13 et 15 avril (cf. *Discours parlementaires.* Calmon, X, p. 1 à 51). Cf. à ce sujet la lettre de Mérimée à Thiers du 16 avril 1865 (dans Chambon, *Lettres inédites,* p. 156) et la lettre de Mérimée à Gobineau du 3 mai 1865 (*Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1902, p. 37). Sur les relations, souvent aigres-douces, de Mérimée avec Thiers, cf. F. Chambon, *Lettres inédites de P. Mérimée,* p. LXXXVI-CXVI. — Lettres à la princesse Julie, 2 mars 1864 (*Revue de Paris,* 1er juillet 1894, p. 19) ; 24 février 1866 (*Ibid.,* 15 juillet 1894, p. 248) ; 9 décembre 1866 (*Ibid.,* p. 256).

Page 125, n. 1. — *Je suis de votre avis... :* Il s'agit dans ce passage de la politique religieuse dont Mérimée se plaît à entretenir ses correspondants (cf. *Lettres à une Inconnue,* 20 janvier 1865, t. II, p. 260. — *Lettres à Panizzi,* 12 janvier 1865, t. II, p. 74).

—, n. 2. — *Il faudrait que la justice... :* Mérimée ne lui pardonne pas depuis l'affaire Libri.

Page 126, n. 1. — ... *défendent l'Encyclique :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 12 janvier 1865, t. II, p. 74. — T. Delord, *ouvr. cité,* t. IV, p. 105.

—, n. 2. — ... *le premier volume de César :* l'*Histoire de Jules*

*César*, par Napoléon III, dont le premier volume paraît en effet en 1865 et dont le second paraîtra en 1866 (Paris, Imprimerie impériale, 2 vol. in-fol. ; en même temps, l'ouvrage paraît chez Plon en 2 vol. gr. in-8°). Mérimée en donne le compte-rendu dans le *Journal des Savants* de septembre 1865 et juillet 1866.

Page 127, n. 1. — ... *je serais charmé d'être votre locataire :* Allusion à la maison que Viollet-le-Duc venait de se faire construire, 68, rue Condorcet.

Page 128, n. 1. — *Voilà les Anglais... :* Sur la politique anglaise et sur les affaires d'Amérique, cf. *Lettres à E. Lee Childe, ouvr. cité*, 1er, 8, 11, 24 février 1865, p. 212-218. — *Lettres à Panizzi*, 15 février 1865, t. II, p. 81.

—, n. 2. — ... *les bêtises de ses ennemis :* Il s'agit du parti clérical.

—, n. 3. — *Alexane :* Alexandre Walewski.

—, n. 4. — *en cas d'augmentation :* Il s'agit de l'augmentation du crédit affecté au service des Monuments historiques.

Page 129, n. 1. — *Cousin :* Cf. *Lettres à E. Lee Childe, ouvr. cité*, lettre du 11 février 1865, p. 215. — *Lettres à Panizzi*, 15 février 1865, t. II, p. 78-79.

—, n. 2. — ... *de la gomme adrageath :* gomme *adragant* sans doute.

Page 132, n. 1. — *L'affaire de Palikao :* Le général Cousin-Montauban, qui avait battu les Chinois à Pa-li-Kao et pris Pékin, avait reçu de l'Empereur le titre de comte de Palikao (1862) ; mais, en 1865, Napoléon III voulut faire davantage et présenta au Corps législatif un projet de dotation. Ce projet, auquel Mérimée fait allusion, fut accueilli si froidement qu'il dut être retiré (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, p. 233. — Mme Carette, *Troisième série des souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 183).

—, n. 2. — *Quant à ce tapage pour l'affaire Renan... :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, 14 avril 1865, t. II, p. 264. Le cours de Renan avait provoqué des manifestations vio-

lentes (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. III, p. 228). Deux ans plus tard. Renan sera violemment attaqué au Sénat et, seul, Sainte-Beuve le défendra. Mérimée, qui n'aime pas l'auteur de la *Vie de Jésus*, gardera le silence, mais désapprouvera les calomniateurs de Renan (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, p. 19-21).

Page 133, n. 1. — *Je pense être à Paris vers le* 25 : En réalité, il revint à Paris le 10 mars (cf. Chambon, *Lettres inédites*, p. 147 et suiv.).

—, n. 2. — *Je trouve que le Prince a bien parlé... :* le prince Napoléon à Ajaccio (cf. la lettre du 6 mai 1865). Cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. IV, p. 24.

Page 134, n. 1. — *Il s'agit du prix biennal :* Viollet-le-Duc ne suivit pas les suggestions de Mérimée.

Page 135, n. 1. — *Puisque vous allez en Corse :* Viollet-le-Duc accompagne le prince Napoléon, qui va inaugurer à Ajaccio le monument élevé à Napoléon Ier et à ses quatre frères. Viollet-le-Duc avait été l'architecte du monument (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 55 : lettre du 17 mai 1865).

—, n. 2. — ... *je regrette fort une partie de l'éloquence... :* Allusion au discours prononcé à Ajaccio par le prince Napoléon (cf. *Lettres à Panizzi*, 23 mai 1865, t. II, p. 104 ; 2 juin 1865, t. II, p. 105 : 14 et 23 juin 1865, t. II, p. 111-112). C'est lui que Mérimée appelait le *cousin tapageur*. Lettre à Gobineau, 3 juillet 1865 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 39).

Page 136, n. 1. — *Je pars lundi ou dimanche pour Biarritz :* Cf. Chambon, *Lettres inédites*, p. 170.

—, n. 2. — *La princesse Anna :* Il s'agit de la princesse Murat. Cf. *Lettres à Panizzi*, 12 septembre 1865, t. II, p. 134. — Lettre à Gobineau, 25 août 1864 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1902, p. 750). — *Lettres à la princesse Julie*, 22 août [1864] (*Revue de Paris*, 1er juillet 1894, p. 24). — Cf. Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 130-139, 201, 225.

Page 136, n. 3. — *J'ai laissé Londres :* Mérimée avait fait un séjour à Londres en juillet et en août 1865. Cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 267-270. — Chambon, *Lettres inédites de P. Mérimée,* p. 163.

—, n. 4. — « *Noble édifice du VII*e *siècle* ! » Inadvertance d'un *reporter* sans doute. Mérimée fait allusion à l'entrefilet publié en tête du *Moniteur universel* du 12 septembre 1865 et donnant des nouvelles de Biarritz. On y lit, en effet : « Leurs Majestés espagnoles et françaises sont parties avec leur suite pour Bayonne et se sont transportées à la cathédrale de cette ville, remarquable monument du plus beau style gothique et qui remonte, dit-on, au VIIe siècle » (p. 1220). C'est tantôt Bœswillwald, tantôt Viollet-le-Duc qui rédigeait ces communiqués officiels.

Page 137, n. 1. — *Le pauvre Grasset :* ami de Mérimée. Il existe une correspondance entre Mérimée et Grasset ; seuls des fragments en ont été publiés (cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux,* 10 octobre 1892, col. 395. — Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 54, 150, 155, 175, n. 2, 197, 236-237, 264, 268, 353, 355, note, 360, 371). — Cf. lettre à Gobineau, 4 décembre 1864 (*Revue des Deux Mondes,* 15 octobre 1902, p. 752) ; 12 décembre 1865 (*Ibid.*, 1er novembre 1902, p. 41). Lettre à Lenormant, 18 juillet 1860 (*Revue de Paris,* 15 novembre 1895, p. 447).

—, n. 2. — *Je ne m'attendais pas à ma défaite :* au Sénat, à propos de la loi sur les instruments de musique mécanique ou « serinettes » (cf. *Lettres à Panizzi,* 9 mai 1866, t. II, p. 191. — *Moniteur universel,* 9 mai 1866. *Discours au Sénat sur les instruments de musique mécanique,* p. 553-555). Mérimée demandait que le musicien gardât la propriété de son œuvre. « Je crois, disait-il, qu'il est injuste, du moins à mon avis, de prendre à un pauvre musicien un air pour en faire cadeau à un fabricant d'orgues mécaniques » (p. 554). Au scrutin, Mérimée fut battu par soixante-quinze voix contre vingt-deux (p. 556).

—, n. 3. — *Ce diable de Bonjean :* le président Bonjean avait répondu à Mérimée (cf. *Moniteur universel,* 9 mai 1866,

p. 555). Mérimée ne lui pardonna pas (cf. Chambon, *Lettres inédites*, p. XXXIX).

Page 138, n. 1. — *Pourtant, de cette affaire d'Allemagne... :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 13 mai 1866, t. II, p. 194.

—, n. 2. — *Le discours de M. Rouher :* sur les discours prononcés au Sénat, en particulier sur le discours de Thiers, Cf. *Lettres à Panizzi*, 4 mai 1866, t. II, p. 189. Il s'agit des affaires d'Allemagne (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. IV, ch. VI, p. 260).

Page 139, n. 1. — *... et vous me demandez ce qui se fera demain :* Mérimée se plaint souvent de l'incertitude qui règne à la cour et de l'irrésolution de l'Empereur, qui paralyse tous les projets (cf. *Lettres à Panizzi*, t. II, p. 234) — Du début de septembre au 22 octobre 1866, Mérimée est à Biarritz (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 399. — *Lettres inédites*, p. 181).

—, n. 2. — *Tout le monde va bien... :* Sur la vie à Biarritz, cf. *Lettres à Panizzi*, 8 septembre 1866, t. II, p. 232, et lettres suivantes, t. II, p. 234-243. — *Lettres à une Inconnue*, 24 septembre 1866, t. II, p. 293. — *Lettres à une autre Inconnue* (éd. Calmann-Lévy), 24 septembre 1866, p. 43-48. — *Lettres à E. Lee Childe*, *ouvr. cité*, 6 septembre 1866, p. 219.

Page 140, n. 1. — *... la chapelle de Bœswillwald :* élevée à Biarritz. Cf. lettre du 24 novembre 1864.

Page 141, n. 1. — *... à cause du môme que vous savez :* le Prince impérial.

Page 142, n. 1. — *... je serai à Paris vers le milieu de la semaine prochaine... :* Mérimée rentra à Paris le 22 octobre et y resta huit jours (cf. *Lettres à Panizzi*, 17 octobre 1866, t. II, p. 243).

—, n. 2. — *Cannes :* Sur le séjour de Mérimée à Cannes en novembre et en décembre 1866, cf. Chambon, *Lettres inédites*, p. 184-185.

—, n. 3. — *Pio Nono.* L'Impératrice voulait aller voir le

pape Pie IX à Rome ; l'Empereur s'y opposait (cf. *Lettres à Panizzi,* 29 novembre 1866, t. II, p. 259). — Lettre à Gobineau, 7 décembre 1866 (*Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1902, p. 43). — Finalement, elle renonça au voyage (cf. *Lettres à Panizzi,* 27 décembre 1866, t. II, p. 264).

Page 143, n. 1. — *Un jour la postérité apprendra :* Sur la question romaine, cf. *Lettres à Panizzi,* 18 novembre 1866, t. II, p. 256. — Lettre à la princesse Julie, 9 décembre 1866 (*Revue de Paris,* 15 juillet 1894, p. 257). — Sur la politique religieuse, cf. T. Delord, *ouvr. cité,* t. IV, ch. XIV, p. 541.

—, n. 2. — *Nous avons eu la collection de M. de Blacas soufflée... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 29 novembre 1866, t. II, p. 257.

Page 144, n. 1. — *Tutto il mondo è paese :* le monde entier est mon pays.

—, n. 2. — *J'ai vu dans les journaux que l'Académie des Beaux-Arts... :* Toujours à propos du décret du 13 novembre 1863.

—, n. 3. — *Je lis ici une histoire russe de Pierre le Grand :* Mérimée continue ses études sur l'*Histoire du règne de Pierre le Grand.* Cinq articles ont déjà paru dans le *Journal des Savants* (de septembre 1864 à février 1865) et sept autres vont paraître de juin 1867 à février 1868. — Sur l'histoire que Mérimée est en train de lire, cf. lettre à Cousin, 23 (ou 24) novembre 1866 (dans Chambon, *Lettres inédites de P. Mérimée,* p. 186 : « Je pense à eux (aux confrères du *Journal des Savants*) en lisant l'histoire de Pierre le Grand par un brave Russe qui a fouillé dans toutes les archives et qui publie jusqu'aux cahiers d'arithmétique de son héros, lequel n'a jamais su sa langue ni l'orthographe, ce qui ne l'a pas empêché de laisser un assez grand renom... »). Mérimée a envoyé à Gobineau le *Procès du tsarévitch Alexis* (tirage à part du *Journal des Savants,* septembre 1864-février 1865). Cf. lettres à Gobineau, 3 mai et 3 juillet 1865 (*Revue des Deux Mondes,* 1er no-

vembre 1902, p. 38). — Cf. lettre à Mme Lenormant, 22 décembre 1867 (*Revue de Paris*, 15 novembre 1895, p. 448).

Page 145, n. 1. — *Je me réjouis de ce que vous me dites de Rome... :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 7, 21, 27 décembre 1866, t. II, p. 260-266. — Lettre à Gobineau, 7 décembre 1866 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 43). — Lettre à V. Cousin, 23 novembre 1866 (Chambon, *Lettres inédites de P. Mérimée*, p. 185). — Lettre à la princesse Julie, 9 décembre 1866 (*Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 257).

Page 148, n. 1. — *Les Garibaldiens de Nice... :* toujours la question romaine.

—, n. 2. — *Grazie... :* « merci beaucoup, mais nous ne pouvons pas, parce qu'il y a un pacte. »

—, n. 3. — ... avec *maceoli :* avec chandelles.

—, n. 4. — *Accidente :* c'est par accident.

Page 149, n. 1. — ... *au sujet de la loi qu'on va faire voter sur le service militaire.* Après 1866, le gouvernement cherche à obtenir de la Chambre une nouvelle organisation militaire. Niel propose le service universel à la façon prussienne, pour que l'obligation militaire ne pèse plus presque uniquement sur les pauvres. Mais la Chambre n'y consent pas et refuse de soumettre au service militaire les jeunes gens de la bourgeoisie, ceux que Mérimée appelle les *cocodès*. Sur cette question, Mérimée se montre démocrate et soutient les projets de Niel (cf. la lettre du 3 janvier 1867). — Cf. *Lettres à Panizzi*, 7 janvier 1867, t. II, p. 268. — Lettre à la princesse Julie, 29 mars [1867] (*Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 260). — Cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. IV, p. 501.

Page 150, n. 1. — *On dit que vous avez fait un tableau des Trois Grâces... On me dit aussi que About a eu du succès... :* Allusion aux représentations de Compiègne et aux vers que About adressait à l'Impératrice (cf. A. Leveaux, *le*

*Théâtre à la cour de Compiègne pendant le règne de Napoléon III*, p. 181-182).

Page 151, n. 1. — ... *le voyage de Rome à vau-l'eau :* le voyage projeté par l'Impératrice. Cf. *Lettres à Panizzi*, 27 décembre 1866, t. II, p. 264.

—, n. 2. — ... *nous sommes diantrement bêtes :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, 3 janvier 1867, t. II, p. 301. — Lettre à Gobineau, 19 décembre 1868 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 54).

—, n. 3. — *J'ai peur qu'en matière d'art appliqué à l'industrie...* Déjà, en 1862, Mérimée exprimait la crainte que les Français ne fussent distancés par les Anglais en cette matière (cf. *Des applications de l'art à l'industrie à l'Exposition de Londres. — Ameublement et décoration à l'Exposition de Londres.* Rapport sur l'Exposition daté du 11 juin 1862. Publié dans les *Rapports du jury à Londres.* Paris, Chaix, 6 vol. in-8°, t. VI, p. 245-262).

Page 152, n. 1. — ... *la tour de Jean-sans-Peur :* dans la rue Étienne-Marcel. Cette tour faisait partie de l'hôtel de Bourgogne, où les *Confrères de la Passion* eurent leur théâtre à partir de 1548 et où furent représentés le *Cid*, *Andromaque* et *Phèdre*.

—, n. 2. — *Je suis toujours dans un état de santé bizarre :* Cf. *Lettres à une autre Inconnue*, 3, 17 et 31 janvier 1867, p. 65-72.

Page 153, n. 1. — ... *comme nous en avons fait en 1848 :* Mérimée fut mobilisé et prit la faction au corps de garde (cf. lettre à Lebrun, 16 mars 1848, dans Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, p. 248, n. 3). — *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 286-302. — *Mélanges historiques et littéraires* (éd. Calmann-Lévy), p. 368. — *Lettres à Panizzi*, t. II, p. 238-239. — *Lettres à E. Lee Childe, ouvr. cité*, p. 208. — Lettre à Mme de La Rochejacquelein, mercredi soir 27 juillet [1859] (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1896, p. 579).

Page 154, n. 1. — *Je suis fâché pour le pays qu'on ait renvoyé M. Fould :* Il s'agit des changements ministériels que

Mérimée pressentait depuis plus de quatre mois. Cf. lettre à Cousin, 13 octobre 1866 (dans Chambon, *Lettres inédites*, p. 181-182 : « Il y a dans son fait, je crois, écrit-il en parlant de l'Empereur, un peu de la faiblesse d'un homme qui, obligé de prendre une grande résolution, retarde autant qu'il peut le moment de décider »). — *Lettres à Panizzi*, 17 octobre 1866, t. II, p. 241 ; il annonce à Panizzi que Fould, ministre des Finances, est menacé et qu'un changement ministériel est en perspective. Mérimée était très lié avec les Fould, chez qui il descendait à Tarbes ; d'où son émoi. Cette situation ambiguë se prolongea pendant plus de trois mois. Enfin, quatre jours avant la lettre de Mérimée, le 19 janvier 1867, Napoléon III annonçait officiellement dans une lettre son intention de s'appuyer sur le *tiers parti ;* ce fut le commencement de l'Empire libéral. Mérimée désapprouve ce revirement, mais il ne se pique pas de logique, puisque, sur la question militaire, par exemple, il va plus loin dans la voie démocratique que le nouveau gouvernement (cf. la lettre du 3 janvier 1867) ; d'un autre côté, il blâme ouvertement, et il blâmera jusqu'au bout, les concessions libérales de l'Empereur (cf. *Lettres à Panizzi*, 20 janvier 1867, t. II, p. 271). — Lettre à la princesse Julie, 29 mars [1867] (*Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 260).

Page 154, n. 2 (cotée 1 par erreur). — ... *une concession faite au parlementarisme :* le Parlement obtenait le droit de questionner les ministres sur tout acte de politique intérieure et de politique extérieure.

—, n. 3 (cotée 2 par erreur) — ... *l'Adresse ennuyait beaucoup... :* On en supprima le vote, sous le prétexte qu'il devenait inutile (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. IV, p. 500).

—, n. 4 (cotée 3 par erreur). — *On s'est hâté d'avoir peur :* Aussitôt les concessions faites, l'Empereur hésite en effet, revient à la politique autoritaire de Rouher, puis à celle d'E. Ollivier et ne se décide à faire voter les lois promises qu'en 1868. Mérimée ne se fait pas faute de blâmer cette perpétuelle irrésolution.

Page 155, n. 1. — ... *au sujet de la presse... :* L'Empereur avait promis une loi sur la presse, mais il ne se hâtait pas de la faire voter (cf. T. Delord, *ouvr. cité,* t. IV, ch. xv, p. 573).

—, n. 2. — ... *que ces mots : couronnement de l'édifice :* Allusion à la lettre adressée par l'Empereur au ministre d'État et datée du 19 janvier 1867. Cf. le *Moniteur universel,* 20 janvier 1867. Partie officielle. — Mérimée relève la fin de la dernière phrase, que voici : « Par les mesures que je viens d'indiquer, mes paroles se réalisent, je n'ébranle pas le sol que quinze années de calme et de prospérité ont consolidé, je l'affermis davantage en rendant plus intimes mes rapports avec les grands pouvoirs publics, en assurant par la loi aux citoyens des garanties nouvelles, en achevant enfin le couronnement de l'édifice élevé par la volonté nationale. » Sur ce discours, cf. T. Delord, *ouvr. cité,* t. V, p. 238.

Page 156, n. 1. — *J'ai vu mourir ce pauvre Cousin... :* Cette mort fit sur Mérimée, très malade alors, une forte et durable impression. Cf. *Lettres à Panizzi,* 20 janvier 1867, t. II, p. 269. — *Lettres à une autre Inconnue,* 17 janvier 1867, p. 66-67 — Lettres à M^me^ de Beaulincourt, 18 et 25 janvier 1867, dans d'Haussonville, *Prosper Mérimée, à propos de lettres inédites* (*Revue des Deux Mondes,* 15 août 1879, p. 760, n. 1). — Lettres à la princesse Julie, 18 janvier 1867 (*Revue de Paris,* 15 juillet 1894, p. 257-258), etc... Enfin, M. Pinvert a eu l'extrême obligeance de me communiquer le renseignement suivant : « On m'a donné il y a peu de temps (1925) trois lettres inédites de Mérimée, parmi lesquelles il en est une où il raconte à l'Impératrice, avec force détails cliniques, la mort de Cousin à Cannes. Le lettre est du 14 janvier 1867. Elle a un certain intérêt parce qu'on avait prétendu que Victor Cousin, au dernier moment, aurait demandé un prêtre. Or, la lettre ne fait aucune mention de cette conversion *in extremis.* » Sur cette question, cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 401. — *Lettres inédites,* p. LXXX-

LXXXI. — H. Rebell, *les Inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée.* Paris, Dujarric, in-12, 1902, p. 241. Mérimée s'est d'ailleurs expliqué à ce sujet dans la lettre adressée à Panizzi le 20 janvier (cf. t. II, p. 270).

Page 157, n. 1. — *Appert :* le peintre Eugène Appert.

Page 158, n. 1. — *26 mai* [*1867*] *:* La lettre est certainement de 1868.

—, n. 2. — *Je suis arrivé il y a quelques jours :* Mérimée est revenu de Montpellier le 17 mai (cf. *Lettre à E. Lee Childe, ouvr. cité,* p. 223).

—, n. 3. — ... *que j'ai pris à Montpellier :* Mérimée suivait à Montpellier le traitement du docteur Bertin (bains d'air comprimé), à qui un de ses amis, avocat à Marseille, l'avait adressé. En 1868, il y séjourna du 15 avril au 17 mai. Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 427-428. — Lettres à la princesse Julie, 20 mars et 15 août [1868] (*Revue de Paris,* 15 juillet 1894, p. 262-264). — *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 326-327. — *Lettres à une autre Inconnue,* p. 154. — *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 334. — *Lettre à E. Lee Childe, ouvr. cité,* p. 223. — Lettre à Gobineau, 14 juillet 1868 (*Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1902, p. 49). Il existe une correspondance de Mérimée avec le Dr Charles Robin sur ce traitement.

—, n. 4. — ... *malgré les orages et le mauvais sang que les ratichons... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 28 mai 1868, t. II, p. 333.

Page 159, n. 1. — *Je pars aujourd'hui :* Mérimée fait un nouveau séjour à Montpellier du 3 au 20 octobre 1868. Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 430-432. — *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 336-338. — *Lettres à une autre Inconnue,* p. 166-168. — Lettre à la princesse Julie, 13 septembre [1868] (*Revue de Paris,* 15 juillet 1894, p. 265).

— n. 2. — *Merci des bonnes nouvelles que vous me donnez de Compiègne :* Mérimée demande à tous ses correspondants des nouvelles de la cour, dont il est éloigné mal-

gré lui (cf. *Lettres à une autre Inconnue*, 7 décembre 1868, p. 176).

Page 159, n. 3. — *Pour moi, je m'en vais... :* Cf. lettre au Dr Robin, 27 novembre 1868 (?), dans Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 472. — Lettres à Gobineau, 28 septembre 1867, 19 janvier 1868 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 46-47), 29 novembre 1868 (*Ibid.*, p. 51).

Page 160, n. 1. — *Pourquoi ne meurt-on pas tous à la fois...?* Cf. *Lettres à Panizzi*, 3 février 1870, t. II, p. 401. — *Lettres à une Inconnue*, 2 janvier 1866, t. II, p. 281 : « Pourquoi les hommes ne tombent-ils pas tous comme les feuilles en une saison? »

—, n. 2. — *Les conférences du Pré-aux-Clercs :* Ces conférences étaient dirigées contre l'Empire. Cf. T. Delord, *Histoire du Second Empire*, t. V, p. 372.

—, n. 3. — *La souscription Baudin :* On faisait une souscription en l'honneur du représentant Baudin, tué en 1851 sur les barricades. Il s'ensuivit contre les souscripteurs un procès où Gambetta prononça son discours célèbre contre le coup d'État (novembre 1868). C'est à quoi Mérimée fait allusion quelques lignes plus bas : l'avocat éminent, *carliste patenté*, est Gambetta, et le *goujat* est Baudin (cf. T. Delord, *Histoire du Second Empire*, t. V, ch. XIII). Lorsque Mérimée écrit un peu plus loin : « *Or, on veut donner à toute cette fripouille des institutions* », il fait allusion aux mesures libérales de l'Empereur (lois de 1868), dont profite l'opposition républicaine.

—, n. 4. — ... *me désolent :* Sur tous les incidents dont parle Mérimée, cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, ch. XIV.

Page 161, n. 1. — ... *quant à la petite vérole :* Cf. *Lettres à E. Lee Childe*, *ouvr. cité*, 14 novembre 1868, p. 226.

—, n. 2. — ... *le docteur Maure :* le principal médecin de Mérimée.

—, n. 3. — *Panizzi :* Cf. *Lettres à E. Lee Childe*, *ouvr. cité*, 14 novembre 1868, p. 226.

Page 162, n. 1. — ... *une petite drôlerie :* Sans doute *Lokis,* qui paraîtra dans la *Revue des Deux Mondes,* le 15 septembre 1869, mais dont Mérimée fait auparavant de nombreuses lectures à la cour et en petit comité. Cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 333 à 354. — Lettre à Gobineau, 29 novembre 1868 (*Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1902, p. 51-52) ; 12 septembre 1869 (*Ibid.,* p. 59). — *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 384-385, 393. — *Lettres à une autre Inconnue,* p. 107-202. — Lettre à la princesse Julie, samedi soir (*Revue de Paris,* 15 juillet 1894, p. 268). — Lettre à la princesse Mathilde (*Revue de Paris.* 15 juin 1922, p. 694).

— n. 2. — ... *de l'héritage... du duc de Luynes :* Sur la mort du duc de Luynes, cf. lettre à Lebrun, 22 décembre 1868 (dans *En l'honneur de Prosper Mérimée,* par le *Journal des Débats.* Paris et Cannes, 28 avril 1907, p. 26). — Lettre à Mme Lenormant, 22 décembre 1867 (*Revue de Paris,* 15 novembre 1895, p. 448). — Le duc de Luynes avait donné son cabinet à l'Académie française. Cf. lettre à Gobineau, 25 août 1864 (*Revue des Deux Mondes,* 15 octobre 1902, p. 751).

— n. 3. — *Elle commence assez mal pour moi :* Cf. *Lettres à une Inconnue,* 2 janvier 1869, t. II, p. 339-341. — Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 432-437.

Page 163, n. 1. — *Quelle sotte facétie... :* Les journaux avaient annoncé la mort de Nieuwerkerke, comme ils annonceront prématurément celle de Mérimée. Guizot, trompé par eux, en fera part à l'Académie. Cf. *Lettres à Panizzi,* 15 mars 1869, t. II, p. 353. — Lettre à Gobineau, 12 septembre 1869 (*Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1902, p. 58). — Lettre à la princesse Julie, 15 mars [1869] (*Revue de Paris,* 15 juillet 1894, p. 267).

Page 164, n. 1. — *Je pense que Théophile Gautier... :* Mérimée va soutenir avec Sainte-Beuve la candidature académique de Gautier contre A. Barbier ; il fera même exprès, malgré son très mauvais état de santé, le voyage de Cannes à Paris pour voter et refusera net à l'Empereur de soute-

nir Champagny. Cf. Jules Troubat, *Théophile Gautier et Sainte-Beuve* (dans le *Temps* du 5 juillet 1911). — L. Séché, *Le Cénacle de Joseph Delorme*. Paris, *Mercure de France*, 2 vol. in-8°, 1912, t. I, p. 353-358.

Page 165, n. 1. — ... *longtemps tel...* : La réponse de Viollet-le-Duc à cette lettre est datée du 5 janvier et a été publiée (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 77).

—, n. 2. — *M[lle] Lagden est fort malade* : Cf. *Lettres à une autre Inconnue*, 14 janvier 1869, p. 177. — *Lettres à Panizzi*, 22 janvier 1869, t. II, p. 352. — Lettres à Gobineau, 13 janvier et 7 février 1869 (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] novembre 1902, p. 54-55). — Sur le pessimisme de Mérimée, cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 342. — *Lettres à une autre Inconnue*, ibid., p. 177.

Page 166, n. 1. — *La princesse M.* : Mathilde. Elle avait échangé avec Sainte-Beuve deux lettres au moment où celui-ci abandonna le *Moniteur* (cf. *Lettres à la Princesse*, dernière lettre). Ces lettres furent communiquées à Viollet-le-Duc (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 79, n. 1).

—, n. 2. — *Je n'approuve pas qu'il ait porté...* : Sainte-Beuve, à la suite d'intrigues, venait de quitter le *Moniteur universel*, auquel il collaborait depuis longtemps. Mérimée ne tarda pas à l'imiter : il donnait des articles au *Moniteur* depuis 1852.

—, n. 3. — ... *en donnant une tartine à M. Dalloz...* : Le *Journal de Samuel Pepys* parut cependant dans le *Moniteur* des 12 et 13 janvier 1869, dont Paul Dalloz était l'administrateur.

Page 167. n. 1. — *21 janvier 1869* : Cette lettre est la réponse à la lettre que Viollet-le-Duc avait adressée à Mérimée le 5 janvier 1865. Elle a été publiée en partie dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 78, n. 1.

—, n. 2. — ... *la pauvre malade...* : miss Lagden.

Page 168, n. 1. — *Tout ce tracas* : Cf. *Lettres à Panizzi*, 22 janvier 1869. t. II, p. 352.

Page 169, n. 1. — Le 3 mars 1869, les Goncourt écrivent dans leur *Journal :* « Viollet-le-Duc parle de Mérimée, très malade. Il meurt d'une maladie de cœur... » Suit le jugement, très dur, que les Goncourt portent sur Mérimée ; et ils ajoutent : « Une des plus tristes fins du monde, au reste, que la fin de ce comédien de l'insensibilité. claquemuré entre deux vieilles *governess* lui rognant le boire et le manger » (éd. Charpentier, 9 vol. in-12, 1907, t. III, p. 276).

—, n. 2. — ... *la mort de mon cousin Léonor :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 6 avril 1869, t. II, p. 355. — *Lettres à une Inconnue*, 23 avril 1869, t. II, p. 344.

—, n. 3. — ... *trois élections à l'Académie :* dont celle de Gautier, qui l'intéresse particulièrement.

Page 170, n. 1. — ... *notre commission :* la commission des Monuments historiques.

—, n. 2. — *Il est évident qu'une grande révolution se brasse :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 6 avril 1869, t. II, p. 356. — Lettre à Gobineau, 11 avril 1867 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 45).

Page 171, n. 1. — *Mille amitiés :* Viollet-le-Duc fit à cette lettre, le 16 avril, une longue réponse, à laquelle Mérimée répondit le 23 avril.

—, n. 2. — *Cannes, 23 avril 1869 :* F. Chambon signale cette lettre dans les *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 436 ; en effet, elle avait été publiée déjà dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 86, n. 1. C'est la réponse à la lettre de Viollet-le-Duc du 19 mai 1869.

Page 172, n. 1. — ... *les fiocchi :* les fioritures.

—, n. 2. — ... *le ministre de l'Intérieur actuel... :* Forcade de La Roquette (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, p. 392).

—, n. 3. — *Je reviens à Paris :* Cf. *Lettres à E. Lee Childe*, *ouvr. cité*, p. 228 (lettre du 10 avril 1869).

—, n. 4. — *Je ne suis pas encore très bien :* Cf. toutes les lettres citées par Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 432-437.

—, n. 5. — ... *ma pauvre cousine... :* Cette cousine, qui habi-

tait Paris, était très malade et à demi folle (cf. *Lettres à Panizzi,* 16 et 26 août 1869, t. II, p. 375, 377).

Page 172, n. 6. — ... *la visite du prince Napoléon :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 22 avril 1869, t. II, p. 357.

Page 174, n. 1. — *Je viens de passer un mois à Saint-Cloud :* Sur ce séjour, cf. *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 349-352. — *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 367-372.

—, n. 2. — *M. Révoil :* l'architecte, père de Paul Révoil. Henri Révoil était un élève de Caristie. Architecte diocésain des Bouches-du-Rhône, du Var et de l'Hérault, il publia un ouvrage intitulé : *l'Architecture romaine du midi de la France* (1864-1867).

—, n. 3. — *J'ai répondu à Sa Majesté :* L'Impératrice, qui allait inaugurer le canal de Suez, avait invité Mérimée à l'accompagner en Égypte. Viollet-le-Duc avait été également invité. Tous deux refusèrent. Cf. *Lettres à une autre Inconnue,* 26 mai 1869, p. 191. — Lettre à Gobineau, 5 juin 1869 (*Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1869, p. 57).

—, n. 4. — *Il faut faire comme les animaux... :* Cf. *Lettres à une Inconnue,* 7 septembre 1869, t. II, p. 354.

Page 175, n. 1. — *Pour commencer par ma santé... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 392, 395 (4 et 26 décembre 1869). — *Lettres à E. Lee Childe, ouvr. cité,* 1er décembre 1869, p. 231.

Page 176, n. 1. — *Cette putréfaction ressemble à celle de la société :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 4 décembre 1869, t. II, p. 392. — *Lettres à une autre Inconnue,* 28 décembre 1869, p. 207, 210. — *Lettres à E. Lee Childe,* 1er décembre 1869, *ouvr. cité,* p. 231.

Page 177, n. 1. — *Je n'aime ni l'un ni l'autre :* Sur la politique intérieure, cf. *Lettres à une Inconnue,* 11 novembre 1869, t. II, p. 359. — *Lettres à Panizzi,* 28 octobre 1869, t. II, p. 388 ; 7 novembre 1869, t. II, p. 391 ; 4 décembre 1869, t. II, p. 392.

Page 177, n. 2. — *Je suis fâché pour la pauvre Princesse :* la princesse Mathilde (sur la Princesse, cf. *Lettres à Panizzi*, 26 août 1869, t. II, p. 377). — J'ignore à quels *cancans* et à quelles *sottises* Mérimée fait allusion.

—, n. 3. — *J'ai lu le roman de Flaubert :* Il s'agit de l'*Education sentimentale*. Mérimée, hostile dès le début à l'école naturaliste, ne manque pas une occasion de critiquer Flaubert (cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 208-209, 211-212, sur *Salammbô*. — *Lettres à E. Lee Childe, ouvr. cité*, p. 232, sur l'*Éducation sentimentale*...). Cf., plus loin, lettre du 26 janvier 1870 sur le même livre. Viollet-le-Duc est du même avis que Mérimée (cf. sa lettre du 30 janvier 1870 dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 94).

Page 178, n. 1. — *Cannes, 26 janvier 1870 :* Cette lettre a été publiée dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 92, n. 1. Viollet-le-Duc répondit le 30 janvier (*Ibid.*, p. 92).

—, n. 2. — *Pour commencer par ma santé... :* Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 437-438, et toutes les lettres citées. — Chambon cite la lettre du 26 janvier 1870 à Viollet-le-Duc (p. 437, n. 6).

—, n. 3. — ... *je parle de celui des Beaux-Arts :* Maurice Richard ; sur le nouveau ministère, qui venait d'être constitué, non sans peine, le 2 janvier, cf. *Lettres à Panizzi*, 6 janvier 1870, t. II, p. 398. — T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, p. 599.

—, n. 4. — *Rochefort fait peur... :* Il venait de créer la *Lanterne* en 1868 (cf. *Lettres à une Inconnue*, 10 février 1870, t. II, p. 361). Mérimée ne l'aime pas (cf. lettre à la princesse Julie, 15 août [1858], dans la *Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 265). — Sur Rochefort, cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. V, ch. XI, p. 285. — Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, p. 175 ; 2e série, p. 62. — Fleury et Sonolet, *ouvr. cité*, t. III, p. 185.

—, n. 5. — ... *cette affaire d'Auteuil :* le meurtre de Victor Noir, tué le 10 janvier par le prince Pierre-Napoléon Bonaparte. Cf. *Lettres à une Inconnue*, 10 février 1870, t. II, p. 361. — *Lettres à Panizzi*, 16 janvier 1870, t. II, p. 399.

— *Lettres à E. Lee Childe*, 7 février 1870, *ouvr. cité*, p. 234. — Lettres à la princesse Julie, 15 et 21 janvier 1870 (*Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 271-272). Cf. Mme Carette, *ouvr. cité*, 2e série, p. 53.

Page 178, n. 6. — *Y a-t-il eu jamais un homme... :* Allusion au discours d'Ajaccio. — Sur les cousins de l'Empereur, cf. lettre à Gobineau, 3 juillet 1865 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 39).

Page 179, n. 1. — *J'ai écrit à la princesse M*[*athilde*]... *:* Sans doute à propos du meurtre de Victor Noir (sur ce meurtre, cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. VI, ch. II, p. 44).

—, n. 2. — *J'en ai commencé une... :* Cf. *Lettres à une Inconnue*, 10 février 1870, t. II, p. 363. — Il doit s'agir de *Djoumane*, qui ne paraîtra qu'en 1873.

—, n. 3. — *... vous me ferez bien plaisir :* La longue réponse de Viollet-le-Duc à cette lettre est datée du 30 janvier 1870. Elle a été publiée dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 92.

Page 180, n. 1. — *Je vois que les questions de personne... :* Il s'agit sans doute d'un passe-droit dans une nomination.

—, n. 2. — *Est-ce de montrer par l'exemple du gâchis populaire... :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 3 février 1870, t. II, p. 402 ; 27 février 1870, t. II, p. 404.

—, n. 3. — *... le ministre désirerait étendre son empire... :* Il tenta, en effet, l'expérience d'un *Ministère des Lettres, des Sciences et des Beaux-Arts*, que Marius Richard dirigea du 2 janvier au 9 août 1870. Ce Ministère comptait, parmi ses attachés, J.-J. Weiss et Gaston Jollivet, secrétaires généraux ; Bruneau de Saint-Auban, chef du personnel ; Arsène Houssaye était inspecteur des œuvres d'art et Mérimée des Monuments historiques. Après la chute du ministère E. Ollivier, le *Ministère des Lettres* disparut.

Page 181, n. 1. — *Avez-vous entendu dire que le duc d'Aumale... :* Cf. *Lettre à E. Lee Childe*, 7 février 1870, *ouvr. cité*, p. 233, où Mérimée s'exprime dans les mêmes termes au sujet du duc d'Aumale, qui avait le désir de briguer

la succession du duc de Broglie, mort le 27 janvier (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. VI, p. 55).

Page 181, n. 2. — *On m'a montré un journal américain :* Mérimée raconte la même anecdote, dans les mêmes termes, à E. Lee Childe le 7 février 1870 (*ouvr. cité*, p. 234).

—, n. 3. — *Je suis toujours bien malade :* Cf. *Lettres à une autre Inconnue*, 9 février 1870, p. 218. — *Lettres à E. Lee Childe*, 2, 7 et 27 février 1870 (*ouvr. cité*, p. 232).

—, n. 4. — *... sarà ciò che sarà :* cela sera ce que cela sera.

Page 182, n. 1. — *Comme en février 1848, je suis frappé de la bêtise du temps :* Cf. *Lettres à Panizzi*, 3 et 27 février 1870, t. II, p. 401-405. — *Lettres à E. Lee Childe*, 2 février 1870, p. 232.

Page 183, n. 1. — *On condamne Rochefort :* Rochefort avait été poursuivi dès l'apparition du troisième numéro de la *Lanterne* (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. VI, p. 54). Il fut condamné à six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende le 22 janvier pour l'article qu'il avait publié dans la *Marseillaise*, le 11 janvier, à propos du meurtre de V. Noir. — Cf. Mme Carette, *Deuxième série de souvenirs de la cour des Tuileries*. Paris, P. Ollendorff, in-12, 1890, p. 62.

—, n. 2. — *... dans la dernière émeute :* Depuis 1866 les grèves se succédaient en province et les émeutes, avec semblant de barricades, à Paris. Cf. lettre à Gobineau, 3 juillet 1865 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 39). Il s'agit ici de l'émeute du 7 février 1870, qui suivit la condamnation de Rochefort et qui troubla Paris et Belleville. Cf. T. Delord, *ouvr. cité*, t. VI, p. 58 et 74.

Page 184, n. 1. — *Je suis toujours bien patraque :* Sur le triste état de santé de Mérimée à cette époque, Du Sommerard adresse à Viollet-le-Duc, le 17 et le 18 février 1870, des lettres intéressantes que possède M. Georges Viollet-le-Duc.

—, n. 2. — *Merci des articles :* Il s'agit des premiers articles parus dans le *Centre gauche*. Une fraction du *tiers parti*, dirigée par d'anciens parlementaires, comme Buffet et

Daru, avait constitué à la Chambre élue un parti qui prit le nom de *Centre gauche.* Viollet-le-Duc, politiquement, s'y rallia. Sur sa collaboration au *Centre gauche,* cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 62, 136, 192, n. 1 ; Viollet-le-Duc y publia dix articles (25 et 28 février ; 7, 14, 21 et 28 mars ; 4 et 24 avril ; 16 et 28 mai 1870). Cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc,* p. 93 et n. 2.

Page 185, n. 1. — *La responsabilité ministérielle... :* Depuis le sénatus-consulte de septembre 1869, le régime parlementaire est modifié dans le sens libéral et les ministres sont responsables (cf. *Lettres à Panizzi,* 5 mars 1870, t. II, p. 407).

—, n. 2. — *Vous proposez, avec raison, je pense... :* Mérimée avait déjà étudié longuement la question du concours pour l'École de Rome dans son article : *De l'enseignement des beaux-arts : l'École de Paris et l'Académie de Rome* (*Revue des Deux Mondes,* 15 mai 1848).

Page 186, n. 1. — *... mon cas est mauvais... :* Cf. *Lettres à Panizzi,* 20 mars 1870, t. II, p. 408 ; 30 mars 1870, t. II, p. 411.

Page 187, n. 1. — *... quelques bons moments avec vous... :* Ce sont les lettres alarmantes de Du Sommerard à Viollet-le-Duc (17 et 18 février 1870) au sujet de l'état de santé de Mérimée qui avaient dû inciter Viollet-le-Duc à aller revoir son ami.

—, n. 2. — *J'ai lu votre dernier article :* l'article du 4 avril 1870 dans le *Centre gauche,* intitulé : *l'École et la Ville de Paris.*

—, n. 3. — *J'ai à peu près terminé... :* Cet article n'a pas été publié ; du moins aucune bibliographie sur Mérimée ne le signale. Mérimée y revient dans la lettre du 24 avril 1870.

Page 189, n. 1. — *Je crains que le plébiscite... :* le plébiscite du 8 mai 1870 sur les réformes libérales opérées dans la Constitution de 1860 et sur la ratification du sénatus-consulte du 20 avril 1870. Les craintes de Mérimée furent

vaines : il y eut 7,000,000 de *oui* contre 1,500,000 *non* (cf. T. Delord, *ouvr. cité*, p. VI, ch. IV, p. 95).

Page 189, n. 2. — *Vos matelas jetés dans la rue... :* Une note manuscrite ajoute dans l'interligne : « Article paru dans le *Centre gauche.* » Mais je n'ai trouvé nulle part le passage en question dans les articles publiés par Viollet-le-Duc dans le *Centre gauche.*

Page 190, n. 1. — *Nous valons mieux et moins... :* Mérimée a toujours soutenu cette théorie, et le XVIe siècle lui a paru supérieur au XIXe siècle au point de vue des mœurs. Cf. lettres à Mme de La Rochejacquelein, 9 novembre 1856 (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1896, p. 21) ; 9 juin 1857 (*Ibid.*, 15 mars 1896, p. 244) ; 26 juillet 1857 (*Ibid.*, p. 246) ; 21 novembre 1857 (*Ibid.*, p. 261) ; 20 janvier 1858 (*Ibid.*, p. 263...).

Page 191, n. 1. — *E anche io sarò pittore :* et moi aussi je serai peintre.

—, n. 2. — *J'ai fini mon speech... :* Ce *speech* n'a sans doute jamais été prononcé ni publié.

Page 192, n. 1. — *Paris, 2 juin 1870 :* Cette lettre a été publiée dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. VI ; mais elle est datée sur l'original du 2 juin, non du 1er (Chambon a reproduit l'erreur dans les *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 438, n. 2).

—, n. 2. — ... *votre article :* l'article du 28 mai paru dans le *Centre gauche.*

—, n. 3. — *Extrait d'une lettre... (24 juin 1870) :* Cet extrait a été publié dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. VI et VII. Chambon l'a reproduit dans les *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 438, n. 2.

Page 193, n. 1. — *Autre extrait d'une lettre datée du 1er juillet 1870 :* Cette lettre est inédite.

—, n. 2. — *Autre extrait d'une lettre datée du 3 juillet 1870 :* Cet extrait a été publié dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. VII, mais il y est daté, par suite d'une confusion avec la lettre précédente, du 1er juillet.

Page 193, n. 3. — ... *en les quittant...* : Viollet-le-Duc partait pour un voyage d'études dans les Alpes. C'est dans ce voyage qu'il fit une chute grave au fond d'un glacier (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. VII et p. 95, n. 1. — Gout, *ouvr. cité*, p. 55). Peu de jours après son départ (18 juillet 1870), il apprenait à Mattmark que la guerre était imminente (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 94). Le 12 août, il offrait ses services au général Soumain, commandant la place de Paris. Par décret en date du 24 août, il était nommé commandant en second du corps auxiliaire du génie (à l'effectif de 3,000 hommes), sous la direction du général baron de Chabaud-Latour. Alphand, commandant à Paris et résidant à Paris, laissa à Viollet-le-Duc la direction active du corps, ainsi que les ordres conservés en témoignent (cf. E. About, article dans le *XIXe siècle*. — P. Gout, *ouvr. cité*, p. 56). Absorbé par sa nouvelle tâche, Viollet-le-Duc paraît avoir vécu jusqu'au mois suivant (Mérimée mourut le 23 septembre), complètement séparé de son ami.

## APPENDICES

*Note de Mérimée sur les armes de la famille Teba.*

Page 195, n. 1. — Cette note complète les lettres de 1854 relatives au blason de l'Impératrice. M. Jacques Meurgey, archiviste paléographe, a bien voulu en vérifier les termes et m'a adressé les remarques suivantes, dont je tiens à le remercier :

— « Navarre, Avellaneda, Arteaga, La Lama, Chaves, Teba, Leiva, La Cerda, Pacheco, Rojas, Cabrera (plutôt que Cabrero, si l'on peut lire Cabrera), Ariño, Luna, Zuñiga, Palafox et Kirkpatrick sont exacts. Je ne trouve ni Albion ni Villalpondo, mais il est difficile de lire autre chose. Quant aux trois objets dont il est question dans le § 14, je persiste à penser que ce sont trois artichauts, dont le

fleuron, si je me souviens bien, est d'un bleu violet, c'est-à-dire équivalent en héraldique à azur.

Voici quelques observations :

Navarre : armes incomplètes.

Avellaneda : on ne dit pas *aux*, mais *à* 2 loups ; les petits sautoirs se nomment *flanchis*.

Arteaga : 5 panelles (nom héraldique de la feuille de peuplier).

La Lama : on ne dit pas *orlé*, mais : « à la bordure chargée de huit flanchis ».

Chaves, Leiva... : ibid. — L'expression : *orlé de... aux étoiles de...* est défectueuse.

Pacheco : ce n'est pas une bordure chargée de coins, mais une bordure échiquetée d'or et d'azur.

Palafox : porte des fasces et non des bandes.

Les oreillers de Kirkpatrick sont des *coussins*, ce qui me paraît un peu plus « noble ».

Avant Palafox et Kirkpatrick il serait bon de mettre entre crochets *Sur le tout.*

Au point de vue blason, il y aurait des rectifications nombreuses à apporter au texte de Mérimée. »

Page 196, n. 1. — *Palafox, de gueules aux deux bandes... :* Palafox porte en réalité des *fasces* et non des bandes.

—, n. 2. — *... aux trois oreillers d'or... : alias coussins*, qui paraît plus héraldique.

*Réponses de Viollet-le-Duc.*

Page 197, n. 1. — *... à Vignory :* dans la Haute-Marne ; l'église avait été construite en 987. Elle a été restaurée par Bœswillwald.

Page 198, n. 1. — *En Italie, bien des fois... :* pendant le voyage de 1836, avec Gaucherel (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. III-V. — Gout, *ouvr. cité*, p. 34-37).

Page 199, n. 1. — *... l'ancien prieuré de Saint-Thibault :* Le 19 mars 1843, Viollet-le-Duc avait été chargé par la Com-

mission des Monuments historiques de se rendre dans la Côte-d'Or pour juger de l'état des églises de Saint-Thibault, Flavigny, Semur, Saint-Florentin... Il a laissé un long rapport sur Saint-Thibault, dont M. Georges Viollet-le-Duc possède la minute. En 1849, Mérimée publiera, dans le *Magasin pittoresque* (17e année, mai 1849, p. 145), un article anonyme sur l'*Église de Saint-Thibault (Côte-d'Or)*, avec une gravure représentant le portail de l'église ; il y parle de la porte que restaura Viollet-le-Duc.

Page 199, n. 2. — ... *depuis que je vous ai quitté... :* Viollet-le-Duc avait quitté Mérimée le 12 août. — « Je pars pour Mandeure et je quitte aujourd'hui Viollet-le-Duc, qui me convenait de cent mille façons... » (lettre de Mérimée à Lenormant, Dijon, 12 août 1843. Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 183).

Page 200, n. 1. — *Votre présence... :* Les deux voyageurs étaient passés à Vézelay le 8 août (cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 183-185. Vézelay, 8 août 1843, au soir : « J'ai pour me consoler [du métier d'homme public] un compagnon de voyage très aimable et une admirable église qui me doit de ne pas être par terre à l'heure qu'il est », écrivait-il à Jenny Dacquin).

—, n. 2. — *Pontigny :* entre Laroche et Tonnerre. Il s'agit de l'église de l'abbaye, habitée par plusieurs archevêques de Cantorbéry, entre autres saint Thomas Becket et saint Edme. L'église, construite dans la seconde moitié du XIIe siècle, était alors en très mauvais état.

—, n. 3. — ... *l'affaire de Saint-Nazaire :* église de Carcassonne, restaurée par Viollet-le-Duc (cf. *Rapport sur les restes de l'ancienne cité de Carcassonne*. Paris, Claye, 1853, p. 8). Sur cette église, cf. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*. Paris, Fournier, in-8°, 1835, p. 442-446.

Page 201, n. 1. — *Saint-Just :* ancienne cathédrale de Narbonne ; la restauration traîna et ne put être achevée par Viollet-le-Duc.

Page 201, n. 2. — *Fontfroide :* il s'agit du cloître de l'abbaye située dans l'Aude. Le 7 juillet 1843, Viollet-le-Duc avait été chargé par la Commission des Monuments historiques de faire un devis du cloître. Ce devis est accompagné de deux feuilles de dessin, dont un beau croquis, propriété de M. Georges Viollet-le-Duc.

Page 202, n. 1. — *M. Duban :* l'architecte, collaborateur de Labrouste, Vaudoyer fils et Duc.

—, n. 2. — *M. Grille de Beuzelin :* secrétaire de la Commission des Monuments historiques.

—, n. 3. — ... *pour l'Afrique :* Mérimée projetait alors un voyage en Algérie ; ce voyage n'eut jamais lieu.

—, n. 4. — *Semur, 9 mars 1846 :* Cette lettre est la réponse adressée à la lettre de Mérimée, datée du 6 mars, qui était elle-même une réponse à la lettre de Viollet-le-Duc, datée du 3 mars (cf. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, p. 6).

—, n. 5. — *Prévenir plus tôt que Vézelay tombait... :* Onze ans auparavant, Mérimée avait déjà jeté le cri d'alarme. « Il me reste à parler des dégradations épouvantables qu'a subies cette magnifique église, écrivait-il. Les murs sont déjetés, fendus, pourris par l'humidité. On a peine à comprendre que la voûte toute crevassée subsiste encore. Lorsque je dessinais dans l'église, j'entendais à chaque instant des petites pierres se détacher et tomber autour de moi. La toiture est dans un état pitoyable ; enfin, il n'est aucune partie de ce monument qui n'ait besoin de réparations » (*Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 48-49). Viollet-le-Duc a donc raison de dire : « Nous sommes tous prévenus de cela depuis longtemps... »

Page 208, n. 1. — *Le maire de Vézelay m'a promis... :* Mérimée préparait son étude sur Vézelay, qui paraîtra dans l'*Histoire des villes de France* (t. V) en mars-avril 1848, et il se documentait auprès des « autorités » locales. Il s'occupait aussi de *Saint-Antonin*, petite ville située sur l'Aveyron, entre Villefranche et Montauban, dont il est question dans la lettre suivante, et dont l'hôtel de ville, qui remonte au XII^e siècle, fut sauvé par Viollet-le-Duc.

Page 209, n. 1. — *Vous, seul de la Commission, avez vu le monument :* Mérimée connaît l'église de Vézelay depuis longtemps. Il l'a visitée dès son premier voyage dans le Midi (cf. *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Paris, Fournier, 1835, in-8°, p. 28-49). Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 52, 54, 55, 124, 170, 268, 338.

—, n. 2. —*Déjà, avant votre départ pour l'Espagne :* Mérimée était parti pour l'Espagne au début de septembre 1853 (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 322-326).

—, n. 3. — *Darcy :* plus tard architecte de la cathédrale du Mans, restaurateur de Vitré et de Fougères.

—, n. 4. — *Millet :* restaurateur de Saint-Jean de Châlons, de la cathédrale de Moulins, du château de Saint-Germain. — Eugène Millet, élève de Viollet-le-Duc, avait obtenu à l'École des Beaux-Arts le cours de construction pure en même temps que son maître obtenait la chaire d'histoire de l'art et d'esthétique (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 54, 156, n. 2).

*Lettres à M^me^ Lenormant.*

Page 210, n. 1. — *Madame... :* Une partie de la correspondance adressée par Mérimée à M^me^ et à M. Lenormant a été publiée dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1895 (p. 418-448). De plus, Chambon a publié cinq lettres de Mérimée adressées à M^me^ Lenormant dans ses *Notes sur Prosper Mérimée* (p. 450 à 453 et p. 463 à 465).

—, n. 2. — *... la mort de M. Cousin :* Cf. lettre du 23 janvier 1867.

—, n. 3. — *... le roman de M^me^ de Boigne :* Il s'agit du roman intitulé : *Une passion dans le grand monde.* Cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 450-453 : lettres de Mérimée à M^me^ Lenormant, 3 décembre 1866 et 7 janvier 1867. Ainsi Mérimée écrivit trois fois à M^me^ Lenormant au sujet du roman de M^me^ de Boigne. Cf. également *Lettres à une Inconnue,* 3 janvier 1867, t. II, p. 302.

Page 211, n. 1. — ... *je n'ai pas lu l'article de M. de Pontmartin :* sur le roman de M^me de Boigne. Cf. *Nouveaux Samedis*, 1867. T. IV : *la Comtesse de Boigne.* — A M. l'abbé de Feletz, à Paris. — En note : *Une passion dans le grand monde* (p. 211-225). L'article est sévère. — Mérimée avait fait la connaissance de Pontmartin, en 1834, à Avignon, et Pontmartin lui avait consacré, un peu après, un article où la critique tempérait la louange.

—, n. 2. — *Je suis ici avec Panizzi :* à Cannes (cf. *Lettres à une autre Inconnue*, 6 février 1867, p. 77).

—, n. 3. — ... *pour montrer le buste de Cousin... :* Après la mort de Cousin, Mérimée s'occupa de faire exécuter le buste de son ami (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 403. — *Lettres inédites*, p. LXXXII et p. 192-195 : lettres de Mérimée à Barthélemy Saint-Hilaire, 31 janvier, 19 février, 27 mars 1867).

—, n. 4. — ... *j'ai été cassé par M. Haussmann... :* sans doute d'une commission dirigeant les travaux de Paris.

—, n. 5. — *Je lui parlerai de l'affaire :* sans doute de l'achat d'un tableau par la ville de Paris. — Plus tard, Viollet-le-Duc s'élèvera violemment contre l'administration d'Haussmann, précisément à propos de l'achat de tableaux (cf. le *Centre gauche*, 24 avril 1870 : *les Expositions*). Il l'avait attaqué déjà dans l'article du 4 avril 1870 : *l'École et la Ville de Paris.*

*Articles du « Moniteur universel ».*

Page 213, n. 1. — Sur la conception du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* et sur les critiques qui furent faites de cet ouvrage, cf. P. Gout, *ouvr. cité*, p. 75-80.

On pourra comparer l'étude de Mérimée aux études de Charles Blanc (*le Temps*, 2 novembre 1879) et d'Anthyme Saint-Paul (*Viollet-le-Duc, ses travaux d'art et son système archéologique.* Paris, 1881). — *Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne.* Paris, 1894, in-8°).

Sur la valeur du *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc et sur la portée des critiques qui lui ont été adressées, cf. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française.* I : *Architecture religieuse.* Paris, A. Picard, in-8°, 1919, p. XLVIII.

Trois des articles de Mérimée ont paru ensuite en brochures (impr. Bonaventure et Ducessois, quai des Augustins, 55).

Page 214, n. 1. — *C'est le résumé consciencieux de longues recherches :* Viollet-le-Duc travailla pendant quatorze ans à son *Dictionnaire.*

—, n. 2. — *Il y a une quinzaine d'années, M. Viollet-le-Duc revint d'Italie :* Allusion au voyage d'Italie qui eut lieu en 1836 et en 1837 ; Viollet-le-Duc visita Naples, la Sicile, Rome, où il fréquenta Ingres, alors directeur de l'Académie de France, Venise dont, au rebours de Mérimée, il est enthousiaste (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 34-41).

—, n. 3. — *A son retour en France, il fut attaché, comme inspecteur... :* Simple professeur suppléant à l'École de dessin, Viollet-le-Duc fut nommé, le 17 octobre 1838, sous-inspecteur des travaux de l'hôtel des Archives du royaume, avec un traitement de 1,400 francs ; en outre, il était chargé des décorations pour les fêtes publiques (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 43).

—, n. 4. — *La Commission des Monuments historiques... :* Sur cette Commission, instituée en 1837 et présidée par Vatout, cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 42. Elle comprenait huit membres, dont Mérimée, qui remplissait les fonctions de secrétaire.

Page 215, n. 1. — ... *la restauration de l'église de Vézelay :* C'est grâce à Mérimée que Viollet-le-Duc obtient ce travail (cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 44).

—, n. 2. — ... *les voyageurs qui l'ont vu il y a douze ans :* Mérimée l'avait visité dès 1835. Cf. *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Paris, Fournier, 1835, in-8°, p. 28-49. — Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 52, 54, 55, 124, 170, 268, 338.

On trouvera l'histoire de l'abbaye dans l'étude de Méri-

mée : *Vézelay* (*Histoire des villes de France*, publiée par Aristide Guilbert. Paris, Furne, Perrotin..., in-8°, 1848, t. V, p. 159-170).

Page 216, n. 1. — *... en le chargeant de travaux non moins considérables... :* On trouvera la liste détaillée de ces travaux dans l'ouvrage de M. Gout, p. 46-47, et n. 1 p. 47.
—, n. 2. — *... la disposition même de l'ouvrage... :* Cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 76.

Page 217, n. 1. — *J'ai entendu quelques critiques adressées au plan... :* Cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 77. Ces critiques seront reprises par Charles Blanc et par Anthyme Saint-Paul.

Page 220, n. 1. — *M. Boisserée... :* Cf. *Histoire et description de la cathédrale de Cologne.* Paris, F. Didot, gr. in-fol., 1823, Atlas, t. I, p. 45-47. Mais Boisserée n'accepte pas entièrement la théorie que Mérimée lui prête (cf. p. 45). Cet architecte et archéologue allemand, né à Cologne, a laissé plusieurs ouvrages sur l'archéologie, en particulier les *Monuments de l'architecture dans le Bas-Rhin du VIIe au XIIIe siècle* (Munich, 1830-1833, gr. in-fol.). Cf. Chateaubriand : « Les forêts ont été les premiers temples de la Divinité et les hommes ont pris dans les forêts la première idée de l'architecture » (*le Génie du christianisme*, IIIe partie, livre I, ch. VIII : *Des églises gothiques*).
—, n. 2. — *En tout pays, l'art de bâtir... :* La plupart des considérations qui suivent ont déjà été développées par Mérimée dans ses études : *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, particulièrement en France* (*Annuaire historique pour l'année 1838*, publié par la Société de l'Histoire de France, mai 1837). — *Architecture militaire au moyen âge* (Instructions du Comité historique des arts et monuments. Impr. royale, août 1843). Ces deux études ont été reproduites dans l'édition Calmann-Lévy (*Études sur les arts au moyen âge*, p. 1 et 219). — *De l'architecture en France au XIXe siècle* (*le Constitutionnel*, 4 juin 1844). — *L'Architecture du Ve au XVIe siècle*, par J. Gailhabaud (*le Constitutionnel*, 12 juin 1851). — *Des monuments*

*de la France* (*le Moniteur universel*, 1er janvier 1853). Elles l'ont été également dans ses *Notes de voyage* et dans ses nombreux *Rapports*. En étudiant le détail, on s'aperçoit qu'il y a souvent concordance entre ses vues et celles de Viollet-le-Duc.

Page 222, n. 1. — *Les couvents rassemblèrent... :* Cf. *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge...* (*Études sur les arts au moyen âge*, p. 11).

Page 229, n. 1. — *... les origines de l'architecture gothique... :* Cf. *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, particulièrement en France* (cf. *Études sur les arts au moyen âge*, éd. Calmann-Lévy, p. 35-37). L'origine de l'ogive paraît à Mérimée un problème ardu (cf. lettre à Requien, Paris, 19 décembre [1834] (*Revue de Paris*, 15 mai 1898, p. 230). Entre 1834 et 1855, grâce à sa propre expérience et grâce aux travaux de Viollet-le-Duc, il a des vues plus nettes ; mais la grande autorité de son ami en la matière ne lui fait pas perdre son indépendance de jugement. — En 1858, il croit pouvoir montrer comment l'architecture gothique fut « inventée » (*Album de Villard de Honnecourt. Le Moniteur universel*, 20 décembre 1858. Article reproduit dans les *Études sur les arts au moyen âge*, p. 357). Sur Villard de Honnecourt, cf. Enlart, *ouvr. cité. Architecture religieuse*, t. II, p. 745. — Pour Mérimée, d'ailleurs, « l'ogive était connue en Orient avant de l'être en Europe et... les voyages des pèlerins en Terre-Sainte ont dû avoir pour résultat de la naturaliser chez nous » (lettre à Jaubert de Passa, 4 mai 1835. *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1922, p. 29). Jaubert de Passa l'approuve (*Ibid.*, lettre du 30 août 1835, p. 33).

Page 232, n. 1. — *M. Quatremère de Quincy :* Mérimée fait allusion au *Dictionnaire historique d'architecture* du célèbre archéologue.

Page 234, n. 1. — *Tout étant colossal dans le temple grec... :* Mérimée a étudié les monuments de la Grèce sur place pendant son voyage en 1841. L'année suivante, il publiait

une étude intitulée : *Monuments helléniques*, dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* (3e année, t. III, novembre 1842, p. 481-484). L'art grec le séduira toujours (cf. les *Marbres d'Halicarnasse*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. III, 15 juillet 1859, p. 65-78, avec deux gravures).

Page 243, n. 1. — *A voir le nombre de charmantes illustrations... :* Sur l'illustration du livre, cf. Gout, *ouvr. cité*, p. 78 et 100.

Page 245, n. 1. — *Nous croyons ces reproches injustes ; nous les avons déjà combattus... :* Sans doute lorsque Viollet-le-Duc est en cause. Mais, de très bonne heure, Mérimée s'est élevé contre l'imitation du *gothique*. Cf. *De l'architecture en France au XIXe siècle* (*le Constitutionnel*, mardi 4 juin 1844. — *L'Architecture du Ve au XVIe siècle et les arts qui en dépendent*, par Jules Gailhabaud (*le Constitutionnel*, jeudi 12 juin 1851). — *Discours à la Société des Antiquaires de Normandie* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XX (1854), p. LI-LVII).

Page 246, n. 1. — *La condition de toute bonne architecture... :* C'est la théorie que Mérimée a toujours soutenue (cf. articles cités dans la note précédente).

Page 247, n. 1. — *En résumé la décoration... :* C'est en partant de ce principe que, dans ses rapports, Mérimée insiste toujours sur la nécessité de sauver la construction d'abord, de veiller à l'appareil de l'édifice, quitte à sacrifier l'ornementation extérieure.

Page 248, n. 1. — *... d'assimiler à une mode un art... :* Cf. *Discours à la Société des Antiquaires de Normandie, ouvr. cité*, p. LV-LVII.

—, n. 2. — *Il n'y a point de matériaux... :* Cf. *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, particulièrement en France* (*Études sur les arts au moyen âge*, p. 15).

Page 253, n. 1. — *M. Beugnot... :* érudit. Il est l'auteur de travaux historiques, en particulier des *Coutumes du Beau-*

*vaisis* (1842), et de *Mémoires sur l'origine et le développement des municipalités rurales en France.* On saisit ici l'influence des *Lettres* d'Augustin Thierry sur l'affranchissement des communes (cf. *Lettres sur l'histoire de France.* Paris, Sautelet, in-8°, 1827, lettres XV à XXV, p. 210 à 467).

Page 258, n. 1. — *14 février 1859 :* Le 22 janvier 1859, Mérimée écrivait de Cannes à Jenny Dacquin : « ... J'ai fait un article sur le *Dictionnaire du mobilier* de Viollet-le-Duc, que je vais envoyer avec cette lettre. Je voudrais que vous le lussiez. Il est très court, mais il y a, je crois, une idée ou deux » ( *Lettres à une Inconnue,* t. II, p. 37).

—, n. 2. — *M. Caritidès :* « J'ai ajouté une phrase à notre éloge pour dire que nous sommes tous des Caritidès, » allusion au « fâcheux » de la comédie de Molière (cf. en particulier le Placet au Roi de la scène II de l'acte III).

(Lettre du 24 mai 1849, à Vitet (?). Cf. Chambon, *Notes sur P. Mérimée,* p. 260.)

—, n. 3. — *... un livre vraiment utile et pratique... :* Sur le *Dictionnaire raisonné du mobilier français,* cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 78-80.

—, n. 4. — *Entretiens :* Ces *Entretiens sur l'architecture* commenceront à paraître chez A. Morel en 1863.

—, n. 5. — *Ces trois ouvrages... :* sur les travaux de Viollet-le-Duc à cette époque et sur l'organisation du service des édifices diocésains. Cf. Gout, *ouvr. cité,* p. 46-47. — Mérimée, *Circulaire aux architectes diocésains,* 1857 (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 344-346).

Page 260, n. 1. — *M. Viollet-le-Duc explique fort bien... :* Cf. *Dictionnaire raisonné du mobilier français.* Paris, Bance, in-8°, 1858. Conclusion, p. 415. — Mérimée expose cette Conclusion dans les pages suivantes.

Page 262, n. 1. — *... à Constantinople :* Cf. *Constantinople en 1403* (*Revue générale de l'architecture et des travaux publics,* avril 1841. Reproduit dans les *Études sur les arts au moyen âge,* p. 305).

Page 264, n. 1. — *Le luxe, dont les jouissances... :* Cf. *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. I, p. 423.

—, n. 2. — *... les très curieux inventaires de l'argenterie des ducs de Bourgogne, publiés par le comte de Laborde :* Cf. les *Ducs de Bourgogne, études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne.* Paris, 1849-1851.

—, n. 3. — *Brantôme :* Il s'agit de la coupe d'argent du duc d'Anjou, couverte de figures obscènes (cf. *Œuvres complètes* de Brantôme. Paris, Renouard, 1882, in-8°, t. IX, p. 45-49).

Page 266, n. 1. — *L'alliance de l'art avec l'industrie... :* Mérimée reprendra trois ans plus tard ces idées dans son étude intitulée : *Des applications de l'art à l'industrie à l'Exposition de Londres. Ameublement et décoration à l'Exposition de Londres.* Rapport sur l'Exposition, 11 juin 1862 (publié dans les *Rapports du jury à Londres.* Paris, Chaix, 6 vol. in-8°, t. VI, p. 245-262. Un autre rapport, rédigé avec du Sommerard, est publié t. VI, p. 263-282).

Page 267, n. 1. — *Ce qui caractérise le mobilier du moyen âge... :* Ce passage est emprunté à l'article : *Mobilier des châteaux* (*Dictionnaire raisonné du mobilier français.* Paris, Bance, 1858, t. I, p. 360).

Page 268, n. 1. — *L'auteur fait remarquer... :* Allusion à l'article : *Fabrication des meubles. — Le Huchier* (*ouvr. cité*, p. 366).

—, n. 2. — *Il ne faut pas copier le trône d'un roi... :* Cf. *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. I, p. 423-424.

Page 269, n. 1. — *Page 47 du « Dictionnaire » :* article *Chaise.*

Page 271, n. 1. — *On en montre les nobles ais à Burgos :* Le coffre — ou prétendu coffre — du *Cid* est, en effet, dans la cathédrale de Burgos.

Page 276, n. 1. — *... de l'origine de l'arc en tiers-point :* Sur l'origine de l'ogive, cf. les études de Mérimée indiquées plus haut. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'ar-*

*chitecture française du XI$^{e}$ au XVI$^{e}$ siècle.* Paris, Bance, 1859, t. IV, p. 29.

Page 277, n. 1. — *Quatremère de Quincy... :* Cf. *Dictionnaire historique d'architecture.* Paris, A. Le Clerc, 2 vol. in-fol., 1832, t. II, p. 164 : *Ogive,* et Arcisse de Caumont, *Abécédaire d'archéologie française,* 3 vol. in-8°. Caen, 1850 [Ère gallo-romaine ; architecture religieuse ; architecture civile et militaire]. M. Enlart a montré le contresens que Caumont commet sur la signification du mot *ogive* (cf. *Manuel d'archéologie française.* I : *Architecture religieuse,* p. XVIII, XXX et XLII).

—, n. 2. — ... *architecture ogivale :* La lutte contre le mot *gothique* n'est pas terminée. Cf. Enlart, *ouvr. cité,* p. XXXV-XXXVII.

—, n. 3. — *Un professeur allemand... :* Sulpice Boisserée, dans l'ouvrage cité plus haut (cf. *Histoire et description de la cathédrale de Cologne,* p. 46-47).

Page 278, n. 1. — ... *un maître d'œuvre :* Sur les maîtres d'œuvre, cf. Enlart, *ouvr. cité,* t. II, p. 740.

Page 279, n. 1. — ... *l'ancienne cathédrale de Vaison :* Mérimée l'a étudiée à différentes reprises. Cf. *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Paris, Fournier, 1835, in-8°, p. 172-191. — Lettres à Requien (*Revue de Paris,* 15 mars 1898 : 3 juillet 1844, p. 251 ; 3 octobre 1845, p. 253 ; 13 avril 1846, p. 254).

—, n. 2. — ... *dans la cathédrale de Chartres.* Cf. *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France.* Paris, Fournier, 1836, in-8°, p. 9-14.

Page 280, n. 1. — ... *et d'abord il se demande si on a inventé l'ogive :* Cf. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française,* t. IV. Article *Construction,* p. 29 et suiv.

Page 282, n. 1. — *Je me souviens d'avoir lu dans une ancienne description des arènes de Nîmes... :* Il semble qu'il s'agisse du livre intitulé : *Des antiquités de la ville de Nismes,* par le s[r] Deyron. A Nismes, in-8°, 1663. L'auteur disserte, en

effet, dans le chapitre xvii, sur la construction des arènes de Nîmes. « Et cette incomplection paroist en ce que toutes les pieres de cet auguste bastimens ayans esté taillées en chanfrain, comme les maçons appellent, et basties de la sorte... » (p. 100).

Page 285, n. 1. — ... *le perfectionnement des voûtes...* : Cf. Enlart, *ouvr. cité*, t. II, p. 765.

Page 289, n. 1. — ... *dans l'ancienne abbaye de Fontevrault...* : Cf. *Rapport sur les quatre statues de Fontevrault*. Saumur, 24 décembre 1834 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1875, t. XII, p. 180. *Un paquet de lettres*, par Clément de Ris. — Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 73-79).

Page 290, n. 1. — ... *et quiconque a mangé un mouton au bivouac...* : souvenir du voyage en Grèce et en Asie Mineure.

Page 291, n. 1. — *L'architecte est-il seul responsable...?* : Mêmes constatations dans l'article intitulé : *De l'architecture en France au XIX$^e$ siècle* (*le Constitutionnel*, 4 juin 1844).

# BIBLIOGRAPHIE[1]

## I. — ŒUVRES DE MÉRIMÉE

a) *Correspondance.*

Lettres à Jaubert de Passa (*Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1922. — A. MONGLOND, *Au pays de la Vénus d'Ille : Mérimée et Jaubert de Passa*, p. 17-46).

Lettres à M. et Mme Lenormant (*Revue de Paris*, 15 novembre 1895).

*Lettres à une Inconnue.* Paris, Calmann-Lévy, 2 vol. in-12, 1874.

*Lettres à une autre Inconnue.* Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1875.

Lettres à Mme de La Rochejacquelein (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars-15 mars, 1er avril-15 avril 1896).

*Lettres aux Lagrené.* Paris, in-8°, 1904.

*Quelques correspondants de Mr. et Mrs. Childe et de Edward Lee Childe.* London, Clay and Sons, 1912, in-12.

*Lettres à Panizzi.* Paris, Calmann-Lévy, 2 vol. in-8°, 1881.

Lettres à Gobineau (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre et 1er novembre 1902).

Lettres à la princesse Julie (*Revue de Paris*, 1er et 15 juillet 1894).

Lettres au maréchal Vaillant (*Revue bleue*, 21 décembre 1907).

1. Je n'indique ici que les ouvrages qui peuvent éclairer le texte de la correspondance.

Lettres à Mme de Beaulincourt (cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1879, p. 760).

Lettres à la princesse Mathilde (*Revue de Paris*, 15 juin 1922).

Lettres à Lebrun (*Journal des Débats : En l'honneur de Prosper Mérimée*. Paris et Cannes, 28 avril 1907).

b) *Autres œuvres.*

*Notes d'un voyage dans le midi de la France*. Paris, Fournier, in-8°, 1835.

*Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*. Paris, Fournier, in-8°, 1836.

*Notes d'un voyage en Auvergne*. Paris, Fournier, in-8°, 1838.

*Notes d'un voyage en Corse*. Paris, Fournier, in-8°, 1840.

Les articles sur le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* et sur le *Dictionnaire du mobilier*, par Viollet-le-Duc, que je publie en Appendice.

Tous les articles techniques de Mérimée sur les beaux-arts, auxquels je renvoie dans les *Notes*.

II. — ŒUVRES DE VIOLLET-LE-DUC

*Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVe siècle*. Paris, Bance, 10 vol. in-8°, 1854-1858.

*Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*. Paris, Bance, Morel, 6 vol. in-8°, 1858-1875.

*Entretiens sur l'architecture*. Paris, A. Morel, 2 vol. in-8°, 1863-1872.

*Lettres adressées d'Allemagne à M. Adolphe Lance, architecte*. Paris, B. Bance, 1856.

*Lettres sur la Sicile à propos des événements de juin et de juillet 1860*. Paris, Bance fils, 1860.

*Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, recueillies et annotées par son fils. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, in-8°, 1902.

*Mérimée et les monuments historiques* (*Revue de Paris*, 15 novembre 1895).

*La Cité de Carcassonne*. Paris, veuve A. Morel, in-8°, 1878.

*Le Centre gauche* (année 1870).

### III. — Ouvrages généraux sur Mérimée et sur Viollet-le-Duc

E.-J. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*. Paris, M. Lévy, in-12, 1862.

Anthyme Saint-Paul, *Viollet-le-Duc, ses travaux d'art et son système archéologique*. Paris, 1881.

A. Filon, *Mérimée et ses amis*. Paris, Hachette, in-16, 1894.

— *P. Mérimée*. Paris, Hachette, in-16, 1898.

F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*. Paris, Dorbon, in-8°, 1903. — *Lettres inédites de Prosper Mérimée*. Moulins, in-8°, 1900.

Paul Gout, *Viollet-le-Duc, 1814-1879*. Paris, Champion, in-4°, 1914.

Paul Léon, *les Monuments historiques*. Paris, Renouard-H. Laurens, in-4°, 1917.

### IV. — Ouvrages sur le Second Empire

Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*. Paris, P. Ollendorff, 3 séries, 3 vol. in-12, 1888-1891.

Comtesse Dash, *Mémoires des autres*. Paris, Librairie illustrée, in-12, t. V (1896-1897). — *Souvenirs anecdotiques sur le Second Empire*.

Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*. Paris, Germer-Baillière, 6 vol. in-8°, 1869-1874.

Comte Fleury et L. Sonolet, *la Société du Second Empire*. Paris, A. Michel, 3 vol. in-8°, s. d. (1911).

J. Debussy, *l'Impératrice Eugénie*. Paris, P. Lafitte, in-12, s. d.

A. Leveaux, *le Théâtre de la cour à Compiègne pendant le règne de Napoléon III*. Paris, Tresse, in-12, 1882-1885.

# TABLE DES GRAVURES



## ERRATA

Page 79, ligne 13, lire : on pourrait *mettre*.

Page 111, ligne 22, lire : en *couleur* de rose.

Page 197, ligne 19, ajouter l'appel de note 1 après : Vignory.

Page 301, ligne 1. *Elle ne fut pas utilisée.* C'est une erreur. Viollet-le-Duc la mit sous les trois verrières du portail extérieur (cf. Gally, *Voyage dans l'Avallonnais : Vézelay monastique*. Tonnerre, 1887, in-12, p. 53). M. Gally ne dit pas que l'inscription est due à Mérimée.

# TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE

DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU

## LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VI^e)

---

BRUTAILS (AUGUSTE). **Géographie monumentale de la France.** 1923, in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 6 fr.

CHATELAIN (LOUIS). **Les monuments romains d'Orange.** In-8°, fig., planches et carte. . . . . . . . . . . . . . . 36 fr.

Couronné par l'Académie des Inscriptions.

CHENESSEAU (Abbé GEORGES). **Sainte-Croix d'Orléans.** Histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons (1599-1829). 3 vol. in-4°, dont un album renfermant 218 fig. . . . . 200 fr.

COUISSIN (PAUL). **Les armes romaines.** *Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain.* Avec un avant-propos de Salomon REINACH. In-8° de XLV-570 p., 191 fig. et 6 planches. . . . . . . . . . . . . . . . . . 42 fr.

FORMIGÉ (J.). **Les monuments romains de la Provence.** In-8°. 40 fr.

HEUZEY (LÉON). **Histoire du costume antique,** d'après des études sur le modèle vivant. Avec une préface d'Edmond POTTIER. In-8° de 310 p., 142 fig. et 8 planches dont 5 en couleurs . . . 72 fr.

HITTORF (J.-S.) et ZANTH (L.). **Architecture antique de la Sicile.** Recueil des monuments de Ségeste et de Sélinonte. In-4°, avec un altas de 98 planches . . . . . . . . . . . . 300 fr.

HOUVET (ÉTIENNE). **Cathédrale de Chartres.** 7 albums in-4° de chacun 90 planches, reliés percaline. **Portail Nord,** 2 vol., 216 fr. — **Portail Sud,** 2 vol., 216 fr. — **Portail Royal,** 108 fr. — **Tour du chœur,** 108 fr. — **Architectures** . . . . . . . . . 108 fr.

— **Monographie de la cathédrale de Chartres.** Choix de planches extraites des 7 albums précédents. 1 album cartonné de 16 planches, 40 fr.; de 32 planches, 80 fr.; de 64 planches et notice . . 108 fr.

— **Les vitraux de la cathédrale de Chartres.** *(En préparation.)*

LABORDE (L.). **Le Parthénon.** Documents pour servir à une restauration. 30 planches dans un carton . . . . . . . . . 75 fr.

LE BLANT (EDMOND). **Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle.** 2 vol. in-4°, 92 pl. Ensemble. 200 fr.

NICOLE (GEORGES). **Corpus des céramistes grecs.** In-8°. 4 fr. 50

Liste des vases grecs signés avec une bibliographie.

— **Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes.** Préface de Max COLLIGNON. In-8° de XI-355 p. et 9 planches, avec un album in-fol. de 21 planches, dont 10 en couleur. . . . 150 fr.

RÉAU (LOUIS). **L'art français sur le Rhin.** In-8°. . . . . 20 fr.

**Répertoire d'art et d'archéologie.** Dépouillement des périodiques et des catalogues de ventes, bibliographie des ouvrages d'art et d'archéologie. Directeur : Marcel AUBERT. Fascicule 1925. In-4°, 200 p. 30 fr.

Les fascicules précédents (sauf épuisement) . . . . . . . 60 fr.

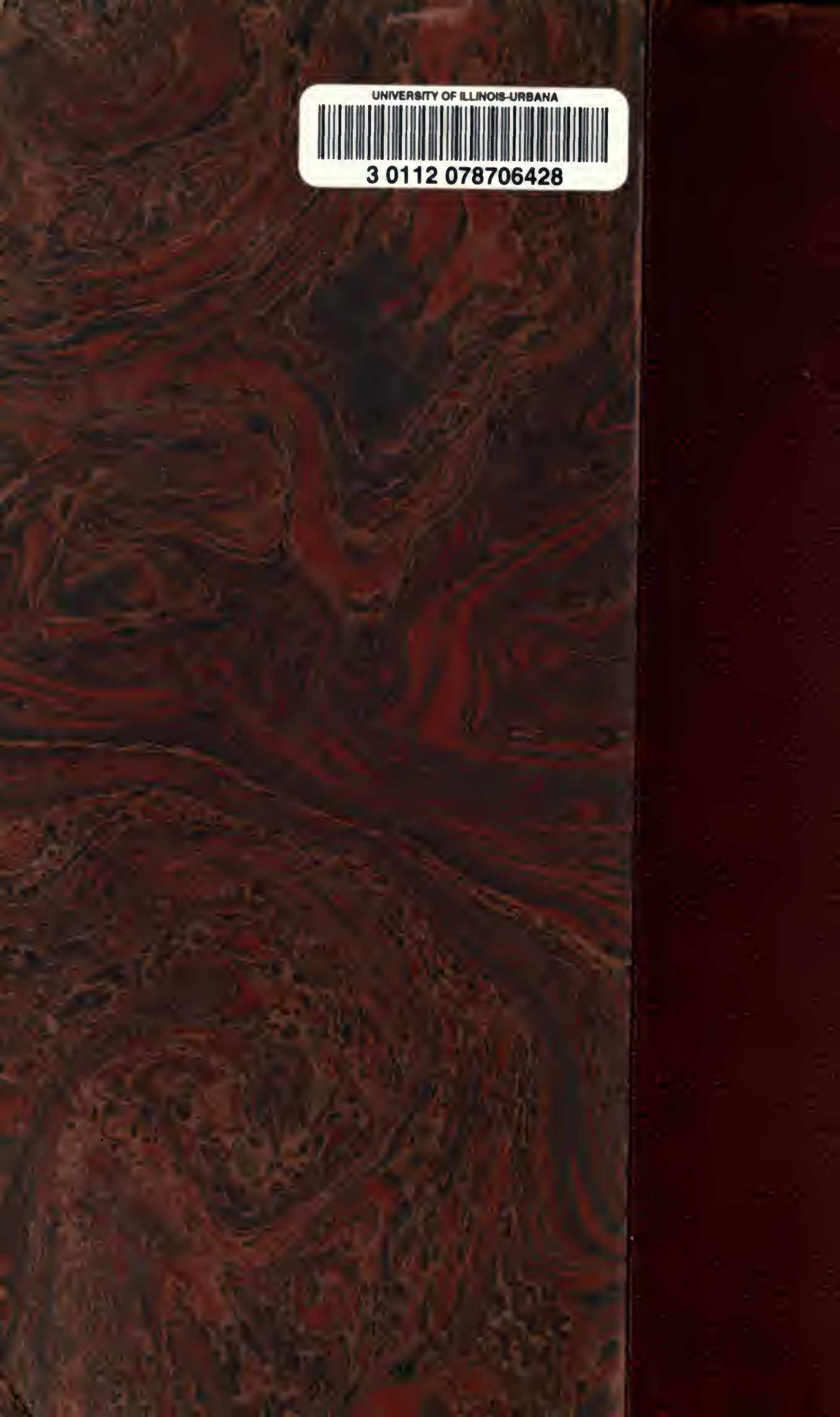
ROCHEGUDE (Marquis DE) et DUMOLIN (MAURICE). **Guide pratique à travers le vieux Paris.** 6^e édition revue et augmentée. In-8° de IV-625 p., avec 60 croquis . . . . . . . . . 30 fr.

---

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 078706428